BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1936.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

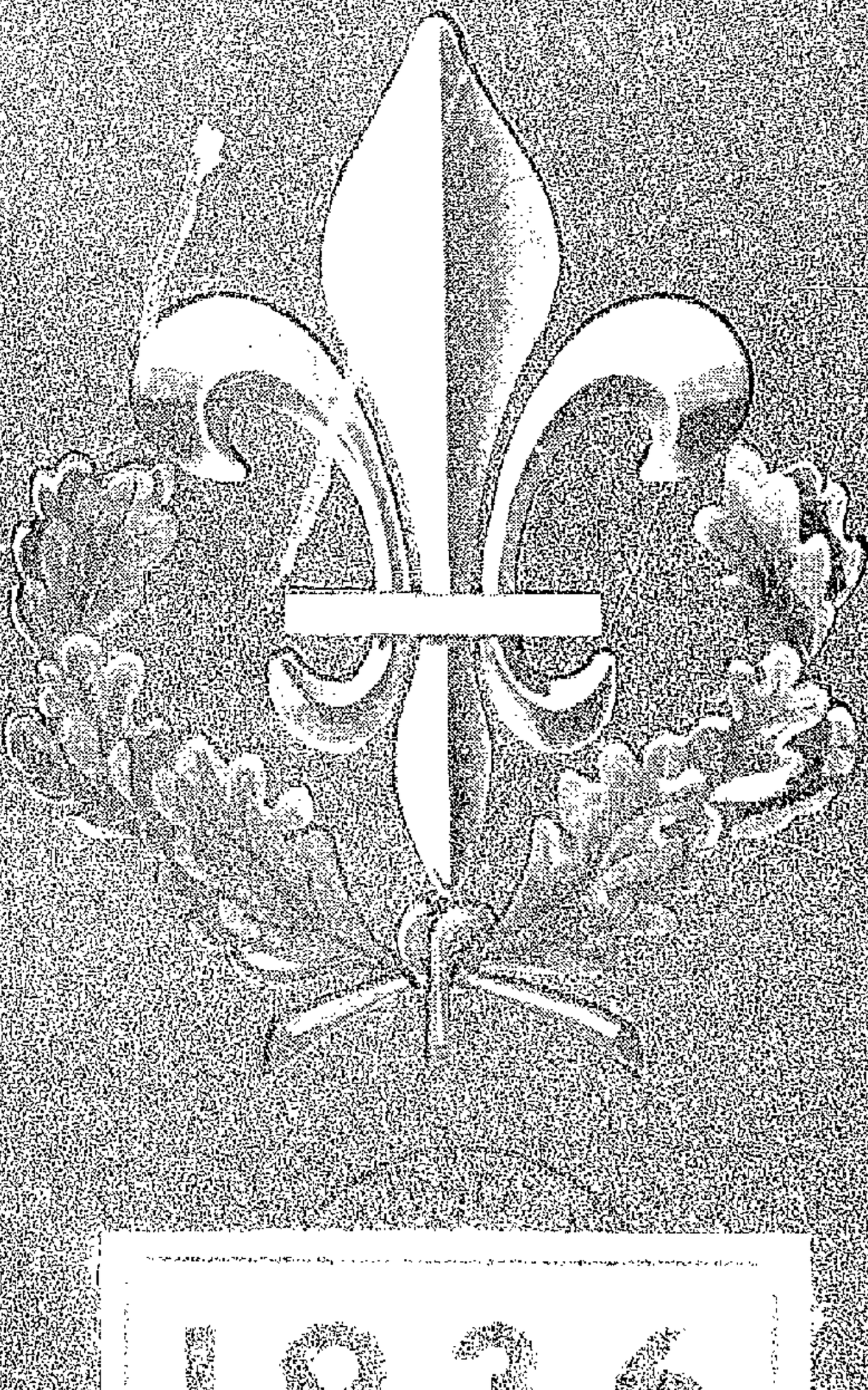

1938

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

RAMLOT

Tailleur :=: Chemisier

CIVIL - MILITAIRE - COLONIAL

CÉRÉMONIE - VILLE - SPORTS - VOYAGES

27bis, boulevard Raspail (7e)

(angle de la rue de Varenne)

Les meilleurs tissus

Les meilleures coupes

Le meilleur marché

Tout le vêtement
et le sous-vêtement colonial

Costumes de toile
sur mesures et confectionnés.

Recommandez-vous de l'A. F.

NOTA. — Envoi franco du Catalogue et des Echantillons aux colonies.

ALMANACH
DE
L'ACTION
FRANÇAISE
POUR
1936

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
8°LZ 27
1047
C2045 25-2-38
A

A PARIS
LIBRAIRIE DE L'A. F.
12, RUE DE L'ISLY
& 1, RUE DU BOCCADOR

ANNÉE 1936

ÉLÉMENTS DU COMPUT

Nombre d'or	18	Epacte	6
Cycle solaire	13	Lettre dominicale ..	ED

COMMENCEMENT DES SAISONS

(Temps légal)

Printemps (équinoxe) le 20 mars à 18 h. 57 m. 58 s.
Eté (solstice) le 21 juin à 14 h. 21 m. 53 s.
Automne (équinoxe) le 23 septembre à 5 h. 25 m. 58 s.
Hiver (solstice) le 22 décembre à 0 h. 26 m. 38 s.

ENTREE du SOLEIL dans les signes du ZODIAQUE

(Temps légal)

Verseau, 21 janvier, à 5 h. 12 m.
Poissons, 19 février, à 19 h. 33 m.
Bélier, 20 mars, à 18 h. 58 m.
Taureau, 20 avril, à 6 h. 31 m.
Gémeaux, 21 mai, à 6 h. 8 m.
Cancer, 21 juin, à 14 h. 22 m.
Lion, 23 juillet, à 1 h. 18 m.
Vierge, 23 août, à 8 h. 11 m.
Balance, 23 septembre, à 5 h. 26 m.
Scorpion, 23 octobre, à 14 h. 18 m.
Sagittaire, 22 novembre, à 11 h. 25 m.
Capricorne, 22 décembre, à 0 h. 27 m.

ECLIPSES de SOLEIL et de LUNE

Le 8 janvier, éclipse totale de Lune, en partie visible à Paris.
Le 19 juin, éclipse totale de Soleil, visible à Paris comme éclipse partielle.
Le 4 juillet, éclipse partielle de Lune, invisible à Paris.
Le 13 et le 14 décembre, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Paris.

10%
DÉCRETS LOIS
3%
DÉCRETS LOIS
DÉCRETS LOIS
NIVOSE

JANVIER

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 46	LEVER :	le 1er à 10 h. 56
	le 31 à 7 h. 25		le 31 à 10 h. 21
COUCHER :	le 1er à 16 h. 2	COUCHER :	le 1er à —
	le 31 à 16 h. 43		le 31 à 1 h. 14

Premier quartier le 1 — *Dernier quartier* le 16
Pleine lune le 8 — *Nouvelle lune* le 24
Premier quartier le 31

1	M	*La Circoncision du Seigneu* S. Odilon, Ab.	18	S	*Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
2	J	S. Adélard, S. Macaire, Abbés.	19	D	*IIe après l'Epiphanie.* S. Marius et Cc.,MM., S.Canut R.
3	V	Se Geneviève, V., Se Bertilie, V.	20	L	SS.Fabien,P.et Sébastien,Mm.
4	S	S. Rigobert, E. C..	21	M	Se Agnès, V. M.
5	D	*Le S. Nom de Jesus.* S. Télesphore, P.M., S.Siméon Stylite, C.	22	M	SS. Vincent et Anastase, MM.
6	L	*L'Epiphanie du Seigneur.* S. Mélaine, E. C.	23	J	S. Raymond de Pennafort, C. Se Emérentienne, V. M.
7	M	S. Théau, C., Se Viergue, V.	24	V	S. Timothée, E. M., S. Babylas, E. et Cc., M.
8	M	S. Lucien, E. M., Se Gudule, V.	25	S	*La Conversion de S. Paul.* S. Prix, E. M.
9	J	S. Julien, C., S. Honoré, E. C.	26	D	*IIIe après l'Epiphanie.* S.Polycarpe,E.M., Se Paule,Ve Se Bathilde, R. Ve.
10	V	S. Guillaume, E. C.	27	L	S. Jean Chrysostome, E.C.D., S. Julien, E. C.
11	S	S. Hygin, P. M.	28	M	Se Agnès seconde, V. M., S. Charlemagne, Emp.
12	D	*Ier après l'Epiphanie.* S. Arcade, M., Se Césarie,V.	29	M	S. François de Sales, E. C. D.
13	L	S. Agrèce, E. C.	30	J	Se Martine, V. M. Se Aldegonde, V.
14	M	S. Hilaire, E. C. D. S. Félix de Nole, C.	31	V	S. Pierre Nolasque, C. Se Marcelle, Ve.
15	M	S. Paul, Er., S. Maur, C., S. Bon, E. C.			
16	J	S. Marcel, P. M., S. Furcy, Ab. S. Honorat, E. C.			
17	V	S. Antoine, Ab., S. Sulpice, E.C.			

Le 12. — Fête de la Sainte-Famille.
Le 21. — Anniversaire de la mort de Louis XVI.

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Église universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France.

ABRÉVIATIONS. — Ab. abbé ou abbesse; Ap. apôtre; C. confesseur; D. docteur; E. évêque; Emp. empereur; Er. ermite; Ev. Evangéliste; Imp. Impératrice; M. martyr; P. pénitent; Pp. pape; R. roi ou reine; V. vierge; Vv. veuve.

SALADE D'ORANGES

Pelez les oranges très soigneusement ; coupez-les en rondelles de même épaisseur et les épépinez. Pendant ces opérations, prenez garde de ne rien perdre de leur jus. Saupoudrez largement de sucre en poudre. Arrosez d'une ou deux cuillerées de fine eau-de-vie. Préparez votre compotier plusieurs heures avant de le servir et arrosez fréquemment les oranges avec leur jus.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

FÉVRIER

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 24	Lever :	le 1er à 11 h. 0
	le 29 à 6 h. 37		le 29 à 9 h. 46
COUCHER :	le 1er à 16 h. 45	COUCHER :	le 1er à 2 h. 31
	le 29 à 17 h. 31		le 29 à 1 h. 31

Pleine lune le 7 — *Nouvelle lune* le 22
Dernier quartier le 15 — *Premier quartier* le 29

1	S	S. Ignace, E.M., S.Sigebert, R.C.	14	V	S. Valentin, M.
2	D	*La Purification de N.-D.* S. Ildefonse, E. C.	15	S	SS. Faustin et Jovite, Mm
3	L	S. Blaise, E.M., S. Anschaire,E.C	16	D	*Sexagésime.* S. Onésime, C.
4	M	S. André Corsini, E. C. Se Jeanne de France, R. Ve.	17	L	S. Sylvain, E. C., S. Théodule,C
5	M	Se Agathe, V. M., S. Avit, E. C.	18	M	S. Siméon, E. C.
6	J	S. Tite, E. C. Se Dorothée, V. M. S. Vast, E. C.	19	M	S. Gabin, M.
7	V	S. Romuald, Ab. S. Amand, E. C.	20	J	S. Eucher, E. C.
8	S	S. Jean de Matha C. S. Etienne, Ab.	21	V	S. Pépin de Landen, C.
9	D	*Septuagésime.* S. Cyrille d'Alexandrie,E.C.D. Se Apolline, V. M.	22	S	*Chaire de S. Pierre à Antioche.* Se Marguerite de Cortone, V.
10	L	Se Scholastique, V. Se Austreberte, V.	23	D	*Quinquagésime.* S. Pierre Damien, E. C. D.
11	M	*Apparition de N.-D. à Lourdes.* S. Séverin, Ab.	24	L	S. Pretextat, E.
12	M	*Les Sept fondateurs des Servites.* Cc., Se Eulalie, V.	25	M	S.Mathias, Ap., Se Walburge,V. Se Isabelle de France, V.
13	J	S.Fulcran, E.C., S.Grégoire II, P.	26	M	*Les Cendres.* Se Mechtilde,V., S. Nestor, E.
			27	J	Se Honorine, V.M. S. Léandre, E.
			28	V	S. Gabriel de la Vierge dolent
			29	S	S. Romain, Ab., Se Béatrice,Vve

Le 5. — XIIe anniversaire de l'élection du Pape Pie XI.
Le 12. — Anniversaire du couronnement du Pape Pie XI.
Le 25. — Mardi gras.
Le 26. — Commencement du Carême. Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques inclus.

CHOCOLATS PRALINES

Mettez ensemble dans un poêlon 85 gr. de chocolat râpé; 50 gr. de beurre fin, 2 cuillerées à bouche de crème fraiche. Faites fondre au bain-marie en tournant et mélangeant avec soin.

Dès que la fusion est faite, retirez du feu mais laissez le poêlon au chaud dans le bain-marie.

Ajoutez au mélange 50 gr. de sucre à glacer. Pour éviter les grumeaux, vous le versez en pluie à travers une fine passoire et vous tournez sans cesse.

D'autre part, vous aurez pilé et pulvérisé 200 gr. de pralines grises ; incorporez-les au mélange.

Laissez reposer en lieu froid pendant 12 heures en hiver, 24 heures en été.

Pour former les bonbons, prenez, avec une cuiller, gros comme une petite noix de pâte et roulez dans la paume des mains. Passez ensuite dans du chocolat râpé ou granulé qui adhérera très bien.

Si vous ne les tenez pas en lieu trop frais, vous pourrez offrir ces chocolats deux heures après. Ils seront encore onctueux, ce qui est une de leurs qualités.

(*D'après Andrée Beaujard. Collection Baudry de Saunier.*)

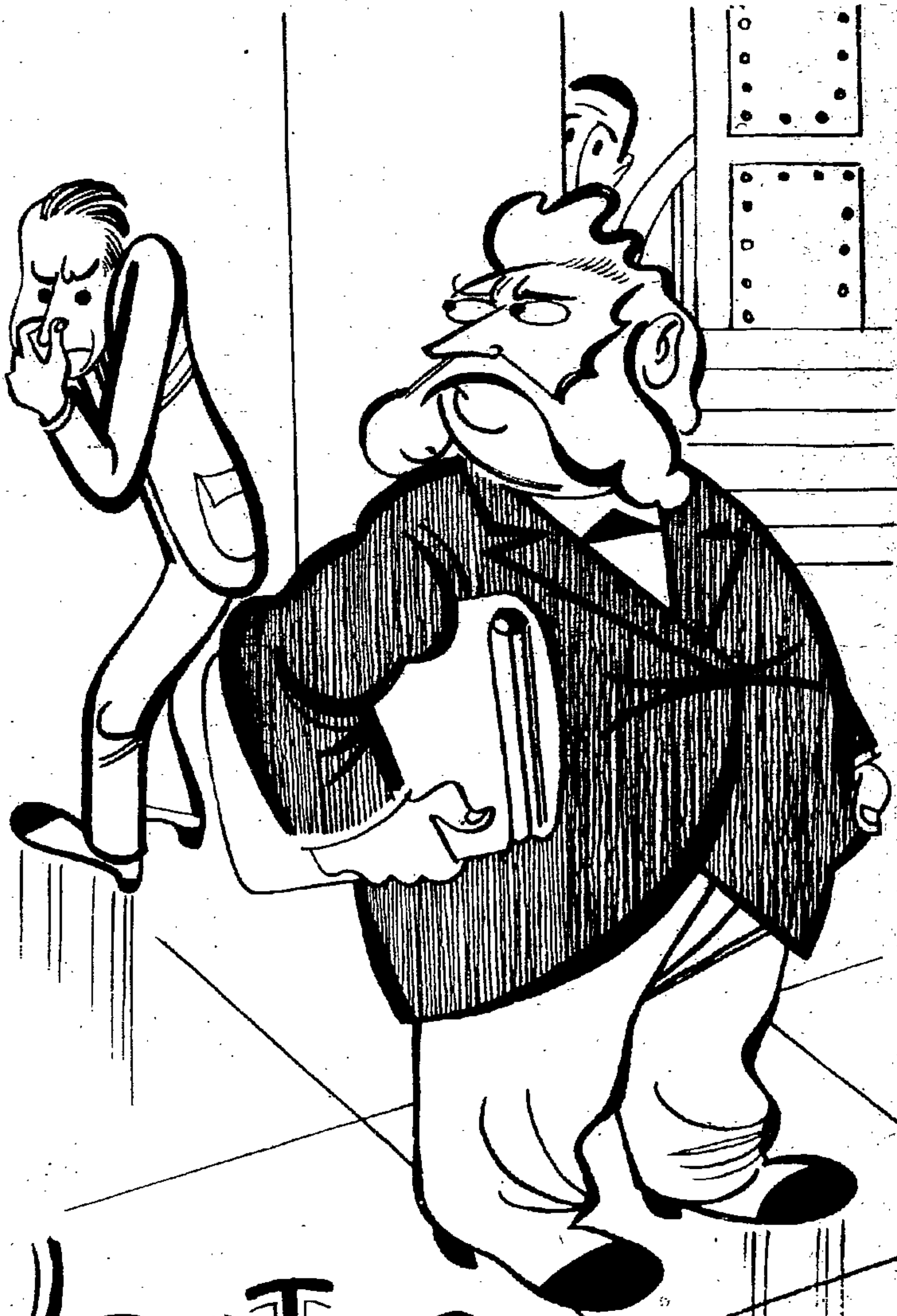

VENTÔSE

MARS

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 6 h. 35	LEVER :	le 1er à 10 h. 41
	le 31 à 5 h. 33		le 31 à 11 h. 53
COUCHER :	le 1er à 17 h. 33	COUCHER :	le 1er à 2 h. 33
	le 31 à 18 h. 19		le 30 à 2 h. 37

Pleine lune le 8 — *Nouvelle lune* le 23
Dernier quartier le 16 — *Premier quartier* le 29

1	D	*Ier de Carême.* S. Aubin, E.C., Se Eudoxie,M.	16	L	Se Eusébie, V., S. Héribert, E.C.
2	L	S. Simplice, P.	17	M	S. Patrice, E. C., Se Gertrude,V.
3	M	Se Cunégonde, Imp. V.	18	M	S. Cyrille de Jérusalem, E.C.D
4	M	S. Casimir, E., S. Lucius, P.M.	19	J	S. Joseph, C., S. Léonce, E. C.
5	J	S. Adrien, M., S. Virgile, E. C.	20	V	S. Vulfran, Ab., S. Bénigne, Ab.
6	V	SS. Perpétue et Félicité, Mm. Se Colette, V.	21	S	S. Benoît, Ab.
7	S	S. Thomas d'Aquin, C. D.	22	D	*IVe de Carême.* S. Paul Serge, E.C., Se Léa,V.
8	D	*IIe de Carême.* S. Jean de Dieu, C.	23	L	S. Victorien, M.
9	L	Se Françoise Romaine, Vv.	24	M	S. Gabriel, Archange.
10	M	*Les XL Martyrs de Sébaste.* S. Droctovée, Ab.	25	M	*L'Annonciation de Notre-Dame.* S. Hermeland, Ab.
11	M	S. Firmin, Ab.	26	J	SS. Castule et Emmanuel, Mm.
12	J	S. Grégoire le Grand, P. C. D. S. Pol Aurélien, E. M.	27	V	S. Jean Damascène, C. D.
13	V	Se Euphrasie, V. S. Rodrigue, M.	28	S	S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R. C.
14	S	Se Mathilde, Imp., Ve, S. Lubin, E.C. Se Louise de Marillac,Ve	29	D	*La Passion.* S. Eustase, Ab., S. Jonas, M.
15	D	*IIIe de Carême.* S. Zacharie,P., S. Abraham,C.	30	L	S. Rieul, E., S. Quirin, M.
			31	M	Se Balbine, V., S. Amédée, C. S. Benjamin, M.

Les 4, 6 et 7. — Quatre-Temps.

Le 19. — Mi-Carême.

LE THON A LA CHARTREUSE

Dans un plat allant au four, versez assez d'huile pour en garnir le fond. Placez une couche d'oignons et tomates puis une couche de thon. Une nouvelle couche d'oignons et tomates .

Recouvrez le tout de tranches de citron. Une heure trois quarts de cuisson. Il faut mettre passablement d'huile (d'olive).

Facultativement, mettre sous les tranches de citron des feuilles minces de lard.

(*Excellente recette provençale communiquée par M. E. Giraud.*)

Le thon n'est pas moins bon froid, en hors-d'œuvre, et ses amateurs sont nombreux.

GELEE D'ORANGE EN COUPES

Coupez 10 ou 12 oranges en deux parties égales. Recueillez-en le jus au presse-citron et nettoyez avec soin l'intérieur des coupes vidées de leur jus. Passez le jus à travers une mousseline. Pesez poids égal de sucre et faites cuire comme une gelée de fruit. Vers la fin de la cuisson, on peut ajouter un petit verre de marasquin. Un peu de gélatine fondue dans très peu d'eau aidera la gelée à prendre. Versez-la dans les coupes dès qu'elle est tiède et mettez au frais.

(*D'après « Les secrets d'une maîtresse de maison »*.)

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

GERMINAL

AVRIL

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 30	LEVER :	le 1er à 13 h. 1
	le 30 à 4 h. 34		le 30 à 13 h. 6
COUCHER :	le 1er à 18 h. 20	COUCHER :	le 1er à 3 h. 4
	le 30 à 19 h. 3		le 30 à 1 h. 51

Pleine lune le 6 — *Nouvelle lune* le 21
Dernier quartier le 14 — *Premier quartier* le 28

1	M	S. Nizier, E. C.	18	S	S. Parfait, M. Be Marie de l'Incarnation, Ve
2	J	S. François de Paule, C.	19	D	*In albis.* S. Elphège, E. M.
3	V	*La Compassion de N.-D.* S. Richard, E. C.	20	L	S. Astier, C., S. Théotine, E. C.
4	S	S. Isidore, E. C. D.	21	M	S. Anselme, E. C. D. Se Opportune, V.
5	D	*Les Rameaux.* S. Vincent Ferrier, C. Se Irène, V. M.	22	M	SS. Soter et Caïus, Pp. Mm
6	L	Se Prudence, E. C.	23	J	S. Georges, M. S. Adalbert, E. M.
7	M	S. Hégésippe, C.	24	V	S. Fidèle de Sigmaringen, M.
8	M	S. Gauthier, Ab. Amance, S., E. C.	25	S	S. Marc, Evang. S. Floribert, E. M.
9	J	S. Hugues, E. C.	26	D	*IIe après Pâques.* SS. Clet et Marcellin, Pp.Mm.
10	V	S. Macaire, E. C., S. Fulbert, E.	27	L	S. Pierre Canisius, C. D. Se Zite, V.
11	S	S. Léon, P. C. D.	28	M	S. Paul de la Croix, C. S. Vital, M.
12	D	*Pâques.* S. Florentin, Ab.	29	M	S. Pierre de Vérone, M. S. Robert, Ab.
13	L	S. Herménégilde, R. M., Se Ida, Ve	30	J	Se Catherine de Sienne, V. S. Eutrope, E. M.
14	M	S. Justin, M., S. Benezet, C.			
15	M	S. Paterne, E. C.			
16	J	S. Benoît Labre, C.			
17	V	Se Bernadette Soubirous, V. S.Anicet,P.M., S.Rodolphe,M.			

Les 9, 10 et 11. — Jeudi, vendredi et samedi saints.

Le 25. — Litanies majeures.

Le 29. — Solennité de saint Joseph, patron de l'Eglise Universelle.

LE GIGOT D'AGNEAU BRAISE

Le gigot étant paré, ne le faites pas « revenir », ce qui le durcit tout d'abord. Mettez-le dans la braisière avec du beurre, 2 ou 3 gros oignons, un bon verre de bouillon, sel, poivre et laissez mijoter pendant une heure et demie.

Augmentez alors le feu, faites réduire le jus ; le gigot, surveillé et retourné, se dorera de tous côtés.

Ajoutez alors deux verres de bouillon, une cuillerée de fine Champagne, du jus de viande, 2 ou 3 cuillerées de sauce tomate et remettez à petit feu pendant une heure et demie.

Servez le gigot masqué de sa sauce que vous aurez liée avec une pincée de fécule délayée à froid. Entourez-le d'une garniture de *petits* oignons (60 environ) que vous aurez sautés dans du beurre, saupoudrés de sucre en poudre, fait cuire dans du bouillon, et qui doivent être entiers et d'une belle couleur jaune d'or.

Ce gigot est tellement tendre et fondant qu'on pourrait le dénommer « à la cuiller ».

(D'après Ali-Bab.)

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

MAI

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 4 h. 32	LEVER :	le 1er à 14 h. 11
	le 31 à 3 h. 54		le 31 à 15 h. 14
COUCHER :	le 1er à 19 h. 4	COUCHER :	le 1er à 2 h. 08
	le 31 à 19 h. 43		le 31 à 1 h. 06

Pleine lune le 6 — *Nouvelle lune* le 20
Dernier quartier le 14 — *Premier quartier* le 28

1	V	SS. Philippe et Jacques le Min. Ap.	17	D	*Ve après Pâques.* S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.
2	S	S. Athanase, E. C. D.	18	L	S. Venant, M., S. Eric, R. M.
3	D	*IIIe après Pâques.* *L'Invention de la Se-Croix.* S. Alexandre P., S. Juvénal, E.C.	19	M	S. Pierre Célestin, P. C. Se Pudentienne, V., S. Yves, C.
4	L	Se Monique, Ve.	20	M	S. Bernardin de Sienne, C.
5	M	S. Pie V., P. C.	21	J	*L'Ascension.* Se Estelle, V., S. Hospice, C.
6	M	S. Jean devant la porte latine. Se Avoye, V. M., Se Judith, M.	22	V	S. Ausone, M., S. Emile, M.
7	J	S. Stanislas, E. M.	23	S	S. Didier, E. C.
8	V	*L'Apparition de S. Michel, Arc.*	24	D	*Dans l'Octave de l'Ascension.* SS. Donatien et Rogatien, Mm.
9	S	S. Grégoire de Naziance, E.C.D.	25	L	S. Grégoire VII, P. C. S. Urbain, P. M.
10	D	*IVe après Pâques.* S. Antonin, E. C. SS. Gordien et Epimaque, Mm.	26	M	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, P. M.
11	L	S. Mamert, E. C. S. Mayeul, Ab.	27	M	S. Bède, C. D., S. Jean, P. M.
12	M	SS. Nérée, Achille et Cc., Mm. Se Flavie, M.	28	J	S. Augustin de Cantorbéry, E. S. Germain, E.C., S. Chéron, M.
13	M	S. Robert Bellarmin, E. D. S. André-Hubert Fournet.	29	V	Se Madeleine de Pazzi, V.
14	J	S. Pacôme, Ab. S. Boniface M.	30	S	Se Jeanne d'Arc, V., S. Félix, P. C., S. Ferdinand, R. C.
15	V	S. Jean-Baptiste de la Salle, C.	31	D	*La Pentecôte.* Se Angèle de Mérici et Se Pétronille, Vv.
16	S	S. Ulbald, E. C., S. Honoré, E.C. S. Gens, Er.			

Le 10. — Fête Nationale de Jeanne d'Arc.
Les 18, 19 et 20. — Les Rogations.
Le 25. — Les Saintes Maries de la Mer.
Le 30. — Vigile de la Pentecôte (abstinence et jeûne).

LE SAUPIQUET DES AMOGNES

Préparez une sauce brune avec 30 grammes de farine et 35 à 40 grammes de beurre. Quand le roux est brun, vous le mouillez avec du bouillon, de bon jus de viande et un peu de purée de tomates.

Vous obtenez ainsi une sauce espagnole. D'autre part, faites réduire presque à sec, dans une autre casserole, un verre de vinaigre, avec des échalotes en quantité, du poivre en grains, des baies de genièvre et des feuilles d'estragon.

Dans cette réduction, versez votre espagnole, faites-la bouillir encore une demi-heure et passez à l'étamine.

Liez avec du beurre fin et une bonne quantité de crème double, puis mettez au bain-marie pour tenir au chaud.

Dégraissez et coupez en tranches un peu épaisses un bon jambon de ménage préalablement dessalé. Sautez ces tranches au beurre dans la poêle; nappez-les avec votre sauce.

Plat classique du Bourbonnais, et qui est très ancien.

(D'après les « Sans-Filistes ».)

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

PRAIRIAL

JUIN

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 3 h. 54	LEVER :	le 1er à 16 h. 19
	le 30 à 3 h. 52		le 30 à 16 h. 17
COUCHER :	le 1er à 19 h. 44	COUCHER :	le 1er à 1 h. 26
	le 30 à 19 h. 56		le 30 à 0 h. 18

Pleine lune le 5 — *Nouvelle lune* le 19
Dernier quartier le 12 — *Premier quartier* le 26

1	L	S. Pamphile, M.	16	M	S. Cyr et Se Julitte, Mm.
2	M	S. Pothin, E. M.,			SS. Fargeau et Fergeon, Mm.
		Se Blandine, V.M.			S. Jean-François Régis, C.
		SS. Marcellin et Cc., Mm.	17	M	S. Avit, Ab., S. David, E. C.
3	M	Se Clotilde, Reine, Ve.	18	J	S. Ephrem, C. D., SS. Marc et
4	J	S. François Caracciolo, C.			Marcellin, Mm., Se Marine, V.
5	V	S. Boniface, E. M.	19	V	*Le Sacré-Cœur.*
6	S	S. Norbert, E. C., S. Claude,			Se Julienne de Falconieri, V.
		E. C.			SS. Gervais et Protais, Mm.
7	D	*La Trinité.*			S. Dié, E. C.
		S. Mériadec, E. C.	20	S	S. Silvère, P.M., S. Lain, E.C.
8	L	S. Médard, E.C., S. Gildard, E.C.			Se Florence, V.
		S. Maximim, E. C.	21	D	*IIIe après la Pentecôte.*
9	M	SS. Prime et Félicien, Mm.			S. Louis de Gonzague, C.
		Se Pélagie, V. M.			S. Leufroy, Ab.
10	M	Se Marguerite d'Ecosse, Reine, V.	22	L	S. Paulin de Nole E.C, S. Alban M.
		S. Landry, E. C.	23	M	Se Agrippine, V. M.
11	J	*La Fête-Dieu.*	24	M	*La Nativité de S. Jean-Baptiste.*
		S. Barnabé, Ap.	25	J	S. Guillaume, Ab., SS. Agoard.
12	V	S. Jean de S. Facond, C.			Aglibert et Cc., Mm.
		S. Basilide et Cc., Mm.	26	V	SS. Jean et Paul, Mm.
13	S	S. Antoine de Padoue, C.			S. Babolein, Ab.
		S. Rambert, M.	27	S	S. Ladislas, R. C.
14	D	*IIe après la Pentecôte.*	28	D	*IVe après la Pentecôte.*
		S. Basile le Grand, C. D.			S. Irénée, E. M.
		SS. Rufin et Valère, Mm.	29	L	SS. Pierre et Paul, Ap.
15	L	SS. Vite, Modeste et Crescence.	30	M	*Commémoration de S. Paul*, A.
		Mm.			S. Thibaut, C.

Les 3, 5 et 6. — Quatre-Temps.
Le 24. — Fête de Monseigneur le Duc de Guise.

LA SOUPE AUX CERISES

C'est une sorte de compote ou entremets de famille qui n'a de soupe que le nom. Très aimé des enfants, il plaît aussi aux parents.

Ayez des cerises bien sucrées et juteuses ; enlevez les queues.

Coupez des losanges dans de la mie de pain rassis ; faites-les dorer dans du beurre ; en les retirant, remplacez-les par les cerises ; ajoutez d'abord un peu de beurre s'il y a lieu, et de la fine farine dans la proportion d'une cuillerée rase pour un kilo de cerises.

Modérez le feu, tournez pour bien mêler la farine et le beurre, puis mouillez d'un demi-verre d'eau tiède sucrée.

Faites cuire à feu doux pendant 25 minutes pour que les cerises donnent leur jus.

Versez sur les croûtons et servez.

Cet entremets, qu'on dit venu d'Allemagne, se fait en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté, etc. (En Champagne, des tranches de brioche remplacent les croûtons.)

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

BIJOUTOU

MESSIDOR

JUILLET

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 3 h. 53	LEVER :	le 1er à 17 h. 30
	le 31 à 4 h. 24		le 31 à 17 h. 45
COUCHER :	le 1er à 19 h. 56	COUCHER :	le 1er à 0 h. 50
	le 31 à 19 h. 30		le 31 à 1 h. 8

Pleine lune le 4 — *Nouvelle lune* le 18
Dernier quartier le 11 — *Premier quartier* le 26

1	M	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thierry, Ab.	16	J	*Notre-Dame du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.
2	J	*La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien Mm.	17	V	S. Alexis, C., Se Marcelline, V.
3	V	S. Léon II, P. C. S. Anatole, E. C.	18	S	S. Camille de Lellis, C. Se Symphorose et ses fils, Mm.
4	S	S. Pierre de Luxembourg, C. Se Berthe, V.	19	D	*VIIe après la Pentecôte.* S. Vincent de Paul, C. S. Arsène, C.
5	D	*Ve après la Pentecôte.* S. Antoine-M. Zaccaria, C. Se Zoé, V. M.	20	L	S. Jérôme Emilien, C. Se Marguerite, V. M.
6	L	Se Lucie, M.	21	M	Se Praxède, V., S. Victor, M.
7	M	SS. Cyrille et Méthode, Ee.Cc.	22	M	Se Marie-Madeleine, Pénitente S. Vandrille, Ab.
8	M	Se Elisabeth de Portugal, Reine, Ve.	23	J	S. Apollinaire, E. M. S. Liboire, E. C.
9	J	S. Bertrand, E. C. Se Véronique Juliani, V.	24	V	Se Christine, V.M., Se Nicette, V.M
10	V	*Les Sept Frères, Mm.* Se Rufine et Seconde, Vv., Mm.	25	S	S. Jacques le Majeur, Ap. S. Christophe, M.
11	S	S. Pie Ier, P.M., S. Léonce, E.C.	26	D	*VIIIe après la Pentecôte.* Se Anne, mère de Notre-Dame
12	D	*VIe après la Pentecôte.* S. Jean Gualbert, Ab.	27	L	S. Pantaléon, M., Se Natalie, M.
13	L	S. Anaclet, P.M., S. Turiau, E.C.	28	M	SS. Nazaire et Celse, Mm. S. Samson, E. C.
14	M	S. Bonaventure, E.C.D., S. Amic, C.	29	M	Se Marthe, V., S. Loup, E. C.
15	M	S. Henri Emp., C.	30	J	SS. Abdon et Sennen, Mm. S. Germain l'Auxerrois, E. C.
			31	V	S. Ignace de Loyola, C.

Le 15. — Fête de Monseigneur le Prince Henri de France, Comte de Paris, et de Son Fils aîné.

TRUITE SAUMONNEE A LA GELEE

Videz, grattez votre poisson sans le laver, ce qui ôte l'arome, mais essuyez-le avec soin.

Faites le court-bouillon la veille avec : vin blanc, oignon, carotte, échalote, ail, thym, laurier, sel, poivre en grains, etc... Quand les légumes s'écrasent sous le doigt et que le court-bouillon embaume la cuisine, plongez-y la truite, qui doit y baigner entièrement, y cuire à petit feu et y refroidir. Le lendemain, égouttez le poisson, mettez-le sur son plat ; passez le court-bouillon, faites-le réduire ; mettez-y : jus de citron, gélatine et blancs d'œufs pour clarifier. Laissez reposer et versez sur le poisson en passant à travers un linge. Mettre au frais.

On peut accompagner d'une sauce verte, mais la gelée abondante peut suffire.

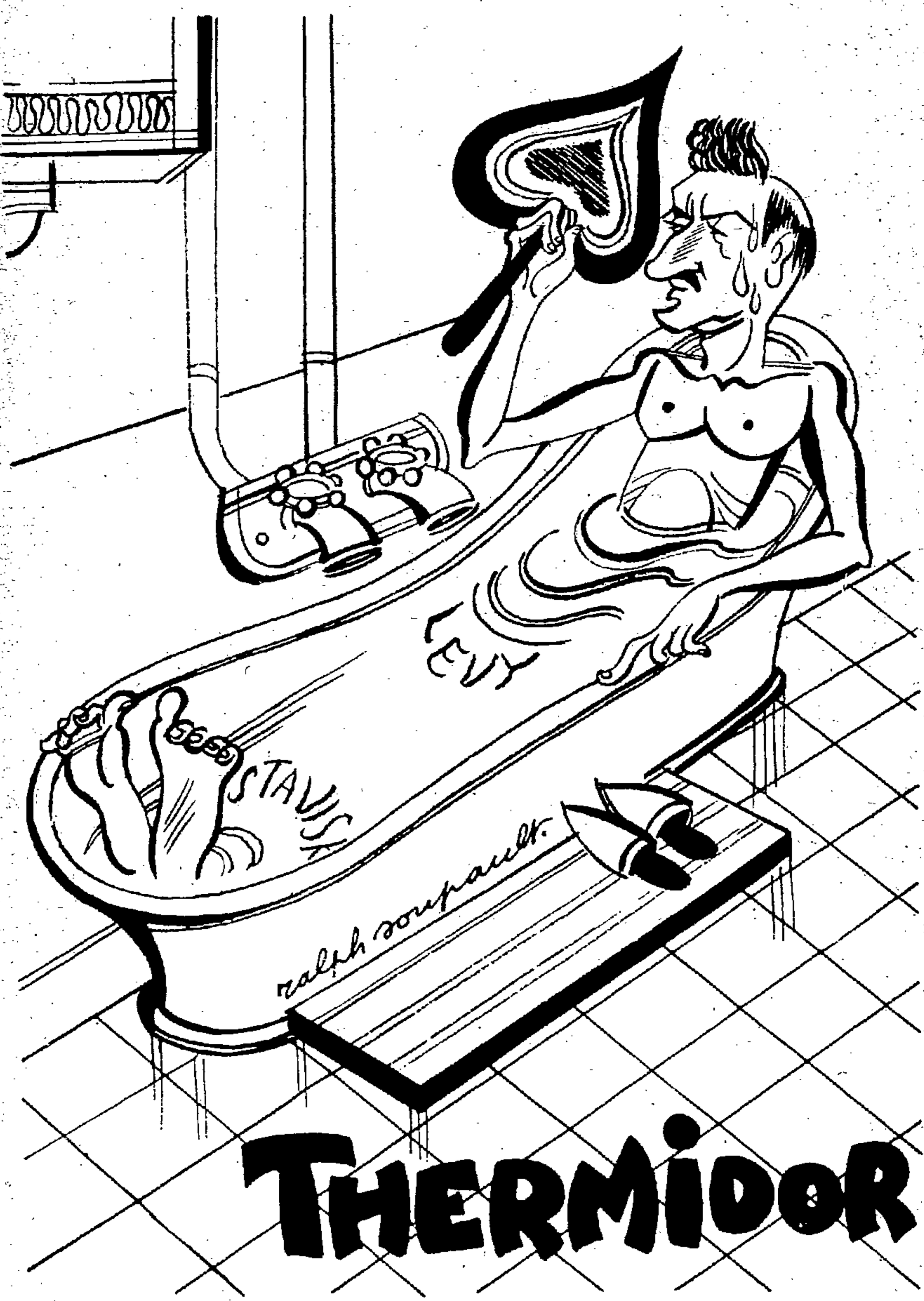
STALINE
ralph soupault
THERMIDOR

AOUT

SOLEIL

LEVER : le 1er à 4 h. 25
le 31 à 5 h. 7

COUCHER : le 1er à 19 h. 28
le 31 à 18 h. 34

LUNE

LEVER : le 1er à 18 h. 23
le 31 à 17 h. 46

COUCHER : le 1er à 2 h. 13
le 30 à 3 h. 38

Pleine lune le 3 — *Nouvelle lune* le 17
Dernier quartier le 9 — *Premier quartier* le 25

1	S	S. Pierre es liens. SS. Macchabées, Mm.
2	D	*IXe après la Pentecôte.* S.Alphonse de Liguori,E.C.D. S. Etienne, P. M.
3	L	S. Etienne, M., S. Geoffroy, C.
4	M	S. Dominique, C., S. Euphrone, E. C.
5	M	*N.-D. des Neiges.* S. Yon, M., S. Abel, E. C.
6	J	*La Transfiguration du Seigneur.* S. Sixte, P. et Cc., Mm.
7	V	S. Gaétan de Thienne, C. S. Donat, E. M.
8	S	SS. Cyriaque et Cc., Mm. S. Sévère, M.
9	D	*Xe après la Pentecôte.* S. Jean-Marie Vianney, C. S. Romain, M.
10	L	S. Laurent, M., Se Philomène, V
11	M	SS. Tiburce et Susanne, Mm. S. Géry, E. C.
12	M	Se Claire, V. SS. Porcaire et Cc., Mm.
13	J	SS. Hippolyte et Cassien, Mm. Se Radegonde, R. Ve.
14	V	S. Eusèbe, C., S. Justin, M.
15	S	*L'Assomption de N.-D.* S. Tarcisius, M.
16	D	*XIe après la Pentecôte.* S. Joachim, C., S. Roch, C.
17	L	S. Hyacinthe, C., S. Mammès, M.
18	M	S. Agapit, M., Se Hélène, Ve.
19	M	S. Jean Eudes, C. S. Louis d'Anjou, E. C.
20	J	S. Bernard, Ab. C. D. S. Philibert, Ab.
21	V	Se Jeanne de Chantal, Ve. S. Privat, E. M.
22	S	SS. Timothée et Symphorien,M
23	D	*XIIe après la Pentecôte.* S. Philippe Béniti, C. S. Sidoine, E. C.
24	L	S. Barthélemy, Ap., S. Ouen,E.
25	M	S. Louis, R. C. S. Geniès, M.C.
26	M	S. Zéphirin, P.M., S. Guérin, M.
27	J	S. Joseph Calasanz, C. S. Césaire, E. C.
28	V	S. Augustin, E. C. D. S. Hermès, M.
29	S	*Décoll. de S. Jean-Baptiste.* Se Sabine, M.
30	D	*XIIIe après la Pentecôte.* Se Rose de Lima, V. SS. Félix et Adaucte, Mm.
31	L	S. Raymond Nonnat, C. SeFlorentine,V.M.,S.Aristide,

Le 14. — Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).
Le 15. — Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.
Le 18 (dans le diocèse de Paris). — Fête de N.-D., en mémoire du Vœu de Louis XIII.

GLACE PLOMBIERE AU RIZ

Bien cuit, notre riz
Est grand favori...
Voici qu'il prend place
Autour de nos glaces.

RAVIGOTE.

Commandez une glace plombière au kirsch. Préparez à l'avance du riz de première qualité que vous ferez cuire avec sucre et vanille dans du lait riche en crème.

La glace étant démoulée et posée sur un plat, entourez le pied de la glace d'un cordon de ce riz. Vous pouvez l'agrémenter de parcelles d'angélique.

La glace et le riz se marient toujours parfaitement.

Comme variante, de petites cerises confites s'harmoniseraient fort bien avec une glace au kirsch.

FRUCTIDOR

SEPTEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 8 le 30 à 5 h. 49	LEVER :	le 1er à 18 h. 9 le 30 à 16 h. 56
COUCHER :	le 1er à 18 h. 32 le 30 à 17 h. 31	COUCHER :	le 1er à 4 h. 59 le 30 à 5 h. 12

Pleine lune le 1 — *Nouvelle lune* le 15
Dernier quartier le 8 — *Premier quartier* le 23
Pleine lune le 30

1	M	S. Leu, E., S. Gilles, Ab.	16	M	SS. Corneille, P. et Cyprien, E. Mm. SS. Euphémie et Cc., Mm.
2	M	S. Etienne, R., S. Antonin, M.C., S. Agricol, E. C.			
3	J	S. Merry, Ab. S. Aigulphe Ab. M.	17	J	*Les Stigmates de S. François.* S. Lambert E. M.
4	V	SS. Marcel et Valérien, Mm. Se Rosalie, V.	18	V	S. Joseph de Cupertino, C. S. Dizier, E. C.
5	S	S. Laurent Justinien, E. C. S. Bertin, Ab.	19	S	SS. Janvier et Cc., Mm. S. Arnou, E. C.
6	D	*XIVe après la Pentecôte.* S. Eleuthère, Ab., Se Eve V M.	20	D	*XVIe après la Pentecôte.* SS. Eustache et Cc., Mm
7	L	S. Cloud, C., S. Euverte, E. C.	21	L	S. Mathieu, Ev., Se Iphigénie V.
8	M	*La Nativité de N.-D.* S. Adrien, M.	22	M	S. Thomas de Villeneuve, E.C. SS. Maurice et Cc. Mm.
9	M	S. Gorgon, M., S. Omer, E. C.	23	M	S. Lin, P.M., Se Thècle, V. M.
10	J	S. Nicolas de Tolentino, C. Se Pulchérie, Imp.	24	J	*N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et Cc., Mm. S. Andéol, M.
11	V	SS. Prote et Hyacinthe, Mm. S. Patient, E. C.	25	V	S. Firmin, E.M., S. Principe, E.C.
12	S	*Le Saint Nom de Marie.* S. Sacerdos, E. C.	26	S	SS. Cyprien et Justine, Mm. Se Delphine, V.
13	D	*XVe après la Pentecôte.* S. Maurille, E.C., S. Amé, C.	27	D	*XVIIe après la Pentecôte.* SS. Cosme et Damien, Mm. S. Céran, E. C., S. Elzéar, C.
14	L	*L'Exaltation de la Sainte Croix.* S. Materne, E. C.	28	L	S. Venceslas, Duc, M. Se Eustochie, V.
15	M	*La Compassion de N.-D.* S. Nicomède, M., S. Lubin, E.C.	29	M	S. Michel, Archange.
			30	M	S. Jérôme, C. D., Se Sophie, Ve

Le 2. — Dans plusieurs diocèses, les Bienheureux Martyrs de Septembre
Les 16, 18 et 19. — Quatre-Temps.

LES BONS ARTICHAUTS A L'HUILE

Selon le conseil du maître Ali-Bab, quelques gourmets apportent à leur préparation les modifications suivantes :

Après avoir, à l'ordinaire, lavé, paré six jeunes artichauts bien charnus et tendres, on les plonge dans 400 grammes d'eau bouillante à laquelle on ajoute 300 grammes d'huile d'olive, le jus d'un citron et un peu de zeste, 3 oignons moyens, 20 grammes de sel, un gramme de poivre, bouquet garni.

On couvre aussitôt la casserole et on laisse cuire jusqu'au moment où un petit sifflement caractéristique avertit que l'évaporation de l'eau est complète. On laisse refroidir.

C'est peut-être une des meilleures manières de manger l'artichaut.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

VENDÉMIAIRE

OCTOBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 51	LEVER :	le 1er à 17 h. 23
	le 31 à 6 h. 37		le 31 à 17 h. 8
COUCHER :	le 1er à 17 h. 29	COUCHER :	le 1er à 6 h. 37
	le 31 à 16 h. 31		le 31 à 8 h. 17

Dernier quartier le 7 — *Premier quartier* le 23
Nouvelle lune le 15 — *Pleine lune* le 30

1	J	S. Rémi, E. C., S. Bavon, C.	16	V	Se Hedwige Vv.
2	V	*Les Saints Anges Gardiens.*			S. Ambrois, E.C., S. Gaudry, C.
		S. Léger, E. C.	17	S	Se Marguerite-Marie, V.
3	S	Se Thérèse de l'Enfant Jésus, V.	18	D	*XXe après la Pentecôte.*
		S. Gérard, Ab.			S. Luc, Ev.
4	D	*XVIIIe après la Pentecôte.*	19	L	S. Pierre d'Alcantara, C.
		S. François d'Assise, C.			S. Vrain, E. C.
5	L	SS. Placide et Cc., Mm.,	20	M	S. Jean de Kenti, C., S. Caprais, M.
		Se Aure, V	21	M	S. Hilarion, Ab.
6	M	S. Bruno, C., Se Foi, V. M.			SS. Ursule et Cc., Mm.
7	M	*N. D. du Saint Rosaire.*			Se Céline, V.
		S. Marc, P.C.	22	J	S. Mellon, E. C., S. Valier, M.
		SS. Serge et Cc., Mm.	23	V	S. Gratien, M., Se Ode, Ve.
8	J	Se Brigitte, Ve.	24	S	S. Raphaël, Archange.
		Se Réparate, Ve M.			S. Magloire, E. C.
9	V	SS. Denis et Cc., Mm.	25	D	*XXIe après la Pentecôte.*
10	S	S. François Borgia, C.			SS. Chrysante et Darie, Mm.
		S. Audry, E. C.			SS. Crépin et Crépinien, Mm.
11	D	*XIXe après la Pentecôte.*	26	L	S. Evariste, P. M., S. Rustique.
		La Maternité de Notre-Dame.			E. C.
		SS. Nicaise et Cc., Mm.	27	M	S. Frumence, E. C.
12	L	S. Wilfrid, E. C.	28	M	SS. Simon et Jude, App.
13	M	S. Edouard, R.C., S. Géraud, C.			S. Faron, E. C.
14	M	S. Caliste, P. M.	29	J	S. Narcisse, E. C.
		S. Donatien, E. C.	30	V	S. Lucain, M., S. Gilbert, Ab
15	J	Se Thérèse, V., Se Aurélie, V.	31	S	S. Quentin, M., Se Lucile, V. M

Le 25. — Fête du Christ-Roi.
Le 31. — Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).

LES POMMES AU BEURRE

Préférez des pommes reinettes et de belle forme. Après les avoir pelées, évidez-les au vide-pommes.

Vous avez, d'autre part, taillé de la mie de pain boulot en ronds de même diamètre que les pommes et de deux centimètres d'épaisseur.

Disposez ces « canapés » dans un plat beurré allant au four et placez une pomme sur chacun d'eux. Remplissez de beurre le milieu vide des pommes. Mettez au four et surveillez la cuisson: quand les pommes ont absorbé leur beurre, renouvelez-le; vers la fin de la cuisson, saupoudrez le plat de sucre en poudre et faites glacer au four.

Au moment de servir, versez avec une petite cuiller de la confiture dans le milieu de chaque pomme; de préférence des gelées : framboise, groseille, etc... Servir chaud.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

NOVEMBRE

SOLEIL

LEVER : le 1er à 6 h. 39
le 30 à 7 h. 23

COUCHER : le 1er à 16 h. 30
le 30 à 15 h. 56

LUNE

LEVER : le 1er à 18 h. 3
le 30 à 17 h. 54

COUCHER : le 1er à 9 h. 32
le 30 à 9 h. 13

Dernier quartier le 6 — *Premier quartier* le 22
Nouvelle lune le 14 — *Pleine lune* le 28

1	D	*La Toussaint.* S. Bénigne, D. E.	16	L	Sᵉ Gertrude, V. S. Eucher, E. C.
2	L	*Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.	17	M	S. Grégoire le Thaumaturge, E.C. S. Agnan, E. C.
3	M	S. Hubert, E.C., Sᵉ Aspais, V.	18	M	*La Dédicace de S. Pierre et S. Paul.* Sᵉ Aude, V.
4	M	S. Charles Borromée, E. C. S. Clair, M.	19	J	Sᵉ Elisabeth de Hongrie, Vᵉ. S. Odon, Ab.
5	J	Sᵉ Bertille, V., S. Lié, C.	20	V	S. Félix de Valois, C. Sᵉ Maxence, V.
6	V	S. Léonard, Er., S. Mélaine, E.C	21	S	*La Présentation de N.-D.* S. Colomban, A.b
7	S	S. Florent, E. C., S. Ernest, Ab.	22	D	*XXVᵉ après la Pentecôte.* Sᵉ Cécile, V. M.
8	D	*XXIIIᵉ après la Pentecôte.* *Les Quatre Saints couronnés.* S. Godefroy, E. C.	23	L	S. Clément, P.M S. Félicien, M..
9	L	*La Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M., S. Mathurin, C	24	M	S, Jean de la Croix, C. D. S. Chrysogone, M.
10	M	S. André Avellin, C. SS. Tryphon et Cc., Mm.	25	M	Sᵉ Catherine, V. M.
11	M	S. Martin, E.C., S. Menne, E.	26	J	S. Silvestre, Ab. S. Pierre d'Alexandrie, E. M.
12	J	S. Martin, P. M., S. Nil Ab.	27	V	S. Maxime, E. C.
13	V	S. Didace, C., S. Gendulfe, E.C. S. Brice, E.C., S. Stanislas K., C.	28	S	S. Séverin, C., S. Sosthène, M.
14	S	S. Josaphat, E.M., S. Ruf, E.C.	29	D	*Iᵉʳ de l'Avent.* S. Saturnin, M.
15	D	*XXIVᵉ après la Pentecôte.* S. Albert le Grand, E. D., S. Eugène, M.	30	L	S. André, Ap., S. Tugal, E. C.

Le 11. — Fête de saint Martin; anniversaire de l'Armistice.
Le 19. — Fête de Madame la Duchesse de Guise, de S. A. R. Madame la Comtesse de Paris et de Sa Fille aînée.
Le 27. — Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.
Le 28. — Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre inclus.

HUITRES AU NATUREL

Les huitres de grande provenance n'ont pas à subir de préparations culinaires : elles se mangent crues et vivantes.

Mais il y a la manière de les déguster. Qui les engloutit sans les mâcher ne mérite pas le nom d'amateur. Le fin gourmet Ali-Bab dit avec raison qu'autant vaudrait avaler un cachet médicinal.

Assurez-vous d'abord que l'huitre est vivante. Pour cela, touchez le bord des lamelles, elles se rétracteront; sinon, l'huître est morte, rejétez-la.

Vivante, et l'ayant extraite de sa coquille pour l'introduire dans votre bouche, écrasez son foie d'un premier coup de dents. Un jus délicieux se répandra dans votre bouche; avalez-le lentement, puis achevez de manger le mollusque.

Entre chaque huître, buvez une gorgée de vin blanc sec et mangez une bouchée de pain.

Cette instruction ne vaut-elle pas une recette ?

Les premières huîtres nous arrivent en octobre; les dernières en avril.

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE

FRIMAIRE

DÉCEMBRE

SOLEIL

LEVER : le 1er à 7 h. 24
le 31 à 7 h. 46

COUCHER : le 1er à 15 h. 55
le 31 à 16 h. 2

LUNE

LEVER : le 1er à 19 h. 9
le 31 à 20 h. 26

COUCHER : le 1er à 9 h. 58
le 31 à 9 h. 26

Dernier quartier le 5 — *Premier quartier* le 21
Nouvelle lune le 13 — *Pleine lune* le 28

1	M	S. Eloi, E. C.	17	J	Se Beggue, Ab., V.
2	M	Se Bibiane, V. M., Se Pauline, M.			S. Lazare, E.M.
3	J	S. François-Xavier, C.			Se Olympe, Ve.
4	V	S. Pierre Chrysologue, E. C. D.	18	V	S. Gatien, E. C.
		Se Barbe, V. M.	19	S	S. Urbain, V. P. C.,
5	S	S. Sabas, Ab.			S. Timoléon, M
6	D	*IIe de l'Avent.*	20	D	*IVe de l'Avent.*
		S. Nicolas, E. C.			S. Dominique de Silos, Ab.
7	L	S. Ambroise, E.C.D. Se Fare, V.	21	L	S. Thomas, Ap.
8	M	*La Conception Immac. de N.-D.*	22	M	S. Flavien, M.
		S. Romaric, Ab.	23	M	Se Victoire, V. M.
9	M	Se Léocadie et Se Valérie, Vv.Mm	24	J	Se Irmine, V.
10	J	S. Melchiade, P.M. Se Eulalie, V.M.	25	V	*La Nativité du Seigneur.*
11	V	S. Damase, P.C., S. Fuscien, M.			Se Anastasie, V. M.
12	S	S. Corentin, E. C. S. Valéri, Ab.	26	S	S. Etienne, Protom.
13	D	*IIIe de l'Avent.*	27	D	*Dans l'Oct. de Noël.*
		Se Lucie, V.M., S. Josse, Er.			S. Jean Ap. et Evang.
14	L	S. Nicaise, E. et Cc., Mm.	28	L	*Les Saints Innocents*, Mm.
		Se Odile, V.	29	M	S. Thomas de Cantorbéry, E.M.
15	M	S. Mesmin, Ab., Se Chrétienne, V.			S. Trophime, E. C.
16	M	S. Eusèbe, E. M.	30	M	S. Sabin, E.C., S. Roger, E.C.
		Se Adélaïde, Imp. V.	31	J	S. Sylvestre, P. C.,
					Se Colombe, V. M.

Le 17. — Commencement des Antiennes O.
Les 16, 18 et 19. — Quatre-Temps.
Le 24. — Vigile de Noël, abstinence et jeûne.
Le 25. — La viande est permise en ce jour de Noël.
Le 26. — Fin du temps clos pour les noces.

CREME D'AMANDES AU RIZ

Ayez une vingtaine d'amandes que vous monderez en les jetant dans de l'eau bouillante que vous retirez aussitôt du feu. Après deux ou trois minutes d'immersion dans l'eau chaude, les amandes abandonnent leur peau sous la simple pression des doigts; mais ne les retirez de l'eau qu'une à une.

Vous les pilez au mortier, en mettant peu d'amandes à la fois et en mouillant d'un peu de lait.

D'autre part, vous avez fait cuire du riz dans du lait sucré et vanillé, en ayant soin que les grains ne s'écrasent pas. Retirez la vanille avant d'opérer le mélange de la purée d'amandes et du riz. Ajoutez un peu de crème fraîche, légèrement sucrée, et des raisins de Smyrne; mélangez bien. Mettez à la glace.

(Photo Keystone.)

BAPTEME DU PRINCE FRANÇOIS DE FRANCE
(25 août 1935)

PRIÈRE A NOTRE-DAME

pour la naissance

du Prince François de France

FRANÇOIS-GASTON-MICHEL-MARIE DE FRANCE,
fils de LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Paris
et petit-fils de Monseigneur le Duc de Guise,
chef de la Maison de France,
né le 15 août 1935, au Manoir d'Anjou, près de Bruxelles

En ce jour d'or de votre fête,
C'est un magnifique présent,
Bonne Dame, que Vous nous faites
En nous envoyant cet Enfant.

« Plus nous serons du sang de France,
Mieux cela vaudra!... » Ce que dit
Sainte Jeanne d'Arc, Dieu le pense
Lui-même dans son Paradis,

Puisqu'Il fait pousser, ô prodige!
Le jour où Vous montez aux cieux,
Une tendre fleur sur la Tige
Où brillent les Lys glorieux.

C'est un signe vivant que chôme
Moins que jamais votre pitié,
Bonne Dame, pour le Royaume
Qu'un saint Roi vous a dédié.

C'est signe que les temps sont proches
Où vous fléchirez votre Fils,
Puisqu'il naît, au chant de vos cloches,
Un beau Prince des Fleurs de Lys!...

Albert PESTOUR.

(Photo Ligey.)

MONSEIGNEUR LE DUC DE GUISE

AU

MANOIR D'ANJOU,

DEMEURE D'EXIL DE NOS PRINCES

Vous sortez de Bruxelles derrière le Parc du Cinquantenaire pour vous engager dans l'avenue de Tervueren. C'est une longue et large voie rectiligne, à trois chaussées, que séparent des terre-pleins parallèles, plantés de beaux ombrages ; elle est bordée de villas neuves, presque toutes dans l'aimable goût bruxellois, la plus délicate variété, sans doute, de ce style de la Renaissance flamande auquel la Belgique presque entière est restée, non sans raison, fidèle. Imaginez l'avenue du Bois de Boulogne, en plus pimpant, et quadruplez la longueur.

Les jolies demeures à jardins s'espacent, surtout à droite, où bientôt s'étendent des pelouses vallonnées, semées de bouquets d'arbres et de petits lacs, qu'en hiver noircit le grouillement des patineurs. Après plusieurs carrefours d'avenues non moins élégamment bâties, vous dépassez celui de Voluwé-Saint-Pierre. Au prochain, prenez à gauche, par une route pavée qui, après une descente de quelque trois cents mètres, va escalader un coteau où sévit fiévreusement l'architecture. Vous voyez, à droite, au bas de la déclivité, un petit bois et vous arrivez devant un large portail dont la grille donne accès entre deux piliers portant chacun un beau lampadaire couronné de fleurs de lys dorées. Passez le seuil, vous êtes chez nos Princes, dans leur demeure d'exil. Une longue allée sinueuse, à travers une belle futaie, monte ; elle laisse voir à droite un joli étang au fond d'une dépression circulaire, toute gazonnée. Des fleurs commencent de vous sourire. Puis, dans la lumière, au sortir de l'ombrage, parvenu à une terrasse, vous voilà devant un petit palais blanc, sur le dôme central duquel palpite le drapeau tricolore.

A moins de n'être pas Français, ou de n'avoir nul sens de la grandeur française, on reçoit un choc à la vue de cette maison. Là florit un incomparable passé vivant.

(Photo Ligey.)

MADAME LA DUCHESSE DE GUISE

Avec le salut de la patrie, là résident les gages d'un avenir non moins glorieux pour elle que ses siècles les plus beaux.

Le duc d'Orléans, Philippe VIII, frère de Madame, acquit ce petit domaine quand la mort du roi Léopold II, qui, un peu bien attentif à ne point déplaire à notre gouvernement, n'admettait guère le séjour constant du Prince en Belgique, lui permit de s'y établir pour être moins loin de la France. Les alentours étaient alors plus aimables; un hippodrome formait un grand tapis vert en face, sur la croupe de la petite colline, où maintenant l'on voit champignonner des « machines à habiter », affliction des yeux. L'édifice, d'un style Louis XVI un peu banal mais non sans quelque grandeur aimable, porte l'empreinte française. L'auguste exilé appela cette propriété le Manoir d'Anjou, du nom de la province délicieuse qui, depuis Philippe-Auguste jusqu'au frère de Louis XIV, tige de la Maison de France actuelle, lequel en porta le titre avant celui d'Orléans, a été l'apanage de tant de princes de la famille royale. Mais l'illustre proscrit ne s'y attacha guère : habitué à chercher dans les voyages audacieux une diversion à son tourment, ce n'était qu'une halte entre deux explorations, et pour le Prince qui lui a succédé dans l'héritage de la couronne de France, comme lui banni en raison de cette désignation providentielle, tel est aussi ce séjour, souvent quitté.

Que de Français pour qui ce toit est associé au souvenir d'émotions poignantes et douces ! Combien, le quittant, se sont, après quelques pas, retournés pour en graver dans leurs yeux une image plus durable! C'est la Maison de tous les Français ,infiniment trop exiguë pour les recevoir tous à la fois, mais où tous sont assurés d'un accueil inoubliable, de quelque parti qu'ils puissent être, le Roi étant, bien au-dessus des partis, le Père de tous.

***

Supposons les hôtes habituels du Manoir d'Anjou absents quand nous avons le tort de nous y présenter sans avoir été annoncés. Il n'y a ni Monseigneur le Duc de Guise, à la très haute et fine silhouette, au sourire si bienveillant et si sage ; ni Madame, la plus souriante et la plus scintillante majesté ; ni Monseigneur le Comte de Paris, tout ardeur juvénile et tout intelligence ; ni Madame la Comtesse de Paris, la grâce la plus noble et la

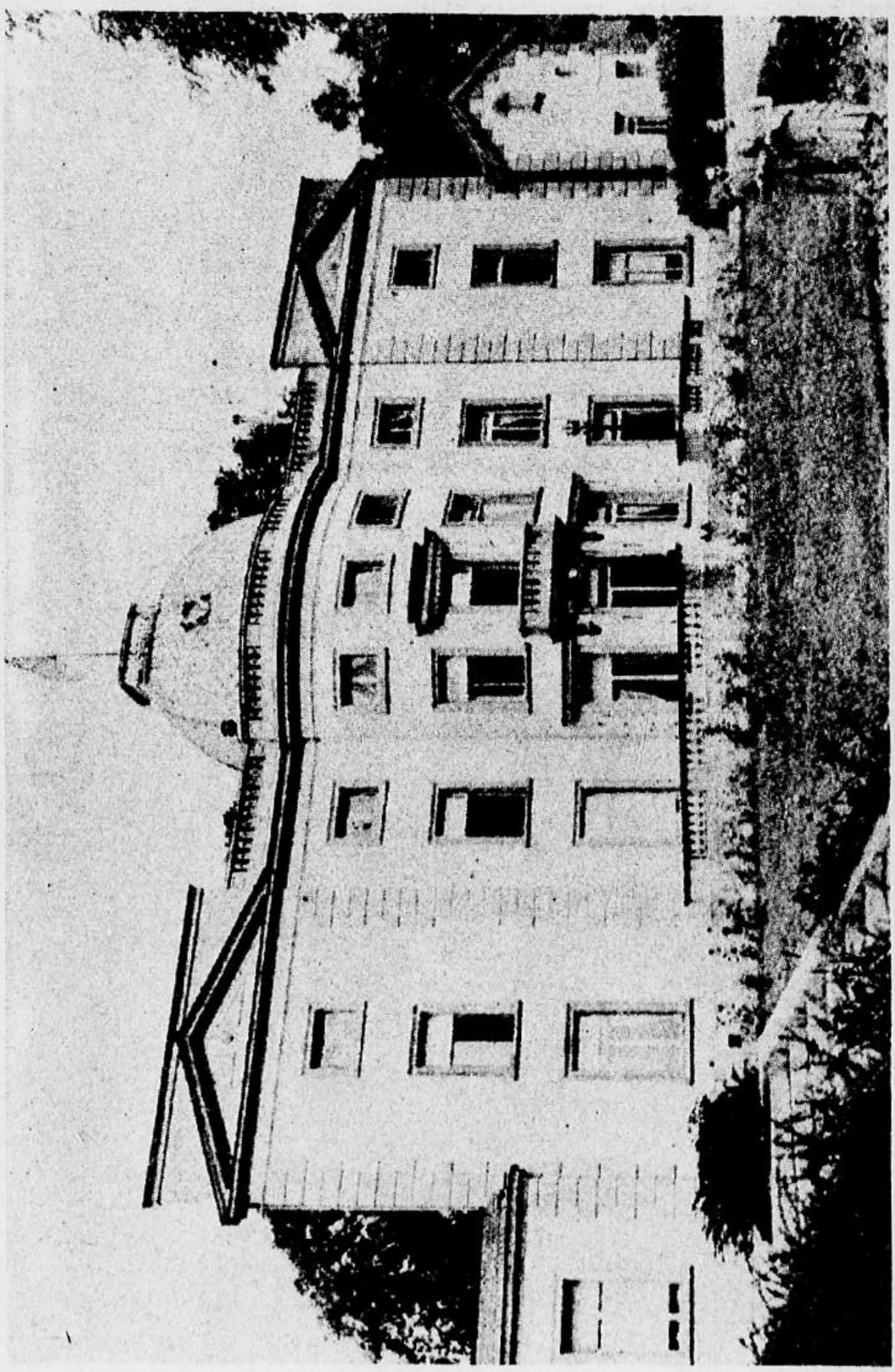

(Photo H. Manuel.)

LE MANOIR D'ANJOU

plus douce; ni les quatre petits enfants royaux, tendres et splendides fleurs de cette famille que déjà Ronsard pouvait appeler, avant Henri IV, Louis XIII et Louis XIV,

La plus grande race qu'on treuve
Soit en armes, soit en lois.

Nous avons tout de même la faveur d'être introduits et nous visitons la demeure de nos Princes.

C'est un édifice à corps un peu bombé, que terminent deux ailes à peine saillantes, marquées surtout par un encadrement de pierres de taille. Le toit, à terrasse, bordé d'un balustre, est surmonté en son milieu d'une coupole à quatre pans, qui porte une petite terrasse-belvédère, ceinte d'une balustrade. C'est là qu'en haut d'un mât flotte le drapeau; il fut mis en berne le jour où l'on apprit l'assassinat de M. Paul Doumer, nul de nos deuils nationaux ne pouvant être étranger à la Maison de France. Un rez-de-chaussée, un étage et un attique, l'un et l'autre de sept fenêtres, composent ce modique palais. Un spacieux perron, haut de quelques marches, donne accès, par une porte vitrée, au vestibule central.

Nous sommes devant un superbe portrait de Louis XIII, par Philippe de Champaigne. Il se présenta comme dans la célèbre toile du même artiste qui est au Louvre, en pied, botté de cuir beige, dans une armure d'acier sombre, dont les nombreuses pièces sont agrafées de fleurs de lys d'argent, le bâton de commandement en main. Mais ici pas de Renommée flottante qui couronne le roi. Il n'en est pas besoin pour que l'image du monarque, au si grave regard, si énergique dans la débilité d'un corps mince, impose immédiatement le respect.

Un tribut d'admiration rendu au grand roi Louis le Juste, bien que la brillante couleur et la savante touche du tableau retiennent les regards, nous ne pouvons pas ne pas les porter sur ces drapeaux, disposés élégamment en trophées, qui flanquent la magnifique peinture. Drapeaux blancs et tricolores, la hampe sommée de la pique fleurdelysée ou du coq gaulois, ce sont enseignes des gardes du corps, ou des chasseurs d'Orléans, nos chasseurs à pied, dont les bataillons ont reçu leur discipline et leur esprit fougueux des fils de Louis-Philippe, surtout Orléans et Aumale. De ces princes, voici justement deux petits portraits. Entre les couronnes de lauriers d'or qui décorent les angles des étendards se lisent les noms des unités célèbres qu'en Algérie ils menèrent souvent à la victoire.

GRANDS VINS DE BORDEAUX

T. DE VIAL & FILS

NÉGOCIANTS

à

BORDEAUX

(GIRONDE)

Echantillons et Prix sur demande

---

35 et 37, Avenue de Boutaut

BORDEAUX

Un couloir spacieux, ou plutôt un petit salon allongé, très clair comme toutes les pièces de cette demeure, conduit au grand salon. On y passe devant des portraits qui montrent tout enfants les pères de nos hôtes augustes : le Comte de Paris, Philippe VII, et son frère le Duc de Chartres, Robert le Fort ; on y voit aussi les traits du duc d'Aumale septuagénaire, le fameux portrait de Philippe d'Orléans, par Reynolds, merveille de coloris à la fois vibrant et harmonieux, un portrait de la Comtesse de Paris, mère de Madame, par Jalabert, et la vaste psyché à trois feuilles, encadrée d'acajou, de malachite et de bronze doré, offerte par la Ville de Paris, en 1837, à la princesse qui devenait duchesse d'Orléans, à l'occasion de son mariage.

Déjà nous avons respiré, si je puis dire, l'air de cette maison : chaude fidélité aux affections domestiques, culte des souvenirs militaires et des gloires de la race. Dans le grand salon, où le grand portrait du duc d'Orléans, le fils aîné de Louis-Philippe, par Ingres, captive l'attention dès le premier coup d'œil, toute une réunion de famille, dont les personnages appartiendraient à plusieurs siècles, est formée par les tableaux. C'est Henri IV quinquagénaire, peint par Pourbus, qui sourit au-dessus de son épaisse fraise de fine dentelle ; c'est la duchesse d'Orléans, mère du Régent et belle-sœur de Louis XIV, dans une toile de Rigaud ; et voici, en pendants, le visage un peu mélancolique d'Adélaïde de Penthièvre, arrière-petite-fille de Louis XIV, mère de Louis-Philippe, fixée sur la toile par Mme Vigée-Lebrun, et les traits aimables d'Adélaïde de Bourbon-Conti, autre descendante du grand roi, costumée en Hébé, par Nattier.

Mais, tandis que vous admirez aussi les merveilleux meubles du XVIII^e^ siècle, commodes en bois de rose et marqueterie, fauteuils et sièges Louis XVI de bois laqué gris, tendus de tapisserie de Beauvais figurant des jeux d'enfants, immense tapis de pied de la Savonnerie aux armes de France, j'évoque l'animation grave et joyeuse, brillante et recueillie de ce salon tel que j'ai eu l'honneur et la joie de le pouvoir contempler, par une radieuse journée d'été commençant, quand s'y déroulèrent les cérémonies du baptême de Monseigneur le Prince Henri, second enfant de nos jeunes Princes, et leur fils aîné, héritier de la couronne de France. Solennité fort simple, mais si grande!

Cette vaste pièce, où se mouvait à l'aise une assistance seulement composée de parents et d'intimes, brillait de

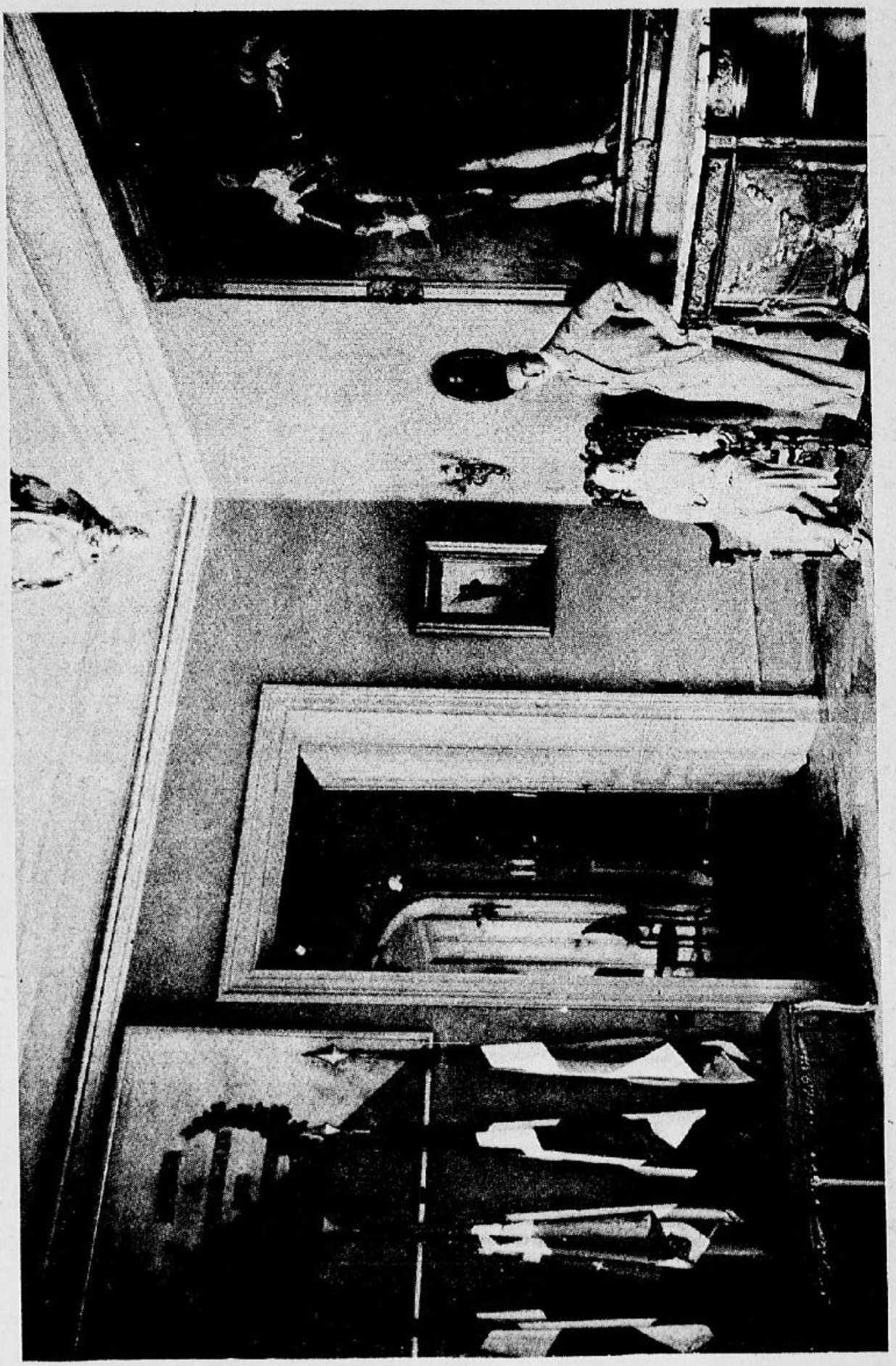

MANOIR D'ANJOU. — Le vestibule.

beau soleil, mais aussi de toutes les merveilles de l'art qu'elle renferme, des fleurs dont elle était somptueusement parée, des cierges allumés sur un petit autel improvisé, des ornements et de la crosse du pontife qui administrait le sacrement, Mgr Harscouët, évêque de Chartres. La joie dont rayonnaient les regards resplendissait bien davantage encore. Les rites sacrés, actes à retentissement éternel, le dialogue émouvant du baptisant et du baptisé, celui-ci parlant par la bouche de ceux qui répondent pour lui, se déroulaient dans un silence on peut dire doublement religieux, que les voix qui avaient à se faire entendre paraissaient presque craindre de troubler. Ensuite, quand la très noble jeune Maman, son petit enfant dans les bras, agenouillée devant une statue d'ivoire représentant la statue de Notre-Dame que l'on vénère à la cathédrale de Paris, lut un acte consacrant son fils à la Vierge, reine de France, sur une formule que tenait devant ses yeux son jeune Epoux, pour renouveler l'hommage dix fois séculaire de nos rois à celle qui est Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de tant d'autres lieux de chez nous ; puis quand l'évêque, en quelques mots, exprima ses vœux pour la Maison de France, dont les lys, selon les termes de saint Bernard, exhalent l'espérance ainsi qu'un parfum, *odorem spei*, il n'y eut guère d'yeux où ne perlât une larme. Mais cet émoi fut vite dissipé, heureusement, par la scène jolie et magnifique de Monseigneur le Duc de Guise, grand-père, frottant les lèvres de son petit-fils d'une gousse d'ail et les lui mouillant d'une goutte de très vieux jurançon, comme avait fait Henri d'Albret au futur Henri IV.

D'autres cérémonies ont eu ces lambris pour témoins. Ils ont vu d'autres baptêmes, celui de l'aînée de ce petit prince, la princesse Isabelle, celui de sa cadette, la princesse Hélène, celui de son frère, le prince François, le plus jeune des quatre enfants. La princesse Hélène avait pour parrain et marraine des cousins, non moins cordiaux amis qu'affectueux parents, S. M. le roi Léopold III et S. M. la reine Astrid. Ce salon a reçu, cent et cent fois, venant saluer le Roi et la Reine de France, des groupes de jeunesse intellectuelle et ouvrière, des Français de tout âge et de toute condition, des délégations des métiers et professions des pays d'entre Flandre, Alsace, Provence et Navarre ; il a entendu des déclarations de fidélité ardente où la France profonde, celle qui est consciente de ses destinées, réclamait par des lèvres tremblan-

MANOIR D'ANJOU. — La salle à manger.

tes d'affection et de respect, son Chef, son Père et son Conciliateur ; des paroles royales, empreintes d'une affection magnanime, dévouée jusqu'à l'héroïsme, y ont remercié de ces hommages. Quand nous aurons ramené le roi à Paris, le Manoir d'Anjou devra rester pour nous tous une propriété nationale en même temps qu'un lieu de pèlerinage domestique pour la Maison de France.

La présence de nos Princes y est reconnaissable, avec leur âme, jusqu'en leur absence. Si nous passons dans ce salon exigu où se tiennent parfois les secrétaires de Monseigneur le Duc de Guise, les goûts militaires du Prince se montrent sur ces murs. Une peinture, réduction, par Horace Vernet lui-même, du célèbre tableau de Versailles, représente Louis-Philippe à cheval entouré de ses fils, cinq brillants cavaliers qui ont gagné leurs galons en Algérie contre Adb-el-Kader. Dans la salle à manger des buffets-vitrines font scintiller les somptueux services du duc d'Aumale, mécène à qui tous nos arts, l'orfèvrerie et l'émail non exceptés, ont été si redevables. On y admire le portrait de Talleyrand, par Prudhon, puis une délicieuse peinture de Corot, frais et tendre petit coin champêtre du Valois ou de la Brie, qui donne aux augustes exilés l'illusion de contempler un site de France.

⁂

C'est au premier étage, dans une longue et large pièce meublée d'un vaste bureau et de rayons de bibliothèque surchargés, que travaille le plus habituellement Monseigneur le Duc de Guise, prince si studieux que son érudition en toutes sortes de sujets étonne l'érudit, de quelque spécialité qu'il soit, admis à l'honneur d'un moment de conversation avec lui. Près de la porte d'entrée, sous des sabres et épées que son père et ses oncles ont illustrés dans des batailles données pour de saintes causes, on voit sa fameuse collection de cannes de tambours-majors, commencée quand il était officier, hélas ! au service du Danemark, puisqu'il était interdit au fils de Robert le Fort d'être soldat de la France. Sur la grande table-bureau, encombrée mais avec ordre, parmi les piles de documents et les chers portraits, un espace a été ménagé devant le Prince, où un sous-main au buvard zébré d'encre dans tous les sens répond au sien : c'est la place où vient étudier avec lui Monseigneur le Comte de Paris, aussi acharné travailleur que royalement doué (c'est bien

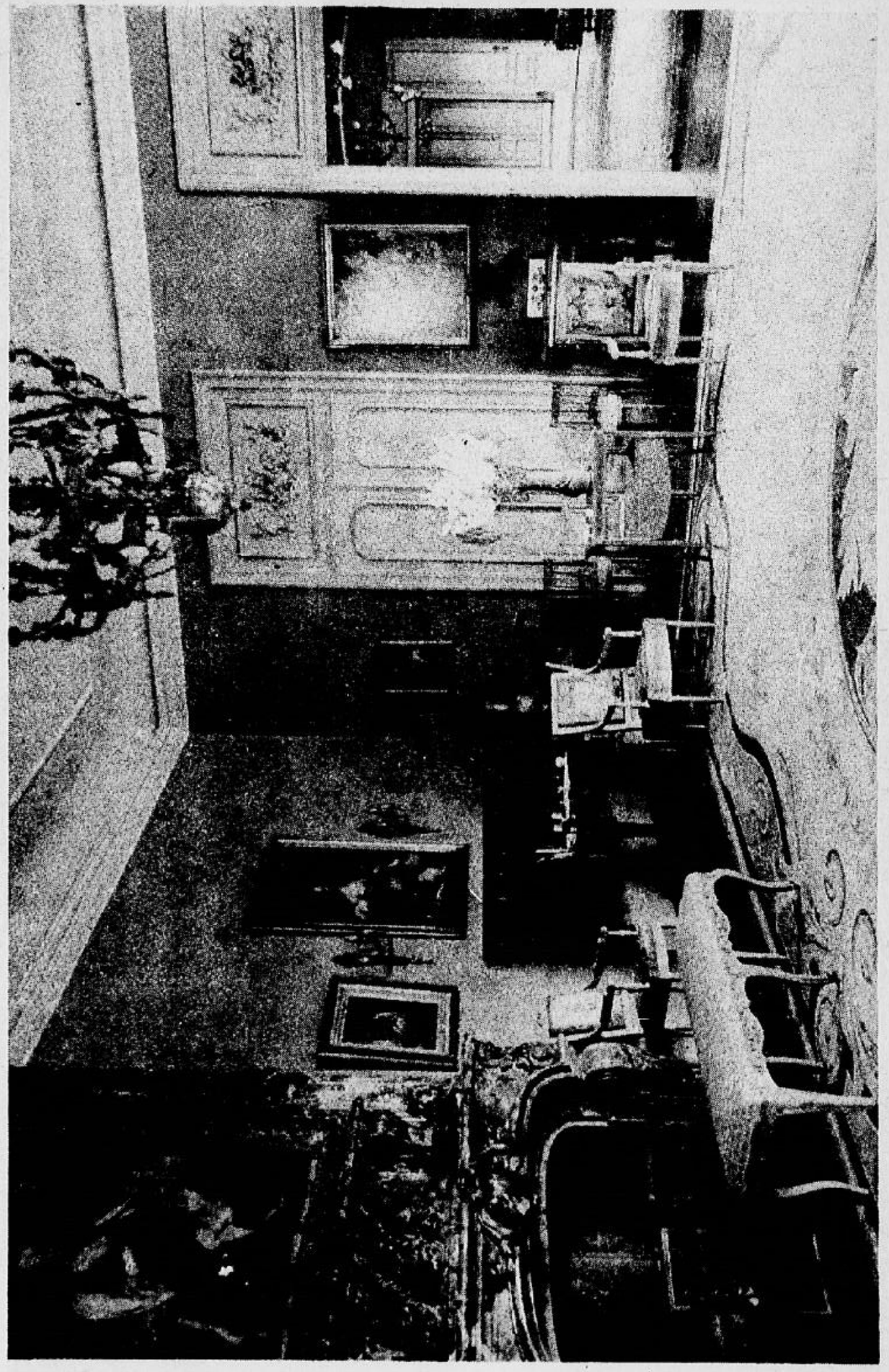

MANOIR D'ANJOU. — Le grand salon.

le mot), dans l'admirable formation duquel le père a eu la plus large part.

Monseigneur le Duc de Guise, ici et à Nouvion-en-Thiérache, et aux grandes bibliothèques de Paris, spécialement aux Archives, a diligemment composé plusieurs ouvrages historiques non publiés, en particulier une histoire du premier des Guises. C'est là qu'il étudie journellement de très près les choses de France, élaborant ces solutions d'une sagesse si consommée qu'il a formulées dans ses manifestes.

Que n'est-elle plus connue, cette famille royale aussi incomparable, nous pouvons le dire, dans son présent que dans son passé ! Pour la faire aimer et admirer, il suffit de la montrer telle qu'elle est au long de son habituel train de vie. Au Roi surtout, plus lointain, on peut dire plus exilé encore que Monseigneur le Comte de Paris pour diverses causes, âge, caractère, position, l'on voudrait pouvoir rendre publiquement hommage et témoignage, si l'on se sentait une plume assez autorisée. Du moins, répétons ce qu'a écrit de lui l'un de ceux qui ont collaboré avec lui le plus étroitement. M. Charles Benoist. Nul Français, dit-il, n'est plus spécifiquement Français. « C'est le bon sens fait homme. Peu loquace, un peu par « timidité, beaucoup par modestie, très réfléchi, aimant « à tourner et à retourner les choses, à les considérer « sous tous leurs aspects, lent à se prononcer, précis « dans ses paroles, il a un jugement infaillible, et, de- « puis qu'il m'a permis de suivre sa pensée et ses direc- « tions, je ne l'ai jamais vu se tromper, pas plus sur les « hommes que dans les affaires. Sa mémoire est aussi « sûre que son jugement ; son musée psychologique est « aussi parfaitement en ordre que sa bibliothèque et ses « collections. Il a tout son monde dans les yeux ; et, de « chacun, il sait exactement le fort et le faible, si sa « courtoisie souveraine ne souffre pas trop que l'on s'en « aperçoive. » Comme son illustre aïeul, Henri IV, qui « a véritablement restauré la France, il a

...fait l'apprentissage

De toutes les vertus propres à commander.

La manière dont il a conduit sa vie, limpide comme un cristal, est un très sûr garant du sérieux et de l'habileté avec lesquels il gouvernera les affaires de la France. Il est de la race de Charles V le Sage et de Philippe VII, comte de Paris. Parmi les princes contemporains, on ne

saurait mieux le comparer, nous semble-t-il, qu'au roi Albert Ier de Belgique.

Même profond sérieux ; même ferme raison ; même sagesse accomplie ; même haut sentiment du devoir et même inflexible volonté de le remplir ; même droiture chevaleresque ; même dévouement absolu à la tâche imposée par la Providence; même simplicité et même modestie qui rehaussent encore des mérites éminents. La différence serait, malgré les affinités du sang, dans une certaine fleur de finesse bien « de chez nous ».

A l'exil, mal insidieux, disait Pampille, douleur sourde mais sans cesse plus lancinante et plus pesante, surtout pour des cœurs tels que ceux de nos Princes, fils de ceux qui ont fait la patrie, Monseigneur le Duc de Guise cherche diversion dans le travail, dans la gestion des splendides domaines qu'avec Madame, aussi vaillante que lui à l'ouvrage, il a fondés au Maroc, dans les joies de la famille. Monseigneur le Comte de Paris, peu après son mariage, s'est rendu acquéreur d'un château non loin de la frontière française, à proximité de Givet, sur une hauteur de l'Ardenne, d'où son dévorant patriotisme a l'amère douceur d'entrevoir à l'horizon quelque chose de la France. Il passe toutefois la plus grande partie de son temps au Manoir d'Anjou : son absence aggraverait la tristesse du père très aimé. Celui-ci, d'ailleurs, se passerait mal des enfants de son fils, charmantes têtes blondes ou brunes, vigoureux bébés chez les deux aînés desquels plus d'un visiteur a eu la joie inoubliable de voir un mélange exquis de dignité et de savante politesse.

Tout Français trouve au Manoir d'Anjou un accueil propre à lui laisser pour la vie un radieux et reconnaissant souvenir : c'est comme un devoir envers nos Princes, malgré la discrétion qui retient, de leur apporter un peu d'air de France. Faisons connaître à tous les Français cette admirable Maison de France, chef, égide et centre commun de toutes les familles françaises. La France doit se hâter d'y aller rendre le sceptre à nos Princes, afin de les remettre dans leur rôle tant de fois séculaire, magnifiquement bienfaisant, indispensable à la prospérité de la patrie comme il l'a été au grand ouvrage de sa formation.

René BRECY.

JACQUES BAINVILLE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le 28 mars 1935, l'Académie française, au premier tour de scrutin, par 20 voix sur 27 votants, élisait Jacques Bainville en remplacement de M. Raymond Poincaré.

Né à Vincennes le 9 février 1879, Jacques Bainville fit ses études au lycée Henri-IV, où il se signala par sa très rare et très précoce intelligence, puis il étudia le droit à Paris. A peine âgé de vingt ans, il publiait, au retour d'un voyage en Allemagne, son premier volume, *Louis II de Bavière*, qui le plaçait en beau rang parmi les historiens.

Ayant connu d'abord Maurice Barrès, puis Henri Vaugeois et Charles Maurras, il entra dans le petit groupe d'esprits appliqués à la recherche des conditions du bien public, dans des discussions fréquentes, qui s'appelait l'Action Française ; il devint le secrétaire de leur organe, la célèbre « Revue grise », qui portait le même nom.

Quand l'Action Française eut son journal, il en fut l'un des plus actifs et précieux collaborateurs. Sous son nom et sous divers pseudonymes, il y tenait à la fois la rubrique de la politique étrangère et celle des lettres, il y faisait la semaine financière, voire le compte rendu de la Chambre, et y donnait des « Au jour le jour », le tout de la même sagacité magistrale, du même brillant et excellent style. Bientôt, il faisait paraître de grands livres qui le classaient parmi les maîtres contemporains du genre historique, entres autres *Bismarck et la France*. En 1913, il publiait : *Le Coup d'Agadir et la question d'Orient;* en 1916, l'*Histoire de deux peuples;* en 1918, l'*Histoire de trois générations;* en 1920, les *Conséquences politiques de la paix*, la *Guerre et l'Italie*.

Au cours de la guerre, il avait rempli une importante mission diplomatique en Russie. En 1920, il prenait la direction de la *Revue universelle*, qu'il a marquée fortement de son empreinte, et dans chacun des numéros de laquelle on trouve un ou plusieurs articles de lui. Cepen-

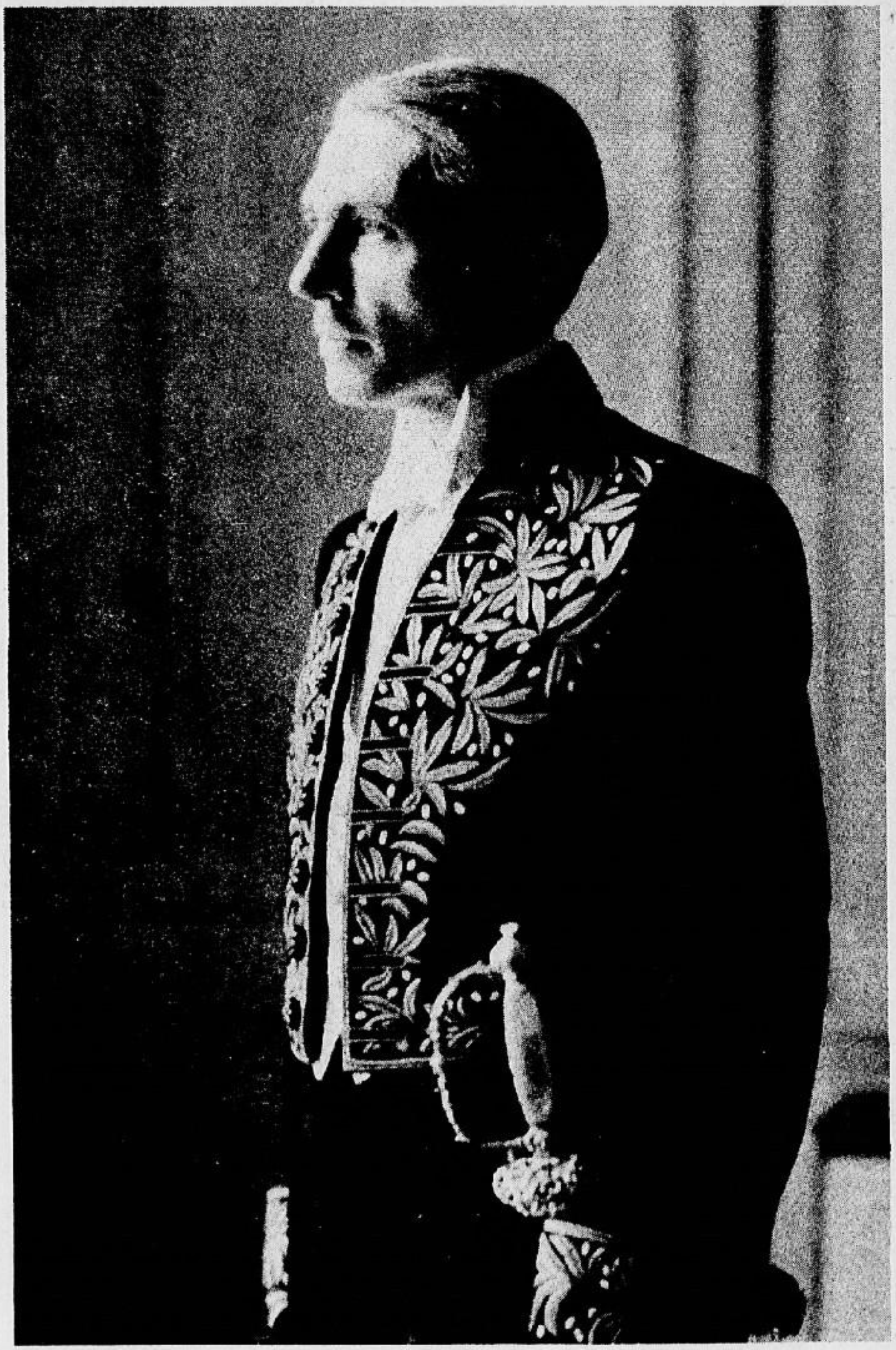

JACQUES BAINVILLE,
de l'Académie Française

dant, et sans interrompre son si lucide commentaire quotidien de la politique extérieure de notre journal, il collaborait régulièrement ou quotidiennement, à l'*Eclair* de Montpellier, au *Petit Parisien*, à la *Liberté*, à la *Nation belge*. Il donnait à l'*Almanach de l'Action française* de délicieux et très substantiels contes philosophiques ; il en éditait en volumes plusieurs recueils, comme la *Tasse de Saxe*, et faisait aussi paraître un roman philosophique, *Jaco et Lori*, dont on sait la morale : « — *Ça finira mal.* » C'est le temps où il a composé son *Histoire de France*, sans doute le plus grand succès de la librairie contemporaine. Ensuite sont venus son *Dix-huit Brumaire* et son *Napoléon*.

Au moment où l'Académie française honorait Jacques Bainville et s'honorait elle-même en l'appelant à elle, la *Revue universelle* publiait *La IIIe République*, ouvrage non moins remarquable que les précédents et qui, comme tout ce qui sort de la plume de Jacques Bainville, montre un savoir, une sagesse, un talent d'exposition exceptionnels. Nous négligeons, parmi ses livres, des impressions de voyage en Grèce, plusieurs volumes de très fine et très haute critique littéraire.

Ajoutons que Jacques Bainville, d'un naturel réservé mais d'une parfaite courtoisie, chez qui l'amitié intellectuelle est magnifiquement généreuse, inspire à ses collaborateurs autant d'affection par son caractère que ses hautes vertus professionnelles et son talent leur donnent d'admiration.

***

L'Action Française se devait de fêter cette élection dont l'honneur rejaillissait sur elle et sur les doctrines de salut national qui comptent Jacques Bainville parmi leurs meilleurs défenseurs.

Le jeudi 4 avril, la page littéraire de l'*A. F.*, entièrement consacrée au nouvel académicien, publiait un beau portrait

Livres anciens
Beaux livres modernes illustrés
Reliures armoriées

L. BENOIT

ORANGE **(Vaucluse)**

Achat et vente

Achetez

vos fourrures

en toute confiance

et aux meilleurs prix

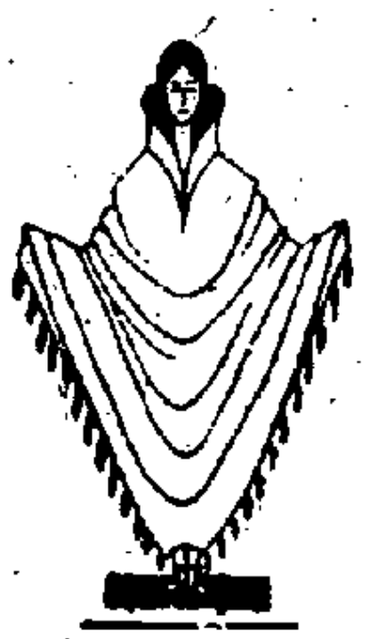

BRAUN

Maison française fondée en 1760

Ancien fournisseur de la Maison de France

Catalogue illustré
franco sur demande

Escompte aux Lecteurs de l'A, F.

6, rue de Grenelle, PARIS-VI·

Tél. Littré 55-47 Métro : St-Sulpice et Croix-Rouge

de Jacques Bainville, quelques lignes autographes dans lesquelles il faisait l'éloge de Charles Maurras et un extrait de la *Guerre et l'Italie*, où l'auteur, avec sa lucide clairvoyance, envisageait dès 1916 l'avenir de la nation sœur et amie. Après un hommage de Pierre Varillon à celui que la jeunesse française s'enorgueillit de compter parmi ses chefs les plus écoutés et les plus admirés, Mme Léon Daudet célébrait l'ami ; Robert Brasillach, l'historien ; Bernard de Vaulx, le conteur ; Thierry Maulnier, le politique ; Lucien Dubech le journaliste ; Edmond Pilon, le critique ; Pierre Chardon égrenait ses souvenirs.

Le soir du jour où paraissait cet hommage, les salons de la rue du Boccador étaient trop étroits pour contenir la foule des amis accourus pour apporter leurs félicitations au nouvel immortel.

Avant de sabler le champagne, Léon Daudet prit la parole pour rappeler les services rendus par Jacques Bainville au pays et pour célébrer l'écrivain politique dont le sens patriotique n'est jamais en défaut. Jean Wilkin exprima à Jacques Bainville l'admiration, la joie, la reconnaissance des étudiants. M. Henry Hugault le salua en termes chaleureux au nom des journalistes indépendants. Me de Roux et Maurice Pujo prononcèrent de courtes mais cordiales allocutions. Charles Maurras dit sa grande joie et son immense amitié et ne peut s'empêcher d'admirer l'accord parfait qui a toujours régné entre des écrivains de tendances aussi différentes, de caractères et de tempéraments aussi divers que Léon Daudet, Bainville et Pujo. Il en exprime sa satisfaction, après avoir constaté la raison supérieure, *royale*, de cette fructueuse entente, et il félicite de tout son cœur ardent, amical, généreux son collaborateur et ami.

Comme Maurras rappelait que Bainville, presque adolescent, était devenu royaliste avant de l'avoir rencontré, celui-ci répliqua en riant :

— Mais sans vous je ne le serais pas resté !

Puis, en réponse à l'hommage de ses vieux compagnons et amis, il prononça le charmant discours suivant :

Mesdames, mes chers amis,

Je suis trop ému pour vous remercier autrement que par des phrases maladroites de votre présence et de tant

de témoignages affectueux. Laissez-moi seulement vous dire que ce n'est pas moi que l'on fête aujourd'hui, mais l'amitié et la fidélité.

Ce matin, dans un faisceau de palmes trop généreuses, Pampille m'en a décerné une qui me touche entre toutes. Elle a rappelé délicatement, avec des mots de poète, comme elle seule sait en trouver, que, depuis plus d'un quart de siècle, nous étions tous unis dans la bonne et dans la mauvaise fortune, dans les jours de bonheur et dans les jours de malheur. Oui, je crois que si nous avons montré quelque chose, c'est que l'amitié n'est pas une chimère.

Ce n'est pas non plus un mérite. C'est la plus grande douceur de l'existence. Jeudi dernier, quand Léon Daudet est venu m'embrasser, il m'a dit un mot qu'il me permettra de vous citer, parce que c'est tout lui, avec son cœur, sa bonne humeur, son magnanime détachement de lui-même : « Voilà le plus grand plaisir que j'aie eu depuis longtemps dans ma chienne de vie. » Entre nous, il avait même dit un autre mot que « chienne ». Et il avait raison. L'existence de chacun de nous n'est belle que de la part que nous prenons à ce qui arrive de bon à ceux qui nous sont chers.

Il y a vingt-huit ans, depuis la fondation du journal, que nous sommes assis, Léon Daudet et moi, à la même table de travail. Rue de la Chaussée-d'Antin, rue Caumartin, rue de Rome, rue du Boccador, cette table magique est toujours revenue. Je crois que si on voulait la scier elle résisterait comme du granit, bien qu'elle ne soit que de bois blanc.

Nous sommes tous différents ici. Nous avons nos façons de voir les choses, nos goûts personnels, nos manières de penser et de travailler, et nous ne nous chicanons jamais sur l'accessoire. Nous ne sommes pas libéraux, mais nous respectons, nous aimons même la liberté de chacun de nous. C'est ce qui fait notre harmonie.

Sans un nuage! S'il y a vingt-huit ans que nous nous faisons vis-à-vis, Léon Daudet et moi, il s'en est écoulé trente-cinq depuis que j'ai rencontré Charles Maurras « au signe de Flore ». J'ai pu, une fois, lui adresser un livre avec cette dédicace que, sauf le jour, je lui devais à peu près tout. Je veux simplement, dans cette circonstance, le lui répéter devant nos camarades présents et disparus, devant ceux que je vois avec les yeux du corps, devant Maurice Pujo (le tiers d'un siècle d'amitié, avec lui aussi, un véritable « Règne de la grâce », une esthétique de l'affection), et devant ceux que je revois avec les yeux de l'esprit, Léon de Montesquiou, Henri Vaugeois,

Lucien Moreau, la primitive école de la petite revue grise, qui était déjà grande par le culte unique des idées.

Et ce sont les idées qui ont rassemblé, dans la génération qui suit la nôtre, cette jeunesse à qui je dois une très grande joie. Au nouvel académicien, les étudiants de France veulent bien offrir son épée. Rien ne pouvait le toucher davantage. Je sais aussi que Maxime Réal del Sarte doit ciseler la garde de cette arme symbolique. En le remerciant, j'évoque encore le temps où je l'ai vu débuter dans la bataille et dans l'art, svelte comme un de ces éphèbes florentins du peintre illustre dont il porte et perpétue le nom.

Mesdames, mes chers amis, je vous dis merci pour cette fête de l'amitié et du souvenir, pour cette intimité, pour cette affection à laquelle vous avez associé les miens, pour tant de paroles bienveillantes qui resteront toujours gravées dans ma mémoire.

LEMAIRE
MAISON FONDÉE EN 1880

Articles de Fumeurs et Machines à cigarettes « Lemaire ». — Poudriers et étuis en bois et métaux précieux. — Cristaux et Orfèvrerie. — Caves à liqueurs, etc... et toutes les exclusivités « LEMAIRE ».

PARIS 5, rue Scribe (OPERA 59-07)
59, av. Victor-Hugo (PAS. 75-63)

LOUIS XIV,
par H. Rigaud

LOUIS XIV ET LA FRANCE

J'ai reçu un jour cette lettre :

« Faisant mon service militaire dans une garnison de l'Est, j'assistais le 14 juillet dernier à une instruction donnée aux hommes sur la signification de cette date. Le maréchal des logis instructeur s'exprima à peu près en ces termes :

« Le quatorze juillet marque la fin de l'esclavage de « la France. Tous les rois qui l'ont gouvernée n'étaient « que des crapules, y compris le fameux Henri IV qui « n'était qu'un s.... Quant à Louis XIV, pour vous donner « un exemple de sa cruauté, ayant un jour pris froid au « cours d'une chasse il fit mettre à mort un paysan pour « se réchauffer les pieds dans ses entrailles ! »

« Et, comme je protestais avec véhémence, il me dit cette phrase que je vous transcris sans commentaires : « Ne m'écrasez pas avec votre science ; je sais très bien « ce que m'a appris mon instituteur. »

« Je m'inclinai devant l'affirmation de ce supérieur, mais, à la sortie, un petit malin me dit d'un air entendu : qu'il voyait bien « que j'étais royaliste ».

Etrange sort d'un peuple où il est indispensable de passer à l'opposition pour apprendre ce qu'il faut penser des premiers pères de la patrie !

Si l'enseignement primaire dit des bêtises il ne faudrait pas croire que l'enseignement supérieur s'en soit défendu. Rappelez-vous la contradiction classique établie par M. Lavisse entre l'œuvre de Louvois et celle de Colbert.

Mon grand ami regretté Frédéric Amouretti qui fut l'élève chéri de Fustel de Coulanges résumait en termes joyeux la pensée de l'histoire officielle sur la grande rivalité politique du règne :

« ...Nous apprenons enfin les mérites de Colbert, mais « nous apprendrons par la même occasion que de Lionne « et Louvois avaient un rôle secondaire et même funeste; « que si la France n'avait pas eu une bonne diplomatie « et une bonne armée à cette époque, elle eût été encore « plus prospère ; elle aurait pu nourrir tous ses habitants « et, sans doute encore, ceux des autres nations qui « auraient voulu se faire nourrir par elle en l'envahis- « sant. »

Le Roi a eu certainement raison d'atteler Colbert et Louvois au char de la France : il le pouvait facilement,

il n'était pas contraint de subir ces options tranchantes et retranchantes, ces soustractions, ces divisions continuelles qui sont prescrites au Gouvernement de partis quand il veut enfin sortir de son inaction. Mais on oublie de nous faire sentir la différence : les beautés de l'ordre nouveau nous seraient moins sensibles si nous n'avions pour professeur le Bonhomme Système, et quelquefois son bourricot.

Que le grand Roi se soit trompé quelquefois ou même souvent, cela est possible. Là-dessus, il faut nous borner à réclamer pour lui, comme pour tout ce qui honore l'histoire humaine, ce droit à la faiblesse, à l'erreur et à toutes les autres infirmités de l'être, qui n'est qu'une forme du droit des mortels à la mort.

⁂

Parce que son action et son œuvre a duré, elle a été bien légèrement dénigrée par ceux des Français qui, depuis sa mort jusqu'à la Révolution, pendant un temps égal à son règne (1715-1789), en avaient retiré un profit national, social, esthétique, industriel et mercantile sans précédent.

Ne parlons des imbéciles, des malades, des monstres... Mais Montesquieu ! Mais même Voltaire ! Ce travestissement du grand roi de France en mamamouchi de la Perse ! Ces basses ironies destinées à humilier son gouvernement devant le gouvernement des milords ! Peut-être vous rappelez-vous la page des *Lettres anglaises* où l'on remarque avec extase que le gouvernement de Londres ait nommé à l'ambassade de Constantinople, non un duc et pair, non un courtisan, comme on l'eût fait immanquablement à Versailles, mais un simple marchand de la Cité ! Or, depuis de très longues années, et précisément depuis le Grand Roi, notre corps consulaire par tout le Levant était nommé par la Chambre de Commerce de Marseille ! C'est ce dont l'habile Voltaire ne se doutait pas. L'abbé Sieyès ne connaissait pas mieux l'antique structure de la France qu'il se flattait de réformer en 1789.

Les libelles ont pullulé sur la guerre de la Succession d'Espagne : elle fut longue, sanglante, onéreuse, si l'on veut, épuisante, et ce qu'on en obtint n'était pas ce qu'on avait visé : de là vient que, jusqu'à ces tout derniers temps, de bons juges et de dignes admirateurs en défendirent mal Louis le Grand ; quelques-uns ont tendu à condamner moins encore la conduite que le dessein de l'entreprise ; ils la mettaient dans le même sac que celle

de 1809. Ce jugement n'est plus possible. La dernière guerre nous a exercés à ne plus considérer comme un résultat médiocre l'obstacle vivant que le roi de France avait opposé à toute reconstitution de l'empire de Charles-Quint en imposant à Madrid le règne de son sang : de 1914 à 1918, il nous a été fort agréable de n'avoir pas à garder notre frontière des Pyrénées. Cette paix partielle, mais substantielle, obtenue au Midi, c'était la paix de Louis XIV et le fruit de sa guerre, il n'y a point de diatribe fénelonienne qui vaille ! Cette guerre, autant que les autres, aura eu cette particularité de porter son fruit.

Une autre guerre d'Espagne a été menée par la France, mais en vue d'y défaire le bon travail de Louis XIV : aussi coûteuse, aussi cruelle, presque aussi longue, elle a été beaucoup moins reprochée au grand empereur. Son résultat unique fut d'ouvrir aux Anglais les portes de notre Midi. On peut essayer de répondre que, précédemment, les Anglais avaient pris Gibraltar et aussi marqué un point. Que d'autres points n'avions-nous pas marqués nous-mêmes, depuis ! Points marqués, points gardés depuis l'établissement de Philippe V, par toute la Méditerranée : deux ou trois trônes italiens occupés par des Bourbons, le Pacte de famille, la Corse acquise, première étape vers Alger ; et cette avance continue dans la mer latine, qu'investissait un demi-cercle de forces françaises, correspondait à une avance, presque rythmique, sur le Rhin !

⁂

Le vieux romantique Leconte de Lisle a nommé ce règne l'époque organique de noire littérature. La remarque est exacte. En plus de la figure hexagonale de la France, ce règne dessina les cadres politiques, les organes moraux qui devaient soutenir le poids et l'effort de la vie. Pour la population comme pour la langue, l'avenir a été ce qu'il avait été pressenti et conçu alors. Tant que le pays a marché dans les voies favorables, ce règne les avait tracées.

En faut-il, pour cela, prêter à la politique royale des mouvements de prescience ou de prophétie ? Des vues justes ne sont pas des prévisions formelles. Le sens supérieur des directions dans lesquelles certaines grandeurs sont possibles est secondé, servi, par les calculs formels qui mettent en défense contre certaines grandeurs moins sûres. L'instinct des lois du monde aide à mesurer les possibles. Le sens de la figure exacte de la terre fait pénétrer les ambitions des princes, les mouvements des peu-

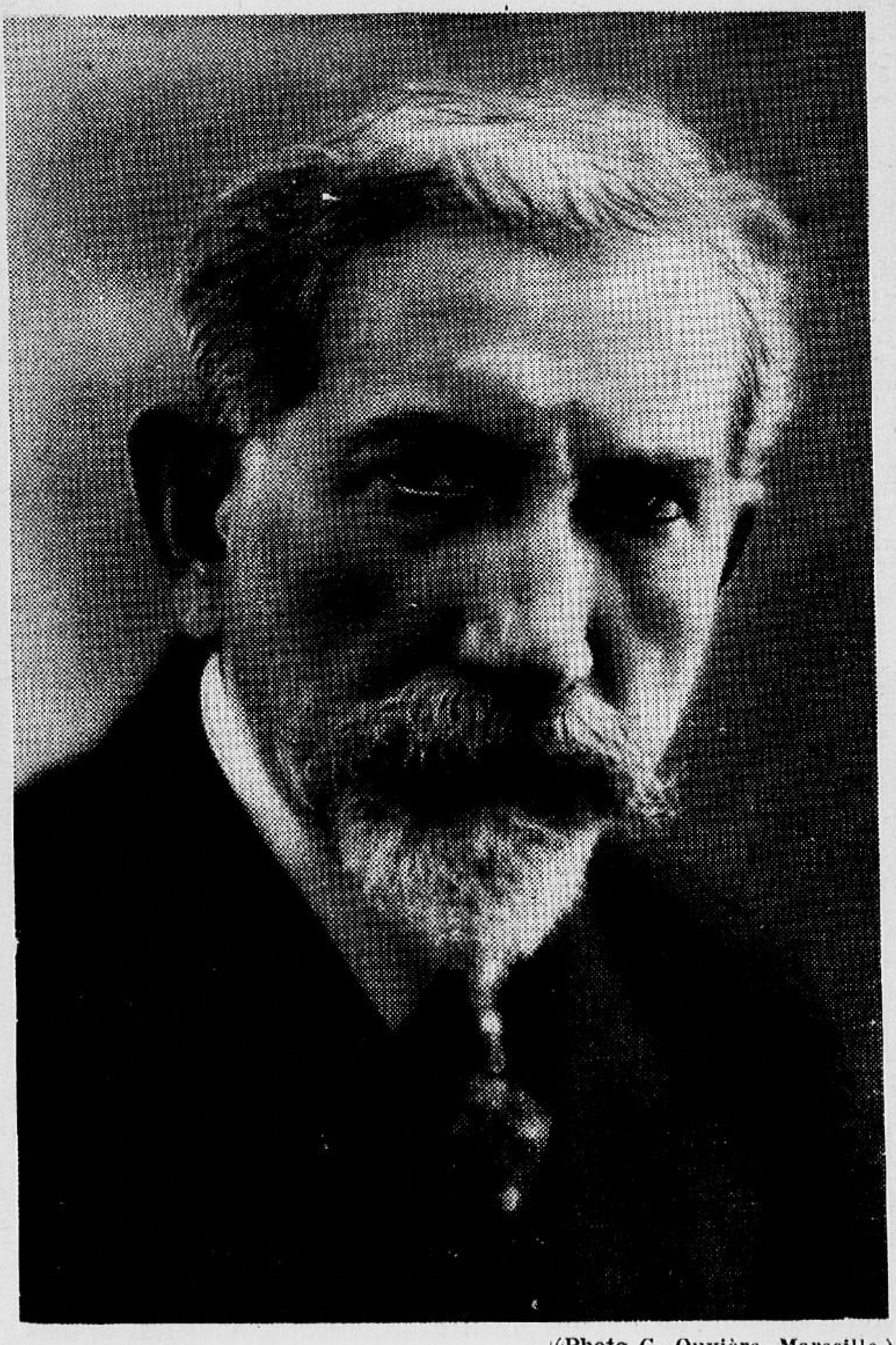

(Photo G. Ouvière, Marseille.)

CHARLES MAURRAS

ples. Erudition ? Nullement. Ni science. Plutôt sagesse ou, comme disaient les anciens, soumission docile aux règles de la sagesse ; initiation spontanée et juste au cours, au train, à la valeur des choses humaines. Ces vertus de l'esprit pratique ont des effets si pénétrants qu'on peut lui faire honneur des résultats dont il n'a pas eu l'intention.

La digne cause étant posée, le bon effet peut être légitimement attendu, et le choix initial, s'il n'a pas été arbitraire, s'il a été sérieusement médité, comporte un mérite certain. Ce qui vient du bon germe, bien traité, donne les suites correspondantes. La réciproque est vraie, les semences fâcheuses pouvant causer d'incalculables malheurs. Nos esprits forts devraient se le tenir pour dit.

Les révolutionnaires ne nient pas toujours l'intention du Grand Roi et de sa dynastie, mais c'est pour ajouter que cette intention fut mauvaise. « *Les visées ambitieuses de la Maison de Bourbon !* », disait le Comité de Salut public d'un ton accusateur, tandis qu'il était obligé de confesser les réunions de provinces, effets avantageux de cette ambition ! De son côté, ne pouvant chicaner sur l'évidence du bienfait politique royal, Jaurès manquait rarement de le qualifier d'égoïste.... Question : en quoi cet égoïsme me désoblige-t-il ? Qu'est-ce que cela me fait, en dernière analyse, à moi, homme de France, si les résultats me sont bienfaisants, si cet égoïsme m'est charitable, profitable cette ambition, et si, par la vertu de l'acte royal, heureux et bien posé dans la simple série de ses intérêts domestiques, je retrouve, après trois cents ans, une garantie d'intérêt national, par laquelle tous les miens sont encore soutenus, défendus, gardés, protégés ?

Nous sommes placés à la pointe de l'immense pyramide de nos prédécesseurs dans la vie. Par la guerre d'Espagne, nos pères de 1709 avaient souffert d'une dure famine, dans un hiver rigoureux, dont les manuels scolaires parlent encore. Mais, un siècle plus tard, nos prédécesseurs de 1812 ont passé par une famine plus dure, par un autre hiver de guerre d'Espagne dont personne ne parle plus. Eh ! dit Mireur, l'archiviste provençal, *si La Bruyère avait vécu à la sombre époque du Premier Empire*, il n'aurait pas oublié de peindre ces « *malheureux à la face hâve, crispés par les tourments de la faim ; traînant à travers nos rues épouvantées la plus lamentable existence ! Les fours assiégés jour et nuit par des bandes affamées* », les familles réduites à se *nourrir* « *d'herbes sauvages* ». « *Nous ne serons jamais aussi mal que nous*

l'avons été », écrivait un juge de Draguignan à un ami de Copenhague.

Je n'en fais de grief à personne et n'intente aucun procès à Napoléon Ier. Mais, enfin, puisque la cause de Louis XIV est encore pendante, je n'ai pas besoin d'avoir l'oreille très fine pour entendre nos martyrs de 1709 m'assurer qu'ils ont SOUFFERT POUR QUELQUE CHOSE, et nos martyrs de 1812 leur répondre que LEURS SOUFFRANCES N'ONT SERVI DE RIEN. La guerre d'Espagne de 1709 nous soutenait encore en 1914. Ni alors, ni jamais nous ne nous sommes aperçus du moindre service que nous ait rendu la guerre d'Espagne de 1809.

Une grandeur est donc stérile, une autre grandeur est fertile. Un héroïsme d'imagination peut ne contenir qu'une belle gloire. Un autre héroïsme a pris racine en des réalités qui fleurissent et fructifient. Cet héroïsme fonde et crée. Sa digne survie est liée aux services rendus, à la trace qui dure, au monument qui tient.

Quelle action demeure et quel être subsiste ? — Rien, personne, répond le moraliste, excité, hypnotisé sur la pauvre pincée de notre cendre.

La sagesse répond que la chute commune n'est peut-être que partielle. Quelque chose est gardé. Quelqu'un, tel ou tel, vit encore et vivra peut-être toujours.

Entre autres, le grand Roi ne s'est pas éteint à Versailles. Versailles même nous l'apprend. Son être prolongé ne tient pas seulement aux splendides lumières que les mémoires en conservent. Sous la gloire, vivent les actes auxquels LOUIS est incorporé, avec leur effet national et humain, issu de lui, mêlé encore à la structure de nos sentiments et à la substance de nos idées.

Plus que Charlemagne, plus même que saint Louis (socialement si moderne!), plus que le magnifique Valois, François Ier, ce Bourbon, type de sa race et figure de sa patrie, exprima aussi la vie nationale dans la direction du mouvement qu'il lui imprima ! On le comparerait à ces dieux souterrains dont le travail édificateur ne s'arrête pas. Quel maître d'œuvre à interroger sur les conditions d'une Renaissance dans son royaume ! Son art, son goût, son génie portent conseil, leçon, exemple, par les enseignes qui furent propres à sa grandeur : cette grandeur qui fait les délices et l'orgueil des élites du genre humain parce que son principe n'est pas de briller dans le temps, mais de lutter et de tenir énergiquement contre lui.

Charles MAURRAS.

LE FOYER DU DUC DE GUISE

Paris a toujours été fier de ses étudiants. Il a toujours aimé cette jeunesse studieuse accourue de tous les pays de France pour lui demander une haute nourriture intellectuelle.

Mais s'occupait-on suffisamment du bien-être matériel de ces grands enfants éloignés du foyer familial et souvent démunis d'argent ? On savait que nombre d'entre eux, pour mener à bien des études coûteuses, s'adonnaient, en outre, à des travaux de manœuvres. On le déplorait ; on essayait de l'oublier, de l'ignorer.

A ce mal que notre cher Paris, pourtant si fertile en bonnes et belles œuvres, croyait devoir subir, le cœur maternel et douloureux de Mme Léon Daudet (Pampille) a trouvé le remède : appuyée — non pas sur les fonds — mais sur la diffusion de l'*Action Française*, Mme Daudet a entrepris l'œuvre vraiment nationale du *Foyer du Duc de Guise*, et l'a menée à la plus belle des réussites. Désormais, les étudiants français et belges, sur présentation de leur carte d'étudiant et sans nul souci de leurs opinions politiques, sont assurés, au prix de 2 fr. 50, d'un repas substantiel, simple, très soigné ; en sorte que, les inscriptions prises, et les cerveaux nourris, l'estomac ne reste pas vide. Le cœur y trouve aussi son réconfort par l'atmosphère familiale qui règne au « Foyer » et justifie si bien son nom. Point de réglementations avec affiches : *Défense de ceci, défense de cela,* mais sage discipline, bonne humeur et bonne tenue. Le prestige de Mme Léon Daudet, vigilante et maternelle, la grâce souriante et digne des prestes serveuses, dames et jeunes filles du monde ; la perfection de la table, l'aspect net, frais et coquet du couvert, tout cela crée une ambiance plus que satisfaisante, il faut dire émouvante, où la qualité de notre jeunesse intellectuelle fait bien sa partie.

Un « invité » admis à contempler cette aide de l'élite à une élite en fut si profondément touché que des larmes lui montèrent aux yeux.

Le local

Il est situé dans la vénérable rue des Grands-Augustins, n° 19, soit en plein quartier Latin. C'est un vaste rez-de-chaussée sur une cour aérée, très claire. Dès l'entrée dans la cour, son emplacement est désigné par six lauriers en caisse aux pieds fleuris de géraniums.

A l'intérieur du restaurant — grande salle aux peintures claires, avec cuisine contiguë — ce qui frappe d'abord les yeux, c'est, au-dessus de la haute cheminée, deux banderoles tricolores dues au pinceau de Mme Georges Calzant. Leur ligne ondoie, elle semble frémir ; et les vers de Charles Maurras se présentent à la mémoire :

La montagne de la Victoire
Donne son souffle à nos drapeaux.

Au croisement des hampes, une ample fleur de lys avec les initiales A. F. Le portrait du Duc de Guise, celui de la Duchesse, la reproduction du groupe charmant formé par le Comte de Paris, la Comtesse et leurs enfants, viennent compléter cette heureuse décoration.

Enfin, sur la tablette de la cheminée, un buste en terre cuite, œuvre de Mme de Pelleport, fait présider Charles Maurras, maître de la jeunesse lettrée, aux agapes quotidiennes de ses chers étudiants et disciples.

Des chaises robustes, en bois courbé verni, de petites tables à quatre remplissent la salle.

Les repas

Il y a deux services, parce qu'il y a deux équipes : la première, constituée par les étudiants en général, comprend une centaine de jeunes gens. La seconde, qui réunit les « médecins » (entendez les étudiants en médecine) dont les cours finissent plus tard, oscille entre 40 et 60.

L'ordre est rigoureux, et l'exactitude militaire : les étudiants n'entrent pas isolément ou par groupes, mais tous

ensemble comme un seul homme, à midi précis. Puis, la porte se referme.

Grâce à une organisation parfaite, le premier repas s'achève en 25 ou 30 minutes. Les dévouées serveuses n'ont pas de temps à perdre pour remettre une seconde fois le couvert, car les « médecins » s'assemblent déjà dans la grande cour.

Tout ce qui est servi aux étudiants est de première qualité ; tout est loyal, frais, naturel et soigné. Jamais de conserves, pas de succédanés : de *vrai*, de *bon* beurre, de la viande de premier choix, des légumes frais, du vin *naturel*, des œufs frais et ainsi du reste, sans oublier, dans leur porte-bouquet, la gaieté des fleurs dont s'orne chaque petite table et qui sont tous les jours renouvelées.

Les menus, très variés, se composent d'un hors-d'œuvre, viande, légumes, fromage, dessert, café, liqueur. Hors-d'œuvre et fromage sont à discrétion. Pour chaque convive, un carafon de vin et une carafe d'eau. On peut fumer ; les donateurs n'oublient pas les cigarettes !...

Le dessert est très apprécié. Il y a souvent des tartelettes aux fruits, du clafoutis, des glaces aux fruits ou à divers parfums, le tout fait par l'experte cuisinière, Mme Deudon, qui rafole de ses étudiants et ne demande, à l'imitation de Mme Léon Daudet, qu'à les gâter.

Ces repas, payés 2 fr. 50 au *Foyer*, ne seraient pas servis dans la plupart des grands restaurants de Paris, à fraîcheur et qualité égales, à moins de 40 francs.

Telle est l'appréciation de Léon Daudet, fin connaisseur comme chacun sait.

Les invités

Les dames serveuses, les étudiants ont le droit d'amener des « invités ». La présence d'un invité ne change rien au menu, puisqu'à l'ordinaire « tout y est simple, abondant et exquis ; je dis *exquis* ». (L'invité, Léon Daudet, *dixit*.)

Il y a la *table des invités*. Sa place, heureusement choisie, permet une vue d'ensemble sur les jeunes et joyeux dîneurs.

Les invités sont payants, mais non pas taxés. Chacun donne, selon sa générosité, ce qu'il veut, ou, selon ses moyens, ce qu'il peut.

Les dames serveuses

La ponctualité, la célérité, l'adresse des dames et jeunes filles du monde, serveuses bénévoles, marchent de pair avec leur dévouement. Elles ont établi entre elles un roulement par équipes de quatre. Entre 9 h. 30 et 10 heures elles arrivent et, de leurs mains adroites et promptes, disposent les couverts et fleurissent les tables.

Elles portent un uniforme : grande blouse de lustrine noire qui fait robe ; cravate à pois ; et léger tablier blanc, élégant et joli.

Lorsque le premier et le second services ont été assurés, elles peuvent songer à elles.

Vers 2 heures, un troisième service aura lieu pour leur propre repas et celui du personnel ; il se fait au petit bonheur ! Mme Daudet l'a, d'un trait de plume, bien joliment décrit : « ...Ce repas, toujours charmant et plein de gaieté, est aussi bon que les deux autres, bien que, souvent, il soit improvisé, toutes les provisions ayant été épuisées ». (*A. F.*, 30 avril 1935.)

Mme Léon Daudet vient elle-même *tous les jours*, vers 10 heures, passer un long moment au Foyer et encourager de sa présence, de ses conseils, les dévouements qu'elle a suscités. Directrice admirable, elle tient à servir elle-même chaque mercredi, au premier service de ses chers étudiants qu'elle appellerait volontiers ses enfants. Et Mlle Claire Daudet a son tour régulier parmi les serveuses du *Foyer*.

La cuisine et la cuisinière

Pour qui n'a jamais pénétré dans les arcanes d'un restaurant, l'énormité du matériel est un émerveillement : immense fourneau, table immense, casseroles fabuleuses, cafetière... oh! cette cafetière, elle mérite une mention spéciale : de belle faïence brune, elle a un revêtement intérieur en grès; on ne pourrait la manier d'un bloc; on la mesure des yeux comme une colonne; posée à terre, elle

viendrait à mi-hauteur du corps. Mme Deudon est familiarisée avec ces mastodontes : autant de joujoux pour elle.

Mme Léon Daudet fait le plus grand cas de cette « femme admirable, mère d'un de nos Camelots, artiste cuisinière », aussi dévouée à la cause que savante en son art. Et le fait d'avoir rencontré ce talent et ce dévouement est classé par la fondatrice du *Foyer* parmi les « miracles » qui en rendirent possibles la naissance et le succès.

Il faudra dire un jour comment l'art de la cuisine est un don, parfois héréditaire. Mme Deudon et sa famille en sont la preuve très intéressante.

Il y a aussi l'histoire du monsieur qui n'aime pas le poisson et du monsieur qui déteste les lentilles ; elles devront faire partie de la chronique du *Foyer*.

Fêtes et réceptions

Marquons-en les dates heureuses :

— *L'Inauguration* du 24 février 1935. Brillant déjeuner présidé par Charles Maurras. Léon Daudet y souhaite la bienvenue « aux jeunes Français qui portent en eux les destinées de la culture générale ». Répondant au nom des étudiants, M. Wilkin traduit leurs sentiments avec beaucoup de chaleur.

— *Le Déjeuner de l'Œillet Blanc* eut lieu le 28 mars, jeudi de la mi-carême.

— *Le Déjeuner des Septentrionaux* (Ligueurs du Nord) invités par les chefs de groupe, commandant Le Camus et comte d'Esplechin. Mme Le Camus, Mme d'Esplechin, « dames serveuses », servirent ce jour-là qui était le 12 mai, dimanche du cortège de Jeanne d'Arc.

— Réception de la duchesse de Guise, le 26 mai ; cette fête comptera parmi les plus belles. Tous les étudiants étaient venus. Ils rendirent hommage à Madame par leurs chants. Aux cris de : *Vive la Reine!* la duchesse de Guise répondit : Vive la France !!

Lors de cette visite, Madame s'est longuement arrêtée à la cuisine, félicitant pour leur dévouement la cuisinière,

MADAME LA DUCHESSE DE GUISE
au Foyer du Duc de Guise
(26 mai 1935)

ses aides, les plongeurs qui se recrutent chez les camelots. C'est parmi les aromes de la bonne cuisine du *Foyer* que fut offerte à Madame une gerbe de roses.

La duchesse de Guise laissa, en partant, le don royal de mille francs pour le vin des étudiants.

Dénombrement

Du 24 février au 30 juin 1935 ont été servis au Foyer du Duc de Guise

11.790 repas.

Chiffre splendide qui démontre avec éloquence à quel besoin répondait, pour une jeune élite française, l'œuvre du *Foyer du Duc de Guise.*

Ce foyer — qui rouvrira ses portes en novembre, quand reprendront les cours des Facultés — est devenu l'un des hauts lieux où l'air que l'on respire dilate le cœur et enchante l'esprit. Il est aussi, pour la cause royale, une propagande *vivante* et l'avant-goût donné aux Français des bienfaits de la monarchie, gouvernement *paternel.*

Comme la nourriture spirituelle est au moins aussi nécessaire que la nourriture terrestre, le Foyer du Duc de Guise va organiser trois fois par semaine des cours s'adressant exclusivement aux jeunes filles ou jeunes femmes désirant compléter leur culture intellectuelle.

Le sujet des cours de cette année sera la Renaissance française étudiée du point de vue historique et artistique.

Ce groupe d'études complétera admirablement la pensée d'entr'aide mutuelle qui a donné naissance au Foyer du Duc de Guise.

Noël FRANCÈS.

La Vieille Gascogne Gastronomique

vous offre :

SES FOIES GRAS NATURELS ET TRUFFÉS EXQUIS
SES CONFITS DELICIEUX

S'adresser **Maison P. BEUSTES**

ROZÈS, Successeur MIRANDE (Gers)

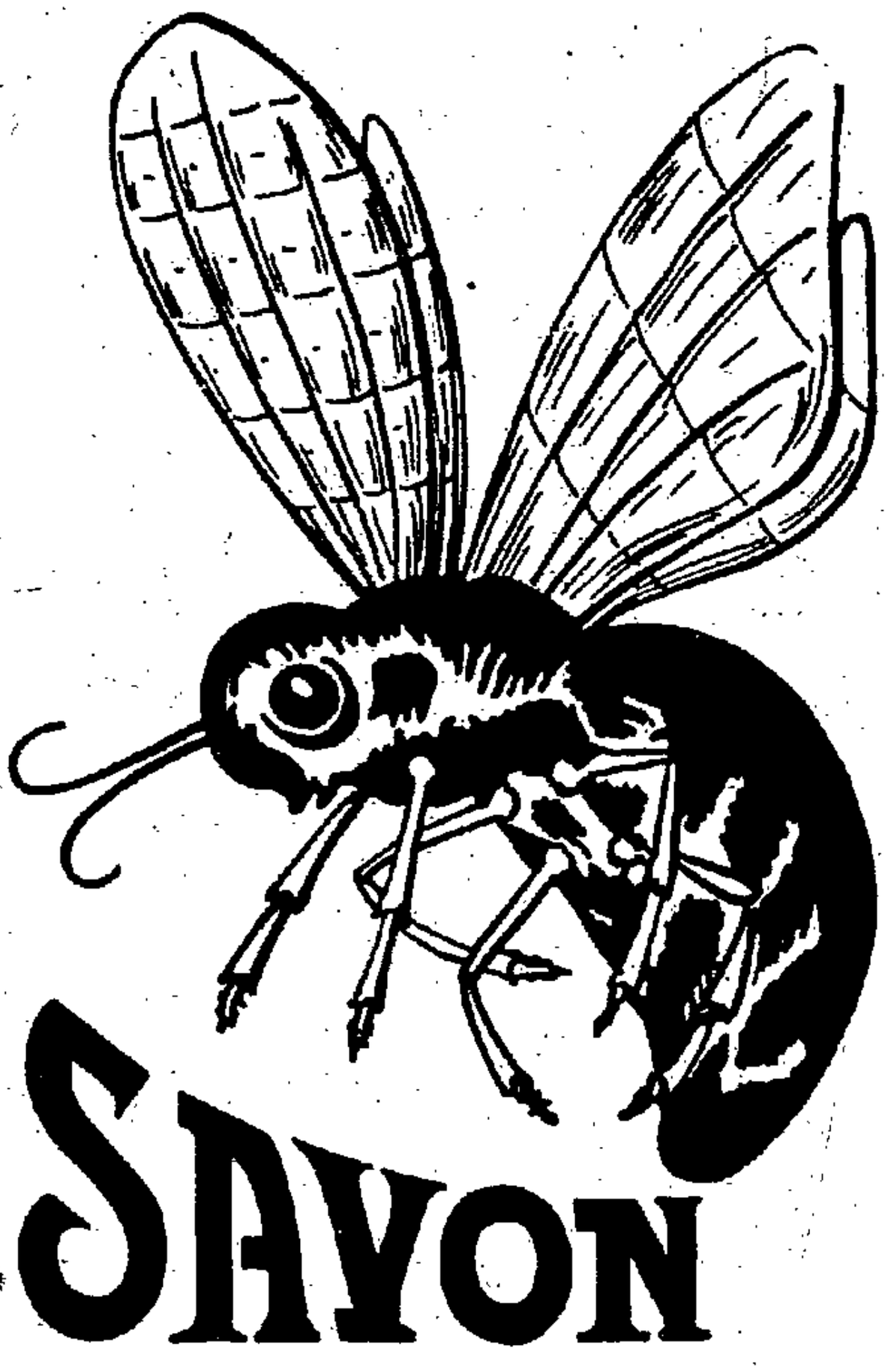

SAVON
L'ABEILLE

EXTRA PUR 72 % D'HUILE

VERT A L'HUILE D'OLIVE

Il est garanti neutre. Il ne brûle pas le linge qu'il laisse d'une blancheur immaculée.

Les peaux les plus délicates éprouvent un véritable bien-être à son contact

C'est le meilleur Savon du monde entier

Il est plus cher que les savons blancs,
mais il leur est bien supérieur

Méfiez-vous des contrefaçons des savons verts colorés artificiellement

SOUVENIR DE CRETE

Voici que les turbulents Crétois font encore parler d'eux.

⁂

Le docteur B..., chez qui je logeais, était un beau vieillard, à l'œil noir et ardent, à la mine sévère, qui, grâce à sa barbe blanche de fleuve, ressemblait au Père Eternel des images ou, si l'on préfère, au peintre Meissonnier. Il pratiquait la vertu d'hospitalité naturellement, à la manière antique, avec cette large simplicité dont nous avons perdu le secret et, à la seule lecture de ma lettre d'introduction, m'avait ouvert sa demeure et exigé que je la regardasse comme mienne — ce qui, de sa part, n'était pas une vaine figure de rhétorique — pendant les trois jours que devait durer mon séjour à Sphakia. Car je me trouvais alors sur la côte méridionale de la Crète dans ce coin écarté que sa haute barrière de montagnes après l'avoir naguère à peu près protégé des invasions défend maintenant des touristes que la mode amène dans l'île pour y admirer de confiance les douteuses merveilles de l'art minoéen. C'était dans les premières années du siècle, ou plutôt non, dans les dernières du siècle écoulé et, suivant la formule, cela ne me rajeunit pas.

Nous marchions à pas lents sur la grève, à la fin d'une chaude journée d'été. Portés par l'air léger, des rires de jeunes femmes se mêlaient à des cris d'enfants. Dans la rue qui venait aboutir à la petite plage on entendait claquer sur le sol raboteux le sabot des mules rentrant des champs. Mettant à profit la brise de terre qui s'élève le soir, deux ou trois barques, la voile déployée, partaient pour la pêche. Devant nous, à perte de vue, nous séparant de la Libye mystérieuse, s'étendait, unie comme un miroir, la mer immense, la même mer qui fut jadis dure à Ulysse et à saint Paul, au-dessus de laquelle, l'horizon, montait la fumée noire d'un paquebot se hâtant vers l'Egypte. En arrière de la petite ville blanche blotti

autour de son port, la vue s'arrêtait, au delà des vergers pierreux plantés d'oliviers, sur l'arête des montagnes, détachée sur le ciel avec une admirable netteté, que coupait en deux, entaille qu'on eût dit ouverte par le sabre d'un géant, le sombre défilé d'où j'avais débouché pour atteindre Sphakia.

Une paix profonde enveloppait ce paysage aux lignes pures, à la fois agreste et marin. Nous nous étions tus, et je me laissais aller au charme du soir; le corps dispos, le cœur dilaté, goûtant par tous les pores le charme de me sentir loin du bruit des villes et de l'agitation des hommes, sur cette vénérable terre de la légende et de l'histoire. Mais c'est le cas de dire que j'avais compté sans mon hôte. Il me posa tout à coup la main sur l'épaule et, de sa canne levée, m'indiqua le rocher dominant l'entrée du port, que couronnait une forteresse à demi ruinée où flottait un chiffon rouge déchiré, orné d'un croissant presque effacé. « Voilà », éclata la voix âpre du docteur B..., « voilà le résumé de notre histoire depuis sept siècles... Venise et le Turc, l'oppression des Latins et l'oppression des Musulmans. Et aujourd'hui, à l'heure où luit enfin l'aube de la liberté, l'Europe civilisée se coalise pour nous maintenir dans l'esclavage. »

L'excellent docteur exagérait sans doute passablement. Mais l'écho des coups de canon, d'ailleurs inoffensifs, tirés par les cuirassés des puissances « protectrices » sur les positions des insurgés, résonnait toujours, sinon dans la baie de la Sude, du moins dans l'âme de tous les insulaires. La Crète frémissait encore du soulèvement récent; à la Canée, les pans de murs noircis, dans la campagne les oliveraies dévastées attestaient qu'on s'était battu avec fureur, et l'éclair qui s'allumait dans les yeux des montagnards, quand on s'avisait de prononcer le nom de l'Ottoman maudit, montrait bien que leur plus vif désir était de recommencer. Je savais tout cela, et n'avais nulle intention de contrarier ou de contredire mon hôte.

LES CRAYONS CONTÉ SONT LES MEILLEURS

Ajoutez que, sur le fond des choses, j'étais d'accord avec lui et que la politique, hésitante et brutale en même temps, de l'Europe à l'égard des révolutionnaires crétois, ne me paraissait nullement digne d'admiration. Aussi l'encourageai-je d'un signe d'assentiment.

— Savez-vous bien, monsieur, me dit le docteur B..., qu'en l'année 1204, quand les Croisés se furent emparés de Constantinople, capitale de l'empire byzantin et du monde grec, ils se partagèrent les dépouilles de leur conquête, que le marquis de Montferrat obtint pour sa part Candie (Candie! ce mot arabe m'écorche les lèvres!) et que ce seigneur ne trouva rien de mieux que de nous vendre aux Vénitiens, déjà largement pourvus, pour dix mille marcs d'argent ? Et c'est alors que l'exploitation commença. La Sérénissime République s'y entendait. Néanmoins, au début, l'affaire n'alla pas toute seule. Pendant les cent soixante premières années de la domination vénitienne en Crète, on compte quatorze grandes insurrections accompagnées de leurs cortèges de ruines, de meurtres et d'incendies. Que voulez-vous ? Les Crétois n'avaient aucun goût pour le lion de saint Marc.

« Alors on confisqua leurs biens. La République forma des colonies militaires, toutes les charges de l'île furent confiées à des Vénitiens nobles et, soit le duc, soit le provéditeur qui le remplaçait dans les moments de crise, devinrent les maîtres absolus de notre pays. On substitua la hiérarchie catholique à la hiérarchie orthodoxe, on fit venir des religieux latins. De lourds impôts furent établis; on en vint à exiger des vassaux qu'ils fournissent au gouvernement le tiers de leur récolte de blé, sauf pendant les périodes où la culture en était totalement interdite, quand on voulait gêner l'approvisionnement des rebelles. Comme vous le voyez, parler du régime paternel de la République de Venise...

— Elle était contrainte à la sévérité, ne pus-je m'empêcher d'observer. Toujours menacée par les Turcs...

Mais mon interlocuteur me coupa la parole.

— Elle eût mieux fait de s'assurer le concours des habitants, au lieu de ne compter que sur elle-même et sur des forces qui s'épuisaient. Oui, je sais ce que vous allez me dire : la gloire de Venise, les vingt ans du siège

de Candie, Morosini le Péloponnésiaque... Comment tout cela a-t-il fini? En 1669, force fut bien de s'incliner. Les Turcs s'installèrent en Crète. Et ils y sont restés.

— Et ils vous ont fait regretter les Vénitiens.

— Sans doute. Bien que leur négligence, leur laisser aller fussent, jusqu'à un certain point, plus supportables que la rigueur tracassière de l'administration de la République. Seulement, avec les Turcs on n'est jamais sûr du lendemain. On était toujours à la merci d'une explosion de fanatisme, se traduisant par les massacres et les déportations d'usage. Bien sûr, nous nous sommes défendus. Sans douceur. Nous avons rendu les coups. Œil pour œil. L'histoire des deux derniers siècles est jalonnée de nos soulèvements contre la tyrannie des barbares d'Anatolie. Et, quand la Grèce, notre mère, eut enfin conquis son indépendance, quoi d'étonnant à ce que nous ayons voulu nous joindre à elle? La riposte des Turcs, vous ne l'ignorez pas. Des centaines de Crétois, hommes, femmes, enfants, enfumés comme des bêtes sauvages dans une grotte de l'Ida.

« Bien entendu, l'Europe ne bougea pas. Elle n'a pas bougé non plus en 1868, quand la Porte supprima le régime à peu près autonome que nous lui avions arraché. Il a fallu la guerre avec la Russie pour que nos maîtres prissent peur et se résignassent à nous rendre notre assemblée. Depuis cette époque, c'est à coup de « mutineries », comme vous appelez notre résistance à la tyrannie, que nous avons imposé aux Turcs le respect de nos droits. Il y a dix ans, en 1889, le sultan, renouvelant le geste de 1866, cherche à nous étrangler une fois encore. On nous envoie, contrairement aux engagements, des valis musulmans, escortés d'Albanais pour assurer l'ordre. Vous ne nous connaissez pas beaucoup, monsieur, assez pourtant pour que je puisse vous demander : du « gendarme » albanais et du « brigand » crétois, qui est l'honnête

CONSTIPATION - OBÉSITÉ
Le Soir UN **GRAIN DE VALS** *LAXATIF AMAIGRISSANT*

homme? Enfin, il est inutile de vous rappeler les boucheries de l'année dernière à la Canée. Elles ne s'effaceront pas de sitôt de notre souvenir.

« L'Europe alors s'est décidée à intervenir. Mais ce fut contre nous. Ses puissants navires ont bombardé nos pauvres montagnards...

Ici je ne pus me défendre de sourire. Le docteur B... s'en aperçut et me jeta un regard de reproche.

— Oui, reprit-il, vous allez me rappeler que vos obus n'ont guère fait de victimes. Il n'eût vraiment plus manqué que cela. Il est également vrai qu'aujourd'hui les troupes turques se sont enfin rembarquées. On a donné du jeu à la chaîne. J'y consens. Malheureusement on ne se résout pas à aller jusqu'au bout et à nous laisser la pleine liberté de nos mouvements. On s'obstine à maintenir cette loque rouge, symbole d'une domination abominable, que vous voyez flotter au-dessus du vieux fort. On nous défend d'être Grecs. Nous restons, en théorie, sujets de sa sanglante Majesté le sultan Abd ul Hamid, commandeur des croyants.

Malgré ma haine des discussions inutiles, j'ouvrais la bouche pour répondre. Car il était facile de faire observer au passionné docteur que, quel que fût le bien-fondé de certains de ses griefs, il manquait de mesure et d'équité. Tout indiquait, en effet, qu'il ne fallait plus aux Crétois qu'une très courte patience pour obtenir enfin l'entière satisfaction de leurs vœux et, sans être prophète, on pouvait prédire que le jour n'était pas éloigné où le drapeau ottoman disparaîtrait définitivement pour céder la place au drapeau national hellène. Mais je n'eus pas le loisir de m'expliquer : une gracieuse apparition interrompit notre entretien. La fille de mon hôte venait annoncer à son père que le souper était servi.

Nous rentrâmes en longeant la plage. C'était l'heure magique où le soleil, plongeant dans la mer, « devient royal, *vassilévi* », pour employer la belle expression des Grecs modernes, se dégageant des feux rouges du couchant, qui s'adoucissent d'instant en instant, la brillante Vénus lance son rayon lumineux et la jeune Spha iote, grande, souple, élancée, semble une vivante cariatide descendue du temple de la déesse. Un refrain que ne cessait de fredonner

le montagnard qui me servait de guide flotte dans ma mémoire : *Astri mou... Ki' asperine ki avyerine. Mon astre, à la fois étoile du soir et étoile du matin...*

Mais l'odeur de chevreau rôti dissipa ces images poétiques.

⁂

De longues années se sont écoulées. Le docteur B... a rejoint, dans l'Erèbe, le long cortège des ombres; il a eu toutefois la joie de voir la Crète enfin réunie à la Grèce. Quant à la jolie oréade de 1899, aux cheveux de jais, les ans ont fait d'elle une grand'mère, ridée et blanchie.

Le temps passe, tout change. Sauf le naturel des Crétois. Révoltés contre Venise, révoltés contre les Turcs, ils se révoltent aujourd'hui contre le gouvernement d'Athènes, après lequel ils ont soupiré pendant tant d'années. Il y a sur la terre des peuples, comme des individus, dont la destinée est d'être toujours mécontents.

Jacques DELEBECQUE.

Une bonne adresse

KEMPENERS

MAITRE-TAILLEUR

Le grand spécialiste
de l'**HABIT**

défie toute concurrence à tous points de vue pour son frac à mille francs.

REMISE AUX ABONNÉS DE L'*A. F.*

FACILITES DE PAIEMENT.

CHARMANT ACCUEIL.

46, rue de Sévigné, Paris ARCHIVES 57-73

BILAN LITTÉRAIRE

Nous avions été bon prophètes l'an passé. Ce que l'on appelle la crise, et qui est une stabilisation, agit heureusement sur le mouvement littéraire. Il y a de nombreux livres très bons, l'excellence étant toujours la rareté.

Charles Maurras nous a donné cette année la joie d'une œuvre nouvelle, et l'on a réédité deux de ses chefs-d'œuvres : *Les Amants de Venise* et l'*Avenir de l'Intelligence* [1].

L'œuvre nouvelle, c'est *Louis XIV et la France, essai sur la grandeur qui dure* (1). Mince livre, parmi les plus lourds de pensée, de raison et de sensibilité que l'on ait jamais écrits ; sorte de mémoire où sont relevés tous les traits du cœur et de l'esprit qui ont fait le Louis XIV le génie royal accordé au génie de la France. Quelques pages, d'une substance véritablement sublime, où le problème de l'Honneur et du Monarque est posé, et résolu. Il est à souhaiter que cet « Essai », imprimé à un très petit nombre d'exemplaires, soit publié dans une édition courante. Tout ce que pense et écrit Charles Maurras a trop d'importance pour le salut du pays, il faut faire connaître ce portrait unique du plus grand des Rois, que seul pouvait tracer l'auteur de l'*Enquête sur la Monarchie*.

La production stupéfiante de Léon Daudet continue : deux romans *Ciel de Feu, Médée* [1], un nouveau pamphlet qui est à la fois un chapitre d'histoire et un chapitre de mémoires : *Magistrats et policiers* [2]. Notons enfin la réédition de l'*Hérédo* [2] et l'apparition de *Savoir Réagir*.

L'Académie Française a accueilli dans ses rangs Jacques Bainville. Ce faisant, elle s'est grandement honorée.

Nous osons dire que l'*Histoire de la IIIe République* de Jacques Bainville [3] est son chef-d'œuvre. Jamais l'art de l'admirable écrivain n'a été si parfait, c'est l'événement de l'année, le livre qu'il faut répandre avec enthousiasme.

Jacques Delebecque a publié *Gordon et le drame de*

AUX ÉDITIONS BERNARD GRASSET

Chefs et Chefs-d'œuvre d'A. F.

LÉON DAUDET

Fantômes et Vivants *(Souvenirs I)*.
Devant la Douleur *(Souvenirs II)*.
L'Entre-deux-guerres *(Souvenirs III)*.
Salons et Journaux *(Souvenirs IV)*.
Au temps de Judas *(Souvenirs V)*.
Vers le Roi *(Souvenirs VI)*.
La Pluie de sang *(Nouveaux souvenirs)*.
Député de Paris *(Nouveaux souvenirs)*.
Magistrats et policiers *(Nouveaux souvenirs)*.
Le Rêve éveillé.
L'Hérédo.
Les Rythmes de l'homme.
Courrier des Pays-Bas :
Les Pèlerins d'Emmaüs.
La Ronde de nuit.
La Mélancholia.
Les Horreurs de la guerre.
Etudes et milieux littéraires.
Le Stupide XIX^e^ siècle.
Flambeaux.
Flammes.
Vingt-neuf mois d'exil.

CHARLES MAURRAS

La Musique intérieure.
Au Signe de Flore.

MARQUIS DE ROUX

Maurras et le Nationalisme d'A. F.
Origines et Fondation de la III^e^ République.

JACQUES BAINVILLE

Jaco et Lori.
La Tasse de Saxe.

GABRIEL BOISSY

L'Art de gouverner d'après les Rois de France.

CHAQUE VOLUME : 15 FR.

Karthoum [4], drame véridique, dit Léon Daudet, parmi les plus poignants et moralisateurs.

Avant d'aborder la nomenclature des ouvrages à retenir cette année, accordons un instant aux lauréats des prix Interallié, c'est M. Marc Bernard qui s'est vu chargé des *taine Conan* [26]. C'est un choix heureux et juste. Ce roman, ou plutôt se récit romancé, se lit d'une traite avec plaisir et passion. Le prix *Fémina* a été à Robert Francis, un jeune de vingt-cinq ans, pour *La Maison de Verre* [17] et *Le Bateau Refuge*, deux beaux livres dans lesquels il faut entrer lentement, à loisir, comme en une forêt enchantée... et dont on sort ébloui de couleurs diverses, ivre de parfums, charmé de féeries multiples et ardentes. Au prix Intérallié, c'est M. Marc Bernard qui s'est vu chargé des lauriers symboliques pour *Anny* [17]. C'est un livre de premier ordre. Le Renaudot qui, pour une fois, n'a pas été un repêchage, a fourni un lauréat honorable avec M. Louis Francis, pour *Blanc* [17]. Le livre est parfois monotone, parfois artificiel. Cela sent un peu son professeur... Mais des dons réels de conteur, une belle rigueur, la finesse de l'analyse compensent quelques lacunes évidentes.

Terminons ce chapitre des prix par le lauréat du grand prix de la Critique : Thierry Maulnier, bien connu des lecteurs de la Vie littéraire de l'*A. F.*, avec son curieux *Racine* [15]. Ce livre, qui vaut pour la conception vigoureuse et subtile de l'ensemble, vaut également pour les qualités d'écrivain qu'il manifeste. Thierry Maulnier, à la fois verbeux et concis, est de ceux qui révèlent un tempérament original et qui caractérisent un talent.

Une foule de remarquables ouvrages historiques cette année, parmi lesquels brillent au premier rang *Luther* de Funck-Brentano [2] et *Richelieu* d'Auguste Bailly [3]. A des titres divers, les livres que nous ne pouvons malheureusement qu'énumérer, faute de place, sont extrêmement précieux : *Utopies contre-révolutionnaires* [5] d'Auguste Le Flamanc ; *Points de vue sur l'Impérialisme romain* [6] et l'*Ostracisme athénien* [7] de Jérôme Carcopino; *La Bataille d'Actium* [8] de Maurice Larrouy ; l'*Histoire du Canada* de Firmin Roz [9] ; *Causes de la guerre mondiale* de Camille Bloch [9]; *Le Du Guesclin de la mer, l'amiral Jean de Vienne* par Pirey Saint Alby [8] ; *Lomonosoff le prodigieux mou-*

jick [10] par Bertrand de Lur-Saluces ; *La Condamnation de Jeanne d'Arc* par M. L. Amiet [11] ; *Marguerite d'Autriche, une princesse belge de la Renaissance,* par le comte Carton de Wiart [2]

La moisson est aussi abondante et de qualité parmi les essais politiques et les essais critiques. *Le Destin de la France* [12] par Georges Gaudy, à qui l'on doit déjà le récit émouvant de *La Croisière du Campana: La France cherche un homme* [12], est un exposé des extraordinaires prophéties relatives à notre temps, extraites d'un livre mystérieux. *Haut les Fourches,* d'Henry Dorgères [12], vigoureux réquisitoire contre les abus fiscaux qui tuent l'agriculture et ruinent le paysan. *Jaurès et l'Allemagne* de Maurice Lair [13] très bon exposé du germanisme du chef socialiste, mais où l'auteur a inexplicablement omis les jugements définitifs de Maurras.

L'aimable Tristan Derême a fait paraître *Poisson Rouge,* précieux recueil, et *Le Violon des Muses,* de sages réflexions sur tout, et singulièrement la poésie et la grammaire [2]. De Pierre Maes, l'excellente biographie du voyageur romantique *Victor Jacquemont; Le Diable dans la Littérature au* XIX^e^ *siècle,* malicieux et savant ouvrage de Claudius Grillet, l'auteur de l'inoubliable *Victor Hugo spirite* [61]; André Bellessort, élu ce printemps à l'Académie, *Athènes et son théâtre,* indispensable aux études grecques [13]; Henri Massé : *Firdousi et l'épopée nationale* [13], parfait ouvrage sur le poète persan dont on a commémoré le millénaire; enfin, les délicieuses *Belles de Jadis,* d'Edmond Pilon [2].

Recommandons comme toujours l'incomparable bibliothèque de la Pléiade qui a donné cette année *Cervantès, Corneille, Mérimée, La Rochefoucauld, Diderot,* et qui commence *Balzac* avec un texte et des notes établis par le balzacien des balzaciens : Marcel Bouteron [17].

Beaucoup de romans agréables et un de tout premier ordre : *Les Destinées sentimentales* de Jacques Chardonne [2]. Nommons seulement (toujours faute de place) ceux que nous avons particulièrement goûtés à des titres divers : *L'Enfant de la Nuit* de Robert Brasillach [18] ; *Le Sourire dans la Tempête* de Constantin-Weyer [19] ; *Vies Perdues* de Georges Romieu [17] ; *Ténèbres* et *Pages choi-*

sies de Francis Carco [20] ; *Fièvres* de Jean d'Esme [1] ; *Le Trestoulas* d'Henri Bosco [17] ; *Arène*, premier et remarquable roman de H.-C. Girard [12] ; *Maison Basse* de Marcel Aymé [17] ; le très fin et très philosophe *M. de Sougy avant le Phylloxéra*, de Bernard de Vaulx [3] ; les *Pitard* et les *Clients d'Avrenos*, étonnantes histoires de G. Simenon [17].

Un certain nombre aussi d'excellentes traductions. Nous les désignons à ceux de nos lecteurs que la littérature étrangère intéresse : *Fontaine* de Charles Morgan (un chef-d'œuvre) [21] ; *Au loin jadis* de W. Hudson [21] ; *Récits* de Pouchkine (un grand classique) [17] ; *L'Adolescent* de Dostoïevsky [17] ; *Flusah* de Virginie Woolf [21] ; *La Vie de Camoëns et le Portugal de son temps, Chroniques portugaises avec préface* du maréchal Lyautey, par Mme Virginia de Castro e Almeida [22] ; *Croisière d'Hiver en Amérique centrale* par Aldous Huxley [18] ; *Lawrence et Brett* de Dorothy Brett et *Matinées mexicaines* de D.-H. Lawrence (étonnantes aventures d'Anglais assez loufoques, au Mexique, plus une Allemande et une Américaine) [21] ; *La Mère* de Pearl Buck (douloureuse histoire d'une paysanne chinoise) [21].

Les amateurs de voyages et d'ouvrages documentaires ont de même cette année de quoi s'approvisionner : *A pied autour du Monde* de Jo et Roger Tourte [2] ; *L'Homme et la Montagne* de Jules Blache [17] ; *La Chasse des animaux à fourrures au Canada* par Benoit Brouillette [17] ; *La Vie des Esquimaux* de Jean Welzl [17] ; *La Seine Normande* de René Dumesnil (avec très belles illustrations) [23] ; *Les Pilotes du Froid* de Maurice Larrouy [8] ; *Dans le sillage des Jonques* de René Jouglet [2] ; *Périple noir* de Jean Paillard [12] ; *Le Charme de Paris* (avec des aquarelles exquises) d'Edmond Pilon [24] ; deux albums merveilleux *Aux Indes, Sanctuaires* par Sylvain Lévi et Odette Brülh, *Espagne* de Maurice Legendre [9] ; *La Cité Perdue* d'Henri Pourrat (émouvante recherche de la véritable Gergovie) [25] ; *Il y a encore des Paradis, Images d'Alger* par Henry de Montherlant (plein d'humour, de poésie, avec quelques splendides chapitres, illustré de belles photographies) [26] ; *Lyon et le Lyonnais* par Emile Baumann (avec de très intéressantes photographies) [23].

Gardons-nous d'omettre les excellents *Livres de Nature*,

Librairie Académique Perrin

Editeur

35, Quai des Grands-Augustins - Paris-VI^e^

André Bellessort, de l'Académie française.

LA SOCIETE FRANÇAISE SOUS NAPOLEON III, un vol. in-16 ..... 15 fr.

ATHENES ET SON THEATRE, un vol. in-16 ..... 12 fr.

Edit. sur alfa illustrée, un vol. in-16 30 fr.

Philippe Besnard,

LA POLITIQUE ET LES ARTS, un vol. in-16 ..... 12 fr.

Antonin Eymieu,

Le gouvernement de soi-même, 3^e^ série:

L'ART DE VOULOIR, un vol. in-16 12 fr.

Maurice Lair,

JAURES et l'ALLEMAGNE, un vol. in-16 15 fr.

Henri Massé,

FIRDOUZI ET L'EPOPEE NATIONALE, un vol. in-16 ..... 15 fr.

Jacques Hérissay,

LES MASSACRES DE MEAUX, un vol. in-16 ..... 6 fr.

Camille Cé,

REGARDS SUR l'ŒUVRE D'EDOUARD ESTAUNIE, un vol. in-16 ..... 12 fr.

Charles Chesnelong,

L'AVENEMENT DE LA REPUBLIQUE (1873-1875), un vol. in-16 ..... 15 fr.

cette collection si originale et si utile que dirige M. Jacques Delamain, l'historiographe des oiseaux : *L'Ours brun* de W.-N. Kazeeff ; *Chasses en plein air en France* par Gaston Chérau ; *Authologie des Bêtes* par Albert Constant ; *La vie des Libellules* par Jean Rostand (d'un prodigieux intérêt scientifique et pittoresque) ; *Ouessant* par Yvonne Pagniez (très émouvant récit d'un long séjour hiver et été dans l'île dévorée par la mer) ; *Le Flâneur sous la Tente* de Constantin-Weyer (recommandé aux campeurs) ; *Simple histoire de mon verger* de Paul Bruzon (à l'usage des amateurs de jardins) [21].

Est-ce vraiment le prélude de la Renaissance ? Les poètes permettent de l'espérer. Le prix Verlaine a été attribué par la Maison de Poésie à Pierre Pascal pour l'*Ode Triomphale en l'honneur de la Troisième Rome et du Duce, protecteur des Moissons, des Cités et des Arts Latins* [27]. Du même jeune aède, qu'inspire la Muse épique : *Péan naval pour célébrer la naissance du croiseur-cuirassé Dunkerque* [27]. Ce sont des accents et des cris d'ardente espérance, de vigoureuse certitude dans un avenir purifié et fort ; or les poètes sont prophètes...

Dans la belle revue de poésie que dirige Pierre Pascal: *Eurydice*, Charles Maurras a publié un de ses plus beaux, un de ses plus troublants poèmes, qui emporte l'âme : *Prélibation* :

...Herbe et image, nous passons,
Mais là, l'airain de l'immobile
Passé m'égale à ceux qui sont
Désormais calmes et tranquilles...

De Xavier de Magallon : *Le Livre des Ombres* [28] qui contient ses vers les plus magnifiques et les plus déchirants; *Comme le Feu* de Philippe Chabaneix, petites pièces comme toujours exquises et parfaites [27] ; de l'érudit, du ronsardisant, de l'impeccable Noël de la Houssaye plusieurs recueils de très haute inspiration : *Le Verger d'Arsinoë, Eloges des Statues, Mausolée pour Euterpe* [27] dignes de l'étonnant *Second livre des Odes Pindariques* paru en 1927. Robert Honnert a publié un *Lucifer* où se retrouve la visible influence de Paul Valéry (ce n'est pas

LE CHARIVARI

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE ILLUSTRÉ

LE PLUS ANCIEN DES SATIRIQUES
fondé en 1832

Depuis plus de 100 ans, chaque semaine, il mène "le charivari" avec l'aide de ses chroniqueurs, échotiers, chansonniers, revuistes et dessinateurs.

Ses indiscrétions sur la Politique, les Journaux, les salons, la Justice, les Arts, le Théâtre, le Cinéma, les Lettres, etc... sont justement réputées, louées... et craintes!

Le CHARIVARI qui dit ce que les autres ne disent pas

Léon DAUDET

Le numéro : 1 fr. 50

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

41, rue Saint-Placide, Paris-6e

		1 an	6 mois
ABONNEMENTS	France et Colonies	50	30
	Etranger plein tarif ..	68	42
	— tarif réduit ..	60	36

Chèques postaux : Paris 935-85.

un reproche, au contraire). Le très pur, très intelligent, très grave poète Jean Pourtal de Ladevèze a publié son deuxième grand recueil *Sur les Balcons du Ciel* [6] et Mme Yvonne Ferrand-Weyher donne enfin *Fontaines de Mémoire*. Paul Valéry a écrit une très belle introduction à ce volume, qui révèle la plus grande poétesse de notre temps après Mme Gérard d'Houville [6] (nous parlons des vivantes). Un charmant petit « essai de transposition » *Peintres, à vos toiles*, de Paul Leclère [29], où ce grand connaisseur de peinture moderne traduit en vers pimpants le « caractère » de chacun des artistes choisis. Il faudrait citer encore *Le Rossignol de l'Automne* [30] de Maurice-Pierre Boyé ; *Parabole du Jet d'eau* d'André Payer [6] ; *Aube nouvelle* de Tristan Lamoureux [6] ; *Dicté par une Ombre* [6] de Cécile Périn (cette fille adorable de Marceline Desbordes-Valmore). Il faudrait pouvoir longuement s'attarder sur *Les Signes de la Nuit* de Gilbert Charles [6] (celui-ci fils de P.-J. Toulet, ce qui n'est pas rien) ; sur l'*Enfer* de Patrice de La Tour du Pin [31], ce poète ténébreux et angoissant, dont les vers agissent sur l'âme comme une irrésistible incantation ; enfin sur les divins *Poèmes Français* [9] de Rainer Maria Rilke où ce Tchèque a fait sonner quelques belles strophes de poésie française...

Cette année, octobre 1934-juillet 1935, a été une bonne année littéraire. Cela prouve que la santé de l'esprit se refait.

Pierre CHARDON.

---

(1) : Flammarion. — 1 *bis* : Editions du Cadran. — (2) : Grasset. — (3) : Fayard. — (4) : Hachette. — (5) : Vrin. — (6) : Divan. — (7) : Alcan. — (8, : Masque. — (9) : Hartmann. — (10) : Emile-Paul. — (11) : Nouvelles Editions du Siècle. — (12) : Les Œuvres Françaises. — (13) : Librairie académique Perrin. — (14) : Desclée de Brouwer. — (15) : Redier. — (16) : Vitte. — (17) : Gallimard. — (18) : Plon. — (19) : Rieder. — (20) : Albin-Michel. — (21) : Stock. — (22) : Duchartre. — (23) : de Gigord. — (24) : Piazza. — (25) : Spès. — (26) : Soubiron, Alger. — (27) : Le Trident. — (28) : Ed. Nationales. — (29) : Corréa. — (30) : Jean Naert. — (31) : Mirages, Tunis.

BROCHURES ROYALISTES

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

B. 1	ANDRIAMENA	*La France a toujours besoin d'un Roi*	1 25
B. 2	BACCONNIER (Firmin)	*A. B. C. du syndicalisme*....	0 50
B. 6	BRIENNE (Maxime)	*Gustave Téry et son « Œuvre »*	0 50
B. 5	CHARDON (Pierre)	*Pour connaître Charles Maurras*	2 »
B. 25	CLAUDE (Georges)	*Pourquoi je vais à l'Action Française*	1 75
B. 16	DAVY DE VIRVILLE	*Le mensonge de la misère publique avant* 1789	1 »
B. 7	DESAINTMARTIN	*L'Action française*	0 75
B. 15	DESPÉRAMONS (André)	*Démocratie féminine et monarchie*	0 75
B. 8	DUBLAIX (Commandant)	*République et Royauté*	0 75
B. 10		*La condamnation du « Sillon »*	1 25
B. 17	DUTRAIT-CROZON (H.)	*La Justice républicaine*	5 »
B. 11	GONNET (Louis)	*L'Affichage et le colportage devant la loi*	1 75
B. 12	H. DE LA MONTAGNE	*Etude sur le Ralliement* ...	5 »
B. 14	LARPENT (Colonel)	*Pour connaître Charles Maurras*	2 50
B. 33		*Les Leçons de l'Affaire Dreyfus*	2 50
B. 16	LE PAN DE LIGNY	*Qu'est-ce donc que l'A. F.?*	1 »
B. 35	LEVRAY (Philippe)	*La République coûte cher* (Le Capitalisme et la Monarchie - Les Finances de la Monarchie	0 75
B. 34	LE PANNETIER DE ROISSAY	*L'Utopie de la République modérée*	1 25
B. 18	MAISTRE (Commandant de)	*Bas les masques !*	1 85
B. 36	MARTY (Albert)	*Les Démocrates populaires fourriers du socialisme* ..	2 50
B. 36	MATHON (E.)	*La Corporation*	2 50
B. 23	MAURRAS (Charles)	*Libéralisme et libertés*	0 75
B. 22		*Pour en sortir*	1 50
B. 38	MAURRAS (Ch.), PUJO (M.)	*L'affaire Demulier*	3 »
B. 39	PAILLARD (Jean)	*Où va le communisme russe?*	1 »
B. 40		*Jeanne d'Arc chef de guerre.*	0 60
B. 28	RICK (Jean)	*Mon Préfet sur la Côte d'Argent*, 1 vol.	5 »
B. 29	ROGET (J.)	*L'Affaire Dreyfus*	2 »
B. 42	ROUX (Marquis de)	*L'Agriculture et l'Etat*	0 60
B. 31	VALDOUR (Jacques)	*Une mystification*	1 »

L'enlèvement du marquis de Fraigne

On a souvent parlé, au cours de l'année qui vient de s'écouler, des enlèvements opérés par les Allemands en territoire étranger, au mépris du droit des gens. Il n'y a là rien de nouveau. C'est une tradition qu'ils ont recueillie de la Prusse. Le récit qu'on va lire montre que Hitler est, à cet égard, un digne émule de Frédéric II.

⁂

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1758, un singulier événement mettait en émoi la paisible petite ville de Zerbst, résidence des princes d'Anhalt-Zerbst. Un gentilhomme français, le marquis de Fraigne, qui séjournait à Zerbst depuis deux mois, était attaqué dans son domicile par une troupe armée.

Jean-Jacques-Gilbert, marquis de Fraigne, d'une vieille famille du Bourbonnais, fils d'un officier des vaisseaux du Roi, était né à Toulon, le 24 septembre 1726. Il suivit d'abord la carrière des armes, entreprit ensuite un voyage en Allemagne et dans les pays du Nord. En avril 1756, il présentait au marquis de Valori, ministre du Roi à Berlin, la lettre d'introduction que lui avait remise le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Rouillé. M. de Valori l'employa, le fit voyager, et se loua fort de ses services. Le jeune diplomate plut moins au roi de Prusse qui le regardait, dit le cardinal de Bernis dans ses *Mémoires*, comme « un esprit dangereux ». De son côté M. de Fraigne ne semble pas avoir partagé l'admiration que certains Français de son temps professaient pour le monarque qui s'était joué de leur pays. Au mois d'octobre de cette même année 1756, après l'invasion de la Saxe par Frédéric II, la France ayant rompu les relations diplomatiques avec la Prusse, M. de Fraigne quitta Berlin. Avant de regagner Paris, il s'arrêta à Dresde, puis à la cour de Zerbst, pour laquelle il s'était muni de lettres de recommandation, et où il passa un certain temps.

Zerbst était une petite ville située à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Magdebourg et à une distance double au nord de Leipzig. C'était la capitale du duché d'An-

halt-Zerbst, l'un des quatre duchés issus, au début du XVII^e^ siècle, du partage du pays d'Anhalt. Les ducs d'Anhalt étaient princes immédiats de l'Empire, c'est-à-dire souverains dans leurs domaines et, depuis les traités de Westphalie, à peu près indépendants en fait de l'Empereur. La cour de Zerbst se composait alors du prince régnant, Frédéric-Auguste, âgé de vingt-six ans, de sa femme, Caroline-Amélie de Hesse et de sa mère, la princesse douairière. Celle-ci, née Jeanne-Elisabeth de Holstein-Gottorp-Eutin, était soeur du roi de Suède Adolphe-Frédéric et veuve depuis 1747, de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst dont elle avait eu deux enfants : le prince régnant, et une fille, plus âgée de dix-huit mois, Sophie-Frédérique. En 1745, Sophie-Frédérique avait épousé Pierre, duc de Holstein-Gottorp, qui, depuis trois ans, était désigné par sa tante, la czarine Elisabeth, comme héritier présomptif du trône. En se mariant et en devenant grande-duchesse de Russie, Sophie-Frédérique avait été rebaptisée dans la religion grecque avec les prénoms de Catherine-Alexiewna : elle devait régner en 1762 sous le nom de Catherine II.

La princesse douairière d'Anhalt-Zerbst au dire du cardinal de Bernis, « avait été assez belle et continuait d'être galante ; elle ne manquait ni d'esprit ni d'intrigues et passait pour avoir de l'ascendant sur l'esprit de sa fille la grande-duchesse ». Le jeune marquis de Fraigne ne la laissa pas insensible ; en dépit de la différence d'âge — il avait alors trente ans et la princesse en avait quarante-quatre, — il sut même lui plaire au point qu'ils passaient pour mariés secrètement. Dans son *Histoire de la guerre de sept ans*, Frédéric II donne le fait pour constant. Louis XV, dans un billet à Tercier, du 23 avril 1760, dit qu'on n'en a nulle certitude, mais qu'il se souvient qu'à l'époque le bruit en courait.

Quoi qu'il en soit, l'intrigue n'était donc pas ignorée en France, où le marquis rentra après son séjour à Zerbst. Il

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

demanda à être employé à l'armée ou auprès du comte de Broglie, alors ambassadeur à Varsovie. Mais on avait sur lui d'autres vues. En effet, Tercier, premier commis aux affaires étrangères, avait proposé à l'abbé comte de Bernis, qui venait d'être placé à la tête de ce département, d'envoyer M. de Fraigne à la cour de Zerbst. Profitant de la confiance dont il jouissait auprès de la princesse douairière, il devait la déterminer à agir en notre faveur sur la grande-duchesse, sa fille, qui, en raison de la santé chancelante de la czarine Elisabeth, pouvait se voir bientôt portée au trône. Catherine, à cette époque, était prévenue en faveur de l'Angleterre ; elle avait de plus en ce moment un grief particulier contre la France. A l'instigation du comte de Broglie, le roi de Pologne avait rappelé son ambassadeur à Pétersbourg, le prince Stanilas Poniatowsky, et l'on sait l'intérêt particulier que lui portait Catherine.

Une autre tâche, plus délicate peut-être et certainement plus périlleuse, devait être confiée au marquis de Fraigne. La France était maintenant en pleine guerre avec la Prusse. Or, Zerbst n'est pas fort éloigné de Magdebourg, dont Frédéric II avait fait une importante place d'armes et qui se trouvait dans la zone d'opérations des armées françaises. M. de Fraigne était chargé de recueillir des informations sur tout ce qui pouvait se passer dans cette forteresse.

Mû par « l'ambition et l'amour », assure le cardinal de Bernis, deux passions « qui étaient jointes au plus grand zèle pour la gloire de Sa Majesté, et surtout pour l'humiliation du roi de Prusse dont il disait avoir à se plaindre », M. de Fraigne accepta avec empressement de partir.

Le 26 août 1757, il recevait ses instructions et, le 3 septembre, Bernis écrivait au duc de Zerbst une lettre qui devait servir à M. de Fraigne de lettre de créance. La mission du marquis y était présentée comme une suite des voyages entrepris par celui-ci pour « se rendre utile au service du Roi dans la partie des affaires étrangères »; la manière dont il avait été reçu l'année précédente à la cour de Zerbst exigeait que, retournant en Allemagne, il vînt témoigner au prince la reconnaissance qu'il lui devait : « C'est ce qui l'engage, Monseigneur, à passer d'abord à Zerbst où, d'ailleurs, les événements de la guerre si voisine des Etats de Votre Altesse pourront satisfaire le désir qu'il

a de s'instruire ». C'était donc une mission pour ainsi dire en marge, sans titre diplomatique régulier, que recevait le marquis de Fraigne.

Il quitta Paris au mois d'octobre 1757 et, après avoir passé « tout au travers de Magdebourg », arriva à Zerbst le 16 novembre, quelques jours après la bataille de Rosbach. Aussitôt, il se met à la besogne. Il ne néglige rien pour réchauffer le zèle dont la princesse douairière et son fils faisaient profession pour la France. Surtout il n'oublie pas de se procurer des informations intéressantes qu'il transmet aussitôt au ministre et aux commandants des armées du Roi.

Selon le marquis de Fraigne, rapporte le cardinal de Bernis, si le maréchal de Richelieu avait marché sur Magdebourg quand Frédéric II eut rassemblé ses forces pour combattre le prince de Soubise et l'armée de l'Empire — manoeuvre qui se dénoua à Rosbach, — il aurait pu se rendre maître de cette place, mal défendue du côté de l'Elbe peu profond en été, et où il y avait 7.000 prisonniers autrichiens et russes, gardés seulement par 1.800 hommes de recrues. Bïen que Bernis ne partage pas tout à fait le sentiment de M. de Fraigne sur ce point, il convient que cette attaque aurait du moins fait une diversion fort heureuse et que le roi de Prusse eût été obligé d'abandonner le prince de Soubise pour se porter au secours du principal point d'appui de sa puissance. M. de Fraigne, ajoute-t-il, prétend avoir averti le maréchal de Richelieu de l'état de Magdebourg ; « mais celui-ci préféra manger la principauté d'Halberstadt, sans faire refluer sur ses derrières des provisions pour l'hiver ». Le maréchal de Richelieu était, en effet, un « déprédateur intrépide », pour employer l'expression que Napoléon appliquait à « Masséna, Augereau, Brune et beaucoup d'autres ».

⁂

Le 17 janvier 1758, M. de Fraigne avait passé la soirée au château et, rentré chez lui, il se préparait vers minuit à se mettre au lit, lorsqu'un lieutenant et quatre houzards prussiens se présentèrent à la porte de sa chambre pour l'en arracher. Une voiture attendait dans la rue et un autre détachement de huit houzards était posté hors de la ville. Le marquis sonne ses gens : on avait pris la précau-

tion de les réduire à l'impuissance. On essaie de forcer sa porte, il saisit un pistolet, blesse un de ses assaillants, reçoit un coup de sabre à la main, réussit à se barricader, appelle par la fenêtre ; tout ce bruit met l'alarme dans la ville. Le prince, informé, envoie sa garde et bientôt accourt lui-même pour délivrer le marquis. Celui-ci avait eu le temps de brûler, à tout événement, ses papiers et ses chiffres.

Devant le prince, l'officier prussien assura qu'il agissait par ordre du roi son maître, mais il ne put ou ne voulut montrer aucun ordre écrit. M. de Fraigne déclara qu'il n'avait vu dans les auteurs de cette agression que des brigands qui en voulaient à sa bourse ou à sa vie et qu'il les avait traités en conséquence. Il se refusa à croire que le roi de Prusse eût été capable de se porter à une démarche « aussi contraire au droit de la nature et des gens » et peut-être « aux lois et aux constitutions de l'Empire germanique », en violant le territoire neutre d'un prince souverain de cet Empire. Le prince de Zerbst joignit ses protestations à celles du marquis. L'officier consentit enfin à se retirer avec sa troupe, « par respect dû à Son Altesse Sérénissime » qui avait déclaré prendre M. de Fraigne sous sa protection. Ne voulant pas laisser ce dernier exposé à une nouvelle agression possible, Frédéric-Auguste l'emmena au château où il insista pour qu'il prît logement. « J'y ai trouvé Madame sa mère dans des sentiments bien dignes de sa naissance et de sa grande âme », écrivait le marquis dans la lettre où il rendait à Bernis le compte de ces événements.

Dès le lendemain, le prince de Zerbst écrivait à Frédéric II pour lui faire part, avec beaucoup d'humilité, de la surprise que lui causaient les procédés dont usaient les

FABRIQUE DE DORURES

ORNEMENTS D'EGLISE
BANNIERES
FANIONS
DRAPEAUX

Claude PROTON
S.A.R.L.
LYON : 5, place Croix-Paquet
Tél. : *B* 61-98.
PARIS : 16, r. Ste-Cécile (9e)
Tél. : *Prov.* 25-82.

troupes prussiennes sur son territoire et dans sa propre résidence. Il terminait en exprimant sa confiance dans « les bontés et la justice », dans « la sagesse et l'équité » du roi. De son côté, M. de Fraigne écrivait au comte de Podewils, ministre des Affaires étrangères de Prusse — celui que Voltaire appelait « mon adorable ministre » et à qui il assurait en lui vouant un attachement éternel, qu'il ferait un détour de cinq cents lieues pour venir l'embrasser. A Zerbst même, le prince ordonna une enquête sur les origines et les circonstances de l'attentat du 18 janvier. Mais l'enquête ne fut pas poussée très loin, car on s'aperçut vite qu'un des principaux instigateurs n'était autre que la femme du prince, Caroline-Amélie de Hesse, belle-sœur du prince Henri, frère du roi de Prusse : découverte qu'on eut soin de cacher à son époux. Le rôle joué dans cette affaire par la princesse Caroline est obscur. On peut penser que c'est elle qui avait fait épier les démarches du marquis de Fraigne depuis son arrivée à Zerbst et, par l'entremise de son beau-frère, en avait averti Frédéric II.

Ce fut Podewils qui répondit d'abord au prince de Zerbst. M. de Fraigne, affirmait-il, n'était venu à Zerbst que pour s'enquérir de ce qui se passait dans les armées du roi de Prusse et en informer les Français ; outre cela, il avait « insulté Sa Majesté par des propos très indécents ». Il ne méritait donc aucune protection ni selon le droit des gens ni selon le droit de la guerre. Le prince de Zerbst répondit à son tour en envoyant à Podewils la lettre de créance que lui avait remise M. de Fraigne. On attendit quelques jours l'effet de cette démarche.

Le 14 février, à neuf heures du matin, on fut averti à la cour qu'un détachement de cinquante cavaliers, s'avançant vers la ville, avait été vu sur la frontière ; et presque aussitôt se présenta le capitaine, nommé Bissing, qui commandait ce détachement. Il demanda à parler au prince, qui passa sur-le-champ dans l'appartement de sa mère pour se concerter avec elle. La princesse donna l'ordre d'introduire l'officier prussien, qui remit d'abord une lettre du roi de Prusse, répondant lui-même cette fois à la première lettre du prince de Zerbst. Frédéric II répétait, en termes plus violents, ce qu'avait déjà écrit Podewils. Non seulement, disait-il, le marquis de Fraigne « ose faire pour ainsi

dire à ma porte le métier d'espion », mais il semble encore « avoir pris à tâche de me rendre des mauvais services par des discours indécents et par toute sorte de voies dont son mauvais caractère le rend capable ». Il espérait donc que le prince ne permettrait pas « au dit Fraigne de l'insulter plus longtemps par la continuation de son séjour dans ses Etats », sans quoi il se verrait, bien qu'à regret, « dans la nécessité de s'assurer de sa personne d'une façon ou d'une autre ». Le capitaine Bissing ajouta qu'il avait ordre de se saisir du marquis et qu'en cas de résistance le bataillon des gardes à pied en garnison à Leipzig devait marcher pour le soutenir.

Ce fut la princesse douairière qui répondit. Après avoir lu avec beaucoup de sang-froid la lettre du roi de Prusse, elle remarqua qu'il n'y était en somme question que ne pas permettre un plus long séjour du gentilhomme français à Zerbst. Elle remontra à l'officier qu'il y avait sans doute quelque malentendu dans l'exécution des ordres du roi son maître ; que l'intention du prince Frédéric-Auguste n'était point de s'opposer aux volontés de Sa Majesté prussienne ; qu'il se bornait à demander que le marquis pût partir librement et en sûreté.

Le Prussien jura « sur son honneur » qu'il avait ordre de traiter le marquis de Fraigne avec tous les égards possibles. « Mais qui vous a donné cet ordre », demanda la princesse, « et où devez-vous conduire le marquis de Fraigne ? » Le capitaine répondit, en réitérant sa parole d'honneur, qu'il avait reçu l'ordre du prince Henri, actuellement à Halberstadt, et que c'était à lui qu'il devait conduire le marquis. La princesse dit alors qu'elle connaissait assez le prince Henri pour pouvoir assurer qu'il ne saurait pas mauvais gré au capitaine Bissing de suspendre l'exécution de ses ordres jusqu'à l'arrivée des réponses aux lettres que son fils et elle-même allaient écrire à ce prince et au roi son frère. Au bout de deux heures de contestation le capitaine finit par y consentir, après avoir toutefois demandé à Frédéric-Auguste et à sa mère d'engager leur parole que M. de Fraigne ne chercherait pas à s'évader. Il annonça que, de son côté, il allait rendre compte de ce qui se passait au colonel Tadenzien, commandant la garnison de Leipzig, et

qu'en attendant il retirerait son détachement dans les faubourgs de la ville.

Quand le Prussien fut parti, la princesse douairière fit prier le marquis de passer chez elle. M. de Fraigne la trouva épuisée par cette scène. « L'honneur du prince son fils, son attachement sincère aux intérêts du Roi, ses bontés pour moi, tout concourait à augmenter sa sensibilité », disait-il dans le rapport qu'il adressait à Bernis. « Elle m'a instruit de ce qui venait de se passer, les larmes aux yeux, et en me réitérant les assurances les plus positives qu'elle persistait, quoi qu'il arrive, dans les sentiments que je lui connaissais. Je n'ai pu que souscrire aux arrangements qu'elle avait pris. Elle avait plus besoin de consolation que moi-même. » Fraigne la rassura, lui représentant que, puisqu'elle ne résistait pas aux volontés du roi de Prusse elle n'avait pas à craindre un si terrible ressentiment ; que la prétendue marche du bataillon des gardes n'était sans doute qu'un épouvantail. La princesse promit de tenir ferme à toutes les instances et menaces jusqu'à l'arrivée de la réponse de Frédéric II. Mais, comme dit encore Fraigne, « un uniforme prussien suffit pour faire mourir de peur tout ce monde-ci ».

Le marquis ajoutait à son récit des événements de ce jour-là quelques réflexions sur la lettre de Frédéric II au prince de Zerbst. Il se défendait d'avoir tenu les « propos indécents » dont se plaignait le roi de Prusse. Il ajoutait : « J'ai cherché, dit-il, à lui nuire par toutes les voies dont mon mauvais caractère me rend capable. Sa Majesté prussienne me fait beaucoup plus d'honneur que je n'en mérite. Je sais qu'elle s'en prend à moi de plusieurs événements auxquels je n'ai pas eu autant de part que je l'aurais désiré. C'est, en effet, avoir un bien mauvais caractère que de servir son maître aux dépens de son ennemi. Je ne crois pas que je me corrige jamais de cette méchanceté... J'ai encore eu le temps et le bonheur d'avertir assez à propos les généraux de Sa Majesté des préparatifs qui se faisaient pour les surprendre, et j'ai eu la consolation d'apprendre qu'ils ont pris les mesures convenables ».

Le 16 au matin arrivèrent les réponses du prince Henri. Celui-ci niait formellement d'avoir donné aucun ordre au

capitaine Bissing, ajoutant qu'il n'ignorait pas ceux du roi son frère, mais qu'il en avait chargé le colonel Tadenzien, commandant à Leipzig et que, quant à lui, cette affaire ne le regardait plus. Aussitôt la princesse manda chez elle le capitaine et lui fit observer la contradiction qui existait entre les assurances qu'il avait données en arrivant et le démenti du prince Henri. Le Prussien protesta « sur son honneur » qu'il avait dit la vérité et qu'il était fort surpris du désaveu du prince. Il fut convenu que Frédéric-Auguste adresserait au colonel Tadenzien copie de la lettre du prince Henri lui renvoyant l'affaire et le prierait d'attendre la réponse du roi de Prusse à la demande de passeports qui lui avait été adressée pour M. de Fraigne.

Par une nouvelle lettre, le prince Henri faisait savoir, le 18, que le capitaine Bissing, auquel, répétait-il, il n'avait donné aucun ordre, était porteur d'une lettre du roi pour le commandant de la forteresse de Magdebourg, où il devait conduire M. de Fraigne.

Le 19, à huit heures du soir, on apprit qu'un détachement d'infanterie, avec quelques cavaliers et un canon, était arrivé à trois heures à Dessau (entre Leipzig et Zerbst) et devait marcher le lendemain sur Zerbst. Le 20, à midi, en effet, ce détachement, sous les ordres du major Cleist. pénétrait sur le territoire du duché. Toutefois, sur les instances d'un envoyé du prince, le major consentit à accorder un répit jusqu'au surlendemain et à s'arrêter dans la petite ville de Rossau. Enfin, le 22, aucune réponse du roi de Prusse n'étant parvenue, le major Cleist entra dans Zerbst à deux heures de l'après-midi avec quatre cents hommes qui saisirent les portes et braquèrent le canon sur la place. Puis il se rendit au château où il fut reçu par le prince et la princesse douairière en présence du marquis de Fraigne. La princesse elle-même a écrit le récit de cette entrevue :

« Le major Cleist débuta par présenter une lettre assez

CONSTIPATION - OBÉSITÉ
Le Soir UN **GRAIN DE VALS** *LAXATIF AMAIGRISSANT*

« grossière et menaçante du colonel Tadenzien, son chef, « qui était une espèce de réponse à celle que le prince « avait écrite à cet officier. Ensuite, M. le marquis fut pré- « senté à M. le major Cleist. M. le marquis, qui avait déjà « subjugué tous les autres officiers par l'ascendant que les « belles âmes savent prendre sur toutes les autres, lui « parla de cet air noble et aisé qui caractérise si bien tout « ce qu'il fait. Il lui représenta toutes les conséquences de « ce procédé d'un ton ferme et persuasif qui parut inspi- « rer du respect, de l'estime. Il ne sut lui répondre qu'en « levant les épaules. »

On dit bien vrai que l'amour embellit tout, puisqu'il peut faire voir dans un haussement d'épaules une marque de respect et d'estime.

« A sept heures du soir arrive la réponse du colonel « Tadenzien, de Leipzig (à une lettre du major Cleist de- « mandant des instructions). Elle était décisive. Le major « Cleist annonça qu'il avait ordre de se porter aux der- « nières extrémités. Le prince et sa mère répondirent qu'ils « ne livreraient jamais M. le marquis, que sa personne « était sacrée, que ce n'était point à eux à en disposer. « Alors M. le marquis déclara qu'il était bien éloigné de « permettre que l'asile sacré du château d'un prince de « l'Empire fût violé à son occasion, qu'il se remettrait lui- « me une heure après minuit enre les mains d'un officier « de cavalerie. Le prince et sa mère, au désespoir, se ren- « dirent alors...

« M. le marquis de Fraigne a tenu sa promesse. Il s'est « livré à l'heure marquée. L'équipage l'a conduit à Magde- « bourg, escorté comme ils étaient convenus... »

⁂

Cependant, Bernis s'efforçait d'assurer au marquis de Fraigne une protection plus efficace. Dès la réception de ses premiers rapports, il lui avait envoyé des lettres de créance en qualité de ministre plénipotentiaire auprès des quatre princes de la maison d'Anhalt. Il l'informait en même temps que le Roi et son conseil avaient fort approuvé sa conduite aussi courageuse que sage, dans ces circonstances où le roi de Prusse avait donné « une nouvelle

preuve du mépris qu'il fait des lois, des procédés et des bienséances ».

Les lettres de créance arrivèrent trop tard. Une lettre écrite par Frédéric II à la princesse douairière, le 14 mars 1758, où il refusait absolument de mettre M. de Fraigne en liberté, prouve d'ailleurs que cette mesure n'eût pas fait revenir le roi de Prusse sur sa détermination.

Le 23 février 1758, le marquis de Fraigne était enfermé dans la citadelle de Magdebourg. Le début de sa captivité a été relaté dans un mémoire de son secrétaire, M. de La Boussinière-Destouches, qui avait tenu à partager son sort. Dès l'arrivée du marquis, on le plaça dans un cachot obscur et humide, « n'ayant de jour que par une petite fenêtre attenant au plancher, fermé d'une double porte et triple caguenats ». Ce ne fut qu'à grand peine et moyennant finances qu'il obtint un très mauvais lit, tandis que son secrétaire couchait « sur les paquets ». Ce traitement ne laissa pas de surprendre le gentilhomme français, après les promesses à lui réitérées quand il s'était rendu, qu'on aurait pour lui tous les égards possibles. Aux réclamations et aux observations sur le mauvais état de santé du marquis faites auprès du commandant, celui-ci répondit que les ordres de Sa Majesté prussienne portaient précisément que le prisonnier devait être enfermé dans le souterrain. Une seconde tentative n'ayant pas eu plus de succès, le marquis et son compagnon de captivité prirent le parti, le premier « de faire beaucoup le malade », et le second « fort l'affligé ». Un médecin vint, heureusement très ignorant, qui jugea M. de Fraigne en danger de mort. Le commandant devint alors plus traitable. « Il promit », raconte le fidèle secrétaire, « de faire donner une espèce de chambre, qu'il me mena voir, mais il me fit faire une observation qu'elle coûterait fort cher. Je répondis à cela comme je le devais, et dès le jour même Monsieur y fut transporté. »

Cependant les jours passaient et rien ne permettait d'entrevoir la fin de cette détention. Les démarches auprès de Frédéric II en faveur de M. de Fraigne n'avaient été suivies d'aucun résultat. La santé du marquis était réellement atteinte. Outre cela, il jugeait de son honneur d'aller se justifier aux yeux de sa cour et du public. Dès lors, il ne songea plus qu'à s'évader. Il se procura des habits de femme :

selon le secrétaire, c'est un domestique qui les obtint d'une Française habitant Magdebourg ; selon le cardinal de Bernis, dont la version plaira davantage aux âmes sensibles, ce serait la princesse douairière qui, « en héroïne de roman », aurait corrompu la garde du prisonnier et lui aurait fait passer ces vêtements. Quoi qu'il en soit, le 7 mai 1758, le marquis s'évadait grâce à ce déguisement. Le secrétaire, demeuré en prison, parvint à cacher l'évasion pendant deux jours en faisant mettre un domestique dans le lit de son maître qui, dans les derniers temps, en raison de son mauvais état de santé, restait souvent couché. Quand on s'aperçut de la fuite du prisonnier, M. de La Boussinière-Destouches fut mis au cachot pendant deux semaines, puis expulsé.

A sa sortie de Magdebourg, le marquis de Fraigne était dans l'intention de se diriger sur Hambourg. Malheureusement, « l'amour et la reconnaissance lui firent une loi de passer par la cour de Zerbst », nous apprend le cardinal de Bernis. Un régiment prussien, qui venait de quitter Magdebourg, se trouvait de passage à Zerbst. En arrivant aux portes de la ville, M. de Fraigne dut s'arrêter devant le poste. Un soldat, lui ayant passé la main sous le menton, y sentit de la barbe. On le prit pour un espion travesti et on le conduisit devant les officiers. L'un d'eux, qui avait été de garde quelques jours auparavant à la citadelle de Magdebourg, le reconnut. Il fut aussitôt ramené sous escorte dans sa prison où, rapporte le secrétaire, « il est maintenant réduit dans un cachot, chargé de fers, privé de tout, même de son linge, étant obligé de manger avec ses doigts, étant défendu de lui confier ni couteau ni fourchette ».

Cette rigueur devait se relâcher un peu par la suite. Il semble même, comme on le verra plus loin, que M. de Fraigne était à la fin laissé prisonnier sur parole dans la ville. Mais sa captivité fut très longue ; elle dura près de cinq ans.

La princesse douairière de Zerbst, désespérée du malheur arrivé au marquis, voulut fuir des lieux qui lui rappelaient de si tristes souvenirs et vint s'établir en France. Elle arriva à Paris à la fin de juillet 1758. Il est à croire qu'elle n'y reçut pas un accueil très chaleureux. Bernis

s'était aperçu que son influence sur sa fille Catherine était à peu près nulle et que ses moyens d'action se bornaient à quelques histoires scandaleuses, plus ou moins amusantes, mais sans portée. Il dit que, jusqu'à sa sortie du ministère (13 décembre 1758), la princesse suivit ses conseils ; mais qu'après son exil, abandonnée à elle-même, « elle se jeta dans la mauvaise compagnie », trouva des consolateurs, « personnes peu estimables », et perdit toute considération. Elle mourut le 30 mai 1760, « avec la honte des vieilles coquettes » laissant beaucoup de dettes, « et ses pierreries, qu'elle avait assurées au marquis de Fraigne, furent perdues pour lui ».

Le ministre n'avait rien négligé pour essayer d'obtenir la délivrance de M. de Fraigne. En vain, il s'était adressé à toutes les puissances neutres. Son successeur, Choiseul, avait prescrit aux généraux des armées du Roi de s'efforcer de faire enlever quelque diplomate ou autre personne de considération appartenant au roi de Prusse, ce qui eût permis de négocier un échange. Toutes ces tentatives échouèrent.

Enfin, dans le dernier mois de l'année 1762, les pourparlers de paix étant engagés, le marquis fut relâché. Les circonstances de sa libération ne sont pas ce qu'il y a de moins curieux dans son aventure. Voici le récit que, le 29 décembre, de Francfort-sur-le-Main, il en adressait au ministre :

Monseigneur,

Vous êtes probablement informé de mon élargissement, mais vous serez sans doute surpris de la façon singulière dont ma liberté m'a été renduc. J'ai attendu, Monseigneur, d'être en lieu de sûreté pour avoir l'honneur de vous en faire le détail. Vous y verrez que les mauvais procédés de Sa Majesté prussienne ne se sont pas démentis jusqu'au bout.

Le 14 de ce mois, le commandant de Magdebourg me fit dire qu'il avait reçu les ordres du roi son maître de me renvoyer dans ma patrie, que je devais me rendre à la citadelle, ne pouvant recouvrer ma liberté que dans le lieu où Sa Majesté me supposait toujours. Je me rendis donc à l'heure indiquée à la citadelle. J'y trouvai le commandant, qui me fit lire une formule de serment que je devais signer, dans les termes les plus extraordinaires. Il y était dit que

je jurais sur mon âme, sur la Sainte Vierge, sur tous les saints et les saintes du Paradis, et même sur le Saint Sacrement, de ne jamais me venger du mal que Sa Majesté prussienne m'avait fait, de ne jamais rien faire contre ses intérêts ni par moi-même, ni par d'autres, ni par mes conseils. Je me récriai comme de raison contre une pareille formalité. Le commandant voulut d'abord me dire que c'était un usage établi pour tous les prisonniers d'Etat qui étaient relâchés. Sur ce que je lui représentai que je ne devais pas être regardé comme un prisonnier d'Etat ordinaire, puisque j'appartenais à un grand roi, il tira de sa poche la lettre de son maître, qu'il me lut d'un bout à l'autre. La formule du serment y était effectivement de point en point. Ma route y était marquée par Halberstadt et Cassel, pour que je ne passe dans aucun lieu où il pouvait se trouver de ses troupes. Je devais être conduit par un officier jusqu'à la frontière, et le commandant devait me signifier de sa part que j'eusse à ne plus remettre le pied dans ses Etats sous peine de la vie. Cet article n'est pas le moins singulier. C'est comme si le dey d'Alger faisait défendre à un esclave qui vient d'être racheté de revenir dans son pays. Je priai fort le dit commandant d'assurer le roi son maître que je n'avais nulle envie de revenir jamais dans son pays. J'ajoutai que, ne m'ayant pas pris dans ses Etats, j'avais lieu d'être surpris qu'il crût devoir prendre cette précaution, surtout après tout ce que j'y avais souffert. Je sommai ce commandant de me dire si je ne pouvais absolument recouvrer ma liberté, sans signer le serment en question et, comme il m'assura affirmativement que non, je crus que je pouvais le signer sans conséquence avec cette clause : par ordre exprès du roi de Prusse. *Il n'y a personne qui ne sente ce que peut valoir un pareil serment. Sa Majesté prussienne doit le savoir mieux qu'un autre, elle qui a pour principe qu'il ne faut en tenir aucun d'aucune espèce. Il est aisé d'apercevoir quel est son but dans cette conduite à mon égard. Elle a cru sans doute me mettre dans le cas de ne pouvoir plus être employé, comme si l'état dans lequel elle me rend n'était pas un plus sûr garant que tous les serments du monde. Car, à moins d'un miracle, je doute que ma santé puisse se remettre ; je ne comprends pas moi-même comment j'existe encore...*

Pourtant, le marquis de Fraigne continua de vivre. A sa rentrée en France, présenté au Roi le 21 février 1763, il reçut, en récompense de ses services, une pension de 4.000 livres, qui fut portée à 5.000 en 1771, et une gratification extraordinaire de 10.000 livres. Mais on ne l'employa pas. Le cardinal de Bernis, qui lui voulait du bien, n'était plus au ministère. M. de Fraigne sollicita vainement la permission d'aller à Pétersbourg ; le Roi ne jugeait pas que sa présence dût être agréable à la fille de la princesse de Zerbst, devenue l'impératrice Catherine. Il fut autorisé toutefois à se rendre à Vienne, où se trouvait le prince Frédéric-Auguste, qui ne l'aurait pas, paraît-il, très bien reçu.

En 1791, le ci-devant marquis de Fraigne, âgé de soixante-cinq ans, sollicitait de l'Assemblée nationale une légation ou un consulat en Italie ou dans l'Archipel ; la révolution avait sans doute supprimé sa pension. On ignore comment se termina son existence.

F. DELEBECQUE.

MORETEAU Frères

52, Rue de la République, 52

LYON

Téléph. : Franklin 12-33.

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES

GRENOBLE: 8, place Victor-Hugo

STRASBOURG: 6, avenue de la Marseillaise

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

(Photo Wide World.)

LA REINE ASTRID DE BELGIQUE

Sur une mort auguste

Quand nous étions en exil à Bruxelles, il nous arrivait d'apercevoir, dans une allée du parc, dans une rue large, longeant ce parc, une jeune, svelte et belle dame, aux yeux doux et graves, poussant une voiture d'enfant. C'était, alors, la princesse Astrid. Les gens la reconnaissaient et saluaient respectueusement. D'une inclinaison gracieuse de son noble front, elle rendait le salut, toute enveloppée d'amour maternel. Aussi l'émotion fut-elle intense quand nous apprîmes l'affreuse nouvelle. Grands et petits avaient les larmes aux yeux. Si quelque chose peut adoucir l'immense douleur du roi des Belges, c'est la pensée que non seulement dans son pays, mais en France, tant de cœurs désolés, à tous les niveaux de la société, battent à l'unisson du sien. J'ai vu des paysans navrés, arrêtant le cheval et la charrette, commenter avec affiction un si grand malheur. La guerre a singulièrement uni la France et la Belgique. Enfin, pour nous autres, royalistes passionnés, la Belgique est le pays qui a accueilli nos souverains bien-aimés, en exil, et nous imaginons d'ici la douleur profonde ressentie, depuis jeudi, au manoir d'Anjou.

Les incroyants s'adressent au destin en lui criant : « Pourquoi... mais pourquoi? » C'était, hier, l'éloquent appel du grand Maeterlinck dans le *Figaro*. Les croyants, qui voient dans la mort d'un être aussi parfaitement admirable le passage d'une vie angoissée par les responsabilités les plus hautes à une vie délivrée d'angoisses, se contentent de baisser le visage et de prier. Leur compassion n'est pas moindre. Elle n'est pas interrogative. Le reste, comme dit Shakespeare, est silence.

Car de tous les dramaturges, depuis les Grecs, Shakespeare est celui qui a le plus profondément

LEON DAUDET

compris l'infortune exceptionnelle des personnes souveraines, égale, sinon supérieure, à leur exceptionnelle fortune, Henri VIII, le roi Lear, Richard II, Richard III, cris de compréhension et de pitié poussés, sur le promontoire du génie, vers des fantômes augustes, bienfaisants ou cruels, mais uniformément menacés et frappés. Dans le temps où il envoyait sa trop chère Anne Boleyn au supplice, Henri VIII, éperdu d'horreur, criait, lui aussi : « Pourquoi... mais pourquoi? » Elle devait se le demander aussi, la malheureuse impératrice de Russie, au cœur sublimement maternel, quand elle comprit soudain, dans la cave moisie de la « maison à destination spéciale », qu'elle allait être massacrée avec tous les siens.

Dans un admirable bref d'histoire et de pensée, *Louis XIV et la France, essai sur la grandeur qui dure* (1), Maurras nous montre le grand Roi en proie aux scrupules, conseillant au Dauphin de se méfier des femmes en général et des favorites en particulier, puis se déjugeant et admettant Mme de Maintenon aux affaires de l'Etat. Mais à quels soucis de tout ordre, à quelles douleurs intimes traversant le poids écrasant de sa charge et de sa couronne n'eut pas à faire face le plus favorisé de nos grands Rois!

La fonction royale est plus un devoir qu'elle n'est un don. Un devoir constant, toujours pénible, quelquefois terrible. Imaginez la minute où le roi Albert de Belgique prit la résolution de refuser le passage à l'armée allemande. Plus redoutable fut-elle sûrement, cette minute sublime, que celle, fatale, où il perdit l'équilibre, à la pointe du rocher des Dolomites.

L'image pure de la reine Astrid, comme celle, héroïque, du roi Albert, vivra longtemps, longtemps dans les âmes françaises...

Léon DAUDET.

---

(1) Aux Editions du Cadran, 2, impasse de Conti, Paris (6e).

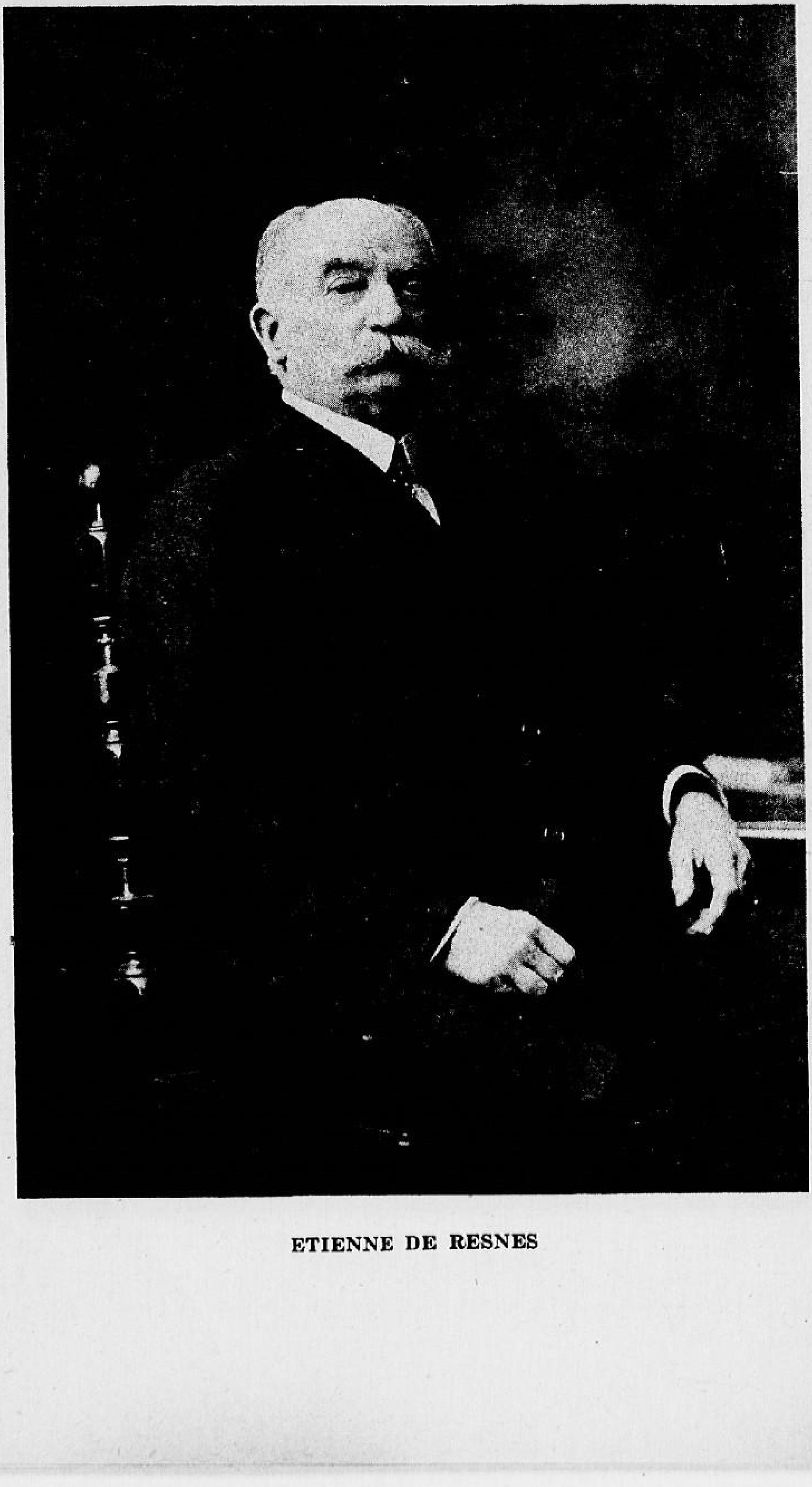

ETIENNE DE RESNES

M. ETIENNE DE RESNES

Le 27 août 1935, un grand deuil frappait l'Action Française : témoin et répondant vénéré de toute notre carrière, admirable compagnon de nos luttes les plus difficiles, M. Etienne de Resnes s'éteignait dans sa 81e année, laissant après lui un vide que nul ne pourra combler et des regrets dont rien ne pourra nous consoler.

Ancien officier, démissionnaire de bonne heure, M. Etienne de Resnes, dont tout le caractère, toute la vie peuvent se résumer par les mots d'honneur et de fidélité, était un de ces légitimistes qui, comme le comte Eugène de Lur-Saluces, saluèrent avec joie la naissance de l'Action Française parce que leur intelligence, en avance sur leur temps, y avait discerné la restauration de la Monarchie traditionnelle, de la grande Monarchie française à laquelle leur cœur était resté attaché. M. de Resnes, à qui Monseigneur le Duc d'Orléans avait déjà confié ces fonctions de délégué régional pour le Nord, où il fut maintenu jusqu'à la fin par Monseigneur le Duc de Guise, soutint notre mouvement de toute son autorité et de toutes ses forces. Pendant trente ans, infatigable, toujours fidèle, nous l'avons vu présider les réunions de sa zone ou même monter sur nos tribunes parisiennes, se donnant corps et âme à la propagande.

Mêlé plus intimement à notre existence, à nos conseils, il fut pendant de longues années le président du conseil d'administration du journal. L'an dernier, quand sa santé l'obligea à renoncer à cette tâche il tint à demeurer quand même membre du conseil et quand il ne pouvait assister aux séances, il ne manquait jamais de s'excuser de son absence en même temps qu'il priait l'administrateur-délégué de le tenir au courant de tout.

Pendant la guerre, obligé de quitter son château de Beaumetz pour aller vivre au Mans, il avait voulu rendre les services que son âge lui permettait en fondant et en présidant la Ligue de guerre d'appui qui, comme son nom l'indique, avait pour but de défendre et de soutenir les combattants.

Ses dernières années avaient été attristées par des épreuves supportées avec le plus noble courage : la mort de Mme de Resnes, survenue après une longue maladie, puis, il y a deux ans, l'incendie du château de Beaumetz qui détruisit le mobilier, les papiers et les souvenirs de famille auxquels il tenait tant. Réfugié dans une maison du bourg qui lui appartenait, il avait entrepris tout de suite la reconstruction de sa demeure.

Tous nos amis, les plus jeunes comme les plus anciens, ont eu le cœur serré à la pensée qu'ils ne reverraient plus cette belle figure dont la foi invincible animait et soutenait leur action. Mais ils garderont du moins précieusement le souvenir de ce preux qui n'avait voulu vivre, écrivait-il lui-même, que « comme un garde du corps de Marie-Antoinette, comme un zouave pontifical de Pie IX », et dont la vie peut se résumer dans ces trois mots : Dieu, la France et le Roi.

⁂

Les obsèques religieuses de M. Etienne de Resnes furent célébrées, le samedi 31 août, en l'église de Beaumetz-les-Loges et l'inhumation fut faite dans le caveau de famille.

Les dirigeants de l'Action Française, ses ligueurs et ses amis eurent la grande tristesse de ne pouvoir ni assister aux funérailles, ni rendre un dernier et pieux hommage à l'ami et au chef que, tous, ils aimaient et vénéraient, et dont ils honoreront toujours la grande mémoire. Car ils savaient qu'au cours de la cérémonie serait lu dans l'église le document suivant, qui devait ensuite être publié dans le *Bulletin paroissial* de Beaumetz et dans la *Semaine religieuse* d'Arras :

Formule proposée par son Exc. Mgr Henri Dutoit, évêque d'Arras, et soumise à M. Etienne de Resnes, par M. le curé de la paroisse :

« Je renonce désormais à suivre les doctrines et les directives de l'Action française pour m'en tenir aux consignes données par le Chef de la Maison de France. »

A la question posée par M. le curé :

« Avez-vous bien compris ce que Monseigneur vous demande? »

M. de Resnes a répondu : oui.

A cette autre question : Acceptez-vous? posée trois fois, M. de Resnes a répondu trois fois : Parfaitement.

Et ce devant M. l'abbé Lupart, curé de la paroisse, la

sœur Sainte-Agnès, garde-malade, et la famille assemblée.
Fait en double,
A Beaumetz-les-Loges, le vingt-quatre août mille neuf cent trente-cinq, à neuf heures du matin.

Signé : Abbé LUPART, curé.

JEAN DE GUILLEBON DE RESNES.

Notre place ne pouvait être ce jour-là à l'église de Beaumetz. Mais nos amis furent invités à prier pour le repos de l'âme du grand chrétien, de l'admirable royaliste qui venait de nous quitter, et, pour tous ceux qui en auraient la possibilité, assister à une messe, le samedi, dans leurs paroisses respectives, aux intentions de M. de Resnes.

***

*Le 1er septembre, l'*Action Française *publiait l'article suivant de notre ami, Robert de Boisfleury :*

M. de Resnes, dont la bienveillante amitié restera un des grands honneurs de ma vie, m'avait confié quelques pièces en me faisant promettre de les publier dans les cas, précisés par lui, qui rendraient cette publication nécessaire.

J'avais promis. J'espérais que la Providence m'épargnerait l'occasion d'avoir à m'acquitter de ce devoir : la vaillance de M. de Resnes était si grande encore, il remplissait si activement, sans fatigue apparente, les multiples occupations de la tâche qu'il s'était librement imposée pour la Restauration nationale ! Je me refusais à entrevoir la possibilité avant bien longtemps de la perte irréparable qui vient de frapper la cause royaliste.

Hélas ! la mort a frappé et l'heure est venue de tenir mon engagement ! Nos lecteurs trouveront ici les témoignages de la pensée de M. de Resnes, confiés par lui à mon honneur.

Le 17 octobre 1930, me parvenait cette lettre :

Beaumetz, le 16 *octobre* 1930.

Mon cher Boisfleury,

Encore sain de corps et d'esprit, mais âgé de 75 *ans et exposé comme tout le monde aux accidents, je veux, pendant que mon intelligence et ma volonté sont intactes, remettre entre vos mains cette feuille qui contient l'expression de mes dernières volontés en ce qui concerne mes rapports avec l'Action française.*

Je déclare tout d'abord que je suis profondément reli-

gieux, catholique et plein de foi et que je veux mourir dans ces sentiments. Si je suis repoussé par l'Eglise, ma Mère, pour qui je suis prêt à donner ma vie, je considère ce fait comme une persécution attribuable à des motifs purement politiques. Je n'en suis pas irrité : mes sentiments n'en sont pas altérés et je considère cela comme une épreuve que j'offre à mon Créateur en expiation des fautes de ma vie.

Que si vous vous demandez pourquoi je vous fais cette déclaration solennelle et quasi testamentaire, en voici le motif.

Il peut arriver qu'à ce moment où l'homme n'a plus que vaguement sa connaissance, un zèle pieux et indiscret, par une question peu claire, sujette à interprétation ou mal comprise et mal entendue, arrache à un mourant un oui ou un non selon le cas, bien étranger à sa volonté.

Il peut arriver aussi qu'un pieux mensonge intervienne et attribue au mourant, qui alors sera un mort, une rétractation, une déclaration permettant d'éviter le scandale d'un enterrement civil.

Je tiens à protester d'avance si ces alternatives se réalisent pour moi.

J'ai vécu, je vis, je mourrai dans l'honneur et la fidélité. Je resterai jusqu'au dernier soupir fidèle à l'Action française comme à l'Eglise elle-même.

L'amour de la Religion, de la Patrie, de mon Roi se confond dans mon cœur avec celui de l'Action française qu'en mon âme et conscience je reconnais comme le seul moyen de salut pour la France.

En conséquence, je vous prie, si une polémique, des discussions s'élevaient autour de ma dépouille mortelle au sujet de mes derniers moments et m'attribuaient des sentiments contraires à cette déclaration, de rendre celle-ci publique et de proclamer hautement que je suis mort en fidèle ami de l'Action française. — E. DE RESNES.

Deux jours après, une nouvelle lettre :

Beaumetz, 18 *octobre* 1930.

Mon cher ami,

Le papier que je vous envoie porte son explication. Cependant, je veux m'adresser en plus à l'ami, au confrère d'idées, au vieux soldat comme moi, pour vous prier d'accueillir avec complaisance cette déclaration qui pourrait avoir son utilité; de me rendre, le cas échéant, ce dernier service, et de m'aider à me préserver d'intriques, possibles avec les ennemis auxquels nous avons affaire. Leur mauvaise foi augmente avec la rage que leur inspire notre fermeté. Ils sont capables de tout, même de déshonorer ma mémoire, et je ne veux pas laïsser à ma famille seule le soin de la défendre... — E. DE RESNES.

Je me hâtais, courrier par courrier, de prendre l'engagement demandé ; M. de Resnes me remerciait en ces termes :

18 *octobre* 1930.

Merci, mon cher ami, je savais pouvoir compter sur vous. Je serais heureux que ma lettre testamentaire, pour ainsi dire, fût communiquée à Maurras, Robain, Daudet, Schwerer, et enfin à qui vous voudrez.

Bien à vous. — E. DE RESNES.

Trois ans se passent, M. de Resnes continuait sans repos son inlassable labeur. Mais les fatigues, qu'il méprisait, usaient pourtant ses forces ; la maladie qui devait nous le ravir frappe le premier coup, simple avertissement cette fois.

A peine remis, M. de Resnes m'écrit :

Beaumetz, 27 *septembre* 1933.

Mon cher ami,

Je viens vous apporter de bien médiocres nouvelles de ma santé... (Ici des détails sur son accident.)

... Je me sens aujourd'hui dans mon état normal, c'est-à-dire pas fameux. Aussi je m'empresse de vous prévenir. S'il m'arrive de trépasser dans un second accroc, je vous avertis solennellement que je m'en vais avec l'intégrité de ma conviction royaliste et d'Action française. Profondément catholique, ayant eu toute ma vie pour directive la religion, la conscience et L'HONNEUR, L'HONNEUR, L'HONNEUR, *je paraîtrai devant Dieu dans cet esprit quoique privé des sacrements. J'ai tenu solennellement à mon héritier, à ma nièce... ce petit discours : « Quand vous me verrez sur mon lit de mort, pensez bien à ceci : si le curé vient, ce saint homme que j'aime tant, il se peut que j'entende mal ce qui me sera dit ; si donc à cette question qui peut m'être posée : Reniez-vous l'Action française ? je réponds sans connaissance et sans ouïe* « OUI », *sachez que cela ne sera qu'une surprise, une erreur et que je serai resté jusqu'à la dernière seconde fidèle à l'Action française. On m'enterrera comme un chien. Bien, j'y consens, mais comme un* CHIEN FIDÈLE. » *Tous m'ont promis sous serment de tenir ces mots pour l'expression de mon entière et* INTELLIGENTE (1) *volonté.*

Vous voilà prévenu vous-même et je mourrai sans peur et sans regrets.

En suis-je là ? Je ne le crois pas ...

---

(1) Tous les mots soulignés l'ont été par M. de Resnes.

Quelques jours après, il m'envoie son testament mystique :

Beaumetz, 4 octobre 1933.

Mon cher ami,

Je vais aussi bien que possible, mais le toubib m'interdit de reprendre tout de suite mon activité. L'artériosclérose est une chose avec laquelle il ne faut pas plaisanter. Comme je puis être repris d'une crise et y rester, j'ai rédigé mon testament mystique. Il est l'expression de mes sentiments religieux et politiques. Il est pour l'A. F., je vous l'envoie.

En cas de mort de ma part vous êtes libre de le rendre public ou non.

Comme les évêques de ma zone sont furieux contre moi, il sera probablement utile de le publier.

Je préviens Maurras. Je vous serre fort la main. — E. DE RESNES.

CECI EST MON TESTAMENT MYSTIQUE

Elevé dans la plus pure doctrine catholique, nourri des plus purs principes de la légitimité, je déclare que, s'il plaît à Dieu, je mourrai comme j'ai vécu, me considérant en moi-même comme un garde du corps de Marie-Antoinette et comme un zouave pontifical de Pie IX.

Certes, je ne suis qu'un misérable pécheur, mais je déclare avoir, sauf mes fautes passagères, toujours vécu selon les règles de la conscience et de l'honneur. Aussi ai-je toujours été fidèle à l'Eglise et à mon Roi. Je suis pour un observateur superficiel rebelle à l'Eglise. D'aucuns me reprochent de préférer le Roi au Pape. Il n'en est rien. Tous deux sont associés en mon cœur dans l'amour de ma patrie. Il ne saurait exister de France sans la religion et la royauté. Il ne saurait y avoir de restauration royale et religieuse sans l'Action française. C'est pourquoi j'ai bondi sur elle dès sa fondation et lui ai voué une éternelle fidélité. J'ai consacré ma vie à son service, c'est-à-dire à celui de la France et du Roi. Que font, en effet, en dehors d'elle, les royalistes ? Ils sont peut-être des royalistes de cœur, de tradition, de souvenirs, parfois de POSE *tout simplement ; en tout cas, tout à fait inutiles (du moins dans ma zone).*

Mais, me dit-on, vous osez désobéir au Pape ? Le Pape n'a pas le droit de m'imposer sa politique. Fidèle et soumis jusqu'à la mort aux prescriptions religieuses, je ne tiens aucun compte des prescriptions politiques, c'est-à-dire temporelles, d'un souverain étranger. Ma conscience, mon honneur s'y opposent invinciblement et le Pape, bon juge en cas de conscience, serait le premier à me reprocher d'agir, sous quelque prétexte que ce soit, même

sous le prétexte d'obéissance, contrairement aux prescriptions de ma conscience.

Donc, avec douleur, moi, fidèle chrétien, moi, qui ai, tout le monde le sait, pratiqué toute ma vie ma religion, défendu au péril de mon corps les intérêts de ma religion, les congrégations le jour de l'expulsion à Arras, sauvé la vie à un prêtre que la foule voulait pendre, rossé la canaille, envoyé de par mes coups trois hommes à l'hôpital, enfin donné toutes les preuves publiques et privées de la profondeur de mes sentiments religieux, avec douleur, dis-jeI mais sans hésitation, j'encours les foudres pontificales, je me résigne à l'enterrement civil et j'offre à Dieu, qui me jugera, cette épreuve épouvantable infligée à un ardent catholique, à un royaliste fidèle, à un patriote dévoué.

Ainsi fait et écrit de ma main, à Beaumetz, le 1er *octobre* 1933. — E. DE RESNES.

⁂

Depuis cette date, dans notre correspondance fréquente, dans nos rencontres, dans nos visites à l'Action française (au cours desquelles il affirmait, avec une énergie que n'ont pas oubliée ses amis des Comités directeurs, l'immutabilité inébranlable de ses sentiments et de ses convictions), M. de Resnes me rappelait à plusieurs reprises l'engagement qui me liait : sur ce point, non plus, sa volonté n'avait pas changé.

Je sais de source sûre qu'une dizaine de jours avant sa mort, déjà bien malade, notre fidèle ami avait catégoriquement refusé de renier l'A. F. Je crois pouvoir affirmer que, le vendredi 23, ayant encore toute sa connaissance, sa résolution n'avait pas faibli.

Le devoir de tenir la parole donnée à M. de Resnes doit m'être d'autant plus sacré que lui n'est plus là pour en réclamer l'accomplissement.

R. DE BOISFLEURY.

LES CRAYONS CONTÉ SONT LES MEILLEURS

MAHE DE LA BOURDONNAIS
(1699-1755)

LE DEUXIEME CENTENAIRE
DE
LA BOURDONNAIS
célébré aux Iles Mascareignes

A l'île Maurice, notre ancienne île de France, viennent de se dérouler de grandioses manifestations en commémoration du deuxième centenaire de la création du Port-Louis, capitale de cette colonie par l'illustre malouin Mahé de La Bourdonnais.

Une exposition intercoloniale, à laquelle ont pris part l'île voisine de la Réunion (Bourbon), l'île-sœur, et Madagascar, s'est tenue du 21 août au 6 septembre 1935, dans des édifices spécialement érigés à cet effet au bas de la colline Monneron, à l'est du Champ-de-Mars, dans le cirque formé par un éperon de la montagne du Pouce. De luxueux pavillons abritaient des sections historiques, littéraires, artistiques coloniales ; ils étaient affectés à chacune des colonies participantes et les œuvres exposées témoignaient de l'activité intellectuelle de ces compatriotes lointains en même temps que de leur patriotisme ardent envers la mère-patrie, perdue hélas ! mais non oubliée, par l'une de ces îles, l'île Maurice, où le souvenir de la France reste toujours si vivace.

Sur le terrain environnant l'exposition étaient organisés des sports où évoluaient, dans une émulation fraternelle, des athlètes mauriciens, bourbonnais madécasses. Chaque soir, l'ensemble était illuminé *à giorno* dans une féerie de lumières.

Les organisateurs étaient tous des Mauriciens aux noms bien français : M. Georges Pitot de La Beaujardière, architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts française, chargé de l'élaboration du plan général de l'exposition et qui, ayant assisté, en 1931, à l'exposition coloniale de Vincennes, s'était inspiré, toutes proportions gardées, du chef-d'œuvre du maréchal Lyautey. Ses collaborateurs étaient : MM. Gabriel Gillet, artiste peintre, conservateur du théâtre du Port-

Louis, chargé de la partie décorative ; Daniel Bijoux, surintendant des jardins municipaux, de la création des avenues et pelouses; André Aliphon, arpenteur-juré, des travaux de nivellement; Louis Bastide était le principal surveillant des travaux; Marcel Cabon, le secrétaire administratif. Les travaux furent exécutés sous le contrôle de M. Louis Auguste, inspecteur des bâtiments de la municipalité du Port-Louis. Le tout sous le haut patronage de l'honorable Raoul Rivet, maire et député du Port-Louis.

L'œuvre de La Bourdonnais

Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais, dont les Mauriciens, comme les Bourbonnais, continuent à vénérer la mémoire à qui une statue a été élevée dans chacune des capitales des deux îles, ne fut pas seulement le créateur du Port-Louis, mais en réalité, le fondateur de l'île de France et le bienfaiteur de l'île Bourbon.

L'île Bourbon appartient à la France depuis l'an 1644; sa voisine, l'île de France, avait été occupée en 1715. Ces deux colonies, après des vicissitudes diverses, se trouvaient, vers 1750, dans une situation critique : un vent de folle spéculation parti de la rue Quincampoix, à Paris, avait déferlé sur les territoires d'outre-mer; dans cette rue Quincampoix, on le sait, le fameux banquier écossais, John Law, avait installé sa *Compagnie perpétuelle des Indes* et sa *Banque royale* qui, après une période de prospérité inouïe, devaient causer tant de désastre et ruiner tant de gens.

Pendant la période de prospérité, nos colons des Antilles et de l'Océan indien, désaxés par les nouvelles mirifiques arrivant de France, s'étaient mis à spéculer à outrance eux aussi. Ils abandonnèrent l'agriculture, le commerce, la marine pour se porter dans les centres urbains où l'agiotage battait son plein.

Quand vint la débâcle, Bourbon et l'île de France étaient ruinées. Déjà, la nouvelle *Compagnie des Indes*, fondée sur

GABRIELLE CLEMENT, modéliste de haute mode
vous coiffera selon votre visage, avec un chic exquis
DEPUIS 150 fr. (10 % de remise aux lect. de l'Almanach)
20, rue Godot-de-Mauroy. Téléphone: Caumartin 22-95

les débris de celle de Law, parlait d'abandonner l'île de France et d'interdire l'émigration à Bourbon. Le comte Ory, ministre de Louis XV, voulut tenter une suprême expérience; il proposa à la Compagnie d'envoyer dans les Mascareignes Mahé de La Bourdonnais, qui s'était déjà distingué par de magnifiques campagnes dans la mer des Indes.

Une Rue du Port-Louis.
A street in Port-Louis. Cliché Gentil

UNE VUE DE L'ILE MAURICE
(ancienne île de France)

La Bourdonnais fut donc nommé gouverneur général des îles de France et de Bourbon. Quand il y arriva, en juin 1935, il trouva les routes détruites, les affaires dans un marasme désespérant, l'administration en pleine anarchie, les colons ruinés, terrorisés par les incursions des noirs marrons (esclaves en fuite) qui, réfugiés dans les montagnes en descendaient par bandes pour commettre toutes sortes de déprédations.

Le génial gouverneur se mit aussitôt à l'œuvre : et d'abord, comprenant toute l'importance que pouvait prendre, au point de vue français, l'île de France, pourvue de deux beaux ports naturels et d'une fertilité prodigieuse, il y concentra la plus grande partie de son activité. Dès le mois

d'août 1735, il établit le siège de son gouvernement au port nord-ouest, jusqu'alors simple village de pêcheurs; il y créa de toutes pièces une grande ville, remarquablement tracée, qu'il nomma le Port-Louis, en l'honneur du roi Louis XV, alors régnant ; cette situation était si bien choisie et le plan d'urbanisme si bien conçu, que le Port-Louis est, jusqu'à nos jours, resté la capitale de la colonie.

A l'intérieur, il fit reconstruire les routes, en fit ouvrir de nouvelles fit faire la chasse aux marrons, expulsa les spéculateurs, remit en honneur l'agriculture, se fit agriculteur lui-même pour stimuler ses administrés, donna une impulsion nouvelle au commerce. Il organisa méthodiquement la colonisation, et confia à la congrégation de Saint-Sulpice le soin de recruter en France des colons choisis dans les élites de toutes les classes sociales et de tous les corps de métiers. (Cette sélection originelle explique même pourquoi, jusqu'à présent, à Maurice, comme à la Réunion, le niveau intellectuel de la population est resté si élevé.) Bientôt, les plantations de canne à sucre, de manioc, d'épices se multiplièrent et donnèrent aux îles, surtout à l'île de France, une prospérité et une importance considérables.

La Bourdonnais, développant son œuvre, créa des arsenaux, où il fit construire des vaisseaux grâce auxquels il put rendre la sécurité et la prépondérance aux deux îles. Ces vaisseaux étaient montés par des équipages instruits et entraînés sur place. C'est avec les « volontaires des îles de France et de Bourbon » que La Bourdonnais fit flotter victorieusement le pavillon français dans la mer des Indes, qu'il fit le glorieux siège de Madras et écrasa l'escadre de l'amiral anglais Peyton à la hauteur de Pondichéry.

A partir du gouvernement de La Bourdonnais et jusqu'à la conquête anglaise en 1810, l'île de France fut le boulevard de la puissance française dans la mer des Indes.

L'empreinte laissée par La Bourdonnais à l'Ile de France

C'est cet illustre fondateur de leur colonie que, avec le concours des colonies françaises voisines, les Mauriciens ont pris l'initiative de glorifier.

Ils ont voulu aussi glorifier autre chose. La Bourdonnais a laissé là-bas une empreinte française indélébile. En inculquant aux colons des îles de France et de Bourbon le sentiment des responsabilités, le sens de l'initiative, en leur donnant l'habitude de ne compter que sur eux-mêmes, loin d'une mère-patrie trop occupée en Europe pour leur être d'un grand secours, il a créé une race énergique et fière — fière de ses origines, de ses exploits, de son glorieux passé, fière des littérateurs, des poètes, des artistes qu'elles ont produits, toutes qualités dont leurs descendants actuels ont hérité.

Dès la conquête de l'île de France en 1810, l'Angleterre s'efforça à anglicaniser les Mauriciens — en cela elle était dans son rôle — mais ses tentatives furent toujours vaines, vouées à un constant échec. La lutte dura près d'un siècle — 96 ans — au bout desquels le Mauricien se retrouva plus Français qu'au premier jour. L'histoire de l'île Maurice, sous la domination britannique, est pleine des constatations mélancoliques des gouverneurs anglais déplorant l'impossibilité de déraciner du cœur des Mauriciens l'attachement à la France. En 1874, le gouverneur sir Arthur Hamilton Gordon, écrivait dans une dépêche officielle : « L'île Maurice est une colonie française administrée par les Anglais. » Un autre gouverneur, sir Hubert Jerningham, écrivait le 19 juin 1901 dans le *Times* : « L'île Maurice, qui a été conquise en 1810, est aussi française qu'elle l'était alors, *peut-être davantage encore*. » Et il ajoutait : « Dans toutes les questions qui s'élèvent entre la France et l'Angleterre, les sympathies des Mauriciens vont à la France. »

Bien entendu, le français est resté la langue nationale et la plupart des journaux sont rédigés en français. Récemment, la femme d'un officier anglais, fraîchement débarquée disait, dans un bal, au consul de France : « Ne trouvez-vous *shocking*, monsieur, que, dans une colonie anglaise, on soit obligé de savoir le français pour se faire comprendre ? Que feriez-vous si, dans une colonie française tous vos sujets parlaient anglais ? — Mon Dieu ! Madame, répondit le consul, un pince-sans-rire, je ne sais ce que ferait mon gouvernement dans une telle éventualité; car le cas ne s'est pas encore présenté... »

Peu après la guerre, le 1er février 1919, les Mauriciens organisèrent « en l'honneur de la France victorieuse » un

grand banquet qui fut donné dans les salons de l'hôtel de ville du Port-Louis. Leur poète national, Léoville L'Homme y prit la parole; il dit aux acclamations de son auditoire :

La langue, plus que le sang, est la manifestation d'une nationalité. C'est par elle que nous sommes encore Français et que l'étranger nous reconnaît pour tels. La langue française a défié ici toutes les tentatives de proscription. La communion des âmes est, par elle, restée profonde et incessante entre Maurice et la France, malgré la séparation. Par elle, nous entendons battre son cœur! Elle est, pour nous, le verbe de la prière et de l'amour. Elle fait à jamais vivante dans notre ciel la gloire et les libertés de la Mère-Patrie.

Le 13 mai 1929, le croiseur français *Duquesne* fit escale à l'île Maurice. Il y fut accueilli avec un enthousiasme indescriptible. Le même jour, le journal le *Mauricien* écrivait :

La France est chez nous! Elle y était déjà, sans doute. Venue depuis plus de deux siècles, elle restait présente, après 1810, dans son œuvre indestructible de colonisation, dans le souvenir que chaque génération transmettait à l'autre, comme un legs inaliénable. Elle était présente, dans la pérennité de son génie, la flamme à laquelle s'éclaire l'esprit mauricien; présente dans nos pensées et dans nos livres, dans notre histoire commune et dans nos intimités familiales de chaque jour... Aujourd'hui, elle est présente dans l'apparat de sa puissance et l'auréole de sa gloire.

Enfin, ce magnifique cri du cœur :

« *La France est chez nous, elle est chez elle!* »

Tel fut le ton de la plupart des journaux : même l'unique journal anglais, même le journal hindou, même le journal chinois se montrèrent courtois et cordiaux.

On se doute, d'après ces prémisses, de l'accueil qui fut fait aux officiers et aux marins du *Duquesne*, à leur débarquement ! Quand le commandant Bramand du Boucheron mit pied à terre avec plusieurs de ses officiers pour aller rendre visite au gouverneur, il fut l'objet d'acclamations délirantes qui l'accompagnèrent pendant tout le trajet du quai à l'Hôtel du gouvernement. Les manifestants, aux cris de : *Vive la France !* leur montraient la statue de La Bourdonnais, le fondateur de la colonie, fièrement campé en face du port, son œuvre. Les officiers français saluaient sans cesse, en proie à une visible émotion.

Pendant les cinq jours que dura l'escale du *Duquesne*, l'état-major et l'équipage du croiseur furent les hôtes, dans

le propre sens du terme, des Mauriciens : la société des anciens combattants, la municipalité du Port-Louis, le comité de l'Alliance française organisèrent, à leur intention, des excursions au jardin des Pamplemousses, à Flacq, au Grand-Port ; un bal fut donné à Curepipe, un autre au Réduit, résidence de campagne du gouverneur, des courses de chevaux eurent lieu au Champ-de-Mars; un banquet à l'Hôtel de ville, où furent échangés des discours cordiaux entre le gouverneur de l'île, le maire du Port-Louis et le commandant de Boucheron, etc..

Enfin, il a trois ans, la canonnière française *Antarès,* étant à son tour de passage à Maurice, fut l'objet de manifestations analogues.

On pourrait multiplier ces manifestations de l'ardente et filiale affection que les Mauriciens gardent à la France. Disons seulement qu'en 1914, les Mauriciens s'engagèrent en foule dans l'armée française, où ils combattirent vaillamment. Enfin, peu après la guerre, en 1921, ils réclamèrent avec énergie rétrocession de leur île à la France.

Ce qu'il faut admirer encore, quant à cette persistance dans la fidélité à la mère-patrie, malgré leur respect et leur loyale déférence à l'égard de leur métropole actuelle, chez ces descendants des anciens colons, c'est qu'étant moins de 50.000, noyés dans une population de près de 400.000 Africains et Asiatiques, ils réussissent à assimiler *en la francisant* cette masse hétérogène.

Aussi l'Angleterre en a-t-elle pris son parti : à l'heure actuelle, tous les hauts fonctionnaires envoyés de Londres, sans en excepter le gouverneur, sont tenus de savoir le fran-

RELIURE

de Bibliothèques de Luxe et de Fantaisie

M. BARAST & Fils

Fournisseurs de l'ACTION FRANÇAISE

36, rue des Petits-Champs (av. de l'Opéra), **PARIS**

ATELIERS : *à PARIS et à GENTILLY (Seine)*

Tél.: Opéra 62-45. Métro: Pyramides.

çais. Il s'est même produit ce fait inouï que l'avant-dernier gouverneur, sir Hesketh Bell — fils d'ailleurs d'une Française — prononça en français son discours d'entrée en fonctions.

D'autre part, au conseil législatif, en dépit de la loi qui a décrété l'anglais langue officielle, la plupart des discours sont prononcés en français. Enfin, le gouverneur actuel, sir Wilfrid Jackson — un catholique et c'est une dernière coquetterie de *Downing street* — avait accepté le patronage des fêtes du deuxième centenaire de La Bourdonnais.

Le Canada et l'Ile Maurice;
Champlain et La Bourdonnais

On s'occupe beaucoup en France du Canada et peu de l'île Maurice. Loin de nous la pensée de critiquer les éloges si justifiés décernés à nos frères d'Amérique pour la fidélité qu'ils gardent à leurs origines, à leur langue, à leur religion, en un mot à leur ethnisme. Il faut admirer et reconnaître, avec une pieuse émotion, cet admirable phénomène de survivance traditionnelle; mais l'île Maurice ne donne-t-elle pas le même spectacle et dans des conditions plus caractéristiques encore ? Les Canadiens-Français ont pu s'imposer par leur masse : ils sont cinq millions, répandus dans leur « Dominion » et aux Etats-Unis; les Mauriciens, d'origine française, nous l'avons dit, sont moins de 50.000 dans une population hétérogène de près de 400.000 âmes; ils ne se sont pourtant jamais laissé entamer ni par le conquérant, ni par l'étranger. Trop peu nombreux pour se rendre autonomes, comme les Canadiens, ils sont restés « colonie de la Couronne », c'est-à-dire des sujets britanniques de deuxième zone, en depit du haut degré de civilisation qu'ils ont atteint ou plutôt conservé.

Comme le Canadien, le Mauricien, malgré son statut légal inférieur, assimile les ethnismes étrangers, sans en excepter l'Anglais conquérant. De même qu'à l'île Maurice, il existe des franco-mauriciens qui s'appellent Furlong, Acton, Newton et Edwards — et ils furent des plus ardents à réclamer, en 1921, le retour de l'île à la France, — de même au Canada, on trouve des Canadiens français qui s'appellent Harrisson, Mackie, Smith, et il ne ferait pas bon de leur dire

qu'ils ne sont pas Français. Bien mieux, l'un des poètes de langue française, parmi les plus renommés du Canada, s'appelle Chapman. Enfin, voici une anecdote authentique au sujet du voyage que fit au Canada le roi George V, alors qu'il était prince de Galles. Celui-ci demanda à voir un représentant des vieux colons français. On lui amena un solide gaillard grisonnant qui sentait la terre.

— Comment vous appelez-vous? lui demanda le prince.

— Jean-Pierre Brown, répondit l'autre.

— Et vous êtes Canadien-Français ?

— Dam! oui.

— Mais vous parlez l'anglais ?

— Nenni, je ne parlons que le français, nout' langue!...

A Maurice, les petits-fils de coolies indiens, venus naguère de leur pays ne sachant d'autre langue que leurs dialectes indigènes, parlent et écrivent aujourd'hui élégamment le français.

Telle est la puissance d'assimilation du Français au Canada comme à Maurice.

A l'origine de ces admirables phénomènes, il faut voir l'action initiale de deux grands hommes : Champlain, au Canada, et La Bourdonnais, à l'île de France. Ce sont eux qui ont implanté l'âme de la France sur ces terres lointaines ; ce sont eux qui ont su faire un choix judicieux des colons destinés à perpétuer cette âme; ce sont leurs institutions qui ont guidé les premiers essors de ces colons et ont modelé leur coutumes en en faisant les gardiens indéfectibles de la tradition française.

On me dira que si l'on s'occupe davantage ici du Canada que de l'île Maurice, c'est que le premier est une nation et la seconde une petite île. Soit : mais l'une et l'autre démontrent, au même degré, que là où, une fois, la France a dominé, elle a laissé une empreinte indélébile, ineffaçable, qui n'a pas d'équivalent dans les temps modernes et dont on ne trouve d'exemples, dans l'antiquité, que chez les Grecs et surtout les Romains, qui hellénisaient ou latinisaient à jamais les contrées qu'ils avaient, une fois, occupées. D'où l'on doit conclure logiquement que la France est la véritable héritière des méthodes coloniales d'Athènes et de Rome.

HERVÉ DE RAUVILLE.

ÉMILE CROS

Fourrures

Maison française et de tout premier ordre

10, rue Marcel-Renault
PARIS (17e)
Tél. : Etoile 21-08

12-14, rue Sornin
VICHY — Tél. : 31-45
(en face le Casino des Fleurs)

Extrait de notre catalogue 1935-1936

Si vous avez le souci de votre intérêt et de votre élégance, voyez dans nos magasins de Paris ou de Vichy:

notre choix
nos qualités
nos modèles
nos prix
et... comparez

NOTRE DEVISE : gagner peu pour vendre davantage.

La guérison des écrouelles par les rois de France

Je revois, dans Avignon, proche les remparts, dans cette antique rue des Teinturiers, où la Sorgue fait lentement tourner les vieilles roues des anciens moulins, une maison hospitalière. Là, de générations en générations, se sont transmis, en même temps que de hautes traditions d'honneur et de services publics, un amoncellement de livres, de tableaux, de documents de toute sorte, que les membres de la famille aiment à consulter aux soirs d'hiver et dans lesquels ils font parfois d'intéressantes découvertes qui les rattachent plus fortement à leurs ancêtres, à leurs traditions, à leur maison, à leur ville.

Le vieil ami, je veux dire l'ami très ancien que nous avons là et qui, grâce à Dieu, est solide de corps et d'esprit, m'avait dit un jour : « J'ai un curieux livre sur les écrouelles. Il pourrait vous intéresser ». J'étais en vacances et elles touchaient à leur fin. Ce n'est que l'an suivant que je reparlai de ce livre, qu'il fut cherché et trouvé par son possesseur et que je pus copier les passages les plus frappants dans le dessein de m'en servir un jour.

Essayons donc d'intéresser les lecteurs de l'Almanach d'Action française à la guérison des écrouelles par nos Rois. Guérison qui ne fait aucun doute pour notre vieil auteur, car si son ouvrage, écrit en latin et dont la traduction française fut édictée en 1613, est consacré à la guérison des écrouelles par des moyens médicaux, il y a le « Premier Livre » dont le sommaire est ainsi énoncé :

Le premier livre des Ecrouelles, auquel il est parlé de la vertu admirable de guarir les écrouelles divinement concédée aux seuls Roys de France très-Chrétiens. Composé en latin par M. André du Laurens, sieur de Ferrières, conseiller et premier médecin du Roy, etc... Et translatez en français par M. Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe.

Et suivent dix chapitres exposant et traitant, en de

minutieux raisonnements, des questions comme celle-ci : « Si c'est par la bonté de l'air ou par la grâce de l'Esprit-Saint que les guérisons d'écrouelles sont nombreuses à la Pentecôte ? ».

Mais dans cette exubérance de mots, d'idées, d'explications, de ratiocinations naïves qui font sourire et lassent vite les gens sceptiques et pressés que nous sommes malheureusement devenus, il y a quelques détails qui nous instruiront.

C'est ainsi qu'on croit communément que les Rois de France ne guérissaient les écrouelles que le jour, ou plutôt le lendemain de leur sacre. Eh ! bien, non :

Le Roi très chrétien a accoutumé de toucher les malades aux quatre fêtes solennelles de l'an ; à sçavoir à Pâques, à Pentecôte, à la Toussaint et à Noël, mais ému quelquefois de compassion par la grande multitude des malades, il les touche aussi en plusieurs autres fêtes. A cette solennelle action accourent de tous endroits plusieurs, tant Français qu'étrangers, pour y recouvrer leur santé, qu'ils ne peuvent trouver ailleurs, entre lesquels se voit un grand nombre d'Espagnols, Flamands, Allemans, Italiens, Lorrains et, à raison de la commodité, de Français plus que d'autres, comme ceux qui se vendiquent à eux principalement par un droit spécial de leur Roy naturel, le don du recouvrement de leur santé.

Pour le Roi, le toucher des écrouelles est un acte de la fonction royale qui requiert le secours et l'assistance du Ciel.

Le jour de devant que cette cérémonie se célèbre, le Roi la commence en se trouvant aux prières de Vespres, et quelquefois même à celles qui se font avant le jour, afin de se rendre Dieu favorable et propice : le lendemain, après s'être dévotement et humblement confessé, il oyt la messe et s'arme et munit du pain Céleste et eucharistique. Cela fait, tout brillant du feu de charité, pour avoir reçu un si grand sacrement, il entre en un lieu grand et spacieux, apprêté pour recevoir commodément les malades.

Il faut noter ici que le sieur André du Laurens a été successivement médecin des Rois Henri III et Henri IV. Ainsi donc, par les lignes qui précèdent, on voit que les

passions dont l'histoire, ou les histoires, chargent la mémoire de ces deux Princes, ne les distrayaient pas de leurs devoirs d'Etat et ne les possédaient pas à un degré tel qu'ils ne consentissent, au moins quatre fois par an, d'y faire quelque relâche et de se comporter si chrétiennement qu'ils apparaissaient alors à leurs sujets « tout brillants du feu de charité » :

— *Ubi caritas et amor, ibi Deus est.*

Notre médecin continue :

Il nous est souvent advenu d'en compter plus de quinze cents (malades) et principalement environ la Pentecôte, où on célèbre la solennité du Saint-Esprit, tant pour ce que le Saint-Esprit fait alors abondamment découler des grâces sur ceux qui l'invoquent, et les nettoye et guarit, que pour ce que la sérénité de l'air et la tranquillité de la mer rendent en ce temps-là les chaussées et passages libres aux Etrangers.

Mais les fonctionnaires royaux sont alors de fort honnêtes gens qui ne veulent pas que le Roi soit trompé ni l'argent de l'Etat donné à faux. Notre du Laurens y veille et la foule applaudit à l'exécution des fripons :

Or, à ce que la bienséance requise en une telle action, éclatte plus magnifiquement et que l'aumône destinée aux malades des écrouelles ne soit point détournée ailleurs par les gueux, contrefaisant les scrophuleux : tout autant qu'il y a de malades sont exactement et selon que l'art le commande visités par le premier médecin et par les autres médecins et chirurgiens du Roy, au rapport desquels ceux qui ne sont point détenus des scrophules, sont déboutés avec une telle acclamation du peuple que les gardes du corps et les archers de la garde ont assez de peine à appaiser le bruit et à ranger les malades en leur place...

Voici que le Roi va remplir sa fonction :

Tous les malades étant à genoux et tenant les mains jointes et levées vers le Ciel, et faisant force vœux et supplications, se jettent aux pieds de Sa Majesté, attendant de lui le remède divin de leur guarison. Etant donc tous en cet ordre disposés par rangées, le Roy brillant du feu de charité royale et ayant le cœur humilié, assisté des Princes du sang, des principaux prélats de l'Eglise

romaine, et du Grand Aumônier, commence l'action par une prière spéciale qu'il fait à Dieu, et ayant fait le signe de la Croix, il s'approche des malades.

Le premier Médecin étant debout derrière les rangées, empoigne la tête de chacun des scrophuleux par derrière, et la présente au Roy, lequel ouvrant sa main salutaire, touche premièrement la face droit en long et puis après en travers en forme de croix, en prononçant ces mots, distillant la guarison céleste et divine : « Le Roy te touche et Dieu te guarit », il y appose le signe de la Croix au même instant, et en fait tout autant, par ordre, à tous les autres, en donnant congé aux malades à mesure qu'ils sont touchés, auxquels l'aumône est départie.

Et, nous dit du Laurens :

A plusieurs les douleurs très acerbes s'adoucissent et s'apaisent aussitôt ; à aulcuns les ulcères se dessèchent, et aux autres les tumeurs diminuent : en telle sorte que, dans peu de jours (chose merveilleuse à dire) de mille, il y en a plus de cinq cents qui sont parfaitement guaris.

Mais d'où vient cette « vertu admirable de guarir les écrouelles concédée aux seuls Rois de France » ?

M. Laurens discute la question tout au long du chapitre dixième de son Premier Livre. Et il conclut :

Doncques pour faire un sommaire abrégé de toute cette dispute, nous concluons que cette vertu de guarir les scrophuleux par attouchement est un don surnaturel, que Dieu, par une grâce singulière et libéralité céleste, confère et donne par le moyen de l'héréditaire succession du Royaume, et de l'onction aux Rois de France très chrétiens à cause de leurs mérites et bienfaits envers l'Eglise sainte et catholique, lesquels ouvrant la main salutaire,

CONSTIPATION - OBÉSITÉ
Le Soir UN GRAIN DE VALS LAXATIF AMAIGRISSANT

prononcent en français ces paroles qui distillent la puissance céleste : « Le Roi te touche et Dieu te guarit »...

« Or », écrit, en terminant son livre, le premier médecin d'Henri III et d'Henri IV, compagnon journalier de ces deux Rois, « cette faculté éclate et reluit en notre Roy Henry quatrième d'autant plus magnifiquement qu'il excelle par dessus tous ses prédécesseurs et devanciers en magnanimité et clémence singulière; car il en guarit tous les ans plus de quinze cents. Qu'il vive donc toujours Auguste, Heureux, Invincible et Chéri de Dieu : l'Eternel le veuille bénir et sa semence à tout jamais. Ainsi soit-il. »

Faisons, pour nos Princes descendants d'Henri IV, le même souhait que le vieil auteur : *Ainsi soit-il !*

Louis GONNET.

Vous pouvez faire vous-même une excellente

BOISSON DE MENAGE

Agréable à boire, saine et économique

De goût très agréable

revenant à

25 CENTIMES LE LITRE

avec

L'EXTRAIT PICARD

(à base d'Extraits de Plantes)

Le flacon: 10 fr.; fco contre mandat: 11 fr.; fco contre remboursement: 12 fr. Les trois flacons: 30 fr.; fco contre remboursement: 32 fr.

LABORATOIRES : 12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, PARIS (10e)

HENRI IV

DEUX HOMMES ?
NON, DEUX INSTITUTIONS
1596 - 1935

Nous venons de rouvrir un beau livre paru il y a huit ans, mais qui n'a rien perdu de son actualité. Il a pour titre : « *Deux époques; deux hommes* », et comme sous-titre : « *Les sauveurs de l'économie nationale* » (Radot, éditeur). L'auteur est Mme Jeanne Rouvier, ancien membre du Conseil supérieur du travail.

La première époque comprend la fin du XVI^e^ siècle et le commencement du XVII^e^ : la France renaît après les désastres causés par trente années de guerres civiles. La deuxième époque est l'après-guerre de 1914. Si la première époque est caractérisée par le prompt relèvement du pays, c'est, assure Mme Rouvier, parce que nos pères du XVI^e^ siècle finissant eurent la chance de rencontrer un homme de génie : Barthélemy Laffemas. Au contraire, nos difficultés présentes tiendraient au fait que nous n'aurions à notre disposition que l'homme sans génie qui a nom Léon Jouhaux.

L'explication que nous donne Mme Rouvier est bien sommaire et tout à fait inattendue. Hâtons-nous pourtant de dire que les faits exposés dans son livre en suggèrent une autre beaucoup plus raisonnable, à savoir que l'heur ou le malheur des Français tient beaucoup moins aux hommes qu'aux vertus ou aux vices de leurs institutions.

Ce qui frappe, dans la première période, c'est la gravité de la chute, la soudaineté et l'éclat du rebondissement.

Nous sommes en 1596. La France compte trente années de guerres religieuses qui ont réduit sa population à douze millions d'habitants, dont deux millions n'ont d'autre ressource que de mendier : un mendiant sur six habitants. Dans les campagnes, la détresse est extrême (les deux tiers du pays sont en friche) et dans les villes la misère est plus atroce encore. Il y a cependant des gens qui étalent un luxe inso-

lent, parce qu'ils se sont enrichis à la faveur des troubles : hommes de guerre, de finance ou de négoce. Mais ce n'est pas la nation qui tire profit de leurs dépenses. L'étranger leur fournit objets de luxe et de première nécessité, car nous n'avons plus ni agriculture, ni industrie, ni commerce. Joigner que le Trésor est vide, que la dette est énorme et qu'une portion considérable des revenus de l'État est en des mains étrangères.

Or, cette France de 1596, qui apparaît comme un champ de désolation, s'est redressée avec une promptitude prodigieuse. Elle est, en effet, devenue en peu d'années le pays de l'Europe le plus riche, le plus prospère, le plus redouté, le plus envié. Que s'est-il donc passé ? Le livre de Jeanne Bouvier le fera paraître.

Le 4 novembre 1596, Henri IV convoque, à Rouen, les notables, qui représentent les forces morales et les grands intérêts du pays. Dans la harangue qu'il prononce en ouvrant l'assemblée, il dit en résumant une triste page de notre histoire : « *J'ai trouvé la France non seulement quasi ruinée, mais presque toute perdue pour les Français. Par mes peines et mes labeurs, je l'ai sauvée de la perte. Sauvons-la, à cette heure, de la ruine.* »

Le roi avait reçu plusieurs projets de quelques bons citoyens touchant les moyens de relever l'industrie nationale qu'il soumit à l'assemblée. Le plus remarquable de ces mémoires était un projet de réorganisation économique rédigé par son tailleur et valet de chambre, Barthélemy Laffemas, sous le titre de : « *Règlement général pour dresser les manufactures en ce royaume.* »

L'idée dominante de Laffemas était que le pays doit tâcher de se suffire dans la production des objets manufacturés qui lui sont nécessaires et ne pas les demander à l'étranger. Les moyens qu'il mettait en avant pour y parvenir sont au nombre de quatre : 1° prohibition d'entrée dans le royaume des draps et d'étoffes de soie manufacturés par les étrangers, ceci afin d'éviter l'émigration du numéraire national ; 2° importation des industries de luxe que nous n'avions pas et développement de celles que nous possédions déjà ; 3° établissement dans chaque ville d'une Chambre de commerce pour chaque communauté d'arts et

métiers ; et, dans la ville principale du diocèse, création d'un grand bureau des manufactures. Chambres et bureaux avaient pour objet d'obtenir des marchands et artisans des produits irréprochables sous le rapport de la qualité et de la beauté; 4° développement des manufactures sur toute la surface du territoire. A ce dernier moyen se rattachait l'établissement, dans chaque ville, de grands ateliers destinés à l'ocupation des sans-travail.

Les propositions de Laffemas firent peur. Elles se heurtèrent à l'hostilité de la plupart des membres de l'assemblée, en particulier à celle du personnage le plus influent de l'époque, le grand Sully, tout à fait opposé à l'industrie et qui ne concevait pas que la France pût se relever autrement que par le développement *exclusif* de l'agriculture.

Par bonheur, il y avait Henri IV, qui voyait beaucoup plus loin que son premier ministre et qui fit siennes les idées de Laffemas. Au fameux plan de ce dernier, il incorpora les projets agricoles de Sully et établit de la manière suivante le programme économique qui devra guider son gouvernement :

1° Donner au cultivateur la sécurité pour ses travaux, la possibilité de développer sa production et d'écouler ses produits à un prix rémunérateur.

2° Donner par l'industrie des moyens d'existence à la classe pauvre et transformer les mendiants en ouvriers vivant de leur travail et enrichissant la nation.

3° Retenir en France le numéraire que l'industrie étrangère en tire.

4° Se mettre en mesure de fabriquer dans le royaume les étoffes de soie devenues l'un des besoins généraux.

5° A cet effet, multiplier la graine des vers à soie, établir partout des manufactures et étendre l'industrie de la soie à toutes les provinces de France.

Ce programme ne donnait pas satisfaction à Sully qui, en fait d'industrie, ne voulait rien entendre et il fallut que Henri IV employât toute son autorité et toute sa diplomatie pour amener Sully à se tenir tranquille.

Chose bien digne d'attention : ces deux hommes, Sully et Laffemas, qui ne s'entendaient à peu près sur rien, ont collaboré, parce que telle fut la volonté d'Henri IV. Ils ont travaillé, chacun dans son domaine :Sully dans les

finances et dans l'agriculture, où, d'ailleurs, il fit merveille; Laffemas dans l'industrie et le commerce, et *c'est dans cette collaboration imposée par Henri IV, de l'industrie et de l'agriculture, que la France, en peu d'années, a trouvé cette prospérité étonnante qui est notée par tous les contemporains.* La France qui, avant sa restauration par Henri, demandait à l'importation les cinq sixièmes de ses fournitures, dès les premières années du XVII^e^ siècle, pouvait non seulement se suffire, mais encore envoyer les excédents de sa production en Allemagne, en Flandre, en Hollande, en Angleterre et jusqu'au Portugal. Les deux tiers de la dette sont acquittés; l'Etat est rentré en possession de son domaine; le peuple, suivant l'expression d'Olivier de Serres, « demeure en sûreté publique sous son figuier ».

Voilà des faits. Ils sont de nature à rassurer les Français qui, au spectacle des maux de la patrie, glissent au pessimisme et au découragement. Ces faits nous disent qu'avec les Français, quelle que soit leur détresse, une situation peut être tragique, mais n'est jamais désespérée. Tout en tenant compte de la différence des temps, on peut parfaitement soutenir que, somme toute, les Français qui vivaient en 1596 étaient tombés plus bas que nous. Ils se sont relevés pourtant.

Faut-il donc aujourd'hui, dix-sept années après la grande guerre, désespérer parce qu'au lieu de Barthélemy Laffemas, Jeanne Bouvier n'a découvert qu'un Léon Jouhaux, s'offrant, au nom de la Confédération générale du Travail, à relever la France ? Or, ce Jouhaux, bien que choyé, flatté par les grands du jour, Mme Bouvier le considère comme incapable de remplir une telle tâche. Jouhaux en est incapable assurément, mais c'est lui faire beaucoup d'honneur que de prononcer son nom à propos de Laffemas et, en même temps, c'est se montrer pour lui bien sévère.

Dans les circonstances présentes, mettez Laffemas à la place de Jouhaux. Laffemas avait un sens national que l'on ne perçoit guère chez le chef de la C.G.T., et, à ce titre, il ne ferait sans doute pas de mal, mais il lui serait à peu près impossible de faire du bien, parce que nos difficultés tiennent moins à l'incapacité ou à la méchanceté des hommes, qu'à la malfaisance des institutions. Nous avons à notre époque, dans les partis de gauche comme dans les partis de

droite, dans l'agriculture comme dans l'industrie et la banque, l'étoffe de grands hommes et même de très grands hommes. Nous avons certainement des Sully et des Laffemas, mais nos institutions démocratiques s'opposent à leur mise en valeur.

La vérité est que nos pères du XVI^e^ siècle finissant avaient sur nous une supériorité immense et c'est cela qui leur a permis de rebondir. Ils possédaient l'institution hors de laquelle il n'est pas de redressement possible, parce qu'elle en contient les conditions qui se nomment : *autorité, continuité, responsabilité.* Les Français de 1596 possédaient le roi national.

Il n'est pas vrai de dire que, sans le roi, Laffemas fût parvenu à restaurer la France. Laffemas, nous l'avons vu, était combattu par la plupart des ministres de Henri IV et notamment par le grand Sully. C'est grâce à l'autorité de Henri que Sully et Laffemas ont collaboré. Sans lui, ils se fussent peut-être déchirés.

Preuve certaine que, pour sauver le pays, la bonne volonté des hommes ne suffit pas. Il faut que cette bonne volonté se meuve dans le cadre d'institutions qui la servent. Or, il est une institution qui assemble les hommes et les pousse à construire : c'est la monarchie nationale. Il en est une autre qui les divise en partis et les lance au pillage des biens amassés par les pères : c'est la démocratie.

Les contemporains de Henri IV ont rejeté la démocratie et opté pour le Roi national : la paix et une prospérité qui tient du prodige furent leur récompense.

Firmin BACCONNIER.

CONSERVATION PARFAITE DES ŒUFS
PAR LES
« COMBINÉS BARRAL »
PROCÉDÉ RECONNU LE PLUS SIMPLE
ET LE PLUS EFFICACE PAR DES MILLIERS DE CLIENTS
5 "Combinés Barral" pour **conserver 500 œufs, 11 frs**

Adresser les commandes avec un mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. Pierre RIVIER, Directeur de la Société des « COMBINES BARRAL », 8, villa d'Alésia, Paris. (R.C. Seine 49-658).

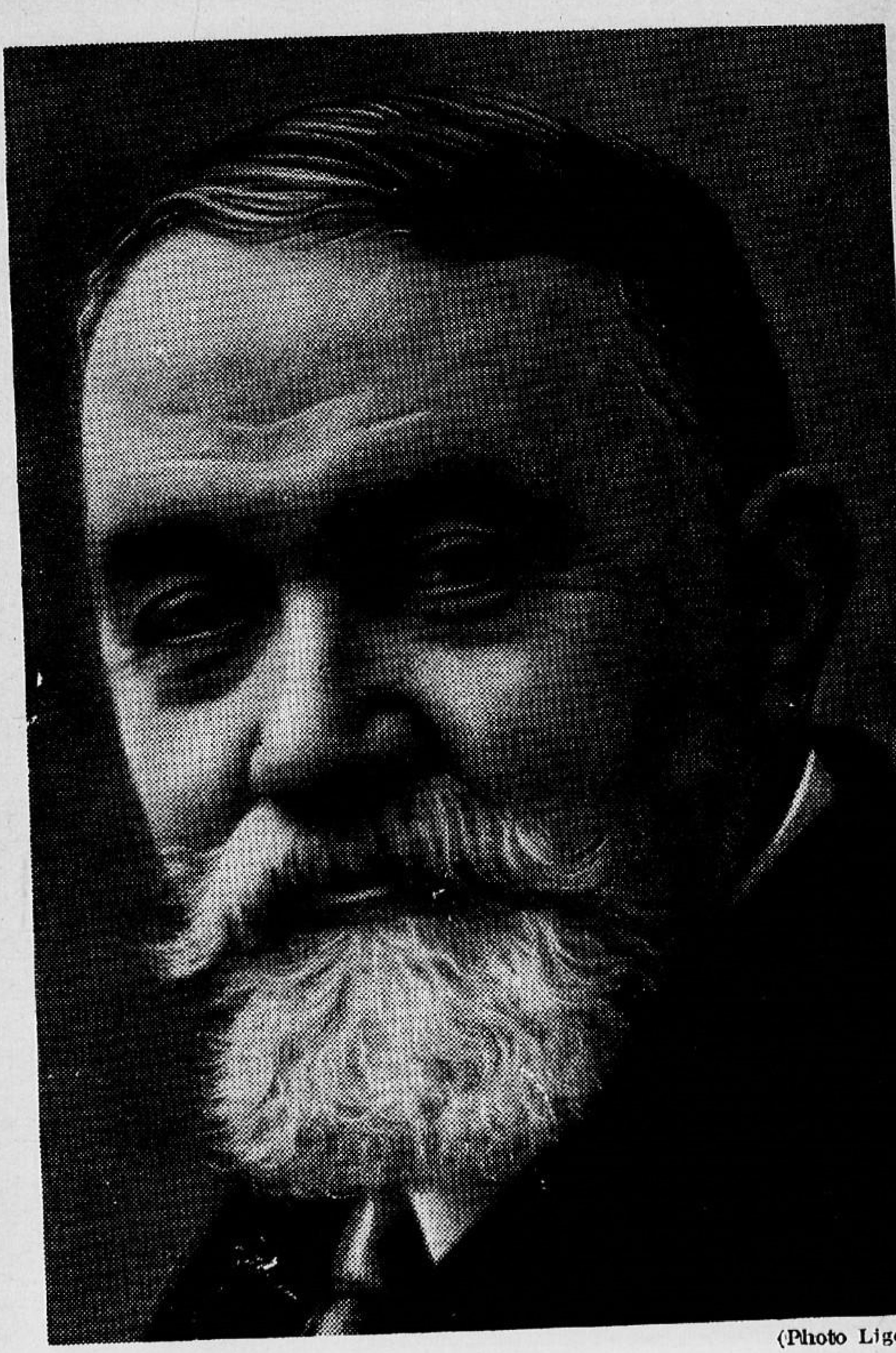

(Photo Liger

MAURICE PUJO

LE CHEMIN DE LA VICTOIRE

Discours prononcé par **Maurice Pujo**
au banquet des Etudiants d'Action Française

Le dimanche 19 *mai, à l'issue du cortège de Jeanne d'Arc qui avait été aussi admirable que celui des années précédentes, les Etudiants d'Action Française se réunissaient pour leur banquet annuel sous la présidence de M. Georges Claude, membre de l'Institut. Au dessert, Maurice Pujo prononça un magnifique discours pour rappeler à nos jeunes amis par quel chemin ils iront à la victoire, c'est-à-dire à la restauration de la Monarchie.*

Mes chers amis,

La fête nationale de Jeanne d'Arc représente une de vos incontestables victoires. Avec cette solennité officielle, vous, Etudiants d'A. F. et Camelots du Roi, vous avez, de haute lutte, inscrit votre collaboration parmi les institutions de la République. C'est par vous que, le jour de cette fête, il y a des faisceaux de drapeaux aux monuments publics ; c'est par vous que ces monuments sont illuminés ; par vous que la troupe défile devant les statues de l'héroïne et par vous enfin que le ministre de l'Intérieur franc-maçon de ce régime antinational a été obligé, ce matin, de quitter son palais pour aller s'incliner devant la Sainte de la Patrie.

A cette victoire, la journée d'aujourd'hui apporte un complément puisque, pour la première fois, vous avez vu vos camarades des ligues patriotes adhérant au Front national prendre leur place au Cortège traditionnel ; puisque nous avons pu mesurer ainsi les progrès faits par l'union des bons Français depuis le 6 février où elle avait trop manqué ; puisque nous voyons aussi, à ce banquet, sous la présidence d'un prince de la Science française, l'illustre Georges Claude, trois des représentants les plus vaillants de ces ligues : M. Reiss, délégué de la Solidarité française ; M. Darquier de Pellepoix, président des Bles-

sés du 6 février ; M. Charles Trochu, membre des Jeunesses patriotes, et secrétaire général du Front national, et je suis heureux de saluer, en ces deux derniers, de dignes élus du grand Paris.

Mes chers amis, je voudrais profiter de l'anniversaire de cette victoire de la fête de Jeanne d'Arc, victoire à laquelle, au cours de votre histoire, sont venues se joindre tant d'autres dont les fruits restent également acquis à la France, — je voudrais en profiter pour vous rappeler une fois de plus par quelle voie elles ont été obtenues, parce que c'est par cette voie-là et non par une autre que vous obtiendrez les victoires nouvelles qui vous attendent encore ; par ce chemin-là et non par un autre que vous atteindrez le but final de vos efforts : la restauration de la Monarchie.

⁂

Sous prétexte que ce but n'est pas encore atteint, certains royalistes voudraient vous faire changer de route. Si jeunes et nouveaux venus qu'ils puissent être, ils ne diffèrent pas de ceux qui lançaient à nos débuts l'accusation que, depuis trente-cinq ans, les faits n'ont pas cessé de démentir : l'Action Française canapé de doctrinaires dont le succès ne dépassera jamais un petit cercle. Ce qui empêchera l'A. F. d'aboutir, vous dit-on, c'est précisément cette doctrine dont elle poursuit la logique avec intransigeance et par laquelle elle heurte et effraye les gens au lieu de les amadouer en utilisant leurs préjugés et même leurs erreurs. L'A. F. a cru à la force de l'idée : il fallait croire en celle du sentiment et ne solliciter *que lui*. L'A. F. s'est adressée aux élites en comptant sur elles pour propager la vérité politique de proche en proche, puis pour s'emparer du pouvoir quand elles auraient gagné les positions nécessaires : il fallait au contraire « descendre au peuple », comme disait jadis le baron Pié, s'adresser aux « masses », comme on dit aujourd'hui, et, sans coup de force peut-être, sans casse ni sang versé, la Monarchie populaire aurait été réalisée par acclamation. Bref, l'A. F. a voulu faire passer le Roi *par en haut* ; il ne pourra passer que *par en bas*.

Messieurs, je pourrais répondre que, s'il est vrai qu'une doctrine peut gêner un candidat et l'empêcher d'être élu au scrutin d'arrondissement et même au scrutin de liste, toutes les grandes révolutions, qu'elles fussent religieuses ou politiques, n'ont été faites que par des doctrines. Mais

j'aime mieux accepter un moment la proposition séduisante qui nous est faite et examiner avec vous si l'on peut passer *par en bas*.

Que la Monarchie puisse être populaire, personne n'en est plus convaincu que moi. La Monarchie a été l'objet, dans l'ancienne France, de sentiments qui étaient bien autre chose que les emballements violents et éphémères qui favorisent parfois aujourd'hui nos hommes publics. Cette confiance, cette sorte de familiarité du cœur, cette véritable tendresse qui animaient notre peuple pour ses Rois étaient le fruit d'une longue vie en commun où, dans le bonheur comme dans l'épreuve, on s'était appuyé à l'arbre solide de la dynastie : c'était la reconnaissance de bienfaits séculaires.

Hélas ! où sont-ils aujourd'hui, ces sentiments-là ? S'il en reste traditionnellement quelques traces dans le cœur de quelques fidèles clairsemés ; si la doctrine de l'Action française, faisant revivre la véritable histoire, en a rendu la mémoire à des Français de plus en plus nombreux, il est certain que la popularité de la Monarchie a été méthodiquement détruite dans notre peuple par les doctrines fausses du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle, par les attaques des philosophes et par les diffamations des romantiques, et l'Ecole primaire de la III^e^ République veille avec soin à l'impénétrabilité de la quadruple couche de mensonges sous lesquels cette popularité est enterrée.

Cependant, mes chers amis, je suis certain que la Monarchie redeviendra populaire. Elle le redeviendra *après la restauration*, lorsque, de nouveau, elle aura fait éprouver ses bienfaits. Je dis que compter qu'elle puisse l'être *avant* est une chimère absurde, donc dangereuse.

⁂

Ce n'est pas sans stupéfaction que j'ai lu dans les comptes rendus de la controverse qui a eu lieu aux Ambassadeurs, il y a quelques semaines, entre notre ami le bâtonnier de Roux et M. de Kerillis, la thèse soutenue par celui-ci. Il paraît que c'est l'Action française qui a rendu la Monarchie impopulaire. Sans l'A. F., la Monarchie serait peut-être faite. Toutefois, M. de Kerillis qui ne s'embarrasse pas de logique, loin de reprendre, lui, l'œuvre au succès de laquelle il n'a manqué que notre abstention, trouve plus pratique d'essayer de faire, pour la N^me^ fois, la bonne République.

Cette thèse est nouvelle car, jusqu'à présent, nous étions

habitués à une autre antienne. Depuis que nous existons, les gens pratiques ne cessaient de nous dire : « Quel dommage ! Vous avez des idées, vous avez de l'énergie, vous avez des hommes ; quel dommage que vous vous obstiniez à mettre tout cela au service d'un régime périmé ; quel dommage que vous soyez royalistes ! Si vous n'étiez pas royalistes, après les services incomparables que vous avez rendus pendant la guerre, après l'immense crédit qu'ils vous avaient donné, le Bloc national n'aurait pas pu vous exclure aux élections de 1919. Au contraire, c'est vous qui l'auriez dominé et conduit et ce n'est pas le seul Daudet que vous auriez fait passer, mais cent élus en attendant mieux. »

Devant notre obstination à ne pas vouloir d'autre régime que la Royauté, des gens encore plus pratiques et plus impatients s'efforçaient, périodiquement, à côté de nous, de créer « l'*Action française sans le Roi* ». De ces tentatives multiples, une des plus connues est celle du Faisceau de Gressent-Valois qui, lui aussi, au début, nous disait qu'il voulait passer par en bas pour aboutir à la Monarchie après le classique mouvement tournant par la gauche. Sa stratégie l'a conduit si bas et si à gauche qu'il est allé s'enliser dans les marais du communisme d'où il n'est pas sorti.

Depuis, en fait d' « Action française sans le Roi », nous avons eu les organisations créées par François Coty, organisations qui, certes, ont moins mal tourné, mais n'ont tout de même pas encore abouti. Et la dernière incarnation de la même idée, n'est-ce pas ces Croix de Feu dont le chef, né royaliste, n'a qu'une peur : c'est qu'on le croie fidèle à cette conviction, qui, en guise de programme, aligne par bribes quelques propositions de Maurras en les dépouillant soigneusement de leur lien logique, multiplie les déclarations de loyalisme républicain et proclame publiquement — pour le désavouer dans l'intimité — que le progrès est à gauche.

Il est amusant de voir les mêmes gens qui rendent cet hommage à rebours à la Monarchie nous accuser de rendre la Monarchie impopulaire. La vérité est qu'à nos débuts nous avons trouvé la Monarchie au comble de l'impopularité accumulée sur elle par un siècle et demi de mensonges historiques. Quelqu'un qui est beaucoup plus jeune que moi me disait, il y a quelques jours, qu'au temps où il était étudiant celui qui se serait avisé de crier : « Vive le Roi ! » sur le boulevard Saint-Michel n'aurait pas été conduit au poste, mais à l'infirmerie du Dépôt.

Telle était à peu près la situation, en effet, malgré le dévouement d'un certain nombre d'hommes courageux qui n'avaient aucune action sur l'esprit public. Mais cette situation, vous savez comment l'Action française l'a sérieusement modifiée. C'est vous, Etudiants d'A. F. et Camelots, qui, en inscrivant sur tous les murs : « Vive le Roi ! », avez montré à tous que la cause de la Monarchie était encore vivante. C'est l'Action française qui a obligé le public et les adversaires à la prendre en sérieuse considération. C'est elle qui lui a rendu le cœur de la jeunesse, l'acclamation d'immenses salles enthousiastes, et la maîtrise de la rue. Aujourd'hui, sur le même boulevard, c'est le cri de « Vive le Roi ! » qui s'impose et c'est celui de « Vive la République ! » qui fait rigoler.

L'Action française a obtenu ce résultat parce qu'elle n'a pas écouté la tentation de ceux qui lui promettaient le succès facile si elle consentait à se débarrasser du Roi. Elle sait qu'en y renonçant elle aurait perdu, avec la clef de voûte de sa doctrine nationale, *toute la force de pénétration issue de sa logique et le principe même de son énergie.* Sans doute, comme d'autres entreprises non royalistes, elle serait parvenue plus vite à une extension large, mais elle n'aurait eu aucune action profonde et elle aurait eu bientôt le sort commun de ces entreprises un instant brillantes, qui est de voir leur puissance se diluer et se perdre dans des manifestations de pure parade ou un parlementarisme sans vigueur.

Eh bien ! mes chers amis, il est paradoxal de constater que c'est le succès obtenu par l'Action française en restant fidèle à sa pensée, que ce sont ces prémices d'une popularité nouvelle acquise grâce à elle à la Monarchie renaissante, qui permettent l'impudence de M. de Kerillis osant dire que, sans l'Action française, la Monarchie aurait pu être populaire. Ce sont les résultats brillants obtenus par nos méthodes dont le mirage fait croire à certains royalistes qu'on obtiendrait beaucoup mieux par les méthodes contraires. Parce que nous avons rassemblé des troupes nombreuses et ardentes comme les nôtres, recrutées dans toutes les classes, on s'imagine qu'il y en a comme cela toute une armée en puissance sur laquelle nous n'aurions pas su mettre la main !

Parce que ce qu'il y a de meilleur dans le cœur de notre peuple a recommencé à battre pour le Roi, on croit possible de dire : « Pourquoi, sans s'embarrasser de doctrines, ni de raisonnement, ni d'idées, ni de *tout ce qui*

a été nécessaire pour conquérir ces élites, n'irions-nous pas directement à ce peuple pour l'entraîner au besoin par une démagogie appropriée ? »

⁂

. . . . . .

N'est-ce pas une imagination tristement dérisoire que celle de la Monarchie — concevez-la libérale, sociale, enrobée dans tous les sucres que l'on voudra — offerte dans la ronde des surenchères échevelées et hurlantes qui, faisant d'abord litière des successions, commenceraient par l'inviter à renoncer à l'hérédité. Mais le spectacle devient presque gai quand on se représente ceux qui veulent la mettre dans cette posture en partant à la conquête du « peuple ». On les trouve parmi ces gens du monde, ces salonnards qui sont précisément les plus étrangers au peuple et pour lesquels le peuple proteste en bloc une horreur dont la généralisation est d'ailleurs injuste.

Mais on nous dira peut-être : ce n'est pas la Monarchie qu'il s'agit de rendre populaire, c'est le Roi. Si le prétendant, par sa valeur personnelle, parvient à provoquer l'enthousiasme des Français, il fera passer la Monarchie avec lui.

Certes, nous, royalistes, nous sommes particulièrement bien partagés quant à la valeur de nos Princes. Mais toutes les forces du régime républicain jouent pour que cette valeur soit méconnue. Par quel moyen cette valeur pourrait-elle s'imposer aux masses populaires que l'on prétend viser ? Par des services rendus à la nation. Mais la République, jalouse, a pris soin de fermer à nos Princes toutes les voies où ils pourraient en rendre. Elle leur a interdit l'armée, les fonctions publiques ; elle les a envoyés en exil pour les mieux paralyser. Un admirable Prince comme le Duc d'Orléans a été réduit à se créer des mérites en portant le drapeau français dans les déserts de l'Afrique ou sur les terres vierges du pôle, mais ils n'ont pu être appréciés chez nous qu'après sa mort. De son vivant, ils avaient été étouffés sous une campagne de dénigrement et de diffamation d'autant plus violente qu'on redoutait davantage que sa grande figure fût connue des Français.

Là aussi, la tâche de faire connaître nos Princes ne peut être accomplie qu'à travers les élites. Par elles, par tous ceux, à quelque classe qu'ils appartiennent, qui ont

eu l'honneur et le bonheur d'être reçus au Manoir d'Anjou, la France peut apprendre de proche en proche qu'il y a là-bas une réserve incomparable de droiture, de bon sens, d'intelligence prête à être mise avec un dévouement sans limite au service du pays. Par ces heureux voyageurs ou par eux-mêmes, tous les hommes qui comptent dans ce pays et qui sont inquiets pour son avenir, peuvent savoir où se trouvent réunis les éléments de la confiance : la sagesse de l'âge mûr à côté des vertus ardentes de la jeunesse et des grâces de l'enfance, et, tout autour, ce qui est la plus grande séduction pour notre France honnête : le charme délicieux de la famille.

Cela est plus puissant, cela agit plus profondément et plus sûrement que les appels tapageurs des candidats. Notre Roi, pour conquérir son peuple, n'a nul besoin d'ajouter quelque programme à tous ceux qui, chez nous, jonchent le sol électoral. Ce n'est pas sur les tréteaux, c'est sur le trône que nous voulons le faire monter. Quand il y sera, bien en vue de tous, je suis bien tranquille, c'est comme par une étincelle électrique que se propagera de l'élite au peuple l'enthousiasme et l'amour.

⁂

. . . . . .

Etudiants d'A. F., Camelots du Roi, quand on s'enrôle parmi vous, on souscrit à un système d'idées déterminé, système auquel vous devez d'ailleurs l'ivresse de la liberté de l'esprit ; on se propose publiquement un but précis qui exclut les autres : la restauration de la Monarchie.

Ainsi vous vous condamnez à ne former d'abord qu'une élite, — élite nombreuse d'ailleurs, comme on a pu le voir ce matin, et de telle sorte que depuis longtemps, au quartier Latin, les « masses » républicaines, réduites à quelques douzaines d'individus, ont dû vous abandonner le pavé.

Vous avez le nombre, vous l'aurez de plus en plus sans lui avoir rien sacrifié. Mais si l'on plaçait le nombre avant tout, il faudrait penser que seuls ont des chances dans le pays ces radicaux, ces socialistes et ces communistes à qui les urnes n'ont pas cessé de verser d'imposantes majorités.

C'est parce que vous êtes une élite, une élite sachant et voulant, que vous pourrez tout, alors que les grands rassemblements, les « masses » et le « peuple » se débattront dans l'incertitude et l'impuissance. Parce que vous

savez et que vous voulez, votre force de pénétration dans ce milieu amorphe et dissocié, sera incomparable ; elle sera victorieuse.

De même que la pensée de l'Action française est entourée d'une si large zone de sympathisants que dans les milieux qui paraissent les plus éloignés, ceux qui sont au cœur même du régime, elle est sûre de trouver des complicités secrètes, — de même, vous, mes amis, lorsque vous descendez dans la rue, vous n'allez pas vous former à l'écart : nous vous envoyons, nous vous conduisons au milieu de la foule parisienne, sûrs que nous sommes qu'elle vous attend pour marcher, comme son levain et ses entraîneurs, sûrs que, l'heure venue, vous serez suivis.

Vive la France !

Vive le Roi !

Maurice PUJO.

PHOTOGRAPHIES ET CARTES POSTALES

(Clichés Jean VINCENT.)

1. *Le Duc de Guise, la Duchesse de Guise, la Comtesse de Paris et ses trois enfants.*
2. *La Duchesse de Guise.*
3. *Le Comte de Paris.*
4. *Le Comte de Paris, la Comtesse de Paris et leurs trois enfants.*
5. *Le Prince Henri.*
6. *La Princesse Isabelle.*

Pour les *commandes*, indiquer « P » pour les photographies, « C » pour les cartes postales ; faire suivre le numéro de référence (le détail est inutile).

Prix franco : Cartes postales, l'unité : **1 fr. 50** ; la douzaine : Photographies en 13 × 18 aux armes, l'unité **7 fr.** ; la douzaine :

Photographies en 18 × 24.,
Nouveautés :

12. *La Duchesse de Guise* ..... **13 fr.**
13. *Le Duc de Guise* ..... **13 fr.**

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

ARTHRITIQUES

Pour PREPARER votre EAU
ALCALINE et DIGESTIVE

N'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

Le seul véritablement extrait de l'eau des SOURCES DE L'ÉTAT

Lessive les Reins
l'Estomac et l'Intestin
et élimine

l'ACIDE URIQUE

Le sachet pour un litre d'eau 0.35

Exigez SEL VICHY-ETAT
portant le rond bleu VICHY-ETAT

TOUTES PHARMACIES

UNE IMPRIMERIE ?...

Pour vos journaux,
bulletins,
tracts,
brochures,

adressez-vous à

L'IMPRIMERIE

qui imprime

L'ACTION FRANÇAISE

15, rue Montmartre - PARIS- I^er^

Nos équipes spécialisées, uniquement composées **d'ouvriers français indépendants,** ont donné maintes preuves de leur dévouement et de leur conscience professionnelle.

Donnez-leur du travail :

Vous en serez satisfaits.

Au Pays des Chats-fourrés

L'affaire Stavisky n'a pas précisément rehaussé le prestige de la justice, déjà compromis par les scandales qui ont jalonné sans interruption l'histoire du régime. La République a possédé de tout temps la magistrature qu'elle méritait, celle qui se couche. Sans remonter au Panama et à l'affaire Dreyfus, pourtant encore si proches de nous, il est possible de réunir une assez jolie collection de ces fonctionnaires enjuponnés qui se chargent de traduire en formules plus ou moins décentes, en « attendus » et en « considérants », les services qu'on leur demande, et qui, sans doute pour cela, portent autour de leur toque le ruban doré que les prostituées de jadis mettaient à leur ceinture. Il faudrait y placer au premier rang le hideux Juif du nom de Worms, président du tribunal de Versailles, qui, en 1913, condamna Maurras à huit mois de prison par un jugement qui déclarait l'auteur d'*Anthinéa* et du *Chemin de Paradis* convaincu d'avoir menacé un sergent-clairon avec un revolver de nacre en lui disant: « Lâche-moi, ou je te brûle ». Il conviendrait de réserver le second rang *ex-æquo* au premier-président Monier, dont le procès du traître Bolo a révélé les stupres, et au président Albanel qui dirigea, à la veille de la déclaration de guerre, les débats du procès de la femme Caillaux, meurtrière de Gaston Calmette, avec une telle partialité et une telle impudeur qu'un de ses assesseurs, le conseiller Dagoury, rouge de honte, lui dit, à l'audience, suffisamment haut pour être entendu:

— Monsieur, vous nous déshonorez!

A côté de ces trois-là, on placerait les figures des juges d'instruction qui ont accepté la besogne sinistre d'étouffer les crimes politiques, de jeter le voile de l'oubli sur les cadavres invengés de Gabriel Syveton, de Philippe Daudet et du conseiller Prince, celles des présidents de cours d'assises, de cours d'appel et de tribunaux qui ont envoyé en prison ou condamné à des dommages-intérêts pour crime

de paternité un père comme Léon Daudet. Ce sont des gens qui excellent dans l'art d'essuyer à coups de torchons juridiques les traces de sang et de noyer silencieusement les poissons dans le baquet de la jurisprudence et du Dalloz. Ils le font avec cette scélératesse [illegible] enveloppée de manières convenables, de gestes polis et doucereux à la Raminagrobis, qui indignait tant Drumont, avec cette science de fermer la bouche aux protestataires au moyen de textes qui greffent les subtilités du Talmud sur des arguties de rhéteurs byzantins ce qui faisait dire au même: « Constantinople et Jérusalem fraternisent maintenant au Palais sous les auspices de la Franc-Maçonnerie: ces deux villes mortes ont pris Paris tout vivant ».

⁂

On n'aurait garde d'oublier non plus ces magistrats qui, chaque fois qu'ils eurent l'occasion de « saler » des royalistes, s'y employèrent avec une allégresse sordide. Tel, avant guerre, le président Hugot, de la 10e Chambre correctionnelle, aujourd'hui remisé à la Cour de cassation. C'était une nouvelle édition, à la mode républicaine. du président Delesvaux, magistrat à poigne des derniers jours du Second Empire qu'Henri Rochefort n'appelait jamais autrement que *Delesvaches:* « On dit qu'il va quitter la 6e Chambre et passer au tribunal civil, écrivait un jour de lui le spirituel polémiste. J'ignore quels exemples de civilité il compte y donner ». Hugot était de cette école-là. Il avait toujours l'air de présider avec une trique, entremêlant les condamnations à la prison de plaisanteries d'une jovialité féroce:

— Vous n'avez pas d'avocat? demandait-il à un prévenu. Très bien. Le tribunal vous en tient compte. Il vous accorde le sursis.

S'agissait-il d'un Camelot du Roi? Hugot sortait sa trique de dessous son comptoir et lui en assénait un coup sur la tête. De toutes ses forces. Un an, huit mois, six mois de prison... Pan!... Attrape!... Le président Fournel, collègue contemporain d'Hugot, raisonnait de même :

— Je suis pour la manière forte, disait-il. Il faut *leur* administrer un coup qui les étourdisse et leur ôte à jamais l'envie de recommencer.

Est-il besoin de dire qu'avec les Camelots du Roi, la méthode Hugot-Fournel n'intimidait personne. Au contraire.

Je me rappelle même une audience (c'était une de celles du procès de Lucien Lacour, poursuivi pour avoir appliqué une paire de gifles aux rouflaquettes d'Aristide Briand). où, exaspérés par la canaillerie des juges, nos amis, au nombre d'une douzaine, s'élancèrent à l'assaut du tribunal qu'un huguenot haineux du nom d'Ausset présidait ce jour-là. Ils commençaient déjà à saisir président, substitut et assesseurs par les pans de leurs robes et par leurs peaux de lapin, à les tirer à bas de leurs sièges, comme des singes impudents qu'on veut fesser, lorsqu'on appela la garde. Il était temps, juste temps, je vous assure...

Autre président du même type : Legros, de la XVI[e] chambre, qui condamna dernièrement Alain de la Rochefordière à un an de prison. Celui-là n'écoute rien ni personne. Il vient à l'audience avec ses jugements rédigés à l'avance, ou bien il les rédige tandis que les témoins déposent ou que les avocats plaident.

Beaucoup de présidents de la XII[e] chambre correctionnelle, où se jugent les affaires de presse, se sont distingués par leur servilité et doivent être classés avec les mêmes. Par exemple Fredin (dont le nom appelle une rime très riche), Audièvre ou Diousidon. Seulement, il leur arrive, de temps en temps, de tomber sur un « bec de gaz ». Témoin ledit Diousidon qui devant statuer dans le procès du chauffeur Bajot contre Léon Daudet, confiait à ses voisines de table, à un dîner, la veille de l'audience : « Si vous voulez vous amuser, venez demain à la XII[e], vous y verrez comment j'arrangerai Daudet! » Malheureusement pour Diousidon, le propos fut rapporté par une spectatrice indignée et le magistrat oublieux de ses devoirs dut se récuser pour sa plus grande confusion.

D'autres fois, ce sont les événements qui se chargent de mettre les menteurs au pas. M. du Bousquet de Florian, président de cette même XII[e] Chambre, avait, en avril 1917, condamné Maurras et Daudet à de lourds domma-

LES CRAYONS CONTÉ
SONT LES MEILLEURS

ges-intérêts envers le sieur Vigo, dit Almereyda, directeur du *Bonnet rouge*. N'avaient-ils pas eu l'audace de qualifier de *traître* cet excellent républicain, ami de Malvy ? Diffamation odieuse, attendus flétrissants, amende, sévères réparations civiles... Puis, patatras ! Au début d'août de la même année, Vigo dit Almereyda est arrêté pour trahison. Le 7 août il entre à la prison de Fresnes. Le 14 août, les lacets de ses souliers lui ayant remonté jusqu'au cou, il est trouvé « suicidé » dans sa cellule.

La Chambre des mises en accusation, qui contrôle comme juridiction d'instruction d'appel les ordonnances des juges d'instruction, a aussi la spécialité de présidents à tout faire. On y a longtemps vu Bompard protecteur avéré d'espions, — aujourd'hui au dépotoir de la Cour de Cassation, avec Hugot, Peignot (avocat général lors du procès d'assises Bajot) et un autre magistrat, dont le nom ne revient plus sous ma plume, qui se chargeait des commissions d'Oustric au Parquet moyennant un tant pour cent sur des opérations de Bourse). Le siège de Bompard est occupé maintenant par Beaufils qui s'est signalé par la promptitude avec laquelle il a mis en liberté l'inspecteur Bony, dès que celui-ci eut menacé de faire des révélations gênantes pour beaucoup de gens.

⁂

Que d'autres, encore, il faudrait loger sous les mêmes vitrines à l'usage des historiens de l'avenir qui voudront écrire la chronique de ces temps-ci ! Il ne faudrait pas oublier, à côté des polichinelles odieux, les pantins comiques : Bertulus, un des juges imposteurs de l'Affaire Dreyfus qui, président d'assises, plastronnait, faisait des mots d'esprit, souvent aux dépens de malheureux jouant leur tête, pour plonger dans l'admiration les petites dames, ses invitées d'audience.

Ni Leydet, chargé de l'instruction de cette affaire Steinheil qui demeure un des plus sombres, un des plus ténébreux mystères de la République. A demi gâteux, Leydet était un des amoureux de la jolie femme entre les bras de laquelle trépassa malencontreusement le président Félix Faure et dont le mari et la mère avaient été tués, impasse Ronsin, par des assassins qui se contentèrent, quant à elle, de la bâillonner. Les séances d'interrogatoires devaient être

quelque chose d'impayable, de digne du vaudeville : Brid'oison enamouré en tête à tête dans son cabinet avec Mme Marneffe, et le greffier prenant des notes !...

Ni Mouton, tour à tour conseiller à la Cour, directeur de la police judiciaire, directeur des affaires criminelles et des services pénitentiaires au Ministère de la Justice, relégué finalement au Conseil d'Etat, lorsqu'il fut devenu « impossible ». Ce Mouton lorsqu'il présidait les assises, prenait une voix caverneuse : « Fille une telle, levez-vous... » On eût juré Rhadamante installé dans son tribunal aux portes des enfers et brandissant le glaive de la justice : « Les renseignements fournis sur votre compte sont déplorâaables... Votre moraâalité laisse à désirer... » Par la suite, on devait apprendre que le vertueux Mouton était un ami de Garfounkel, directeur d'une entreprise de réformes frauduleuses, et qu'il se baladait dans une auto payée par la mère Hanau. Les magistrats qui se font véhiculer par des prévenus ne sont d'ailleurs pas rares. Il y a quelques années, un avocat-général attaché à la Section financière du Parquet, M. Cord, trouvait la mort, à Fontainebleau, dans un accident d'automobile. La voiture appartenait à un homme d'affaires véreux qui avait maille à partir avec la justice et sur le compte duquel M. Cord était précisément chargé d'enquêter. On aura tout vu !...

⁂

Il n'est pas étonnant, après tous ces précédents fâcheux, que le scandale Stavisky ait éclaboussé de sa boue un certain nombre d'hermines. Ne parlons pas du principal responsable de l'inaction de l'autorité judiciaire envers l'escroc. Le chef du Parquet, le procureur Pressard, beau-frère de Chautemps, connaissait, dès mars 1930, le passé de Stavisky. Il n'a rien fait pour l'empêcher de poursuivre ses agissements criminels. Le rapport Lescouvé a conclu qu'il avait manqué à tous ses devoirs. Sans la mort qui est venue le saisir, le procureur Pressard aurait dû être renvoyé aux assises.

La commission d'enquête avait transmis au garde des Sceaux, aux fins de poursuites l'avocat-général Rateau qui avait joué un rôle si suspect. Non seulement le gros Chéron n'a pas fait engager de poursuites, mais il a nommé Rateau à la Cour de Cassation !

Et que dire de tous ces magistrats, commensaux habituels d'escrocs comme « Serge Alexandre » ou son ami Garfounkel? Ils sont toute une légion. L'avocat-général Cazenavette se laisse photographier en leur compagnie. Le substitut Fontaine (successeur de M. Prince à la section financière) envoie des fleurs à Mme Garfounkel pour la remercier de ses invitations. Le président René Joly pousse l'intimité avec ce ménage à un point tel qu'il est cité devant le Conseil supérieur de la Magistrature. Il se sent si morveux qu'avant même de consentir à donner un semblant d'explication, il démissionne. La juge d'instruction Boyreau, dans le dossier duquel figurent une cinquantaine de lettres de recommandations de parlementaires cartellistes, a été désigné, dès les premières plaintes, pour remplacer à l'instruction son collègue Glard, juge trop indépendant. Sur les conseils de Pressard, Boyreau arrête tout... Mais le plus beau de tous, c'est encore le substitut Hurlaux, ancien chef de cabinet de Dalimier, un de ceux qui, à la XII[e] Chambre, réussissent à faire remettre dix-neuf fois en six ans les poursuites contre Stavisky. Type de magistrat arriviste, affamé de publicité, il déversait volontiers à l'audience, du haut de son siège les torrents d'une éloquence de camelot qui débite des cravates ou des lacets de souliers, au coin d'une rue. Il posait au magistrat « bien parisien ». Quand il devait requérir, il prenait la peine d'avertir les principaux chroniqueurs judiciaires en leur envoyant des « bleus » à domicile. On publiait de lui dans les journaux des photographies le représentant débraillé, la toque sur l'oreille, la toge entr'ouverte. L'après-midi on le voyait au Palais-Bourbon, et. le soir, il courait les petits théâtres et les boîtes de nuit, dansant jusqu'à l'aube au lieu de préparer ses dossiers.

⁂

Mais alors, dira-t-on, la justice est complètement pourrie ? Il n'y a de magistrats que corrompus, vénaux et aux ordres des politiciens et des escrocs ?

Il faut se garder de généraliser à outrance. Il existe toujours en province surtout. et même à Paris, des magistrats honorables, consciencieux, travailleurs et probes. Seulement, ceux-là ressemblent aux honnêtes femmes, on n'en parle jamais.

Et puis, ils n'avancent guère. L'avancement d'un juge, sous ce régime, est en fonction, non de sa science du droit ni de l'indépendance de son caractère, mais de la souplesse de son échine. Très vite, s'il s'obstine à rendre des arrêts, au lieu de services, il lui faudra laisser toute espérance de faire une carrière brillante.

Vous vous rappelez, dans *L'Interdiction*, de Balzac, le dialogue d'Horace Bianchon et de Rastignac, à propos de Popinot, le juge intègre :

— Ce n'est pas un homme coulant, dit le premier.

— Non, répond le second, c'est un homme à couler.

En République, on a tôt fait de couler les magistrats qui ne sont pas assez coulants.

Au besoin même, et s'ils se mêlent de devenir gênants, on leur fait prendre le train de Dijon.

ABEL MANOUVRIEZ.

SENEAULT

MAITRE TAILLEUR

1er Prix de l'Ecole de Coupe de Londres

Pour votre smoking, votre habit, vos vêtements de ville, de sports, de vacances, Séneault vous rappelle qu'il coupe et essaye toujours lui-même, les costumes de ses clients.

Tailleur classique de l'Elite, Séneault donne à sa coupe cette silhouette jeune, d'une élégance toujours correcte, que l'homme distingué apprécie particulièrement.

Séneault tient compte des difficultés économiques actuelles... il n'est pas cher. C'est en vous recommandant de notre part que vous irez lui rendre visite, aux :

52 - 54, rue de Douai

(place Vintimille) Paris (Trin. : 89-38)

SENEAULT HABILLE BEAU

L'ATELIER 75

PRÉSENTE

LE GOÛT
FRANÇAIS
MODERNE

DANS SES NOMBREUSES PIÈCES INSTALLÉES.
M. CHAMPION, DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
20 BIS RUE LA BOËTIE. PARIS. 8e
Prix très étudiés. Album franco sur demande

MAISON FRANÇAISE
Le meilleur accueil est réservé aux lecteurs d'A. F.
— Succursale à ANGERS, 5, rue Montault —

LA VICTOIRE DE DENAIN

Le nom de Denain ne figure pas sur nos drapeaux; pas plus que ceux de Rocroy et de Fontenoy. Et pourtant, ces victoires; pour ne citer que les plus grandes, par les résultats qu'elles ont obtenus, mériteraient qu'on les connût mieux, et qu'on célébrât leur souvenir. Mais pour le régime républicain la France ne commence qu'en 1789, et les victoires de l'ancien régime, pour glorieuses et fructueuses qu'elles aient été, sont lettre morte. C'est à nous de combler cette lacune et de rendre à ceux qui ont contribué à la grandeur de la France le juste tribut qui leur est dû.

⁂

Parmi ces victoires, Denain brille au premier rang, pour de multiples raisons : parce que tous les moyens diplomatiques et militaires y ont été employés pour assurer le succès; parce que l'art suprême du chef d'armée est de réunir sur le champ de bataille, au point capital qu'il a choisi, des moyens supérieurs à ceux de l'adversaire, même si cet adversaire dispose dans l'ensemble de forces plus nombreuses, en un mot, parce que le chef a bien manœuvré; parce qu'une armée longtemps et patiemment préparée a montré dans l'action toute sa valeur faite d'enthousiasme et d'esprit de sacrifice.

Enfin, parce que la manœuvre de Denain donne la plus heureuse solution de la question si grave des rapports entre le gouvernement et le commandement des troupes. Question qui ne se pose pas, quand un Roi peut à la fois gouverner et commander, mais qui se posait alors, parce que le Roi, trop âgé pour faire campagne, devait laisser à Villars, commandant en chef, sa liberté d'action, tout en lui donnant des directives.

⁂

En 1713, la situation générale est angoissante ; depuis 12 ans la guerre de Succession d'Espagne est engagée; l'Angleterre, la Hollande, l'Empereur, la Prusse, puis le duc de Savoie sont coalisés contre nous, et leurs généraux, d'ailleurs souvent formés en France, le Prince Eugè-

ne et Marlborough, sont de rudes adversaires. Les premières années, nous avons lutté, non sans succès. Mais en 1704, la défaite d'Hochstedt nous a fait perdre l'Allemagne; en 1706, après Ramillies, nous perdons les Pays-Bas et l'Italie; en 1708, nous sommes battus à Audenarde et Lille, quoique fortifiée par Vauban et défendue par Boufflers, tombé aux mains de l'ennemi. Nous en sommes réduits à nous défendre sur nos frontières, et à lutter péniblement en Espagne.

L'année 1709 a pourtant montré un revirement de la fortune. L'hiver a été terrible; les vivres et l'argent manquent, et l'armée est dans une extrême détresse. Le Roi, entouré de défaitistes, essaie de négocier. mais devant les exigences inacceptables de l'ennemi, les négociations sont rompues. A l'appel du Roi, les volontaires affluent, l'armée se reconstitue, et si la bataille de Malplaquet est une défaite, il s'en est fallu de peu qu'elle tournât en victoire. En tout cas, elle donne à réfléchir à l'ennemi, et sur notre frontière du Nord, Marlborough et le Prince Eugène se bornent au siège des petites places qui barrent la route de Paris, épiant l'occasion favorable pour livrer une bataille décisive.

Le vieux Roi est frappé dans ses plus chères affections. En un an, le grand Dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne et leur fils aîné sont morts, et toute la descendance de Louis XIV se réduit à un enfant de quelques mois. Pourtant le Roi ne perd pas courage. Il mène de front les négociations avec l'Angleterre, qu'il essaie de détacher de la coalition, et la conduite des opérations. En quittant Villars, au mois d'avril 1712, il lui a dit : « Je vous remets les forces et le salut de l'Etat », et depuis, jour par jour, un courrier des Flandres le renseigne sur la situation. Il a prescrit à Villars une attitude défensive jusqu'à ce que les négociations avec l'Angleterre aient abouti. Mais il entend qu'à cette défensive momentanée succède, au moment voulu, une offensive résolue.

Armurerie - Articles de chasse, de Voyage en tous genres
Malles de Cabine, Mallettes. — *Prix très avantageux.*
J. PÉTAVY **167-169, Bd St-Germain, PARIS**
Tél. : LITTRE 10-31

Le moment de cette offensive approche au mois de juin, quand l'Angleterre retire ses troupes. Le Prince Eugène dispose encore de 100.000 hommes contre les 80.000 de Villars. Mais il commet la faute de s'attarder au siège des petites places, au lieu de profiter de sa supériorité numérique pour livrer une bataille décisive.

Le Roi a clairement indiqué à Villars quel est son devoir : faire lever le siège de Landrecies, car c'est la dernière place qui couvre la route de Paris. Au delà, c'est la vallée de l'Oise et le terrain libre. Dans une lettre à Villars, le 1er juillet, le Roi, tout en laissant entière l'initiative de Villars, lui indique même une attaque sur les communications de l'ennemi, avec la coopération de la garnison de Valenciennes.

« Que d'intelligence et d'énergie, dans cette appréciation des choses de la guerre et dans cette décision du Roi », écrit, à ce propos, le maréchal Foch, dans son discours de réception à l'Académie française.

L'essentiel de la manœuvre de Denain, c'est une feinte sur Landrecies, puis une brusque conversion à gauche, et après une rapide marche de nuit, l'attaque par surprise sur Denain. Comme pour la bataille de la Marne, on a contesté au vainqueur le mérite de la victoire, mais, avec le maréchal Foch, nous pensons que si Montesquiou, si Lefèbre d'Orval ont quelque part à l'idée et à la réalisation de la manœuvre, les véritables vainqueurs, sont le Roi d'abord qui a fixé le but et suggéré la manœuvre, et Villars qui l'a conçue et exécutée.

Le 20 juillet, la situation est la suivante :

Le Prince d'Anhalt assiège Landrecies, Avec le gros de son armée, le Prince Eugène est derrière l'Ecaillon, entre Landrecies et Denain, prêt à se porter vers l'un ou l'autre de ces points.

A Denain, Albemarle, avec 10 bataillons et 23 escadrons, couvre les communications avec Marchiennes, base de ravitaillement des coalisés. Denain est couvert de retranchements, et les communications également fortifiées ; l'ennemi les appelle le « Grand chemin de Paris ».

De son côté Villars est derrière l'Escaut, près de Cambrai, avec le gros de son armée. Nous tenons encore Valenciennes, avec 18 bataillons, sous le prince de Tingry,

au milieu des lignes ennemies. Mais le Quesnoy vient de tomber.

⁂

Le 20 juillet, on bat la générale et on sonne le boute-selle à la pointe du jour. « Nous quittons nos terriers avec la plus grande joie du monde », écrit le chevalier de Quincy, capitaine du régiment de Bourgogne. « La joie était répandue sur les visages des soldats et des officiers. Il y avait un pressentiment unanime que nous marchions à une victoire certaine. »

L'armée s'ébranle en neuf colonnes, en bel ordre, en direction de Landrecies.

Le 23 au matin, l'armée est devant la Sambre. On y fait du bruit, on y jette des ponts. Mais en même temps, Villars envoie ses houzards battre l'estrade entre la Sambre et l'Escaut, et tendre, sur la Salle, un réseau qui empêche les reconnaissance de l'ennemi.

Subitement, à la tombée du jour, on sonne la retraite.

« J'aperçus un découragement et parmi l'officier et parmi le soldat », écrit encore Quincy. « On se disait, les uns aux autres : « Quels diables de généraux avons-nous donc aujourd'hui ? Que sont devenus les Turenne, les Condé, les Luxembourg, les Catinat et les Vendôme ? Nous allons voir les alliés pénétrer en France. Quelle désolation et quels ravages! »

Mais la retraite n'est qu'une feinte, et bientôt le bruit court dans les rangs que nous marchons sur Denain.

Villars, en effet, a pris sa décision. Il l'a tenue secrète ne s'en ouvrant qu'à son état-major.

Truffes des Alpes de Savoie
le plus apprécié des bonbons chocolat
H. RICHARD
Confiseur-Glacier
8, Portiques, 8
Téléphone : 3-51
CHAMBÉRY
Cadeaux élégants - Expéditions - Catalogue franco

Sur la Sambre, il ne laisse que 30 escadrons de dragons, pour entretenir le Prince Eugène dans l'idée que l'attaque sur Landrecies continue.

Tout le reste de l'armée marche sur Denain.

En tête Vieuxpont et Broglie, avec 40 escadrons et 40 bataillons, les portent en tête de colonne. Derrière, le gros de l'armée.

Dans la nuit et en silence, on fait les huit lieues qui séparent la Sambre de l'Escaut.

A 7 heures du matin, l'avant-garde arrive sur l'Escaut; les ponts sont jetés ; de Broglie, avec son avant-garde, passe sur la rive gauche, franchit le marais qui borde la rivière, et d'un seul bond, enlève le « Grand chemin de Paris », capture un convoi de 500 chariots de pain, et vient se placer devant Denain, face au Sud.

Albemarle est surpris. Il fait tirer le canon d'alarme; son infanterie garnit les retranchements de Denain; ses escadons, dont les chevaux paissaient dans les prairies, montent à cheval en toute hâte. Mais il est trop tard. Ils sont refoulés, et de l'Est, on aperçoit déjà dans le lointain la garnison de Valenciennes qui approche de Denain.

Le Prince Eugène prévenu à 8 heures, envoie 7 bataillons au secours d'Albemarle; mais le gros de son armée est à trois lieues, trop loin pour pouvoir intervenir.

Villars, laissant le gros de son armée sur la rive droite de l'Escaut, prêt à intervenir, forme en bataille face au Sud, les 52 bataillons qui ont passé sur la rive gauche; 40 bataillons en 14 colonnes espacées de 200 pas, l'artillerie dans les intervalles. En arrière une réserve de 2 brigades, couverte sur ses arrières et protégée sur ses flancs par la cavalerie.

Alors Villars donne l'ordre d'attaque. La troupe s'agenouille pour recevoir l'absolution, puis se relève, et lançant leurs chapeaux en l'air, les hommes partent à l'attaque, l'arme au bras, baïonnette au canon, sans tirer un coup de fusil, aux cris de : « Vive le Roi ! »

Les retranchements sont enlevés d'un seul bond, et nous entrons dans Denain, poursuivant l'ennemi en fuite.

Sur la rive gauche, le Prince Eugène, déchirant de rage ses manchettes, assiste impuissant au désastre.

La bataille de Denain était gagnée.

Le soir même, nous étions devant Marchiennes, qui tombe en trois jours ainsi que Saint-Amand. Le Prince Eugène perd ses magasins, puis en quelques semaines, les dernières places qui lui restent. Douai, Bouchain et Le Quesnoy.

Quelques mois après, le Roi pouvait traiter en vainqueur.

***

Ainsi se terminent, par une victoire foudroyante, une longue guerre, un long règne. La manœuvre de la bataille de Denain, porte au plus haut point le caractère du génie français. Chacun à sa place y a contribué, depuis le Roi jusqu'au dernier soldat : le Roi par la hauteur et la justesse de ses vues, par sa constance au milieu du malheur; Villars par l'ingéniosité, l'audace et la rapidité de sa manœuvre; l'armée enfin, par son héroïsme que rien, ni les difficultés, ni même les revers, n'avaient pu abattre, donnant ainsi une fois de plus, l'exemple que nous retrouvons souvent dans notre histoire, du ressort dont l'armée française est capable, quand elle est bien commandée.

GÉNÉRAL DE PARTOUNEAUX.

DEMANDEZ A

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,

12, rue de l'Isly **Paris (8e)** 1, rue du Boccador

Compte postal : Paris 926.78

LES ŒUVRES DE CHARLES MAURRAS

ENQUETE SUR LA MONARCHIE	30 fr.	franco
KIEL ET TANGER	24 fr.	—
ROMANTISME ET REVOLUTION	21 fr.	—
BARBARIE ET POESIE	24 fr.	—
QUAND LES FRANÇAIS NE S'AIMAIENT PAS	30 fr.	—

L'année politique

Qu'on n'attende pas ici un tableau, jour pour jour, de l'activité politique en France. La place nous est trop mesurée.

Au surplus, à tous ceux de nos lecteurs qui ne peuvent conserver la collection complète de l'*Action Française* quotidienne, signalons les admirables éphémérides que constituent les douze numéros de l'*Action Française mensuelle*.

Ce que nous essayons à cette place, c'est tout simplement de dégager de la broussaille des menus faits, les grandes lignes du mouvement politique.

Quoique politique intérieure et politique extérieure soient singulièrement enchevêtrées, il nous paraît utile d'examiner l'une et l'autre successivement.

La politique intérieure

L'almanach de 1935 s'imprimait au moment de l'agonie du ministère Doumergue.

Le sort du ministère Laval sera-t-il — pour quelque temps — fixé quand paraîtra l'almanach de 1936 ?

La fin de l'expérience Doumergue

Octobre et les premiers jours de novembre 1934 entendirent les énergiques déclarations de M. Doumergue devant le micro.

Mais...

Mais, le 7 novembre, M. Doumergue abandonnait la tâche pour laquelle le pays réel ne lui avait pas mesuré sa confiance.

Au Congrès radical, qui s'était tenu à la fin d'octobre, M. Herriot, ministre d'Etat, tout en couvrant M. Doumergue de fleurs oratoires, avait condamné l'essentiel des réformes demandées par le président du Conseil.

Le réseau des intrigues se resserre. Le vieux président va-t-il se décider à repondre à l'ardente requête du pays pour la justice ? Les misérables politiciens, compromis dans les affaires Stavisky, Lévy-Dubois, etc., etc., ne pouvaient attendre.

Trahi par ceux-là mêmes qu'il avait, le 8 février, arrachés à la fureur populaire, M. Doumergue apporte le 7 novembre à l'Elysée la démission du ministère.

L'ancien président de la République était arrivé à Paris le 8 février dans un élan de bonne volonté. Mais, comme l'écrivait Charles Maurras au lendemain de sa chute, « il n'a pas su vouloir jusqu'au bout. Jusqu'au bout, ce n'était plus la République, c'était le Roi ».

Maurras ajoutait :

« Et, de fait, quiconque examinera les idées de M. Doumergue verra qu'elles postulent quelque chose comme le Roi. Son président du Conseil, armé pour contrôler ses collègues, c'était le Roi. Son gouvernement autorisé à proroger le budget de l'année courante, c'était une monarchie parlementaire du modèle préconisé entre 1883 et 1894 par le Comte de Paris, celui qui eût dû s'appeler Philippe VII.

« — Oripeaux de réformes ! Il suffisait de vous écarter, pour apercevoir le manteau bleu de roi semé de lys d'or.

« M. Doumergue le savait peut-être. Il mettait sa dignité et son bonheur à laisser à l'opposition la peine de le deviner. Elle a pris cette peine ; elle y a joint le plaisir de le renverser. »

Le court passage de M. Doumergue à la présidence du Conseil aura merveilleusement aidé la propagande royaliste, par le spectacle de l'impuissance de la République à se réformer.

Le ministère Flandin

En quelques heures M. P.-E. Flandin constitue son ministère.

M. Flandin, appelé par M. Doumergue à figurer au gouvernement, avait été de toutes les intrigues contre son chef. Il recueillit le 10 novembre le fruit de ses trahisons.

Le nouveau président du Conseil, fils, petit-fils de par-

lementaires, entré à la Chambre en 1910, à 25 ans, n'a jamais été qu'un politicien. Avocat de profession, il est de ceux qui, au service des grandes firmes financières, gagnent, sans plaider, d'énormes honoraires. A ce titre, il a eu des ennuis qui l'ont mis brutalement aux prises avec Léon Blum. Mais dans le goût commun des petitesses parlementaires, dans l'horreur commune de toute réforme profonde et dans le commun désir de sauver les bandes staviskiennes, les ennemis de la veille se sont réconciliés. Le cabinet obtient à la Chambre l'appui d'une grosse majorité et les complaisances d'une minorité satisfaite.

M. Flandin avait conservé les deux « chandeliers » des ministères d'Etat, MM. Herriot et Louis Marin. Le général Maurin remplaçait le maréchal Pétain à la Guerre, M. Germain-Martin est aux Finances, M. Mallarmé à l'Education nationale. M. Lémery est remplacé à la Chancellerie par M. Pernot, démocrate chrétien, décidé à couvrir de sa vertu officielle les plus basses complaisances : un Bonnevay de sacristie.

Tandis qu'à la commission des Voleurs, le président Guernut, protégé de la bande Lévy, regaillardi par la chute de M. Doumergue, continue à excuser méthodiquement les Chautemporains, à la commission des Assassins l'écœurant Bonnevay se fait acclamer par la majorité daladerienne. Mais par la voix de leur président, M. Lebecq, les anciens combattants lui signifient leur mépris.

Nous ne parlerons plus, dans cette revue rapide de l'année politique, ni de l'affaire Stavisky, ni des affaires Lévy-Dubois, ni de l'assassinat du conseiller Prince. Que le garde des Sceaux soit un imbécile ou un homme intelligent, un honnête homme ou un coquin, qu'il s'appelle Dalimier, Chéron, Lémery, Pernot, Léon Bérard, la justice de la République reste l'esclave des bandits de la Sûreté générale... Le procès Stavisky qui s'ouvre au moment où paraît cet almanach, se terminera probablement, sous la présidence du conseiller Barnaud, le Barnaud de l'affaire Philippe Daudet, par l'apothéose démocratique et constitutionnelle de la Canaille. Les régimes ont la Justice qu'ils méritent.

Le ministère Doumergue n'avait pas réussi à enrayer la crise économique et financière.

Les campagnes souffraient cruellement de la mévente des produits agricoles. Il y avait une question du vin et une question du blé. Projets de loi, votés par les Chambres, en attendant les décrets-lois. Projets, décrets, rédigés presque toujours sans consultation sérieuse des intéressés et dont les résultats s'avèrent négatifs. Il faudra la collaboration des intempéries et une récolte déficitaire pour que le prix du blé se relève ; quant au vin, c'est la ruine totale de la viticulture qui semble prochaine... Nous ne pouvons sur ces matières spéciales, si importantes, que

conseiller la lecture hebdomadaire de la *Production française.*

On comprendra qu'en présence du péril de mort qui menace l'agriculture, nourricière de la nation, le mouvement agraire ait pris un développement de plus en plus considérable. Il s'est incarné dans la personnalité originale et puissante de M. Henri Dorgères. Grands rassemblements, manifestations ardentes, bataille électorale à Blois, au cœur même de la puissance maçonnique antipaysanne, autant de symptômes du réveil paysan. La politicaille de gouvernement n'y a rien compris. Elle essaye de supprimer par la contrainte légale un mouvement qui jaillit des profondeurs du sol national, elle n'y réussira pas. Mais que les agriculteurs justement révoltés y prennent garde : il n'y a pas de salut pour eux par la démocratie. Il leur faut Henri IV et Sully.

Le ministère Doumergue avait été violemment attaqué par les Syndicats révolutionnaires qui comptent dans leurs effectifs l'immense majorité des instituteurs publics. Mais le F.·. M.·. Berthod, qui avait été si étrangement placé à la tête du ministère de l'Education nationale, avait dû, par ordre des Loges, tolérer les manifestations scandaleuses de ces égarés contre la Patrie.

Au dîner annuel de la *Revue des Deux Mondes*, en décembre 1934, le maréchal Pétain avait jeté le cri d'alarme.

M. Mallarmé, le nouveau ministre de l'Education nationale, essaya de réagir. Insulté par ses subordonnés, attaqué par toute la fripouille maçonnique du Parlement, mal défendu et même abandonné par M. Flandin, son honorable effort devait être vain.

Les patriotes avaient célébré avec dignité, à Notre-Dame et sur la place de la Concorde, l'anniversaire du 6 février. A l'appel du *Populaire* et de l'*Humanité*, le « *Front commun* », qui devait ensuite changer son nom en celui de « *Front populaire* », organisa une manifestation sur la place de la République. Le F.·. M.·. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, honora de son imposante présence ce défilé de drapeaux rouges.

Quoique, par certains cotés, il se rattache à la politique extérieure, il convient cependant de signaler ici l'accueil honteux que, par crainte révérentielle des agitateurs d'extrême-gauche, le gouvernement fit le 21 février au chancelier d'Autriche, reçu clandestinement à la gare crasseuse de Reuilly.

Cependant, en présence de l'audace croissante des révolutionnaires et de la carence du gouvernement, les ligues patriotes se rapprochent les unes des autres. Le *Front national*, dont M. Charles Trochu devient le secrétaire-général, commence à affirmer sa force. L'Action française lui donne son concours. Seuls les Croix de feu sont tenus à l'écart par leur chef, au grand regret de nombre d'entre eux.

Les armements croissants de l'Allemagne rendent très précaires, pour les années creuses qui commencent, les conditions actuelles de notre défense nationale. Insuffisance totale des effectifs. Le retour immédiat au service de deux ans s'impose. Mais le ministère tremble devant la gauche et ce n'est plus Pétain qui commande rue Saint-Dominique. Le cabinet fait voter le 15 mars, par la Chambre, un projet médiocre qui fera tous les six mois, de la durée du service, l'enjeu des partis.

Faible jusqu'à la lâcheté devant les ennemis de la patrie, M. Flandin affecte l'arrogance contre les patriotes : il va, dans un discours public, jusqu'à les menacer de son « bâton ». Ce bâton symbolique ne fut pas même le bâton de Guignol.

La mort, survenue le 29 janvier, du colonel Ferrandi, conseiller municipal de Paris, pour le quartier N.-D.-des-Champs, avait ouvert, en fait, la période électorale municipale. Un mouvement quasi unanime de l'opinion nationale poussa M. Jean Chiappe, l'ancien et populaire préfet de police, à briguer la succession du regretté patriote.

Malgré les modifications apportées, sur l'ordre du Front commun, à la répartition des sièges entre les quartiers de la capitale, les deux scrutins de mai maintinrent à l'hôtel de ville la majorité nationale. L'élection de M. Chiappe fut triomphale : à côté de nationalistes décidés comme Le Provost de Launay, Dupont, des Isnards, des nouveaux venus, Charles Trochu, Dalquier de Pellepoix allaient renforcer, à la droite de l'assemblée parisienne, les traditions du 6 février. M. Lebecq, président de l'Union des combattants, vaincu dans son quartier par la coalition du Front commun — d'Herriot à Cachin — était élu conseiller général à Neuilly.

Malheureusement, en banlieue, grâce à l'incurable lâcheté des radicaux devant les communistes, la tache rouge s'étendait.

En province, peu de changements. Si les éléments avancés peuvent compter quelques succès dans les grandes villes, il semble que les campagnes ont marqué un léger retour vers la droite. Mais, faute d'un gouvernement, toutes ces actions et réactions restent précaires.

Cependant les difficultés financières et économiques s'accumulent. Le ministère perd peu à peu toute autorité sur le Parlement.

A sa demande de pleins pouvoirs la commission des Finances répond, le 29 mai, à la majorité de 25 voix contre 15 et 1 abstention, par un refus formel. Et le lendemain, la Chambre repousse le projet gouvernemental par 353 voix contre 202.

Le ministère Flandin avait vécu.

Le ministère Laval

M. Flandin avait déclaré modestement qu'il se considérait comme la *dernière carte* de la République parlementaire.

Désespéré de sa chute, M. Lebrun ne voit qu'un sauveur pour le régime : le jovial Fernand Bouisson, le socialiste capitaliste, le président technicien.

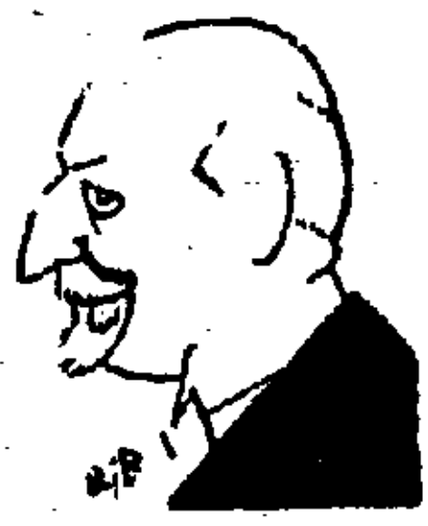

M. Bouisson constitue son ministère en un tournemain, selon la formule la plus savante de la bouillabaisse, du maréchal Pétain à Caillaux.

Le cabinet se présente devant la Chambre le 4 juin, à 15 heures. Le soir même, par 264 voix à 262 les pleins pouvoirs lui étaient refusés. M. Bouisson allait porter sa démission à l'Elysée et remontait sur son perchoir.

Crise de quatre jours : refus de M. Laval, refus de M. Piétri, puis retour de M. Laval, qui, devant un Parlement épuisé, constitue, le 7 juin, le ministère qui est encore au pouvoir au moment où nous écrivons ces lignes.

M. Laval garde les Affaires étrangères. Il donne l'Intérieur au radical F.·. M.·. Paganon, l'Education nationale au F.·. M.·. Roustan, les Finances au F.·. M.·. Régnier. M. Piétri a la Marine, M. Fabry la Guerre, le socialiste F.·. M.·. Ernest Lafont l'Hygiène publique. L'ex-communiste F.·. M.·. Frossard présidera au Travail... Mais M. Georges Mandel entre aux P. T. T. où il accomplira d'importantes tâches, et M. Léon Bérard apporte à la Chancellerie des espérances qui ne semblent pas, hélas ! devoir être réalisées.

Bien entendu, les ministres d'Etat Herriot et Louis Marin sont inamovibles. M. Laval leur adjoint par pitié le pauvre Flandin qui, convaincu par ses sept mois de présidence qu'il n'est pas quelqu'un, ne renonce pas à être quelque chose.

Le Parlement accorde à M. Laval les pleins pouvoirs qu'il avait refusés à M. Flandin et à M. Bouisson. Cela fait, il subit sans trop de protestations la mise en vacances que lui inflige le président du Conseil dès le commencement de juillet. Il n'est pas encore rentré au moment où l'almanach est mis sous presse.

Les décrets-lois, pris par le gouvernement en vertu des pleins pouvoirs, formeraient un gros volume.

Ils touchent à tout : législation financière, législation commerciale et économique, législation civile, législation criminelle, etc., etc...

Ils ne respectent ni les droits acquis (traitements des fonctionnaires, pensions des combattants), ni les contrats (diminution des loyers et des intérêts, régime des hypothèques, etc...).

Toutes ces mesures, prises dans la solitude dictatoriale des bureaux ministériels, sans même la prudente précaution d'un examen par le Conseil d'Etat, dépassent de beaucoup tout ce qu'avait osé jusqu'à présent l'arbitraire des pouvoirs les plus absolus.

Nécessité d'une situation financière telle que l'Etat était à la veille d'une faillite définitive : telle est la justification unique que proposent les orateurs ministériels pour la défense de leurs attentats contre les principes démocratiques.

Si le Parlement les approuve, le pays verra dans sa soumission une double condamnation du régime parlementaire, reconnu coupable des folies et des erreurs qui ont rendu les décrets-lois nécessaires, et incapable de les réparer par les moyens constitutionnels.

Nous ne pouvons, faute de place, étudier ici les décrets-lois. Il nous suffit d'avoir signalé la grave leçon qui se dégage de l'emploi de cette « procédure » législative.

Les concessions faites, dans la composition du ministère, aux appétits des gens de gauche, n'ont pas calmé les coleres du Front commun. Autant sous l'influence très active de l'étranger que sous l'emprise de leurs passions, communistes, socialistes, radicaux rouges, associés à la bande des intellectuels marxistes, ont mené une guerre violente contre M. Laval. Ils espéraient, en lui enlevant son siege sénatorial, le contraindre à abandonner le gouvernement.

Il n'en a rien été. Les élections sénatoriales, qui ont eu lieu le 20 octobre, n'ont marqué aucune modification sérieuse dans l'esprit de l'assemblée du Luxembourg. M. Laval a obtenu un double succès : à Paris et à Clermont-Ferrand. L'entrée au Sénat de Marcel Cachin n'est pas un événement historique. Le Sénat, qui ne valait pas grand chose, ni n'y perd ni n'y gagne.

La politique extérieure

La révolte patriotique du 6 février et l'avènement de M. Doumergue avaient fait espérer à la nation que le Quai d'Orsay renoncerait enfin à cette politique Briand, dont le vaniteux et ridicule Paul-Boncour se considérait comme la suprême incarnation. Et pour bien des Français, qui ne connaissaient pas sa légéreté et son infatuation, le choix de M. Barthou pour le ministère des Affaires étrangères avait paru un heureux présage de redressement diplomatique.

La mort tragique que trouva ce ministre dans l'accomplissement des devoirs de sa charge nous fait un devoir de mesurer nos sévérités. Constatons simplement que M. Barthou léguait à son successeur une situation singulièrement difficile.

Le rapprochement intime qu'il avait voulu et préparé entre la France et le gouvernement soviétique présentait le triple inconvénient de donner au communisme une part prépondérante dans la politique des gauches françaises,

de troubler notre amitié avec la Pologne et de la jeter dans les bras de l'Allemagne, enfin de rendre plus inextricable l'imbroglio balkanique.

Entre temps, avec une audace que favorisait l'aveuglement volontaire de la Grande-Bretagne et la faiblesse des réactions de la France officielle, l'Allemagne, entièrement dominée par Hitler, poursuivait sur terre, dans les airs et en mer, son formidable réarmement.

Les premieres déclarations du nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Pierre Laval, présentaient de telles faiblesses que Jacques Bainville put en écrire : « Cette opaque obscurité, beaucoup trop favorable aux intrigues, laisse une impression de malaise »...

Cependant les organisations factices, que l'Angleterre avait su imposer au lendemain de la guerre, pour sauver ce qui pouvait être sauvé de sa prépondérance navale, tombent en ruine. En décembre 1934, les conversations de Londres s'achèvent sur un échec. Le Japon reprend sa liberté, nous libérant nous-mêmes. Il dépendra désormais de notre esprit de décision d'avoir la maîtrise de notre politique extérieure et coloniale.

L'année 1935 commence au milieu des difficultés de tout ordre soulevées par le plébiscite sarrois.

Nous n'avons pas à revenir sur les fautes immenses — exposées dans les précédents almanachs — commises par le gouvernement de la République dans la question de la Sarre. Il ne sut ni ne voulut agir dans la Sarre, à Berlin et au Vatican.

Résultats : le 13 janvier : 477.119 voix contre 46.513 pour le maintien du *statu quo* et 2.124 pour le rattachement à la France, réclament le retour à l'Allemagne...

Dix mois après ce plébiscite, la Sarre est plongée dans la misère... Mais le prestige du Reich est accru et ses ambitions excitées vers toutes ses frontières.

Entre temps avait commencé pour la France la politique des voyages qui allait caractériser l'année 1935.

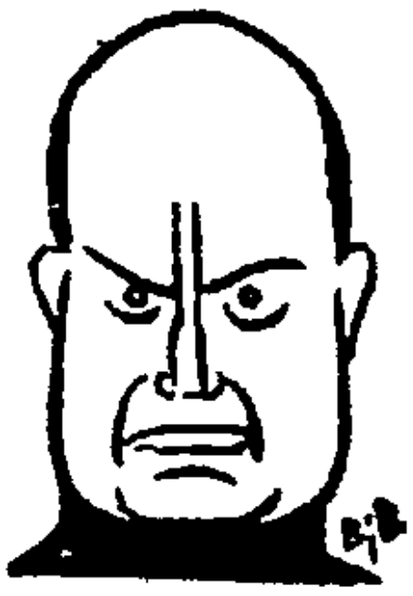

Le 4 janvier, M. Pierre Laval arrivait à Rome. Entrevues nombreuses et cordiales avec M. Mussolini. Des déclarations solennelles affirment l'accord complet entre la France et l'Italie. La France cède à l'Italie, sans la moindre

compensation (ce contre quoi l'*Action française* fut presque seule à protester), quelques territoires en Afrique. M. Laval était aussi reçu par le Pape qui, en lui conférant le grand cordon de l'Ordre de Pie IX, ornait son chapeau démocratique d'une couronne comtale.

Après Rome, Londres. Mais pour ce voyage M. Laval n'est pas seul. M. Flandin qui, parce qu'il a un tailleur anglais, se prend pour Disraeli ou pour Gladstone, a tenu à l'accompagner. Ils partent pour l'Angleterre le 31 janvier.

Comme ceux de Rome, les entretiens de Londres aboutissent à des déclarations d'amitié, de confiance et d'accord. Mais sur quoi ? Sur la nécessité de reconnaître le réarmement de l'Allemagne comme un fait acquis, à condition toutefois que le Reich n'aille pas plus loin à l'avenir. Mais qui l'en empêchera ? On verra quelques mois plus tard l'Angleterre l'aider à accroître ses forces.

La question de l'Anschluss pèse lourdement sur l'Europe. L'Italie, par son énergique intervention sur le Brenner, avait mis le cran d'arrêt aux ambitions trop hâtives de l'Allemagne. On attendait d'heureux résultats de la visite à Paris du chancelier et du ministre des Affaires étrangères d'Autriche. On a vu plus haut comment la lâcheté de M. Flandin et de son ministre de l'Intérieur, M. Régnier, sacrifia aux exigences du Front commun l'amitié autrichienne.

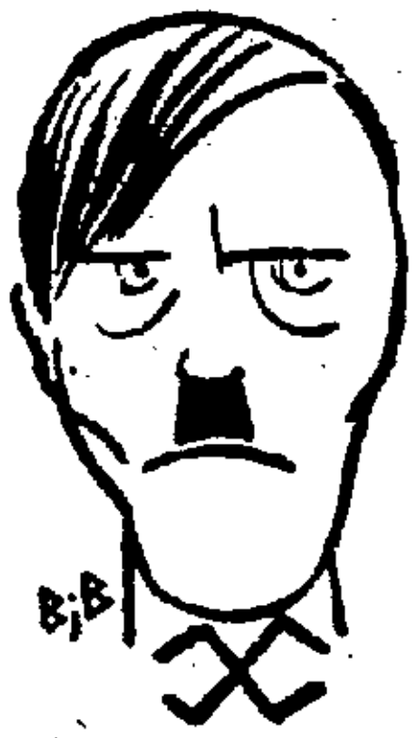

Voici mars. L'Allemagne célèbre le triomphe de la politique qui, de Stresemann à Hitler, avec la complicité de nos Herriot, de nos Daladier, de nos Boncour, a détruit notre victoire. Le 16 mars, le gouvernement du Reich adresse au peuple allemand une proclamation dans laquelle il dénonce publiquement les clauses du traité de Versailles et déclare sa volonté formelle de reprendre, à dater de ce jour, sa pleine égalité en matière d'armements et de rétablir le service militaire obligatoire.

Protestations verbalement énergiques de la France et de l'Angleterre, procédures engagées à la Société des Nations. Elles n'aboutiront — il importera de le retenir —

qu'à des discours et à des constitutions de commissions. L'Allemagne aura pu et pourra violer tous les traités, fouler aux pieds toutes les clauses du Covenant : en fait, elle restera indemne de toute sanction.

Devant le défi lancé par l'Allemagne à l'Europe et au monde, la Conférence de Stresa, qui réunit autour de Mussolini les représentants de l'Angleterre et de la France, souleva de grandes espérances.

Il serait curieux aujourd'hui de rechercher quelles pensées se cachaient derrière les formules d'accord des déclarations finales. Pensées d'amitié et de volonté communes entre la France et l'Italie, c'est certain. Mais l'Angleterre ?

L'Angleterre allait répondre deux mois plus tard en concluant avec l'Allemagne, sans consultation de la France et de l'Italie, son accord naval, qui accorde au Reich une flotte de guerre, égale à 35 % du tonnage total de la flotte britannique. L'Angleterre déchirait à son tour ses titres de nation victorieuse et témoignait de son mépris pour les institutions de Genève, dont quelques mois plus tard, elle se ferait une arme contre l'Italie.

Entre temps — du 10 au 14 mai — voyage de M. Pierre Laval à Moscou et à Varsovie. A Moscou, il obtient des promesses, que personne ne prend au sérieux, quant à l'abstention de toute propagande politique en France.

A Varsovie, la mort du maréchal Pilsudski, qui a coïncidé avec la visite de notre Premier français, empêche toute conversation utile.

Nous avons dû — faute de place — négliger les incidences des événements, que nous avons considérés par rapport à l'Allemagne sur la politique extérieure des divers groupes d'Etats européens. Tiraillements entre les nations de la Petite-Entente, difficultés croissantes autour des projets de pactes balkaniques, etc., etc.

C'est un agrégat de nations profondément troublées qui se trouve à Genève lorsque la plainte de l'Ethiopie a saisi la S.D.N. de son conflit avec l'Italie.

Au moment où nous écrivons ce résumé de l'histoire politique de 1935, toutes les forces en présence sont en pleine action, l'Angleterre dissimulant mal, sous le prétexte d'une défense désintéressée des principes du Covenant, sa volonté avouée par M. Wiston Churchil, de rester maîtresse de la Méditerranée et d'écarter tout voisinage supposé dangereux de la route des Indes ; l'Italie obéissant à des nécessités vitales d'expansion coloniale et de prestige national ; la France mise entre les égales

LES CRAYONS CONTÉ
SONT LES MEILLEURS

exigences de l'amitié anglaise et de l'amitié italienne et cherchant, tout en sauvegardant sa neutralité, à rester médiane.

Qu'adviendra-t-il du rôle écrasant dont les circonstances ont chargé M. Pierre Laval ? Tiraillé dans son ministère même entre des passions contraires, combattu à Genève par certains délégués de la France, tels que Herriot et Bonnet par lui choisis, il a commis la faute initiale de ne pas proclamer avant tout débat la neutralité de la France, comme, lors du conflit sino-japonais, Sir John Simon avait proclamé à Genève la neutralité de l'Angleterre.

Cependant, le réveil de l'opinion française qui, en face de la canaille du Front commun, décidée à la guerre contre le fascisme, a proclamé la volonté nationale de la paix, a puissamment aidé et peut aider encore M. Laval.

Comme l'a noté la presse anglaise, c'est, une fois de plus, autour de l'Action française que se sont cristallisées toutes les bonnes volontés patriotes.

En vouant courageusement au châtiment suprême, pour le cas de guerre, un certain nombre de personnalités parlementaires et politiques, signataires d'un appel maçonnique en faveur de ces sanctions qui, fatalement, mettraient le feu aux poudres, Charles Maurras a soulevé les énergies françaises.

Une légère détente s'est produite entre l'Angleterre et l'Italie. Mais survivra-t-elle à l'application des premières sanctions et surtout aux élections à la Chambre des Communes fixées au 14 novembre.

A l'heure où nous écrivons, tout est incertain...

Nous espérons que l'Almanach prochain racontera la victoire de la raison, le triomphe de la paix française.

Mais notre espérance est bien fragile. La démocratie ne permet pas les longs desseins nécessaires à toute grande politique.

La grandeur de la France dans le monde requiert le Roi.

Pierre TUC.

(Cabochons du « Charivari »)

HANAPPIER, PEYRELONGUE & Cie
Maison fondée en 1817, **à BORDEAUX**
Fournisseurs attitrés de S.A.R, Mgr le Comte de Paris

GRANDS VINS DE BORDEAUX
OLD PETER'S DRY GIN — Y.A.P. WHISKY
PORTO ROLLS

Un combat de M. Duguay-Trouin

Quand, au soir du 10 juin 1673, on annonça à M. Luc Trouin de la Barbinais, riche armateur de Saint-Malo, que sa digne épouse venait de mettre au monde un second fils, M. Luc Trouin de la Barbinais remercia le ciel que tout se fût passé sans encombre, quitta le vaste entrepôt où il surveillait le déchargement d'une cargaison d'épices des Iles, pénétra dans la chambre de l'accouchée, l'embrassa et, contemplant le nouveau-né encore aux mains des matrones, déclara : cet enfant sera d'Eglise et s'appellera René.

Si le hardi capitaine marchand songeait à faire tonsurer son cadet, c'est qu'un frère naturel du roi d'Espagne, alors évêque de Malaga, s'était, au hasard d'un voyage, pris d'amitié pour lui et l'avait, souventes fois, prié d'utiliser ses bons offices. D'où, l'espérance de bénéfices assez importants pour qu'un bourgeois soucieux de la prospérité de sa maison n'hésitât pas à donner un fils à l'Eglise.

L'homme propose et Dieu dispose, dit le proverbe. Le jeune René trompa l'ambition paternelle et, dès son jeune âge, ne marqua pas la moindre disposition pour le pieux état auquel on le destinait. La vérité oblige à dire qu'il préférait à tout se torgnoler dans les ruelles de sa ville avec les fils de matelots et de patrons pêcheurs. Au grand dam de sa bonne mère, il rentrait chaque jour les genoux et les coudes écorchés et les chausses muées en guenille.

Rien ne l'attirait que la mer. Tant et si bien, qu'à seize ans, dépouillant le petit collet, René Duguay-Trouin embarquait comme novice sur *La Trinité*, jolie frégate de dix-huit canons, que sa famille venait d'armer pour la course. Il y montra de telles capacités que, deux ans après, le novice de la *Trinité* était devenu le commandant du *Danycan*, petit corsaire de quatorze canons, monté par quatre-vingt-dix hommes. Un commandant qui n'avait pas

DUGUAY-TROUIN
(1673-1736)
(d'après un portrait conservé dans sa maison natale, à Saint-Malo)

dix-huit ans ! Mais parfaitement à l'aise et qui triomphait de prouver aux siens que sa vocation n'était point de chanter les vêpres mais de commander la manœuvre et de courir sus à l'Anglois. Puis ce furent le *Coëtquen,* de dix-huit canons ; le *Profond,* de trente-deux canons ; l'*Hercule,* la *Diligente,* le *Français,* le *Sans-Pareil,* avec lesquels Duguay livra maints combats, à deux ou trois contre un, aux grands vaisseaux d'Angleterre, ramenant chaque fois au port de bonnes et belles prises.

La maison de M. Trouin de la Barbinais, frère aîné de Duguay, qui avait succédé à son père dans le négoce, voyait ses entrepôts et ses coffres s'emplir des trésors enlevés aux armateurs ventrus de la Grande-Bretagne et, à Versailles, dans les bureaux de M. de Pontchartain, secrétaire d'Etat pour la Marine, où s'accumulaient les rapports enthousiastes de MM. les Intendants des ports, on pensait à utiliser la capacité de M. Duguay-Trouin pour ajouter à la gloire des armes du roi.

C'est ainsi qu'un beau jour de l'an de grâce 1697, M. des Clouzeaux, intendant de la Marine à Brest, fit savoir à Duguay qu'il serait « d'un service considérable à l'Estat » qu'il capturât un riche convoi marchand parti de Bilbao. Notre corsaire accepte et pousse l'armement des vaisseaux qu'il emmènera, le *Saint-Jacques-des-Victoires,* de quarante-huit canons, le *Sans-Pareil* de quarante-deux, et la frégate *La Léonore.* En quelques jours ils sont fin prêts et Duguay, ayant hissé son pavillon sur le *Saint-Jacques,* s'élance au-devant du convoi.

Celui-ci était escorté de trois forts vaisseaux hollandais, le *Delft,* l'*Hondslaardijk* et le *Nassau,* portant, les deux premiers cinquante canons, et le dernier trente-huit.

Dès qu'il les aperçut, à trente-cinq lieues au sud-ouest d'Ouessant, solides et ventrus, dominant de toute la hauteur de leur mâture les coques plus ramassées des marchands, le Malouin comprit que l'affaire serait chaude, et s'en frotta les mains, n'étant jamais aussi à son aise que dans le tumulte de la bataille. Dès l'abord, l'état de la mer l'empêcha d'attaquer, Duguay ne quitta pour ainsi dire pas son banc de quart de toute la journée, guettant le moment favorable et ne s'en remettant à personne, en vrai chef, du soin de surveiller l'ennemi. Au

matin du deuxième jour, la vigie signala des voiles nouvelles. Avec son œil infaillible, Duguay ne s'y trompa point. « Armez » dit-il simplement, car au moment de l'action, il était avare de paroles. En effet, c'étaient deux frégates malouines, le *Faluère* et l'*Aigle Noir*, commandées par M. des Saudrais du Fresne et par M. de Belle-Isle-Pepin, qu'on lui envoyait en renfort.

« Moins de gloire et moins de profit », murmura le jeune chef avec un peu d'humeur. Mais s'avisant qu'il ne lui fallait pas risquer d'amollir les courages, il plaisanta : « Ce n'est plus un combat, mais une partie de plaisir, où nous soutiendrons l'honneur du roi ».

Au matin, le vent ayant molli et la mer s'étant apaisée, notre Duguay fait mettre en panne et mande les commandants à son bord pour arrêter les dispositions de combat.

Pour lui, il se réserve naturellement d'attaquer le plus gros ennemi, le *Delft*, qui porte la marque de l'amiral Wassenaer, connu pour brave et bon marin et fin manœuvrier qui ne se laissera pas attaquer sans répondre. Le *Sans-Pareil* se chargea du *Hondslaardijk*, et l'*Aigle Noir* du *Nassau*. Le *Faluère* n'a pas d'ennemi déclaré et soutiendra l'ami qui en aura besoin, tandis que la *Léonore* ira capturer les marchands.

Les capitaines approuvèrent et rentrèrent chez eux. Aussitôt les manœuvres commencent pour permettre à chacun de s'orienter favorablement en vue de la bataille.

A bord des Hollandais, on a reconnu le pavillon malouin et l'on sait que c'est une lutte à mort qui va s'engager.

M. de Wassenaer dispose ses trois vaisseaux pour couvrir le convoi et tout de suite l'ordre de bataille français se trouve bouleversé. Le *Sans-Pareil* doit s'accrocher au *Delft* et le *Saint-Jacques* à l'*Hondslaardijk*.

VOUVRAYS. BOURGUEILS en cercles et en bouteilles
Vins rouges, rosés et blancs supérieurs
Gustave RABIER, à Ménars (Loir-et-Cher)

Le premier est bientôt en difficulté. Duguay n'hésite pas. Il lance cent cinquante hommes du *Saint-Jacques* à l'abordage, puis, confiant dans leur ardeur, coupe les grappins et va porter secours au *Sans-Pareil* qui, accroché au *Delft*, subit un feu terrible. A peine est-il arrivé aux côtés du *Sans-Pareil* qu'un boulet ennemi met le feu aux caisses de cartouches de ce malheureux bateau, dont toute la poupe saute, écrasant quatre-vingts hommes. Avec un sang-froid magnifique, son commandant déborde pour aller achever de mourir un peu plus loin.

Duguay, ivre d'une mâle fureur, prend sa place, s'agrippe à l'ennemi, et pousse les siens à l'abordage. Les Bataves ne leur sont pas inférieurs en courage et, comme ils ont l'avantage de la position, réussissent à repousser les Malouins.

Quatre fois ceux-ci reviennent à la charge, perdant beaucoup de monde, mais décimant peu à peu l'équipage du baron de Wassenaer.

Pendant que ce carnage affreux ensanglantait le pont du *Delft*, les cent cinquante marins du *Sans-Pareil* se sont emparés du *Hondslaadijk*, puis l'*Aigle Noir* et le *Falnère* ont enlevé le *Nassau*.

Mais tout ne va pas pour le mieux à bord du *Saint-Jacques*. Les quatre assauts ont coûté beaucoup de monde et les Malouins, peu habitues à rencontrer pareille résistance, contemplent avec inquiétude le Hollandais qui les a repoussés.

Duguay a senti le flottement et sentant bien que le cinquième assaut sera le dernier, n'ayant plus d'autre part assez de matelots pour être assuré de la victoire, jette le *Falnère* contre le mastodonte, tant pour se donner le temps de regrouper ses hommes que pour ne pas laisser de répit à l'ennemi.

La vaillante frégate remplit tout à fait son office, attirant sur elle toute la bordée du hollandais. Puis, comme le *Saint-Jacques* l'élage, quarante de ses marins sautent à bord du *Saint-Jacques* qui encore un coup jette ses grappins. Duguay a vingt fois risqué la mort. Par bonheur, il n'a pas été touché. De la voix et du geste, il galvanise son équipage.

— Par tous les diables nous les tenons, s'écrie-t-il, en

prenant la tête de ses hommes. Cette fois-ci ils sont à nous. Qui m'aime me suive et vive le roi !

Devant les Malouins déchaînés, les malheureux Hollandais reculent pied à pied jusqu'à l'extrémité du gaillard. Le vaillant Wassenaer, perdant son sang par quatre blessures, est fait prisonnier, cependant que le pavillon fleurdelisé monte lentement à la corne remplacer le grand étendard d'Orange.

Il ne restait pas un officier valide à bord du *Delft*. Tous étaient tués ou dangereusement blessés.

L'équipage du *Saint-Jacques* n'était pas en bien meilleure posture. Plus de la moitié manquait à l'appel, et il restait en tout et pour tout, avec notre Duguay, un officier et cinquante-cinq hommes, « des moindres », pour garder cinq cents prisonniers hollandais occupés à pomper l'eau qui envahissait les fonds. Car le *Saint-Jacques* était percé comme une écumoire. Tellement, qu'une tempête s'étant élevée dans la nuit, son capitaine fut obligé, pour l'alléger et le sauver, de faire jeter à la mer canons, boulets, mâts et vergues de rechange et tout ce qui représentait un peu de poids. Malgré ces mesures extrêmes, il manqua de couler à plusieurs reprises. Enfin le jour se leva et il put être secouru. Il était temps. Mais, en dépit de tout, Duguay ramenait au port trois vaisseaux de guerre et douze navires marchands. Leur cargaison, outre qu'elle privait les Hollandais de bien des choses précieuses, rapporta plus d'un million de part de prise aux équipages et aux armateurs.

Et le roi, sur le rapport que lui fit du combat le comte de Pontchartrain, fit la grâce à M. Duguay-Trouin de le nommer capitaine de frégate légère, grade qui lui donnait rang et accès dans le corps de cette Marine royale où il avait toujours ambitionné de servir.

Pierre VARILLON.

CONSTIPATION - OBÉSITÉ
Le Soir UN **GRAIN** DE **VALS** *LAXATIF AMAIGRISSANT*

Le « grrrand » défilé du Front Commun

Le 14 Juillet à la Bastille

Raconté par un électeur de M. Camille Chautemps

AIR : *En revenant de la revue*, de Paulus.

I

Moi, je suis l'ami de Camille
De monsieur Camille Chautemps,
Il a casé ma sœur, ma fille,
Ma grand'mère et belle-maman.
Pour faire plaisir à ce bon drille,
Je suis allé à la Bastille,
Je vais vous dire ce que j'ai vu,
Je n'en suis pas encor' r'venu :

J'ai vu passer Herriot,
Régnier, Mestorino,
Guernut, Dalimier, Raynaldy,
Donnant le bras à Dubarry,
Tous les anciens poteaux,
De la bande à Bonnot.
Un manquait dans le tas :
C'était ce pauvre cher Spada !

Gais et contents,
Dubois-Lévy-Chautemps,
Suivaient Marty, mâchant
Sa vieille chique.

Sans hésiter,
J' peux dir' qu' j'ai vu passer,
Dans ce beau défilé
La République !

II

J'ai vu passer tous les Slovaques,
Des Chinois et des Levantins,
Des Turcs et des Moldobosniaques,
Des Léon Blum et des Bédouins,
J'ai vu Garat, Bonnaure, Hayotte,
Et j'ai vu les S. F. I.... ottes,
Ceux-ci marchaient sur les talons
Des Tchèques avec leur provision.

Certains marquaient le pas,
D'autres étaient au pas d' l'oie,
Et les députés au galop :
J' croyais qu'ils partaient pour Bordeaux !
Tous chantaient des refrains,
On n' les paye pas pour rien,
Ça sent bon, dit Régnier,
Mais ça sentait plutôt les pieds.

Ah ! Quel succès !
Quand les métèques criaient
Et à tous les Français
Faisaient la nique.
Dans c' défilé,
Si plein de dignité,
On a pu voir passer
La République.

JABON.

(Cabochons du « Charivari »)

La mort du plus grand condottière

(1315-1354)

Il fait nuit. Tandis que dorment ses compagnons, Montréal de Grasse songe. Il s'en étonne lui-même. Ce n'est pas une veillée d'armes. D'ailleurs, les veillées d'armes sont pour lui des sommeils lourds et noirs. Lorsque toutes les dispositions ont été prises, il demande au vin, aux dés et aux filles de le conduire à un anéantissement d'où il sortira l'esprit neuf et prêt aux inspirations soudaines qui font les grands chefs de guerre.

Aujourd'hui, il songe. Lui, Montréal, qui tient l'Italie et va, demain, entrer dans Rome et corriger celui qui l'offensa, qui se joua de lui, un plébéien, un aventurier: ce Rienzi qui a foulé aux pieds les dignités séculaires avant de les usurper. Né à Rome en 1313, fils d'aubergiste, ayant tenté de se faire passer pour fils naturel de Henri VII, c'est bien le composé le plus étrange de générosité inconsidérée et de malhonnêteté sans bornes, de ruse et de charlatanesque chevalerie, de perfidie, de duplicité et de candeur. Il s'empara du pouvoir le jour de la Pentecôte, le 20 mai 1347, s'intitula le « consul des orphelins, des veuves et des pauvres » et déclara qu' « obéir à la justice était la liberté suprême », il fut alors chanté par Pétrarque et célèbre par le monde entier; il attira les « barons » dans un guet-apens, les assassina ; le Pape le fit enfermer comme hérétique à Avignon. Il fut ensuite l'instrument d'Innocent VI dans sa lutte contre le préfet Vicos.

C'est cet homme qui avait offensé Montréal. Non pas directement, il n'était pas assez brave et il n'eût pas survécu, mais il avait dupé ses frères. Rienzi, en bon charlatan, avait séduit les deux frères du condottière, en leur expliquant avec lyrisme la Bible et Tite-Live. Après les avoir suffisamment exaltés pour l'histoire de Rome et ses institutions, il avait proposé à Raimbaud de le faire chevalier romain moyennant la somme de 3.000 florins d'or et 4.000 traites.

C'est alors qu'Innocent VI nomma Rienzi sénateur,

acheta les mercenaires congédiés par le condottière Malatesta de Rimini et organisa une puissante armée pour réduire le parti des barons. Les deux Grasse furent nommés généraux en chef. Cette nouvelle distinction allait être accompagnée d'un nouvel appel de fonds. Rienzi tint aux Grasse un discours qui commençait pas ces mots : « J'ai lu dans l'histoire romaine qu'un général avait donné l'exemple de la générosité... ». Il s'agissait, en fait, de payer les troupes de mercenaires qui réclamaient leur solde. Les Grasse versèrent encore mille florins d'or...

Ainsi donc, est-ce pour être joué par un Rienzi, que ce grand seigneur provençal, prince d'Antibes, s'est exilé, qu'il a vécu une existence terrible, qu'il a établi ses gredins de frères ? Il songe aux châteaux de Provence qu'il a abandonnés, à sa lignée, à sa race.

Montréal est le quatrième fils de Raimbaud de Grasse, seigneur du Bar, Magagnosc, Sartoux, Mouans, Saint-Paul, Callian, Figuières, Magdalone, viguier de Marseille et d'Aix, qui servit en Campanie sous Charles, duc de Calabre, contre l'empereur Louis de Bavière. Ce puissant seigneur avait épousé, le 22 janvier 1310, Agnès de Pontevès, fille de Barral, seigneur de Cotignac et de Barrale des Baux. Montréal avait dans ses veines du sang de cette « race des Baux, jamais vassale, qui de la pointe de ses ailes touche au firmament ».

En 1337, il a été reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, cet ordre de chevalerie auquel devait succéder le célèbre et puissant ordre de Malte.

Mais bientôt, Montréal a trouvé que les luttes de château à château et de limites n'étaient point à sa mesure. Au reste, les exemples ne manquaient pas, chez les Grasse, de seigneurs qui allaient porter leurs armes plus loin que les frontières de la Provence. Son père avait combattu pour le roi de Sicile contre l'empereur de Bavière. Montréal abandonne bientôt son agréable pays.

Il va, en bon chevalier de Malte, guerroyer contre les « infidèles ». Il est fait prisonnier. Il emprunte pour sa rançon, 1.000 florins d'or le 27 novembre 1350 à son frère aîné, Bertrand de Grasse, seigneur du Bar. (C'était un des droits d'aînesse que d'assurer la vie des cadets.)

A peine libre, il combat encore. Alors, l'Italie est dans

une guerre incessante. Convoitée par l'empereur, protégée tant bien que mal par le pape qui tente de sauver l'unité italienne par son autorité et son or, divisée par les partis guelfes et gibelins, ce n'est que lutte de clans à clans, de Maisons à Maisons, de seigneurs contre seigneurs, et dans le sang encore chaud des récents combats on intrigue, on pactise ; les mercenaires changent de maître, les seigneurs changent de clan; on est aujourd'hui à côté de son ennemi d'hier. qui demain vous attirera dans un traquenard, on édifie sur des ruines des institutions éphémères. Les poètes florentins du temps disaient que ce qui avait été institué au mois d'octobre n'atteignait pas le milieu de novembre. Et Pétrarque écrivait au cardinal Giovanni Colonna : « Rien ici ne se fait sans armes. Rome pourrait dire : J'ai autant de blessures que j'ai d'églises et de palais. »

Cependant, Montréal faisait voile vers le Levant sur un navire provençal quand une tempête le jeta sur la côte de l'Italie. Il se sauva — presque nu — jusqu'à Naples où sa famille avait de nombreux amis. Bientôt, il devait embrasser la cause que ses aïeux avaient déjà servie : il combattit pour Louis d'Anjou, roi de Hongrie, qui, sous prétexte de venger le meurtre de son frère par la reine Jeanne, enleva à sa belle-sœur le royaume de Naples. Louis II ayant dû quitter son royaume nouvellement conquis, Montréal y demeura, garda la Pouille jusqu'au retour du roi. Puis, en 1350, le pape ayant fait consentir le roi Louis et la reine Jeanne à une trêve. Montréal commanda le royaume de Naples avec le titre de capitaine général et vice-roi. Voilà à quelle hauteur, il était déjà. En 1352, la reine Jeanne, en train de reconquérir son royaume, fit tout pour s'attacher Montréal. C'était de lui que le sort du royaume dépendait. La reine employa, à cet effet, son chambellan, Bertrand de Grasse, qui convainquit son frère.

Mais la reconnaissance n'est pas toujours une vertu royale. Rentrée en possession de Naples, la reine oublia celui à qui elle le devait. On ne se joue pas d'un Montréal. Il se cantonne alors dans Aversa et y demeure jusqu'à ce que Malatesta de Rimini, lieutenant général de la reine, le force à capituler. Montréal sort de la place avec les honneurs militaires. Il emmène avec lui 400 cavaliers. Il va offrir ses services au légat du Pape contre Jean de Vico,

Installation
Décoration

GRAND CHOIX
DE MEUBLES
DE STYLES
et RUSTIQUES
de toutes régions
*
Tapisseries
*
Lustres
*
Studios
*
Cosy-Corners

A la Grande Maison de Rustiques

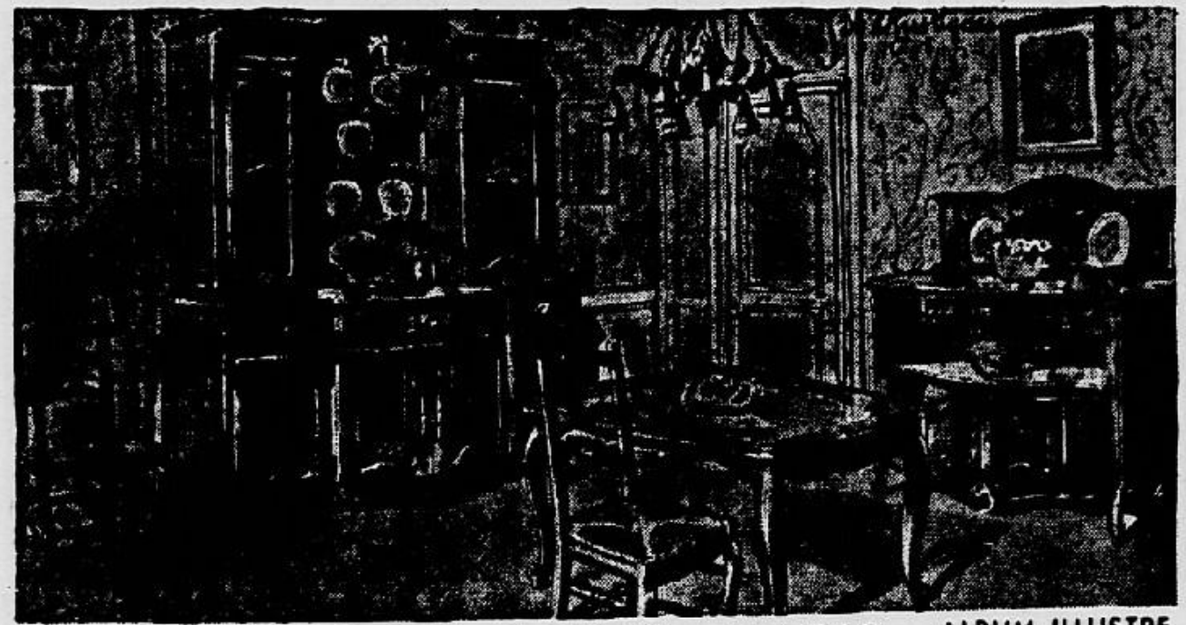

172, AVENUE DU MAINE - PARIS - ALBUM ILLUSTRE SUR DEMANDE

FACILITES DE PAIEMENT

Se recommander de l'A. F.

préfet de Viterbe. Il remporte d'éclatants succès. Clément VI le félicite de ses hauts faits et l'exhorte à « persévérer dans un fidèle attachement à l'Eglise sa Mère ». Mais ces bonnes paroles tiennent lieu de solde...

Montréal va-t-il licencier ses troupes ? Ses lieutenants lui soufflent d'ambitieuses pensées. Ses soldats ne veulent obéir qu'à lui. La guerre est son métier. Ce fils des Baux et qui fut roi de Naples a assez de se louer. Il va combattre pour lui-même. Un de ses contemporains n'a-t-il pas dit « que depuis César l'on n'avait jamais vu d'aussi grand capitaine » ?

Il reforme la « grande compagnie ». Elle comprend 1.500 cavaliers, 2.000 fantassins. Vingt mille marchands suivent les troupes. Montréal a auprès de lui quatre capitaines de la cavalerie, quatre commandants de l'infanterie, un général des finances, etc...

La rage lui pêle le cœur. Il veut se venger de Malatesta de Rimini qui l'a contraint, lui jamais vaincu jusqu'alors, à quitter Aversa. En novembre 1553, il marche sur Rome. Avant la fin de l'hiver, il a enlevé à Malatesta quarante-quatre places fortes, il a terrassé son adversaire et a exigé de lui un tribut de 40.000 florins d'or. Il a fait payer 16.000 florins d'or à Sienne, 25.000 à Florence, 16.000 à Pise, pour les punir de s'être liguées contre lui... Et tout cela pour être joué par un fils d'aubergiste ?

Demain, il sera à Rome, il tirera vengeance de son offenseur.

***

Montréal se promène à grands pas entre les tentes qui abritent son escorte. Son sang bouillonne à la simple pensée de l'injure faite à sa Maison. Il murmure à haute voix : « Rienzi est un scélérat dont on ne peut tirer ni raison, ni effet, ni promesse, je le tuerai de ma main. »

Et, le lendemain matin (c'était le 29 août 1354), il entre dans Rome avec une très légère escorte. Peu avant qu'il ne pénétrât dans la ville, un homme s'est jeté à la bride de son cheval. Le condottière n'a pas eu le temps de faire un geste, l'homme est tombé à genoux. « Seigneur Montréal, s'est-il écrié, ne va pas plus avant. Cette nuit, un de tes hommes t'a entendu jurer que tu tuerais de ta main ce chien

de Rienzi. Il est arrivé ici tantôt. Il a prévenu le tyran... Rentre à Rome et punis celui qui a tout trahi, mais non pas avec seulement quelques cavaliers, avec toutes tes troupes qui font trembler l'Italie. Ou prends garde... »

Montréal a souri. Il a prononcé la parole que l'on prêtera plus tard au duc de Guise venant braver Henri III : « Il n'oserait ! »

Et il s'est avancé. Mais à peine a-t-il franchi la porte qu'une troupe le cerne, lui et son escorte. On ne peut se battre longtemps un contre cent. On se saisit de Montréal et on le traîne dans la chambre de tortures. Le condottière cherche son bourreau du regard. Mais Rienzi est absent. Il se terre, il a peur du condottière, même captif... Alors, le grand capitaine fixe les valets qui sont vêtus en juges et de sa voix aiguë, de cette voix qui jusqu'ici n'a jamais que commandé, il lance : « Misérables! qui vous rend si insolents de traiter ainsi un homme de ma sorte ? Ah! ne suis-je plus le général d'une armée redoutable ? Faut-il que je me voie en cet état après avoir fait trembler toute l'Italie ? »

On le met à la torture, ainsi que ses quatre meilleurs lieutenants et ses frères. Mais il est d'un sang qui ne craint rien. Les coups, les brûlures ne peuvent que lui arracher ces paroles : « Je suis un chevalier qui a recherché gloire et considération. »

Alors, on lui lie les mains. On le hisse au sommet du mât de l'estrapade et on le laisse retomber sur le sol.

Une voix résonne : « Avoue tes crimes! »

La sueur et le sang inondent le corps de Montréal. Il gît par terre, à demi mort, semble-t-il. Ses yeux demandent grâce. Il parle. Il va avouer. Le juge se penche vers lui pour entendre... Montréal, d'une voix saccadée, prononce ces paroles : « Mes richesses... que vous convoitez... sont la seule cause de mon supplice. »

⁂

Le jour brille, illuminant les vitraux de Sainte-Marie. Montréal est à genoux, abîmé dans ses oraisons. Une main se pose sur son épaule. C'est le père Cordelier avec qui il a voulu passer la nuit en prières. « Allons, mon fils. »

— « Ah! mon Père, répond le condottière, ma vie fut toujours agitée, je me réjouis d'aller goûter le repos éternel. »

Il se dresse, sort. Du parvis, il aperçoit une foule immense. La foule romaine, toujours avide de spectacles sanglants. Elle hurle et trépigne de joie. Mais Montréal s'avance vêtu d'une longue robe de velours noir brodé d'or. Il presse un crucifix sur sa poitrine. Son visage est si fier que le tumulte de la populace s'apaise. Il passe, le regard haut. L'escorte de soudards le conduit jusqu'au perron du Capitole. Rienzi est là. Montréal se détourne. Il fixe les vitraux de l'église Sainte-Marie comme pour demander à la Vierge de lui donner le courage de bien mourir. Le silence est complet maintenant dans l'assistance et Montréal parle : « Romains, comment pouvez-vous souscrire à la mort d'un homme qui ne vous a jamais offensés. » « Mais je le vois trop, ajoute-t-il avec un accent de mépris, c'est votre pauvreté et c'est ma richesse qui me causent ce trépas. Mourons donc, puisque le ciel le veut ainsi. Je suis content de mourir où sont morts saint Pierre et saint Paul. » Puis il se tourne vers Rienzi : « Mais ce traître ne profitera pas de ma mort. Elle lui sera funeste. Je demande à mes frères de s'aimer l'un l'autre et d'être vaillants en ce monde comme je l'ai été. Souvenez-vous que vous êtes héritiers de celui qui a humilié la Pouille, la Toscane et les Marches. »

Il descend sur la « Piazza ara Cœli » où se dresse le poteau d'exécution. Montréal s'avance d'un pas ferme, s'agenouille, tourné vers l'Orient, et attend le coup de hache.

Dans la foule, muette, un cri déchirant s'élève. Derrière le cordon des soldats, un homme s'est affaissé, inanimé. C'est un lieutenant du plus grand condottière de tous les temps. Il ne pouvait survivre au chef vénéré qui savait inspirer aussi bien l'amour que la crainte.

L. DE GERIN-RICARD.

Le CENTRAL HOTEL à Nantes

le mieux situé (*en face de la Grande Poste*)

100 chambres et appartements très confortables

RESTAURANT de tout premier ordre

1er prix du concours de *Bonne Cuisine* de l'Automobile-Club de l'Ouest.

Cave renommée. — Prix modérés. — Garage.

TAILLEUR

pour

DAMES & MESSIEURS

—

CIVIL ET

MILITAIRE

MARINE

SPORT

SPECIALISTE

en

HABITS de SOIREE

AU

72, RUE GAY-LUSSAC

PARIS - V^e^

ODEon 83-17 R. C. Seine 546 189

—— **AUTOBUS A A - A H - A R** ——

L'Action Française
en 1934 1935

Le 1er novembre, Lucien Garniel, garçon boucher âgé de 16 ans, blessé le 6 février d'une balle à la colonne vertébrale, mourait après une longue et douloureuse agonie.

Le 7 décembre mourait également des blessures reçues place de la Concorde Jean Mopin, âgé de 24 ans. L'A. F. envoya à leurs obsèques de nombreuses délégations pour témoigner de la solidarité qui nous unit aux martyrs du 6 février.

Les conférences aux Ambassadeurs

L'année scolaire 1934-35 s'ouvrait, le samedi 10 novembre 1934, par une conférence de Léon Daudet au théâtre des Ambassadeurs sur l'année sanglante 1934. C'était la première conférence d'une série qui allait se dérouler au cours de l'année avec un succès toujours croissant : le 23 février, Charles Maurras parlait de la « Bête Révolution » dont il dénonçait, une fois de plus, les méfaits ; le 16 mars, Léon Daudet faisait une causerie sur l'expropriation des Français par le régime républicain ; le 30 mars, le bâtonnier Marie de Roux soutenait contre M. Henri de Kérillis une discussion sur ce sujet : *Réforme républicaine ou restauration monarchique* ; le 6 avril, controverse sur la question monarchique entre Me de Roux et M. de Monzie ; le 11 mai, conférence contradictoire entre le colonel Larpent et M. Jean Goy, député, sur l'accord franco-soviétique et nos relations avec l'Allemagne ; le 23 mai, nouvelle rencontre courtoise de Me de Roux avec M. de Monzie sur la question des instituteurs et de l'école unique.

Dans toutes ces réunions, nos amis firent applaudir les doctrines de l'A. F. par un public nombreux et sympathique.

La kermesse d'A. F.

Le 11 décembre doit être marqué d'un beau caillou blanc : la kermesse d'A. F., qui avait lieu ce jour-là, fut un triomphe pour Mme Léon Daudet et ses infatigables collaboratrices. On peut dire que toutes les provinces de France s'étaient donné rendez-vous dans la grande salle de Magic-City, représentées à chaque comptoir par de nombreux amis venus souvent de fort loin et par les produits les plus estimés de nos différentes régions. Malgré la générosité des donateurs qui avaient multiplié leurs envois les plus variés les comptoirs furent dégarnis en quelques heures de leurs abondants étalages.

Vers 15 heures, la kermesse fut honorée de la visite de LL. AA. RR. Madame la Duchesse de Guise et Madame la Comtesse de Paris, qui firent leur entrée aux accents de la *Marche des Rois* et aux cris répétés de : Vive la Reine ! Les princesses visitèrent les comptoirs et félicitèrent Mme Léon Daudet et ses vendeuses de leur beau dévouement ; elles eurent aussi un mot charmant pour chacune des personnes qui vinrent les saluer. Au bar tenu par notre ami Jabon, Léon Daudet adressa aux princesses quelques mots de bienvenue qui exprimèrent éloquemment les sentiments de tous les assistants.

Le congrès d'A. F.

Le 12 décembre s'ouvrait à l'hôtel des Sociétés savantes le XXI[e] congrès d'A. F., présidé par l'amiral Schwerer. Dès le début de la première séance, lecture est donnée de la liste de nos amis tombés le 6 février sous les balles de la police républicaine. Leur sang a été comme une semence, et de ces événements douloureux est né un réveil national dans les élites et principalement chez les jeunes. L'A. F. l'a constaté par elle-même en voyant, au cours de cette année, ses effectifs grossir, la vente du journal presque doubler et les abonnements augmenter de 10.000.

Ces magnifiques résultats sont dus au zèle déployé par nos amis des sections, par les dames et jeunes filles royalistes qui ont rivalisé de zèle et d'ingéniosité pour la diffusion du journal et des tracts d'A. F. Ils sont dus également

à la campagne de propagande et d'abonnement si habilement dirigée par Mme Léon Daudet. C'est ce que firent ressortir les rapports lus aux séances des 12 et 13 décembre. Ils montrèrent aussi l'activité si féconde du groupe des instituteurs d'A. F., qui a doublé ses effectifs en un an, des étudiants et étudiantes d'A. F., des Camelots du Roi et des Commissaires d'A. F. L'année 1933-1934 a été une année sanglante mais glorieuse, qui fait bien augurer de l'avenir du pays. Les élites, à l'appel de l'A. F., se sont réveillées et elles se sont unies entre elles pour la défense des grands intérêts nationaux, s'engageant à accepter le Roi, si le Roi doit sauver la France.

⁂

Le 11 janvier 1935, la Cour d'appel de Paris rendait un arrêt monstrueux par lequel elle confirmait le jugement du 17 juillet 1930 du tribunal de la Seine condamnant Léon Daudet à payer 50.000 francs de dommages-intérêts à chacun des deux policiers qu'il désignait comme les assassins de son fils. Ainsi, ce malheureux père a fait de la prison, subi plusieurs années d'exil, payé 25.000 francs au chauffeur Bajot, faux témoin patenté ; maintenant, il doit payer 100.000 francs aux meurtriers de son fils. Telle est la justice républicaine.

Le 21 janvier, suivant l'usage traditionnel, une foule recueillie, la plus nombreuse que l'on ait jamais vue en pareille circonstance, assistait au service funèbre célébré en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, ancienne paroisse des rois de France, à la mémoire du roi Louis XVI. Le même jour, dans la plupart des villes de France, nos amis faisaient célébrer des messes anniversaires au milieu d'une affluence considérable de fidèles royalistes.

UNE PERMANENTE... UNE TEINTURE
sont réalisées à la perfection par MORIN, coiff.-chimiste
PRIX TRES MODERES — HYGIENE — CONFORT
— 9, rue Godot-de-Mauroy. — Tél. *Opéra* 98-87. —

(Photo Ligey.)

MARCEL LANGLOIS

Marcel Langlois

Quelques jours après, un nouveau deuil venait frapper l'A. F. Le dimanche 3 février, des Camelots du Roi, qui vendaient l'*A. F.* devant l'église du Pecq, ayant été attaqués par des communistes, Marcel Langlois, chef du groupe des Camelots, habitant Saint-Germain-en-Laye, accourut au secours de nos amis. Une bagarre eut lieu, au cours de laquelle Marcel Langlois reçut plusieurs coups, dont un très violent à la tête. Il rentra chez lui pour y prendre quelque repos, mais son état s'aggrava brusquement et, à neuf heures 15 du soir, notre vaillant ami expirait, après avoir reçu les derniers sacrements.

L'A. F. perd en Marcel Langlois l'un de ses plus dévoués collaborateurs. A peine âgé de trente ans, ancien élève de la Faculté des sciences et de l'Institut de chimie de Paris, où il fut le major de sa promotion, Langlois savait mener de front ses études scientifiques et son activité de Camelot du Roi. C'est lui qui organisa la manifestation de l'*Union douanière européenne*, où il imposa silence au ministre Le Trocquer, complice des marchands de canons allemands. Au mois de septembre précédent, il prenait part à la croisière du *Campana*. Il s'était toujours distingué par ses qualités de commandement et par l'ascendant qu'il exerçait sur ses Camelots : c'était un chef qui payait d'exemple. L'A. F. conservera pieusement le souvenir de ce nouveau martyr.

Alain de La Rochefordière

Le président du Conseil Flandin, qui avait cédé aux menaces du Front populaire en interdisant les manifestations en l'honneur des morts du 6 février, crut donner satisfaction aux familles des victimes en se rendant au service funèbre célébré à leur mémoire à Notre-Dame. Mais notre ami Alain de La Rochefordière, vaillant ancien combattant, lui reprocha publiquement sa lâcheté en lui jetant ces mots à la face : « Flandin, ignoble individu, ta place n'est pas ici. Elle est parmi les assassins. Tu viens souiller la mémoire de nos morts. »

Aussitôt arrêté et mis au régime des apaches, Alain de La Rochefordière était condamné, le 11 février, à un an de

(Photo Ligey.)

ALAIN DE LA ROCHEFORDIERE

prison sans sursis. Devant l'indignation générale soulevée par ce honteux jugement, la Cour d'appel, le 23 février, réduisait à quatre mois de prison avec sursis la peine infligée à notre courageux ami, qui était mis en liberté et fêté par tous ses amis.

L'A. F. et les médecins

Le 25 novembre, Lyon ouvrait une nouvelle série de banquets médicaux d'A. F. sous la présidence de Charles Maurras. Cette renaissance des idées de salut national dans le corps médical est une des plus belles victoires de l'A. F. et nous verrons, tout au long de l'année, se renouveler ces manifestations dans toutes nos provinces.

Quelques jours après Lyon, c'était le tour de Montpellier, qui groupait dans un banquet corporatif médical des représentants de toute la région méditerranéenne. Le docteur Fiessinger, l'animateur de ces réunions, déclara que la manifestation de Montpellier était la plus réussie de toutes celles auxquelles il avait assisté en province.

Le 1er mars, dans la salle des Sociétés savantes, une foule d'étudiants et de médecins se pressait autour de Léon Daudet et de nombreuses personnalités médicales répondant à l'appel lancé par les étudiants d'A. F. pour protester contre l'invasion des métèques qui menace de submerger le corps médical français.

Le 25 avril, après avoir donné une conférence sur Anatole France au Palais de la Méditerranée, à Nice, Charles Maurras assistait au banquet médical corporatif organisé, pour la première fois à Nice, par les docteurs Fay et Larue et qui groupait une centaine de convives.

Le 16 mai, le banquet médical d'A. F. réunissait, à la salle Bullier, plus de 1.400 membres du corps médical de Paris et de la banlieue. Cette assistance d'élite écouta avec une vive attention les discours du doyen Abelous, de la Faculté de médecine de Toulouse, du docteur Pichon, médecin des hôpitaux, d'Henri Massis, rédacteur en chef de la *Revue universelle*, de Charles Maurras, de Léon Daudet. Ce banquet médical fut un succès triomphal et sans précédent, qui témoigne des progrès grandissants des doctrines d'A. F. dans le corps médical comme dans toutes les élites.

L'A. F. et les élites des professions libérales

L'A. F. s'est, en effet, donné pour mission de faire pénétrer les doctrines de salut national dans les élites de toutes les professions libérales, et elle y a pleinement réussi, comme l'attestent les nombreuses manifestations qui ont eu lieu au cours de cette année.

Le 15 novembre, c'était le premier dîner des ingénieurs d'A . F., présidé par Charles Maurras ; le 10 décembre, un banquet d'architectes amis de l'A. F. réunissait près de deux cents « maîtres d'œuvres » jeunes et vieux ; le groupe d'A. F. de ce quartier des Halles, qui n'est pas seulement le « ventre de Paris » mais qui en est aussi le cœur, organisait, le 12 décembre, un banquet corporatif où l'on salua le prochain retour du Roi, protecteur des corporations et des métiers.

Le 12 décembre, au Musée social, se tenait le congrès de la Production française, de l'Union des corporations françaises, de la Corporation française de l'agriculture et du Cercle La Tour du Pin, sous la présidence de notre éminent ami, Me Marie de Roux.

Le 14 mars avait lieu le premier dîner annuel des étudiants d'A. F. de l'Ecole des Sciences politiques, sous la présidence de Charles Maurras. S. A. I. R. Monseigneur le prince d'Orléans-Bragance honorait le banquet de sa présence.

Le 17 mars, à Bordeaux, un banquet corporatif des professions libérales groupait les authentiques représentants de toutes les élites intellectuelles de la région du Sud-Ouest. Cet exemple était suivi par nos amis de l'Ouest qui réunissaient, dans un banquet corporatif, trois cents convives appartenant aux professions libérales les plus diverses.

Le 23 mars, le premier banquet d'A. F. de la Bourse et de la Finance groupait, autour de Charles Maurras et de Me Marie de Roux, deux cent cinquante convives appartenant à ces milieux financiers où l'on sent mieux qu'ailleurs l'influence de la politique sur les affaires.

Le 5 juin avait lieu le second banquet des avocats inscrits dans les organisations d'A. F. et de leurs confrères

sympathisants, qui obtint le plus grand succès et montra les progrès accomplis par nos idées dans le monde du barreau.

Le 7 juin, le cercle La Tour du Pin organisait une réunion au cours de laquelle Charles Maurras fit, sous ce titre : *Bourgeoisie et corps de métiers*, une remarquable conférence sur la question ouvrière et le problème connexe, la constitution des corps français.

Le 22 juin, c'était le banquet du cercle Fustel de Coulanges qui réunissait, sous la présidence de M. Henri Massis, rédacteur en chef de la *Revue Universelle*, plus de deux cents convives appartenant aux différents ordres de l'enseignement et aux professions libérales.

L'A. F. et les étudiants

Le 29 janvier, les étudiants d'A. F. organisaient, à la salle Bullier, une grande réunion pour commémorer l'anniversaire du 6 février et rendre hommage à la mémoire des bons Français qui sont tombés pour la défense de l'honneur français. A nos amis du Quartier Latin s'étaient joints des représentants des groupements patriotes. Tour à tour, les orateurs royalistes et patriotes célébrèrent les glorieuses victimes du 6 février, dont le sang n'a pas encore été vengé.

Le dimanche 24 février, 19, rue des Grands-Augustins, avait lieu l'inauguration du « Foyer du Duc de Guise », dont la fondation est due à la délicate et maternelle bonté de Mme Léon Daudet, pour venir en aide aux étudiants pauvres. On a lu, par ailleurs, dans l'*Almanach*, l'article consacré à cette œuvre si utile qui allégera les charges de nos jeunes amis du Quartier Latin.

Quoiqu'elle eût été annoncée sans affiches, la réunion de la salle Bullier du 19 juin avait attiré un public plus nombreux encore que d'habitude.

L'amiral Schwerer, qui présidait, présenta et fit acclamer les orateurs. Charles Maurras parla le premier pour saluer le réveil des élites et l'union de tous les Français contre l'étatisme démocratique. Le général Duval signala le danger de notre faiblesse militaire et préconisa le retour au service de deux ans. M. Léon Mirman appela de ses vœux le retour de la France à la monarchie et fit acclamer

AMIRAL SCHWERER

le Duc de Guise et la Famille royale. M. Charles Trochu célébra l'union de tous les patriotes et salua la mémoire de ceux qui sont tombés pour la cause de l'honneur et de l'intérêt français. Paul Robain et Léon Daudet, avec leur magnifique éloquence, montrèrent que, seule, la monarchie peut rendre à la France sa gloire ancienne et sa prospérité.

Des cris de « Vive le Roi ! » éclatèrent de toutes parts et l'immense auditoire se dispersa au chant de la *Royale*.

Jacques Bainville à l'Académie

Le 28 mars, l'Académie française élisait au premier tour de scrutin, par 20 voix sur 27 votants, notre grand et éminent Jacques Bainville, en remplacement de M. Raymond Poincaré. L'A. F. prenait sa large part du succès de son collaborateur de toujours, de celui qui fut un des fondateurs du journal. Le 4 avril, les salons de la rue du Boccador étaient trop étroits pour contenir la foule d'amis venus apporter leurs félicitations au nouvel académicien.

Nous donnons par ailleurs le texte des paroles prononcées par Jacques Bainville à cette occasion.

Charles Maurras en Algérie

Léon Daudet au Maroc

Charles Maurras se rendait, dans le courant du mois de février, en Suisse, pour y donner plusieurs conférences qui attirèrent un public nombreux et sympathique. Tour à tour il fit une vigoureuse critique de la démocratie, parla d'André Chénier, poète de la contre-Révolution, et de Mistral, poète du Rhône ; partout, Charles Maurras fut accueilli avec enthousiasme et sa parole servit utilement à resserrer les liens qui unissent étroitement la France et la Suisse.

Vers la fin d'avril, Charles Maurras s'embarquait à Marseille pour l'Algérie, où il allait, comme il l'expliqua aux membres de la presse marseillaise, pour étudier sur place le conflit d'intérêts et de races qui trouble notre grande colonie.

Maurras parla à Alger, à Constantine, visitait Sétif, Djémila, Philippeville, Djidjelli et Bougie, revenait à Alger

pour se diriger vers l'Oranie en passant par Blida, la Mitidja, Mostaganem.

De cette rapide randonnée à travers l'Algérie, Maurras devait emporter un souvenir ému et, revenu à Paris, il évoquait dans l'*A. F.* le « chœur d'amitiés sans égales et de dévouements sans pareils » qu'il avait rencontré sur la terre africaine. Et il ajoutait : « L'état de nos organisations, le développement de leur propagande, leur concert, leur mouvement, l'ajustement de leurs belles forces ouvrent de nouveaux horizons à notre espérance. »

Peu de temps après, Léon Daudet se rendait au Maroc, où il donnait, à Casablanca et à Rabat, des conférences sur Victor Hugo et sur son père, Alphonse Daudet. A bord du *Koutoubia*, à l'aller comme au retour, il parla de l'élection de Jacques Bainville à l'Académie, puis de Mangin et de Marchand.

La fête de Jeanne d'Arc

et le banquet des Etudiants d'A. F.

Le dimanche 19 mai, le cortège traditionnel de Jeanne d'Arc se déroulait dans les rues de Paris sous un soleil radieux. De charmantes jeunes filles en costumes provinciaux ouvraient la marche, puis la jeunesse des Ecoles et des Facultés défila dans un ordre parfait et avec une discipline toute militaire, suivie des délégations du Cercle Fustel de Coulanges, des avocats des 6 et 7 février 1934, des Volontaires alsaciens, de l'Union des corporations, de l'Œillet blanc.

Les formations de l'A. F. furent saluées par des acclamations enthousiastes tout le long du parcours, et Charles Maurras, qui marchait en tête des Comités directeurs, fut l'objet d'une ovation interminable qui l'accompagna de Saint-Augustin à la place des Pyramides.

Cette année, le Front national, ayant à sa tête les nouveaux conseillers municipaux de Paris : MM. Charles Trochu et Darquier de Pellepoix, s'était joint au cortège traditionnel : Jeunesses patriotes, Blessés du 6 février, membres de la Solidarité française fraternisaient ainsi avec les ligueurs d'A. F. et les Camelots du Roi.

Après la dislocation du cortège, les étudiants d'A. F. donnaient leur banquet annuel sous la présidence de l'illustre

Georges Claude, entouré de Mmes Léon Daudet et Georges Claude, de Charles Maurras, Maurice Pujo, Léon Mirman, Georges Calzant, Maxime Réal del Sarte, Henri Massis. MM. Charles Trochu et Darquier de Pellepoix assistaient également au banquet, ainsi que M. Reiss, délégué de la Solidarité française, qui prirent tous les trois la parole au dessert pour féliciter l'A. F. de ses campagnes patriotiques et pour déclarer que le Front national ne ferait rien sans l'A. F.

On applaudit les discours de M. Georges Claude, de Maurice Pujo — dont nos lecteurs ont pu lire le texte intégral dans l'Almanach, sous ce titre : *Le chemin de la victoire*, — de Charles Maurras, de MM. Reiss, Darquier de Pellepoix et Trochu, de Georges Calzant et de Henri Massis.

***

Les 24 et 25 mai, la vente organisée par l'Association des jeunes filles royalistes obtenait le plus vif succès. Le 24, Mme la princesse Geneviève d'Orléans, comtesse de Chaponay, et, le 25, Madame la Duchesse de Guise honoraient la vente de leur visite et félicitaient les jeunes filles royalistes de leur dévouement à la cause monarchique.

Le dimanche 26 mai, la journée sportive et de propagande organisée par l'Union Corporative automobile en collaboration avec l'A. F., l'Union des Corporations françaises et la *Production Française*, se déroulait dans le parc du château de Breilly (Somme), gracieusement prêté par notre ami, M. Pecquet, maire de Breilly. Des centaines d'automobilistes avaient répondu à l'appel de Lucien Lacour, président de l'U.C.A. Après le déjeuner, eut lieu une réunion en plein air, au cours de laquelle on entendit l'amiral Schwerer, Roger Semichon, Charles Maurras et Lucien Lacour. La dislocation eut lieu aux accents de chants royalistes.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

LL. AA. RR. MADAME LA DUCHESSE DE GUISE
ET MADAME LA COMTESSE DE PARIS
dans le Nord
(juin 1935)

Le 4 juillet, le banquet de « La plus grande France » réunissait un nombre de convives beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier. Autour de Charles Maurras, qui présidait, entouré de l'amiral Schwerer, de MM. André Bellessort, de l'Académie française, et Georges Claude, de l'Académie des sciences, était venue se grouper toute une élite qui comprend de nombreux coloniaux.

Au dessert, l'amiral Schwerer présenta les excuses des absents et lut un petit discours dans lequel Léon Daudet, retenu par une légère indisposition, rappelait sa récente tournée de conférences au Maroc. Puis l'amiral donna à ses auditeurs quelques leçons tirées de son expérience personnelle et de l'histoire et déclara, aux applaudissements unanimes des convives, que les colonies sont « choses royales ».

Après Georges Claude, qui ne voulut dire que quelques mots, Charles Maurras donna ses impressions sur son voyage en Algérie et rappela que les Antilles françaises célébraient cette année le tricentenaire de leur rattachement à la France. Notre ami Jean Paillard clôtura la série des discours en célébrant notre empire colonial, qui ne pourra vivre et prospérer qu'avec le Roi.

Les princesses dans le Nord

Les 12, 13 et 14 juin, nos amis de la région lilloise avaient la joie de saluer Madame la Duchesse de Guise et Madame la Comtesse de Paris, qui étaient venues de Bruxelles pour visiter les œuvres d'assistance si intelligemment organisées par les industriels du Nord, à Tourcoing, à Roubaix et à Lille.

Le 13 juin, les princesses se rendaient à la basilique-cathédrale de Notre-Dame de la Treille, où elles furent reçues par le doyen du chapitre et le curé de la cathédrale, et où elles assistèrent à une messe solennelle célébrée pour la France. Après des visites aux œuvres sociales, Leurs Altesses Royales voulurent bien recevoir les royalistes de la région auxquels s'étaient joints des membres des J. P. et de la Solidarité Française, qui furent accueillis par les princesses avec une attention toute spéciale.

Avant leur départ, Madame la Duchesse de Guise et Madame la Comtesse de Paris allèrent s'incliner devant le

monument d'une des plus pures gloires de la grande guerre, l'héroïque Louise de Bettignies.

La Saint-Jean

Dans toutes les sections, la fête de la Saint-Jean fut célébrée avec une ferveur enthousiaste par nos amis. Personne ne voulut laisser passer cette occasion de redire à Monseigneur le Duc de Guise l'ardeur de son attachement et les espérances que le pays tout entier fonde sur le Prince que nous appelons de nos vœux et qui doit apporter à la France l'ordre et la paix dont elle a tant besoin.

A Bordeaux, un banquet de plusieurs centaines de convives réunissait des amis de l'A. F. venus du Lot-et-Garonne, des Basses-Pyrénées, des Landes et de la Charente-Inférieure pour se joindre à nos amis de la Gironde. On remarquait aussi la présence de nombreux membres des groupements patriotes de la région.

La Saint-Jean fut également fêtée au milieu d'une immense affluence à Lésigny (Vienne), dans le parc de la Boutelaye, gracieusement mis à la disposition de nos amis par M. le Comte de Sarrazin. Me Marie de Roux, Maxime Réal del Sarte et Léon Daudet prononcèrent des discours fréquemment interrompus par des applaudissements enthousiastes.

Le 7 juillet également, plusieurs milliers de personnes assistaient à la fête majorale de Saint-Jean-en-Roussillon. De nombreux amis des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Hérault s'étaient donné rendez-vous au mas des Arcades, propriété de M. et Mme Llanos, où eut lieu une réunion présidée par M. René Mitjaville. On applaudit avec enthousiasme les discours de nos amis Philippe Levray, Glandy et Maxime Réal del Sarte, et l'on fit une quête pour répondre à l'appel de Maurras. Les danses se prolongèrent très avant dans la nuit et le chant de la *Royale* donna le signal du départ.

Les sections à Paris et en province

Il est impossible d'énumérer les réunions organisées au cours de l'année par les sections de Paris et de province.

Elles furent plus nombreuses et plus suivies que jamais, tant nos amis se rendaient compte de la gravité des circonstances.

Comme toujours, les VI^e^ et XX^e^ arrondissements donnèrent leur banquet annuel, qui obtint le succès accoutumé. Nos amis du VI^e^ eurent la bonne fortune d'entendre M. André Bellessort, de l'Académie française, qui présidait le banquet.

A la plupart de ces manifestations assistaient de nombreux membres des associations patriotiques et nationales qui tinrent à affirmer leur sympathie pour l'A. F. Au XX^e^, on entendit le commandant Jean-Renaud, président de la Solidarité française, déclarer : « Je suis républicain, mais si le Roi vient sauver le pays, je marcherai avec lui ».

En province, on pouvait signaler la même entente parfaite de l'A. F. avec les groupements nationaux. Certaines réunions, comme à Poitiers, à Nice, furent honorées de la présence de Charles Maurras qui, ainsi que nous l'avons vu, se multiplia pour aller porter la bonne parole jusqu'en Algérie.

Donnons une mention spéciale à ces réunions qui furent comme de grands rassemblements de nos amis, tant dans la banlieue parisienne qu'en province.

A Santeny

Le dimanche 7 juillet, dans le parc du château de Santeny (Seine-et-Oise), obligeamment prêté par M. de La Perrière, la section de Montgeron-Brunoy et le quatrième groupe de commissaires avaient organisé une fête à laquelle étaient invités tous nos amis de la région parisienne. Après le déjeuner, commença le défilé des orchestres et des automobiles, puis eut lieu un concours de voitures à ânes conduites par des enfants.

A 16 heures, grande réunion sur la terrasse du château. L'amiral Schwerer fit le procès du régime et du gouvernement actuel composé d'hommes sans doctrine ni caractère. Puis Joseph Delest, avec sa verve endiablée, flagella les parlementaires criminels.

LE RASSEMBLEMENT DE ROQUEMARTINE

PENDANT LES DISCOURS

LE DRAPEAU DE LA « LIBRE PENSEE »

DE CHATEAURENARD

Une immense clameur salua l'arrivée de Charles Maurras, qui prit la parole pour exposer notre politique extérieure et intérieure. L'assistance écouta avec une vive attention le lumineux discours de Maurras, qui fut chaleureusement applaudi.

A Roquemartine

Le rassemblement de Roquemartine est devenu traditionnel et par l'affluence qu'il attirait encore cette année, le 4 août, il démontre magnifiquement le caractère populaire du mouvement royaliste en France.

Après un joyeux pique-nique, au momen t où l'on allait commencer la réunion, sous la présidence de M. André Vincent, délégué régional de Monseigneur le duc de Guise, un Camelot déposa sur la tribune un drapeau rouge enlevé à la « Libre Pensée » de Château-Renard, que nos amis conservèrent comme un trophée, malgré les injonctions de la gendarmerie et de la police.

On entendit les discours de M. Clavel, l'animateur de cette belle réunion, de MM. Joseph Bories, André Vincent, Michel Latoud. Puis Charles Maurras prit la parole, au milieu de l'attention générale, et son discours déchaîna l'enthousiasme des auditeurs. Paul Robain termina la série des discours en faisant acclamer la Famille royale.

Cette magnifique journée s'était achevée dans le calme et la joie par un bal champêtre, et nos amis regagnaient leur domicile lorsque, vers 19 h. 30, un car s'étant arrêté à Salon pour y faire de l'essence fut attaqué par les communistes. Quelques-uns des nôtres furent blessés et la femme de l'un d'eux dut faire usage d'un revolver pour mettre en fuite les agresseurs. Jusqu'ici, la police républicaine, plus empressée à couvrir les assassins du Front populaire qu'à les arrêter, n'a pu ou n'a pas voulu découvrir les auteurs de cet odieux attentat.

« Le Document »

Dans le courant du mois de juillet, le *Document*, la brillante publication qui paraît aux éditions Denoël et Steele (19, rue Amélie, Paris VII[e]), mettait en vente un

numéro spécial entièrement consacré à l'Action Française.

Dans ces trente-deux pages établies sur trois colonnes, où les photographies et les illustrations tiennent une large place, notre confrère et ami Simon Arbellot, auteur de l'excellente étude sur notre mouvement parue dans le *Temps*, a réussi à évoquer de la façon la plus heureuse et sous les aspects les plus variés l'histoire et la vie de l'Action Française.

Ce numéro constitue une mine extrêmement riche pour les Français curieux de notre époque, en même temps qu'un précieux instrument de propagande pour nos amis. Il est couronné, si l'on peut dire, par quatre pages réservées à la Maison de France, avec de beaux portraits de Monseigneur le Duc et de Madame la Duchesse de Guise, du Comte et de la Comtesse de Paris et des jeunes Princes, saisis dans un tableau charmant de la vie familiale.

⁂

Les 10 et 11 août, une kermesse était organisée dans la propriété de notre ami M. de Bonneville de Marsangy, à Villeneuve-sur-Yonne, au profit de la propagande dans les arrondissements de Sens et de Joigny. Un temps superbe favorisa cette belle fête qui se déroula dans le cadre exquis du parc ombragé sur les bords mêmes de l'Yonne. De nombreux comptoirs et un buffet fort bien ravitaillé obtinrent le plus vif succès. Les illuminations furent très goûtées et un splendide feu d'artifice termina cette manifestation qui avait attiré, de tous les environs, une affluence considérable.

⁂

Le 15 août nous apporta l'heureuse nouvelle de la naissance du Prince François de France, second fils de Monseigneur le Comte de Paris. A Paris et en province, les Camelots du Roi tinrent à honneur de fêter ce joyeux événement par des illuminations et des sonneries de cloches.

Contre la guerre et contre les sanctions

Tout au long de l'année, l'A. F. n'a jamais manqué une occasion de défendre l'honneur national et de sauvegarder les intérêts du pays. Dès que la situation tendue

entre l'Angleterre et l'Italie devint une menace de guerre, Charles Maurras commença, dans l'*A. F.*, une magnifique et énergique campagne en faveur de la paix, contre les sanctions que l'Angleterre voulait imposer à l'Italie par la S. D. N. Appuyant les vigoureux et lumineux articles de Maurras, nos amis, Camelots, commissaires, ligueurs et étudiants, organisèrent, à Paris et en province, des cortèges et des réunions pour signifier au gouvernement que le pays tout entier voulait rester neutre et ne consentirait jamais à se battre ni pour le roi d'Angleterre ni pour le Négus d'Abyssinie.

La voix de l'A. F. sera entendue et la France ne livrera ni un homme ni un sou pour la guerre, en dépit des provocations bellicistes du Front populaire. L'A. F. aura, une fois de plus, servi la cause de la France et la cause de la paix.

Chez le Maître-Tailleur

Pierre VIGNAL

(Anc. LEDEZ & VIGNAL)

189, Boulevard Saint-Germain — PARIS

VOUS TROUVEREZ

Une collection constamment tenue à jour de tissus de premier choix.

Des avis et conseils judicieux pour le choix de vos costumes.

Une coupe bien française impeccable.

Des prix toujours raisonnables.

Pour rendez-vous : LITTRÉ 54-13

Tous les français doivent savoir

Mlle Simone Andrieux, du Havre, était deuxième aide-comptable à 700 fr. Elle en gagne maintenant 1.500 en travaillant chez elle pour les Ateliers d'Art chez Soi.

qu'ils peuvent de suite trouver une situation agréable, indépendante, rémunératrice et stable, en s'adressant à la SOCIETE DES ATELIERS D'ART CHEZ SOI (SADACS).

Toutes les personnes à la recherche d'une situation stable et lucrative ou désirant augmenter leurs gains en travaillant pendant leurs heures de loisir, doivent, dès aujourd'hui, au moyen du « bon gratuit » ci-dessous, demander aux Ateliers d'Art chez Soi tous les renseignements détaillés.

Par suite des nouvelles lois de contingentement, les commandes affluent de toutes parts vers les artisans français.

La Société des Ateliers d'Art chez Soi, puissant groupement d'artisans, grâce à un **service de vente unique au monde,** ayant des débouchés illimités, reçoit plus de commandes qu'elle n'en peut satisfaire.

C'est pourquoi la Société des Ateliers d'Art chez Soi recherche de nouveaux adhérents à qui elle enseignera les Arts appliqués.

Nul besoin d'aptitudes particulières, la Société vous enseignera ses méthodes avec facilité. Le temps de formation est d'ailleurs très court, et, dès le début, la Société écoule la production de ses adhérents. Que vous habitiez Paris ou un village de la plus lointaine province, la SADACS se chargera de votre formation et de la vente de votre production. Le matériel et l'outillage (en cinq coffrets complets) sont fournis **GRATUITEMENT** aux nouveaux adhérents.

Travailler chez soi, dans l'indépendance et à des choses agréables!

N'est-ce pas le rêve de tous?

C'est ce que vous offrent les Ateliers d'Art chez Soi aujourd'hui.

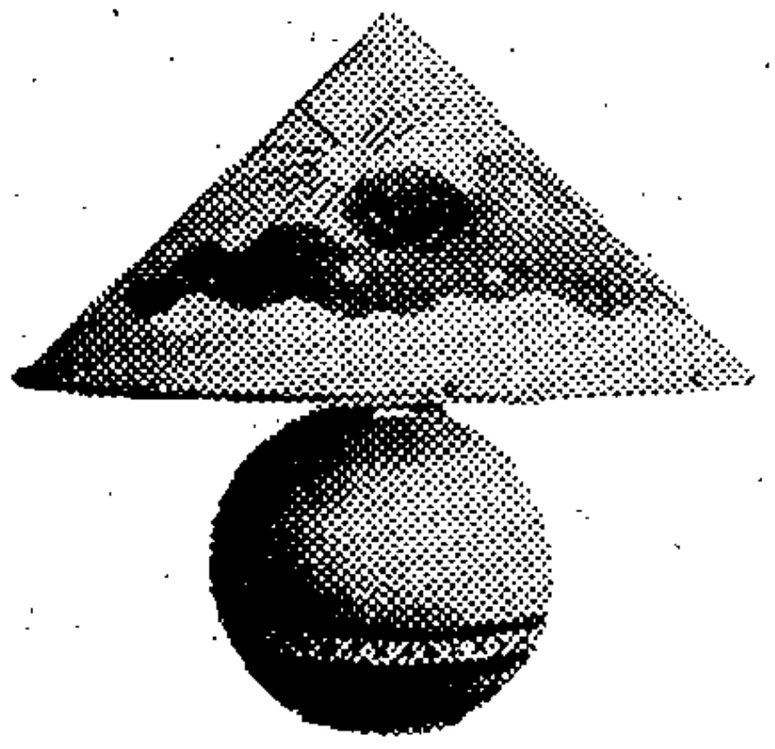

300 exemplaires de cette jolie lampe ont été commandés et achetés par la Société des Ateliers d'Art chez Soi, à M. Robert Payot, de Tourcoing, adhérent inscrit depuis quelques semaines seulement à la Société, pour un grand magasin.

BON A DECOUPER

ou à recopier et à retourner à la **Société des Ateliers d'Art chez Soi** (Studio 71), 14, rue de la Condamine, Paris (17e).

Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT, sans engagement de ma part, votre plaquette illustrée : Les Travaux d'Art chez Soi. *ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites, et un modèle de vos contrats de commande. Inclus* 1 *fr.* 50 *en timbres-poste pour affranch.*

M .....

à .....

L'ANNÉE MILITAIRE

L'année 1934 ayant vu s'achever la pacification du Maroc, l'année 1935 n'a pas été marquée par d'importantes opérations militaires, soit aux colonies, soit sur les théâtres intérieurs. Son intérêt est donc d'ordre professionnel et administratif.

Il n'y a pas eu non plus, en automne 1934, de grandes manœuvres, selon la formule classique. Elles ont été remplacées par une série d'exercices d'importances diverses, au cours desquels fut poursuivie l'étude des procédés de combat des unités motorisées. En juin 1935, eurent lieu, dans l'ouest, des manœuvres de cadres d'une certaine envergure portant sur la conduite des grandes unités.

Il y a lieu, toutefois, de faire une place à part à un exercice de mobilisation d'une division de réservistes, la 41e, qui ute lieu à la fin du mois de septembre 1934. Cette division comprenait les 101e, 103e et 104e régiments d'infanterie qui furent opposés à la 2e division de cavalerie, formée par le 3e régiment de dragons motorisés, le 6e dragons à cheval, le 73e régiment d'artillerie divisionnaire et le 508e régiment de chars de combat.

Si la mobilisation de cette unité des réservistes s'est effectuée d'une manière très satisfaisante, le haut commandement n'a pas manqué de constater que l'instruction et l'entraînement de la troupe, notamment l'entraînement à la marche, laissaient beaucoup à désirer. Il en est de même de l'instruction des jeunes officiers et sous-officiers de réserve qui ne s'est pas toujours montrée égale à leur entrain et à leur évidente bonne volonté.

C'est la rançon du service militaire à court terme et la condamnation de la formule illusoire, dangereuse et périmée de l'armée dite nationale, que nos politiciens de gauche voudraient cependant voir ravaler au rang de simple milice.

Leur impuissance, qui risque d'être mortelle pour le pays, s'est étalée une fois de plus quand le Parlement s'est trouvé en présence du redoutable problème des classes creuses.

De l'avis de tous les techniciens, une augmentation de la durée du service militaire s'imposait, dès cette année, pour combler les vides inquiétants créés dans les effectifs de notre armée active par les classes déficitaires, nées de la guerre.

Demander le vote d'une telle mesure à une Chambre tirant sa chétive existence de la plus sordide démagogie était une besogne au-dessus des possibilités d'un gouvernement républicain. Périsse le pays plutôt que le régime! On s'est contenté d'une solution qui n'en est pas une, et qui a consisté, sans prendre aucune décision ferme, à conserver sous les drapeaux pendant quelques semaines la classe libérable. Cet exemple donne la mesure du courage civique d'un Parlement républicain, à quelques mois des élections, en présence d'une situation internationale aussi redoutable, sinon plus, qu'en 1914.

⁂

Pour ne pas changer, l'armée française a été placée, au cours de la période allant du 1er août 1934 au 1es août 1935, sous la coupe de trois ministres.

Jusqu'au début de novembre 1934, ce fut le maréchal Pétain, dont l'arrivée rue Saint-Dominique avait été accueillie avec joie par les cadres de l'armée.

Dans un cours laps de temps de neuf mois à peine, le maréchal fit tout le bien qui était en son pouvoir. Mais, entouré de directeurs et de hauts fonctionnaires plus ou moins inféodés à la Franc-Maçonnerie et au radicalisme, il ne put pousser ses initiatives aussi loin qu'il l'aurait voulu. Il eut même l'occasion d'en exprimer publiquement son amertume.

Il fut remplacé à la tête du ministère de la Guerre par un quelconque général politicien, suivi d'un vague parlementaire auxquels nous conserverons l'anonymat qui convient à leurs mérites et à leurs œuvres.

L'année 1935 a vu le départ d'un grand chef, le général Weygand, membre de l'Académie française, atteint par la limite d'âge. Il a dû quitter le Conseil supérieur de la guerre, dont il était le vice-président. Remplacé dans ses fonctions par le général Gamelin, il reste néanmoins en activité, comme ayant, en qualité de Haut-Commissaire en Syrie, commandé en chef devant l'ennemi. Le traité de paix avec la Turquie n'était, en effet, pas encore signé à cette époque.

Un autre départ, particulièrement émouvant, fut, à la date du 31 décembre 1934, celui de 300 officiers de l'armée active, mis brutalement à la retraite à dix-huit ans de service, par une mesure d'une iniquité et d'une absurdité sans précédent.

Après un préavis d'un mois à peine, sans procédure régulière, sans moyens de défense, sans communication des pièces ou dossiers, ces serviteurs du pays ont été chassés des cadres d'un simple trait de plume. C'est le couronnement de l'œuvre d'épuration maçonnique et républicaine entreprise, en 1933, par le sinistre Daladier, et qui devait porter sur l'éviction de 5.000 officiers. Plus de 2.000, et non des moins méritants, ont déjà dû quitter l'armée, de gré ou de force. Espérons que l'on s'en tiendra là.

Toujours dans l'ordre professionnel, notons que l'année 1935 aura vu l'apparition du statut du personnel de l'armée de l'air (loi du 9 avril 1935), la réouverture, unanimement souhaitée, de l'école d'administration de Vincennes (loi du 4 juillet 1935), une nouvelle organisation du service des poudres (avril 1935), la création d'un corps d'ingénieurs militaires, attendue depuis longtemps (loi du 3 juillet 1935 sur les fabrications d'armement) et celle d'un brevet technique, destiné à favoriser, à l'égal du brevet d'état-major, les officiers spécialisés dans les études scientifiques (décret du 29 mai 1935).

***

Au cours de cette année militaire, ont reçu la croix de la Légion d'honneur les drapeaux de l'Ecole supérieure de Guerre, de l'Ecole du Service de santé militaire, et du Prytanée militaire de La Flèche.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

Le drapeau des chasseurs à pied, confié à la garde du 30e bataillons de chasseurs, sera remis par ce dernier au 1er bataillon de chasseurs, à la fin de l'année militaire.

Le « triomphe » traditionnel de l'école de Saint-Cyr, placé, en 1934, sous l'égide d'un grand roi, Albert Ier de Belgique, a été dédié en 1935, à un autre grand roi, Alexandre de Serbie, dont le nom a été donné à la promotion baptisée le 19 juillet.

La promotion 1935 de Saint-Maixent a également pris ce nom glorieux entre tous.

Enfin, signalons que la revue du 14 juillet 1935 a été particulièrement brillante, non seulement par l'admirable tenue des troupes, la belle présentation du matériel, et la participation de six cents avions militaires, mais par le réconfortant enthousiasme des spectateurs, qui s'est exprimé en des ovations sans fin.

Sous le régime odieux qui l'étouffe, mais qu'elle finira bien par secouer, la France saisit toutes les occasions de crier sa volonté de rester un grand pays.

"NOS ARTISTES MODERNES"
DUMONT - BARBÉ

Cadeaux inédits pour anniversaire, mariage, naissance. — Tout ce qui concerne le foyer, la lumière, la table, la parure. — Cadeaux chics et bibelots depuis 25 francs.

97, Boul. Haussmann, (Saint-Augustin) Paris (Anjou 93-55)

L'ANNEE HIPPIQUE

En 1934, les pouliches furent moins heureuses à Deauville que l'année précédente. Si *Corrida*, à M. M. Boussac, enleva le prix Morny, toutes les autres grandes épreuves leur échappèrent. Le vétéran *Taxodium*, au baron de Rothschild, remporta le prix de la Municipalité, *Shining Tor*, à Lord Derby, le prix Jacques Le Marrois, *Dark Dew*, à Mme H. Palmer, le prix de Kergolay ; enfin dans le Grand Prix, *Morvillars*, à M. Ed. Jonas, battit deux autres trois ans, *Formasterus* et *Foulaubin*. Le même jour, à Ostende dans le grand International, *Easton*, à Lord Woolavingtoo, prenait sa revanche sur *Amiral Drake*, qui l'avait précédé dans le Grand Prix de Paris.

Brantôme, au baron de Rothschild, atteint par l'épidémie de toux qui sévissait dans son écurie, ne put disputer, on le sait, ni le prie du Jockey-Club ni le Grand Prix ; il reparut le 16 septembre dans le prix Royal Oak. Sa rentrée était impatiemment attendue et souleva une vive curiosité car on peut toujours craindre pour un poulain n'ayant pas reparu depuis quatre mois. Le fils de Blandford, qui avait encore beaucoup à gagner comme condition, battit *Astronomer*, alors en pleine forme, d'une encolure mais très nettement. Dans le prix de l'Arc de Triomphe où son principal adversaire était *Félicitation*, le quatre ans de l'Aga Khan qui venait de triompher brillamment de *Thor* et d'*Hyperion* dans la Coupe d'Or d'Arcot, *Brantôme* battit *Assuérus* de deux longueurs; *Félicitation* qui avait adopté la tactique de la course en avant, qui lui avait si bien réussi à Ascot, conservait la troisième place.

Dans les autres épreuves de l'automne, *Mary Tudor*, retrouvant sa plus belle forme, remporta le prix Vermeille et *Mas d'Antibes* le prix Henri Delamarre. Le prix du Conseil Municipal qui avait réuni un lot fort nombreux comme à l'ordinaire, revint au quatre ans *Cadmus*, à M. H. André, qui bénéficiait de toutes les décharges n'ayant

encore gagné aucune course. De plus en plus, le prix Gladiateur devient l'apanage des chevaux d'obstacles, *Prince Olé* y remporta une victoire sans gloire.

Les courses de deux ans de la seconde partie de la campagne ne nous montrèrent pas le *crack* attendu. A Deauville, les principaux vainqueurs furent *Prince Asturias, The Nile, Ipe, Le Cyclone II* et *Corrida.* A l'automne, *The Nile* enleva le prix Herod, *Finlandaise* et *Le Cyclone II* remportèrent une série de victoires, tandis qu'*Aromate* se montrait fort irrégulier ; enfin *Pampeiro,* après quelques accessits, remporta dans le Grand Criterium une victoire assez peu probante qui lui valut l'honneur de figurer en tête du Handicap Optional. Tous ces jeunes espoirs semblaient de qualité assez ordinaire et on pouvait prévoir qu'au cours de leur troisième année ils devraient céder le pas à des sujets tardifs ou n'ayant pas encore couru.

En 1934, et pour la troisième année consécutive, le baron de Rothschild occupa la première place, sur la liste des propriétaires gagnants, avec 2.637.000 francs et 59 courses; M. Léon Volterra était bon second avec près de millions et demi. La troisième place était prise par une écurie de province, celle de M. René Bedel, devant M. M. Boussac, moins favorisé que ces années drnières.

Parmi les étalons, deux jeunes, *Astérus* et *Pharos,* figuraient en tête, 2.693.290 francs et 1.536.693 francs, suivis de *Blandford, Massine Dark Legend* et *Filerari* qui, seuls, dépassaient le million. Chez les jockeys, avec 84 victoires, Semblat reprenait, devant Rabbe et Duforez, la première place qu'il occupa si souvent.

⁂

Les réunions de la Côte d'Azur qui commencèrent, selon la coutume actuelle, dès la fin de décembre, nous révélèrent deux excellents chevaux d'obstacles, *Robin des Bois* et *Viviers,* appartenant l'un et l'autre à M. L. Gauquelin. Le premier enleva le prix de Monte-Carlo et la Grande Course de Haies de Cannes; le second, le Grand Prix de la Ville de Nice, mais, par la suite, il fut moins brillant que son compagnon d'écurie.

A Auteuil, les principaux vainqueurs furent en steeple-chase, *Prédicateur,* à M. Decrion (prix Finot), *Beau Pan-*

t'n, au baron de Rothschild (prix d'Auteuil), *Ski*, à M. Sibilat (prix Murat), *Bulan*, à M. Bedel (prix du Président), *Fleuret*, à M. A. Veil-Picard (Grand Steeple-Chase), *Bellovaque*, à M. Leleu (prix des Drags) ; en courses de haies, *Badeh*, à M. Emile Marchand (Grand Prix du Printemps), *Robin des Bois* (Grande Course de Haies).

A Enghien, *Dejazcomba*, au comte de Rivaud, et *Somgar*, au duc de Westminster, s'adjugèrent les deux épreuves les plus importantes.

En plat, le fait saillant de l'année hippique 1935 est la façon dont se comporta *Brantôme* à Ascot. Le cheval du baron de Rothschild était si populaire, même auprès du public qui ne s'intéresse pas aux courses, que sa défaite complète à Ascot fut considérée comme un événement. On se rappelle qu'auparavant, le fils de Blandford avait enlevé avec un brio extraordinaire le prix Edgar Gillois et le prix du Cadran. Parmi les chevaux d'âge, *Rentenmark* remporta le prix des Sablons, *Admiral Drake*, le Biennal, *Assuérus*, le Grand Prix du Tremblay. Parmi les juments, *Mary Tudor*, *Rénette* et *Rarity* se montrèrent les meilleures.

Si, en 1934, le classement de deux ans s'était trouvé vérifié, il en fut tout autrement cette année. Parmi les dix premiers du Handicap Optional, trois seulement, *Aromate*, au baron de Rothschild, *Ipe*, à M. G.-S. Unzue, et *Mesa*, à M. P. Wertheimer, confirmèrent leur qualité, le premier enlevant les prix La Rochelle et Lupin, le second les prix Daru et Matchem ; quant à *Mesa*, envoyée en Angleterre, elle remporta une brillante victoire dans les Mille Guinées et prit la troisième place dans les Oaks.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

Les vainqueurs des autres poules du printemps furent des sujets qui, à deux ans, ne s'étaient montrés que des animaux honnêtes. *Mansur*, à M. Macomber, gagna le prix Greffulhe, *Louqsor*, le prix Hocquart, *Kant*, à M. Wildenstein, la Poule d'Essai, *Bouillon*, à M. J. Stern, le prix Noailles. A la veille du prix du Jockey-Club la situation était fort confuse. Le vainqueur fut un poulain fort bien né, puisque demi-frère de *Pearl Cap*, *Pearlweed*, à M. Edw. Esmond. Dans le Grand Prix de Paris, il causa une désillusion et la victoire revint à *Crudité*, au baron de Rothschild, battant *William of Valence* et *Louqsor* ; ce dernier, à la princesse de Faucigny-Lucinge, remporta, huit jours plus tard, à Saint-Cloud, le prix du Président.

La génération de 1932, qui ne comprend aucun mâle de grande classe, compte un lot de pouliches assez près les unes des autres. Outre *Crudité* et *Péniche* (Prix de Diane), il faut citer *Chaudière* (Grand Prix de Lyon et prix des Maréchaux), *Vignes du Seigneur* (prix Eugène Adam), *Mesa* (Mille Guinées), *Samos*, *Clairvoyante*, *Blue Bells III*.

Les courses de deux ans disputées en juin et en juillet n'ont pas révélé de sujets ayant fait preuve d'une véritable supériorité sur leurs contemporains. Les meilleurs ont été, parmi les poulains, *Gong*, *Ambrose Light*, *Duguay-Trouin*, *Xylander*, *King Kong* et, parmi les pouliches, *Monarkie*, *Djizima*, *Hat Trick* et surtout *Mistress Ford* qui enleva à Maisons le prix Robert Papin.

André SANCY.

Consommez le THÉ français

de l'INDOCHINE

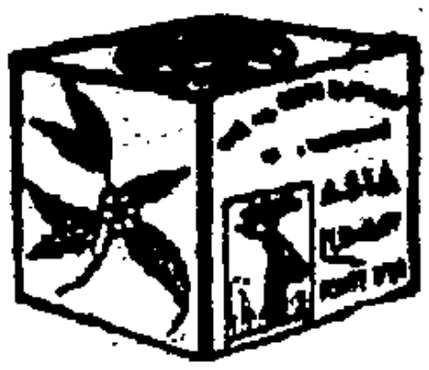

et la fleur de thé du Tonkin sans caféine n'énerve pas.

Envoi à domicile directement par l'importateur.

TARIF et ÉCHANTILLONS contre 2 francs.

Etab. ASIA, 93, rue de Turenne - Paris

LE DERNIER EXPLOIT DU VIEUX MAITRE D'ECHECS

Un vieux maître d'échecs achevait sa vie dans la solitude d'une petite ville de la banlieue parisienne. Absorbé du matin au soir dans le travail subtil des problèmes d'échecs, sa distraction préférée était d'entretenir des relations épistolaires avec les problémistes les plus réputés. Les quelques visiteurs qui sonnaient à sa porte étaient presque toujours de vieux amis fréquentés jadis dans les cercles d'échecs de la capitale. Parfois, cependant, des jeunes gens curieux d'approcher un maître dont la réputation rayonnait jusqu'à eux, venaient lui demander des conseils. La bouffée de jeunesse qui entrait ce jour-là dans l'antique demeure ravissait notre septuagénaire et le rendait d'une exquise bienveillance envers les néophytes désireux d'entendre les avis de l'expérience.

Un soir d'hiver. le vieux maître eut la bonne surprise de recevoir trois jeunes provinciaux, membres d'un petit cercle girondin.

— Soyez les bienvenus, Messieurs, leur dit-il. Je suis très honoré...

— Tout l'honneur est pour nous, maître, répondit l'aîné des trois jeunes gens.

On parla longuement d'échecs, de ces belles parties du maître qui faisaient les délices des jeunes visiteurs. Comme incidemment, le jeu sans voir devenait le sujet de la conversation.

— Maître, nous vous supplions. Consentez à jouer deux parties à l'aveugle contre deux d'entre nous. Le troisième sera l'arbitre et annoncera les coups.

Le maître se fit prier. Ce genre d'exploit, qui lui valut tant de succès jadis, n'était plus de son âge. Sur les instances de ses visiteurs, il finit pourtant par se laisser fléchir et accepta même de s'asseoir face au mur, dans un coin de la pièce, les yeux bandés, dans la même posture que Philidor sur la vieille gravure que ces jeunes gens admiraient dans un de leurs bouquins d'échecs.

Que ne ferait-on pour satisfaire d'aussi gentils visiteurs! Le vieux pousseur de bois, sûr de lui, abandonna l'avantage du trait. Le voilà donc face au mur, les yeux bandés, pendant que sur deux échiquiers la lutte s'engage :

Echiquier N° 1 : 1 P. 4 R- P. 4 R.

Echiquier N° 2 : 1 P. 4 D- C. 3 F R.

Et les deux parties se poursuivent. L'arbitre annonce les coups de ses camarades, coups qui s'avèrent bientôt désastreux devant la solide défense du vieux routier.

— Pardon, cher Monsieur, déclare-t-il tout à coup au premier. Si vous ne jouez pas le coup juste, vous serez mat en trois

coups. Dans le cas contraire, le mat peut être retardé jusqu'au sixième coup.

Après quelques minutes de réflexion, il fit au second joueur une remarque semblable :

— Vous aussi, mon jeune ami, et dans des conditions à peu près les mêmes : mat en deux coups si vous jouez mal, et en huit si vous jouez correctement.

Et le vieux maître ricanait malicieusement en attendant les réponses de ses infortunés adversaires.

Silence.

Nulle réponse.

— Allons, messieurs, que décidez-vous ? Abandonnez-vous vos parties ? Ce serait peut-être le plus sage.

Les malheureux perdants ne répondaient toujours pas.

Las d'interroger, notre homme aux yeux bandés fut pris soudain d'une vague inquiétude. Il arrache son bandeau, se retourne : ses adversaires, l'arbitre, ne sont plus là. Ses yeux se portent instinctivement vers le coin de la pièce où est son coffre-fort. Il est ouvert, et tout ce qu'il contenait a disparu.

Le vieux maître, pour le dernier exploit de sa carrière, s'était mesuré avec des champions de la cambriole.

Gaston LEGRAIN.

CHARLES MAURRAS

POUR EN SORTIR

CE QU'IL FAUT A LA FRANCE

CE QUE L'ACTION FRANÇAISE VEUT
CE QU'ELLE FAIT
CE QU'ELLE PENSE

Un nouveau tirage revu et remanié de cette brochure épuisée.

LIBRAIRIE DE L'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly. — 1, rue du Boccador
PARIS (8e) C.P. 926-78

L'exemplaire	1 fr. 50 ;	franco	2 fr.
Les 10	12 fr. 50 ;	—	14 fr.
Les 100	100 fr. » ;	—	108 fr.

La mort de Maurice Finat

Dans la soirée du 21 avril 1935, les Agences communiquaient de Moshi (Tanganyika) la dépêche suivante :

Les aviateurs Maurice Finat et de Forges, qui, après avoir effectué le raid France-Madagascar, étaient repartis le 19 avril de Tananarive pour tenter de battre le record de vitesse sur le parcours Tananarive-Paris, ont fait une chute dans les montagnes de Sanya, près de Moshi, à cause du mauvais temps.

L'aviateur Finat a été tué.

De Forges est blessé, mais sa vie n'est pas en danger.

⁂

Maurice Finat était né le 29 juillet 1894, à Bordeaux. Ingénieur diplômé de l'école Bréguet en 1914, il fut mobilisé dans l'infanterie au début de la guerre. Passé sur sa demande dans l'aviation, en 1915, il fut affecté comme pilote à la fameuse escadrille M.F. 20, où il eut comme camarade notre cher et regretté ami, le dessinateur Edouard Touraine, tué en combat aérien en novembre 1916.

C'est à la F.M. 20 que Finat fut blessé deux fois : en 1917, au cours d'une liaison d'infanterie, et en février 1918, en combat aérien. C'est à cette escadrille qu'il gagna les plus beaux rubans : la Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de guerre avec six citations.

De puissants liens d'amitié unissaient Maurice Finat et l'Action française. S'il ne fut jamais inscrit à nos organisations, on peut dire qu'il fut un de nos plus ardents et de nos plus dévoués sympathisants.

Le 29 mars 1930, le jour où la Chambre se préparait à voter l'évacuation de Mayence, un avion survola Paris, lançant des tracts avertissant la population du crime qui allait se commettre contre la France et contre la patrie.

Ce jour-là, le vent soufflait en tempête. Cependant, un paquet de 5.000 tracts tomba en plein sur la Chambre, s'éparpillant dans les jardins de la Présidence, se collant aux vitres de la salle des Pas-Perdus, et des feuilles volèrent même sur la table du bureau de M. Fernand Bouisson.

Dans cet avion se trouvaient deux aviateurs. L'un d'eux était Maurice Finat. Les deux amis allèrent ensuite à la Chambre pour constater les dégâts.

« Quel beau tir ! »

Maurice Finat répondit à son camarade :

« Et pour une belle cause ! »

Le 11 novembre 1933, on inaugurait à Pacy-sur-Eure le monument d'Aristide Briand.

Un avion survola la honteuse cérémonie, dissimulé dans les nuages. Quand les avions de patrouilles envoyés par Pierre Cot eurent disparu, l'avion de l'A. F. descendit et lança des tracts sur lesquels on lisait cet avertissement :

L'homme à qui vous élevez une statue sera le responsable des effroyables hécatombes de demain. Le pied de ce monument sera baigné par les flots de sang de vos enfants. Les mères en deuil viendront lui jeter des malédictions !

Au retour, retardé par le vent, gêné par la brume, l'appareil dut se poser à la nuit dans un champ labouré des environs de Pontoise. A l'atterrissage, les roues de l'avion passèrent à 50 centimètres au-dessus d'une clôture de fils de fer.

Maurice Finat, ce jour-là, était encore du « bombardement ».

L'Action française a été douloureusement émue à la nouvelle de la mort de Maurice Finat. Nos amis garderont le souvenir de celui qui fut un magnifique aviateur, un grand brave, un ardent patriote.

Bernard DENISANE.

ASSOMMÉS par le CORYZA...

RHINOSPIR

VOUS SAUVERA

Si vous vous réveillez un jour les narines obstruées, les yeux larmoyants, la tête coiffée d'un casque écrasant, incapable, en un mot, de vaquer à vos occupations habituelles, SOUVENEZ-VOUS que le **RHINOSPIR** vous soulagera immédiatement.

Quelques gouttes versées sur le mouchoir et aspirées permettent un traitement actif et discret en tous lieux.

Envoi franco contre 8 fr. 50

PHARMACIE du RHINOSPIR

38, AVENUE PARMENTIER, PARIS (XI^e^)

L'ANNÉE AÉRONAUTIQUE

Si l'année 1935 n'a pas vu s'améliorer le record de la plus grande distance en ligne droite, toujours détenu par Codos et Rossi avec 9.104 kilomètres, pas plus le record de distance en circuit fermé, 12.411 kilomètres par les Russes Gronov et Spirine, ni celui de l'altitude, commandant Renato Donati, sur Caproni 600 CV., 14.433 mètres, le 11 avril 1934, elle peut inscrire à son palmarès le bond vertigineux du record de vitesse.

Celui-ci, après avoir été l'apanage de l'Américain Wedel, avec 490 km. 800 à l'heure, avait été porté par notre champion Delmotte à 505 km. 848. C'était un bel exploit, si l'on songe que c'était un Renault de 330 CV. seulement qui équipait son avion.

Le 12 septembre, sur la base officielle du mille, l'Américain Howard Hugues faisait du 530 à l'heure. Le passage de 505 à 530 pouvait sembler une exagération coutumière à la presse des U. S. A. Mais le lendemain, 13 septembre, Howard Hugues se remettait en piste, et cette fois sur la base des 3 kilomètres exigée par la Fédération internationale. Ce jour-là ce ne fut pas 530 à l'heure qu'il obtint, mais 566 km. 490.

Il dépassait de plus de 60 kilomètres le record du monde de Delmotte. Il convient cependant de faire remarquer que Delmotte avait réussi son exploit avec un 330 CV., alors que l'appareil de Howard Hugues était équipé d'un « Hornet » de 1000 CV. L'ingénieur Riffard de la maison Caudron espère faire mieux avec un 500 CV. Renault. Il est probable que l'année 1936 verra s'améliorer ce record déjà fantastique de 566 km. 500 à l'heure!

Il est intéressant de noter que le record de vitesse est resté pendant dix ans (du 11 décembre 1924 à 1934) à 448 km. 171, record détenu par l'adjudant Bonnet.

En 1934, il passait à 490 km. 800, et en 1935, à 566 km. 490.

⁂

Notons que l'année 1935 aura vu, dans la chute des records secondaires, celui de l'altitude pour avions légers

monoplaces (pesant moins de 450 kilos) détenu par la regrettée Hélène Boucher avec 5.900 mètres, porté à 7.338 mètres par Maryse Hilsz, avec un *Mauboussin-Corsaire*, moteur Salmson 80 CV. Les records de vitesse sur 1.000 et 2.000 kilomètres avec charge utile de 500, 1.000 et 2.000 kilos ont été portés par les Italiens, colonel Biseo et capitaine Castellani, à près de 400 kilomètres à l'heure ,et celui d'altitude avec 500 kilos de charge, détenu depuis longtemps par notre compatriote Lucien Coupet, a été battu par les aviateurs américains Tomlison et Tartres, sur bi-moteur Douglas, qui se sont élevés à 8.200 mètres.

Le record de distance pour hydravion était porté à 5.450 kilomètres par l'Américain Mac Ginnis (ancien record 4.929 kilomètres par les Italiens Stoppani, Corfado, Suriana).

⁂

La place nous manque pour revenir sur les beaux exploits accomplis en France en 1935. Notons cependant la victoire de Delmotte dans la Coupe Deutsch, les records d'Arnoux, les performances du magnifique pilote Mermoz, les remarquables voyages d'André Japy : Paris-Oslo-Paris, Paris-Oran-Paris et Paris-Tunis-Paris, accomplis en une seule journée, sur un avion de tourisme de 100 C.V., le Caudron *Aiglon*.

Nous ne voulons pas terminer ce bref résumé de l'activité aérienne en 1935, sans rappeler que nos appareils ont accompli une cinquantaine de traversées de l'Atlantique Sud, avec le courrier de notre ligne d'Amérique du Sud.

L'hydravion *Santos-Dumont* (Blériot quadrimoteur Hispano 650 CV.) a traversé vingt fois l'Atlantique; l'hydravion la *Croix-du-Sud* (Latécoère quadrimoteur 650 CV. Hispano), quatorze fois; le trimoteur *Arc-en-Ciel*, six fois; le quadrimoteur *Centaure* (Farman, 4 Hispano 600 CV.), sept fois, et l'appareil Latécoère à flotteur *Vicomte-de-la-Vaulx*, une fois.

Le record de vitesse des traversées Dakar-Natal avec le courrier revient au *Centaure* : 13 h. 37', le 16-17 septembre, à la vitesse de 233 km. 875 à l'heure.

Bernard DENISANE.

LL. AA. RR. LE COMTE ET LA COMTESSE DE PARIS
PARTANT EN AVION, DE BRUXELLES, POUR LE MAROC
(16 septembre 1935)

L'ACTION FRANÇAISE

ORGANE
DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est nôtre.

Le Duc d'ORLEANS.

Chef de la Maison de France, j'en revendique tous les droits, j'en assume toutes les responsabilités, j'en accepte tous les devoirs.

Le Duc de GUISE, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France.

***Fondateur :* HENRI VAUGEOIS**

Directeurs politiques :
LEON DAUDET et CHARLES MAURRAS

***Rédacteur en chef :* MAURICE PUJO.**

25 cent.: Paris et Département de la Seine
30 cent.: Départements et Colonies

ABONNEMENTS	1 an:	6 m.:	3 m.:
France et Colonies	72 fr.	38 fr.	20 fr.
Etranger plein tarif	190 fr.	100 fr.	60 fr.
Pays à tarif réduit	130 fr.	70 fr.	40 fr.

Chèque postal : Compte 239.00 Paris.

REDACTION ET ADMINISTRATION :
1, rue du Boccador (19, avenue Montaigne)
PARIS (8e)
Adresse télégraphique: ACTIOFRAN - PARIS
Téléph.: *Administration:* Balzac 53-82 et 83;
***Rédaction:* Balzac 36-38;**
***Publicité:* Balzac 36-83**
Après 10 heures du soir: Gutenberg 08-42
Registre du Commerce: Seine N° 78.582

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Siège social : 1, rue du Boccador, Paris VIII[e]

Président d'honneur	CHARLES MAURRAS.
Vice-Président d'honneur	LUCIEN LACOUR.
Président	Amiral SCHWERER.
Secrétaire Général	PAUL ROBAIN.
Adjoint au Président	P. DE CAZENOVE DE PRADINES.
Secrétaire	YVES RÉAL DEL SARTE.
Trésorier	PIERRE CHASTRES.

L'Action Française s'adresse au patriotisme quand il est conscient, réfléchi, rationnel.

Fondée en 1899, en pleine crise politique, militaire et religieuse, l'Action Française s'est toujours inspirée du sentiment nationaliste; son œuvre propre fut de soumettre ce sentiment à une discipline sérieuse.

« Un vrai nationaliste, posa-t-elle en principe, place la patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes *dans leur rapport avec l'intérêt national.*

« Avec l'intérêt national, et non avec ses caprices de sentiment ;

« Avec l'intérêt national, et non avec ses goûts, ses penchants ou ses répugnances ;

« Avec l'intérêt national, et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels. »

En se pliant à cette règle, l'Action Française fut contrainte de reconnaître la rigoureuse nécessité de la monarchie dans la France contemporaine.

Etant donnée la volonté de conserver la France et de mettre par dessus tout cette volonté de salut, il faut conclure à la monarchie ; l'examen détaillé de la situation démontre, en effet, qu'une renaissance française ne saurait avoir lieu qu'à cette condition.

Si la restauration de la monarchie paraît difficile, cela ne prouve qu'une chose : la difficulté d'une renaissance française. Si l'on veut cette renaissance, il faut vouloir cette restauration.

Pour accroître l'efficacité de la propagande, pour être en mesure d'appliquer à la pratique. en toute occasion, les idées théoriques de l'Action Française, la Ligue d'Action Française a été fondée le 15 janvier 1905.

La Ligue d'Action Française comprend deux sortes d'adhérents : les Ligueurs et les Alliés.

Pour être Ligueur d'Action Française, il faut :

1° Etre Français *de naissance.*

2° Avoir signé la déclaration connue. être prêt à en remplir les engagements et avoir répondu au questionnaire de la *main-d'œuvre civique.*

3° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (10 francs au minimum, membre adhérent ; 50 francs au minimum, membre donateur). Le versement annuel indispensable doit etre effectué entre les mains du trésorier de la section ou, si l'intéressé n'appartient pas à une section, directement au secrétariat de la Ligue, 1, rue du Boccador, Paris. Les adhérents qui n'ont pas acquitté leur cotisation pendant deux années consécutives peuvent être déclarés démissionnaires. En cas de radiation ou de démission au cours de l'année, les cotisations ne sont pas remboursées.

4° Avoir été agréé par la Section locale et par le Siège central de Paris.

Les Alliés d'Action Française ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement.

Favorables en fait soit aux principes, soit aux effets de la propagande de l'Action Française et tenant à l'encourager, ils paient les cotisations attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

Sincèrement patriotes, ils doivent être prêts à donner à l'Action Française leur appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français seraient utiles.

Pour se faire inscrire à l'Alliance d'Action Française, il suffit de donner son nom et son adresse et de remplir le bulletin de la main-d'œuvre civique, après avoir été agréé par la section locale.

Ligueurs et Alliés reçoivent une carte constatant leur affiliation et permettant d'assister personnellement à nos manifestations à Paris ou dans les provinces. Cette carte est permanente. Elle reçoit, au début de chaque année, un timbre à date.

Partout où des Sections d'Action Française sont organisées, les Ligueurs et Alliés sont mis en relations avec elles. Dans le cas contraire, fort rare aujourd'hui, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège central.

La liste des Ligueurs et des Alliés n'est pas publiée.

DECLARATION DE LIGUEUR

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'Etranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise des influences religieuses hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit Français.

Notre unique avenir est donc la Monarchie, telle que la personnifie Monseigneur le Duc de Guise, héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

Je m'engage à la servir par tous les moyens.

FÉDÉRATION
DE PARIS ET DE LA BANLIEUE

Président : Comte de CAZENOVE de PRADINES.
Délégué à la propagande : M. R. RICHARD.

AGENTS DE LIAISON GENERAUX

Etant donné l'activité des sections de la région parisienne, celle-ci est divisée en sept *Fédérations régionales pour la grande banlieue (S.-et-O. et S.-et-M.).* Quatre *Secteurs pour la banlieue proche (Seine), et* trois *Secteurs pour Paris (rive droite Est, rive droite Ouest, rive gauche) ayant un agent de liaison général.*

Cet organisme a été créé pour décharger les services centraux de la Fédération parisienne et assurer une liaison constante entre le siège et les sections.

PARIS

*Les sections de Paris sont placées sous la direction d'un président assisté de chefs de quartier. Nous donnons ci-dessous la nomenclature de ces sections et la division par quartier. Pour tous renseignements complémentaires, lire chaque jour la Chronique de la Ligue dans l'*Action française, *ou s'adresser au siège de la Fédération parisienne, 1, rue du Boccador* (8e).

PREMIER et 2e ARRONDISSEMENTS

(Ces deux arrondissements ne forment qu'une section.)

3e et 4e ARRONDISSEMENTS

Permanence. — 1, rue Budé (tous les vendredis, de 21 h. à 23 heures).
Quartiers. — Archives, Enfants-Rouges, Arts-et-Métiers, Arsenal, Notre-Dame, Saint-Gervais, Saint-Merri.

5e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 3, rue Rollin (tous les vendredis, de 20 h. 30 à 22 heures; le dimanche, de 10 h. à midi).
Bibliothèque : mercredi et vendredi, de 21 heures à 22 heures; le dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30.
Quartiers. — Jardin-des-Plantes, Sorbonne, Saint-Victor, Val-de-Grâce.

6e ARRONDISSEMENT

S'adresser : 1, rue du Boccador.

7e ARRONDISSEMENT

Lieu de réunions. — Salle des jardiniers de France, 84, rue de Grenelle, 1er étage, porte F (tous les lundis à 20 h. 45).
Quartiers. — Ecole-militaire, Gros-Caillou, Saint-Thomas-d'Aquin.

8e ARRONDISSEMENT

Lieu de réunions. — 10, rue du Havre, 5e étage (les lundis, de 20 h. 30 à 22 heures; les jeudis, de 17 h. 30 à 19 heures).
Quartiers. — Champs-Elysées, Europe, Madeleine, Saint-Philippe-du-Roule.

9e ARRONDISSEMENT

Quartiers. — Chaussée-d'Antin, Saint-Georges, Faubourg-Montmartre, Rochechouart.

10e ARRONDISSEMENT

Permanence. — Salle Henri-Bannier, 25, rue d'Alsace (ouverte tous les jeudis, de 21 heures à 23 heures).
Quartiers. — Hôpital-Saint-Louis. Porte-Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Vincent-de-Paul.

11e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 16, rue Pétion (tous les vendredis à à 20 h. 45).
Quartiers. — Saint-Ambroise, Sainte-Marguerite, Roquette, Folies-Méricourt.

12e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 38. avenue Daumesnil (tous les vendredis à 20 h. 45).
Quartiers. — Bel-Air, Picpus, Quinze-Vingts.

13e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 19, rue Lebrun, 2e étage (le mercredi à 21 heures).

14e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 2, rue Asseline (tous les jeudis, à 20 h. 45).

15e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 97, rue Blomet (le lundi à 20 h. 45; le dimanche, de 10 heures à midi).
Quartiers. — Grenelle, Javel, Necker, Saint-Lambert.

16e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 3, rue Scheffer (ouverte le mercredi à 21 heures; le samedi à 18 heures : bibliothèque).
Quartiers. — Auteuil, Chaillot, Dauphine, La Muette.

17e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 21, rue Lamandé (le samedi, de 17 heures à 19 heures).
Quartiers. — Batignolles, Epinettes, les Ternes, Plaine-Monceau.

18e ARRONDISSEMENT

Permanence. — 71, rue du Mont-Cenis (les premier et troisième vendredis de chaque mois à 21 heures).
Quartiers. — Clignancourt, La Chapelle, Goutte-d'Or, Grandes-Carrières.

19e ARRONDISSEMENT

Quartiers. — Amérique, Combat, Villette.

20e ARRONDISSEMENT

Quartiers. — Belleville, Ménilmontant, Charonne, Père-Lachaise, Saint-Fargeau.

BANLIEUE

Les Sections ou Centres de propagande de banlieue sont placés sous la direction d'un président ou correspondant. Nous donnons ci-dessous la division territoriale des départements de Seine, Seine-et-Oise *et* Seine-et-Marne *en Secteurs ou Fédérations régionales.*

*Pour tous renseignements complémentaires, lire chaque jour la Chronique de la Ligue dans l'*Action Française, *ou s'adresser au siège de la Fédération Parisienne,* 1, *rue du Boccador, Paris* (8e).

ARCUEIL-CACHAN, GENTILLY. — 2e Secteur Seine.
ARGENTEUIL, BEZONS. — Banlieue Nord-Ouest.
ARPAJON (et environs). — Banlieue Sud.
ASNIERES, GENNEVILLIERS. — 1er Secteur Seine.
AUBERVILLIERS, La COURNEUVE. — 4e Secteur Seine.
AULNAY-SOUS-BOIS, SEVRAN, BLANC-MESNIL. — Banlieue Nord-Est.
BAGNOLET, LES LILAS, ROMAINVILLE. — 4e Secteur Seine.
BEAUCHAMP. — Banlieue Nord.
BEAUMONT, PERSAN, PRESLES. — Banlieue Nord.
BECON-LES-BRUYERES. — 1er Secteur Seine.
BOIS-COLOMBES. — 1er Secteur Seine.
BOIS-D'ARCY, SAINT-CYR, FONTENAY-LE-FLEURY, TRAPPES, LES CLAYES. — Banlieue Sud-Ouest.
BOISSY-SAINT-LEGER. — Banlieue Sud-Est.
BOULOGNE-BILLANCOURT. — 5e Secteur Seine.
(*Permanence le jeudi, à* 21 *h.,* 8, *rue Maurice-Delafosse.*)

BOURG LA-REINE, ANTONY, CHEVILLY, L'HAY-LES-ROSES, RUNGIS. — 2e Secteur Seine.
BRIE-COMTE-ROBERT (et environs). — Banlieue-Sud-Est.
CHAMPIGNY. — 3e Secteur Seine.
CHARENTON, SAINT-MAURICE, ALFORTVILLE, MAISONS-ALFORT. — 3e Secteur Seine.
CHATILLON, FONTENAY AUX-ROSES. — 2e Secteur Seine.
CHAVILLE, VIROFLAY, VELIZY. — Banlieue Sud-Ouest.
CHELLES, GOURNAY, CHAMPS-SUR-MARNE. — Banlieue Nord-Est.
CHEVREUSE (et environs). — Banlieue Sud-Ouest.
CHOISY-LE-ROI, THIAIS. — 2e Secteur Seine.
CLAMART. — 2e Secteur Seine.
CLICHY. — 1er Secteur Seine.
CLAYE-SOUILLY, MITRY, MORY, VILLEPARISIS. — Banlieue Nord Est.
COLOMBES (La Garenne). — 1er Secteur Seine.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, MAURECOURT, ANDRESY. — Banlieue Nord-Ouest.
CORBEIL, ESSONNES (et environs). — Banlieue Sud-Est.
CORMEILLES-EN-PARISIS, LA FRETTE. — Banlieue Nord-Ouest.
COULOMMIERS (et environs). — Banlieue Nord-Est.
CRETEIL, BONNEUIL. — 3e Secteur Seine.
COURBEVOIE. — 1er Secteur Seine.
DAMMARTIN-EN-GOELE. — Banlieue Nord-Est.
DEUIL-MONTMAGNY. — Banlieue Nord.
DOURDAN (et environs). — Banlieue Sud.
DRANCY, BOBIGNY, LE BOURGET. — 4e Secteur Seine.
ENGHIEN-LES-BAINS, SAINT-GRATIEN, SOISY-SOUS-MONTMORENCY. — Banlieue Nord.
EPINAY-SUR-ORGE, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (et environs). — Banlieue Sud.
EPINAY-SUR-SEINE, VILLETANEUSE. — Banlieue Nord.
ERMONT, EAUBONNE, SAINT-PRIX. — Banlieue Nord.
ESBLY, CRECY (et environs). — Banlieue Nord-Est.
ETAMPES (et environs). — Banlieue Sud.
ECOUEN, EZANVILLE (et environs). — Banlieue Nord.
FONTAINEBLEAU, SANNOIS, SAMOREAU (et environs). — Banlieue Sud-Est.
FONTENAY-SOUS-BOIS. — 3e Secteur Seine.
(*Permanence : 21 bis, rue Castel, le jeudi de 21 h. à 23 h. et le dimanche, de 14 heures à 18 heures.*)
FRANCONVILLE, PLESSIS-BOUCHARD. — Banlieue Nord.
HERBLAY, MONTIGNY-LES-CORMEILLES. — Banlieue Nord-Ouest.
HOUDAN (et environs). — Banlieue Sud-Ouest.
HOUILLES, CARRIERES-SUR-SEINE. — Banlieue Nord-Ouest.
ISSY-LES-MOULINEAUX. — 2e Secteur Seine.

IVRY, VITRY, KREMLIN-BICETRE, VILLEJUIF. — 2e Secteur Seine.
JOINVILLE. — 3e Secteur Seine.
JOUY-EN-JOSAS, LES LOGES. — Banlieue Sud-Ouest.
JUVISY, DRAVEIL, SAVIGNY. — Banlieue Sud.
LAGNY, THORIGNY, POMPONNE. — Banlieue Nord-Est.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, BOUGIVAL, LOUVECIENNES. — Banlieue Sud-Ouest.
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, CHENNEVIERES, ORMESSON. — 3e Secteur Seine.
LA FERTE-ALAIS, ITTEVILLE, BALANCOURT. — Banlieue Sud.
LE RAINCY, MONTFERMEIL. — 4e Secteur Seine.
LA FERTE-SOUS-JOUARRE (et environs). — Banlieue Nord-Est.
LEVALLOIS-PERRET. — 1er Secteur Seine.
LE VESINET, CHATOU, MONTESSON, CROISSY. — Banlieue Nord-Ouest.
L'ISLE-ADAM, NESLES-LA-VALLEE, CHAMPAGNE, VALMONDOIS (et environs). — Banlieue Nord.
LONGJUMEAU (et environs). — Banlieue Sud.
LUZARCHES (et environs). — Banlieue Nord.
MAGNY-EN-VEXIN (et environs). — Banlieue Nord-Ouest.
MAISONS-LAFFITTE. — Banlieue Nord-Ouest.
MALAKOFF. — 2e Secteur Seine.
MANTES, LIMAY, BONNIERES (et environs). — Banlieue Nord-Ouest.
MARGENCY, ANDILLY, MONTLIGNON. — Banlieue Nord.
MARINES, CHARS (et environs). — Banlieue Nord.
MARLY-LA-VILLE, SURVILLIERS, FOSSES, LOUVRES. — Banlieue Nord.
MARLY-LE-ROI, MAREIL-MARLY. — Banlieue Sud-Ouest.
MEAUX (et environs). — Banlieue Nord-Est.
MELUN (et environs). — Banlieue Sud-Est.
MEREVILLE, SACLAS. — Banlieue Sud.
MEUDON-BELLEVUE. — 5e Secteur Seine.
MONTEREAU (et environs). — Banlieue Sud-Est.
MONTFORT-L'AMAURY (et environs). — Banlieue Sud-Ouest.
MONTGERON, BRUNOY (et environs). — Banlieue Sud-Est.
MONTMORENCY, GROSLAY. — Banlieue Nord.
MONTREUIL-SOUS-BOIS. — 3e Secteur Seine.
MEULAN, FLINS-SUR-SEINE, GARGENVILLE, BRUEIL-EN-VEXIN. — Banlieue Nord-Ouest.
MONTROUGE, BAGNEUX. — 2e Secteur Seine.
NANTERRE, RUEIL. — 5e Secteur Seine.
NEAUPHLE-LE-CHATEAU (et environs). — Banlieue Sud-Ouest.
NEMOURS (et environs). — Banlieue Sud-Est.
NEUILLY-SUR-SEINE. — 1er Secteur Seine.

NOGENT-SUR-MARNE, LE PERREUX. — 3e Secteur Seine.
(*Permanence* : 188, *Grand'Rue.*)

NOISY-LE-GRAND, BRY-SUR-MARNE, VILLIERS-SUR-MARNE. — 3e Secteur Seine.

NOISY-LE-SEC, BONDY. — 4e Secteur Seine.

PALAISEAU, MASSY, ORSAY. — Banlieue Sud.

PANTIN, LE PRE-SAINT-GERVAIS. — 4e Secteur Seine.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, GARGAN-LIVRY. — 4e Secteur Seine.

POISSY, VILLENNES, CARRIERES-SOUS-POISSY, ORGEVAL. — Banlieue Nord-Ouest.

PONTAULT-COMBAULT, OZOIR-LA-FERRIERE. — Banlieue Sud-Est.

PONTOISE (et son canton). — Banlieue Nord.
(*Permanence*; 31, *r. de la Bretonnerie, le dim. de* 17 *à* 20 *h.*)

PROVINS (et environs). — Banlieue Sud-Est.

PUTEAUX. — 1er Secteur Seine.

RAMBOUILLET (et environs). — Banlieue Sud-Ouest.

RIS-ORANGIS, GRIGNY. — Banlieue Sud.

ROSNY-SOUS-BOIS, NEUILLY-PLAISANCE. — 4e Secteur Seine.

SAINT-CLOUD, GARCHES. — 5e Secteur Seine.

SAINT-DENIS, L'ILE-SAINT-DENIS, VILLENEUVE-LA-GARENNE, PIERREFITTE. — 4e Secteur Seine.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, LE PECQ. — Banlieue Nord-Ouest.

SAINT-LEU, TAVERNY, BESSANCOURT. — Banlieue Nord.

SAINT-MANDE. — 3e Secteur Seine.
(*Permanence : 2, rue de l'Alouette, le dimanche, de* 9 *h. à midi; le jeudi de* 21 *h. à* 23 *h.; le samedi de* 17 *h. à* 20 *h.*)

SAINT-MAUR, PARC-SAINT-MAUR. — 3e Secteur Seine.

SAINT-OUEN. — 1er Secteur Seine.

SANNOIS. — Banlieue Nord-Ouest.

SARCELLES-SAINT-BRICE. — Banlieue Nord.

SARTROUVILLE. — Banlieue Nord-Ouest.

SCEAUX, LE PLESSIS-ROBINSON, CHATENAY. — 2e Secteur Seine.

SEVRES, VILLE-D'AVRAY. — 5e Secteur Seine.

SURESNES. — 5e Secteur Seine.

SUCY-EN-BRIE. — 3e Secteur Seine.

TOURNAN-EN-BRIE (et environs). — Banlieue Sud-Est.

VANVES. — 2e Secteur Seine.

VERNEUIL, VERNOUILLET, TRIEL. — Banlieue Nord-Ouest.

VERSAILLES, LE CHESNAY. — Banlieue Sud-Ouest.
(*Permanence : 6 ter, rue d'Angiviller, le dimanche de* 14 *heures à* 16 *heures; le jeudi, de* 20 *h.* 30 *à* 22 *heures.*)

VILLEMOMBLE, GAGNY. — 4e Secteur Seine.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, LIMEIL. — Banlieue Sud-Est.

VILLENEUVE-LE-ROI, ABLON, ATHIS-MONS. — Banlieue Sud.

VILLIERS-LE-BEL, GONESSE, ARNOUVILLE-LES-GONESSE. — Banlieue Nord.

VINCENNES. — 3e Secteur Seine.
(*Permanence: 26, rue de l'Eglise, le mercredi, de 21 à 22 h.; le samedi de 17 à 19 heures; le dimanche, de 9 à 12 heures.*)

SECRETARIATS REGIONAUX

Ces organismes ont été créés pour décharger les services centraux de la Ligue, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux. Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de la Production Française Industrielle et Agricole.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur entremise pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique et, en général, pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action Française.

PREMIÈRE ZONE

REGION NORD. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne.
(*Secrétariat Régional.*)

2e ZONE

REGION NORD-OUEST. — Mayenne, Calvados, Seine-Inférieure, Sarthe, Manche, Orne, Eure.
(*Sans Secrétariat Régional.*)

3e ZONE

REGION OUEST. — *Première partie* : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.

Deuxième partie : Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire.
(*Secrétariat Régional.*)

4e ZONE

ALSACE. — Bas-Rhin, Haut-Rhin.
(Secrétariat Régional.)

LORRAINE. — Moselle, Meurthe-et-Moselle.
(Sans Secrétariat Régional.)

Vosges, Meuse, Aube, Haute-Marne, Territoire de Belfort.
(Sans Secrétariat Régional.)

5e ZONE

REGION DE LA LOIRE. — Cher, Loiret, Indre, Eure-et-Loir, Yonne, Nièvre, Loir-et-Cher.
(Secrétariat Régional.)

6e ZONE

REGION DU SUD-OUEST. — *Partie Nord* : Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée.
(Secrétariat Régional.)

***Partie Sud* : Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.**
(Secrétariat Régional.)

7e ZONE

REGION DU MASSIF-CENTRAL. — Allier, Corrèze, Creuse, Cantal, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme.
(Secrétariat Régional.)

8e ZONE

REGION DE LYON. — Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Saône-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Isère, Drôme, Jura.
(Secrétariat Régional.)

MIDI. — Lozère, Haute-Saône, Doubs, Côte-d'Or.
(Sans Secrétariat Régional.)

9e ZONE

REGION DE TOULOUSE. — Haute-Garonne, Aveyron, Ariège, Gers, Aude, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Lot, Tarn.
(Secrétariat Régional.)

10e ZONE

REGION DU MIDI. — *Côté Ouest* : Gard, Hérault.
(*Sans Secrétariat Régional.*)

REGION DU MIDI. — *Côté Est* : Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Corse.
(*Sans Secrétariat Régional.*)

11e ZONE — ALGÉRIE

Alger, Oran, Constantine.
(*Secrétariat Régional.*)

FEDERATIONS REGIONALES

Fédération provençale des Sections d'Action française

La Fédération provençale comprend cinq fédérations départementales : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.
Permanence : 60, rue Grignan, à Marseille (ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 12 heures, et de 14 h. 30 à 20 heures).

Fédération lorraine

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.
Permanence: 3, rue Léopold-Lallement, à Nancy (M.et-M.)

Fédération des Sections d'Action française de Franche-Comté et de Belfort

Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort.

Fédération de Haute-Normandie

Seine-Inférieure et Eure.

Fédération des Sections du Nord de la Bretagne

Côtes-du-Nord, Finistère (partie Nord).

AIN

Fédération départementale

(*Permanence* : 10, rue du Docteur-Ebrard, à Bourg, ouverte le samedi, de 17 heures à 19 heures.)
BOURG. — Section.
(*Permanence:* 10, r. du Dr-Ebrard, le samedi, de 17 à 19 h.)

SECTION DE BRESSE ET DOMBES. — Châtillon-Chalaronne, Neuville-les-Dames, Thoissey, Vonnas.
HAUTEVILLE. — Section.
OYONNAX. — Section.

AISNE

Fédération départementale

LAON. — Section.
Centres s'y raltachant :
ANIZY-LE-CHATEAU. — Centre de propagande.
MARLE. — Centre de propagande.
ROZOY-SUR-SERRE. — Centre de propagande.
SAINT-ERME, SISSONNE. — Centre de propagande.
CHATEAU-THIERRY. — Section.
(*Permanence :* 16, avenue d'Essonnes, à Château-Thierry.)
CHAUNY. — Section.
(*Permanence :* 132, rue Pasteur, à Chauny.)
Centres s'y rattachant :
LA FERE. — Centre de propagande.
(*Permanence :* 25, boulevard Gambetta, à Tergnier.)
SAINT-GOBAIN. — Centre de propagande.
SAINT-QUENTIN. — Section.
Centres s'y rattachant :
CLASTRES, MONTESCOURT. — Centre de propagande.
REMAUCOURT. — Centre de propagande.
SOISSONS. — Section.
(*Permanence :* 24, Grand'place, à Soissons.)
VIC-SUR-AISNE. — Centre de propagande.
CHAVIGNON. — Centre de propagande.
VERVINS. — Section.
Centre s'y rattachant :
LE NOUVION-EN-THIERACHE. — Centre de propagande.

ALLIER

Secrétariat départemental

MOULINS. — Section.
(*Permanence :* 4, place de la Bibliothèque, à Moulins, tous les mercredis, de 20 h. 30 à 21 h. 30.)
CHANTELLE. — Centre de propagande.
DOMPIERRE-SUR-BESBRE. Centre de propagande.
LA PALISSE. — Section.
MONTLUÇON. — Section.
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. — Section.
VICHY. — Section.
(*Permanence :* rue Sainte-Cécile, ouverte chaque semaine, le mercredi et le samedi, de 16 h. 30 à 19 heures.)

ALPES-MARITIMES

Fédération départementale

NICE. — Section.
(*Permanence* : 24, avenue Georges-Clemenceau.)
ANTIBES, JUAN-LES-PINS. — Section.
BEAUSOLEIL. — Section.
(*Permanence* : 32, rue de la République, tous les jours, de 17 à 19 h., et le dimanche, de 10 h. à midi, à Monaco.)
CAGNES-SUR-MER. — Section.
CANNES. — Section.
(*Permanence* : 6, rue St-Honoré, derrière l'hôtel Majestic. Salle de lecture, bibliothèque.)
GRASSE. Centre de propagande.
MENTON. — Centre de propagande.
MONACO. — Rattaché à la section de Beausoleil.

BASSES-ALPES

Fédération départementale de la Haute-Provence

MANOSQUE. — Section.
BANON. — Centre de propagande.
FORCALQUIER. — Centre de propagande.
GREOULX-LES-BAINS. — Centre de propagande.
LE REVEST-DU-BION. — Centre de propagande.
LES SALLES (Var). — Centre de propagande rattaché à la Fédération de Haute-Provence.
MONTFURON. — Centre de propagande.
MOUSTIERS-SAINTE-MARIE. — Centre de propagande.
PEYRUIS. — Centre de propagande.
SAINT-ANDRE-DES-ALPES. — Centre de propagande.
SAINTE-TULLE. — Centre de propagande.
SIMIANE. — Centre de propagande.
SISTERON. — Centre de propagande.

HAUTES-ALPES

BRIANÇON. — Centre de propagande.

ARDÈCHE

Comité départemental

Fédération du Haut-Vivarais

ANNONAY. — Section.
TOURNON. — Centre de propagande.

Fédération du Centre

BOURG-SAINT-ANDEOL. — Section cantonale.
LE TEIL. — Section.
VILLENEUVE-DE-BERG. — Section cantonale.

Fédération du Bas-Vivarais

AUBENAS. — Centre de propagande.
BANNE. — Centre de propagande.
GRAVIERES. — Section.
LAGORCE. — Section.
LES VANS. — Section.

ARDENNES

Fédération départementale

MEZIERES, CHARLEVILLE. — Section.
(*Permanence* : 14, avenue Forest, à Charleville, tous les jours, de 18 à 19 h. 30, et le dimanche, de 9 h. à midi.)
GIVET (et canton). — Centre de propagande.
RETHEL. — Section.
SEDAN. — Section.
VOUZIERS. — Centre de propagande.

ARIÈGE

PAMIERS. — Section.
AUCAZEIN. — Centre de propagande.
LA BASTIDE-DE-SEROU. — Centre de propagande.
LAVELANET. — Centre de propagande.
MAZERES. — Centre de propagande.
MONTARDIT. — Centre de propagande.
SAINT-GIRONS. — Section.

AUBE

Fédération départementale

TROYES. — Section.
AIX-EN-OTHE. — Centre de propagande.
BAR-SUR-AUBE. — Centre de propagande.
BAR-SUR-SEINE. — Centre de propagande.
BRIENNE. — Centre de propagande.
CELLES-SUR-OURCE. — Centre de propagande.
ERVY-LE-CHATEL. — Centre de propagande.
ESTISSAC. — Centre de propagande.
LANDREVILLE (canton d'Essoyes). — Centre de propagande.
LUSIGNY, PINEY. — Centre de propagande.

MERY-SUR-SEINE. — Centre de propagande.
NOGENT-SUR-SEINE, VILLENAUXE-LA-GRANDE. — Centre de propagande.
ROMILLY-SUR-SEINE. — Centre de propagande.
VENDEUVRE. — Centre de propagande.

AUDE

Fédération départementale

CARCASSONNE. — Section.
AIGUES-VIVES. — Centre de propagande.
AZILLE. — Section.
(*Permanence* : route de Pepieux, à Azille.)
BARBAIRA. — Centre de propagande.
BOUTENAC. — Centre de propagande.
BRAM. — Centre de propagande.
CANET-D'AUDE. — Centre de propagande.
CASTELNAUDARY. — Section.
CASTELNAU-D'AUDE. — Centre de propagande.
COURSAN. — Section.
CONQUES-SUR-ORBIEL. — Section.
CUXAC-D'AUDE. — Centre de propagande.
ESPERAZA. — Centre de propagande.
FERRALS-DES-CORBIERES. — Centre de propagande.
GINESTAS. — Centre de propagande.
LACASSAIGNE. — Centre de propagande.
LAPALME. — Section.
LAURABUC. — Centre de propagande.
LAURE-MINERVOIS. — Section.
LEZIGNAN. — Section.
LIMOUX. — Section.
MONTREAL-D'AUDE. — Section.
NARBONNE. — Section.
(*Permanence* : 33, cours de la République, au second étage du Café de France (entrée par la rue Mondonville), ouverte toute la journée.)
NEVIAN. — Centre de propagande.
PENNAUTIER. — Centre de propagande.
PEXIORA. — Centre de propagande.
RIEUX-MINERVOIS. — Centre de propagande.
ST-ANDRE-DE-ROQUELONGUE. — Centre de propagande.
SAINT-HILAIRE. — Centre de propagande.
SAINT-NAZAIRE. — Centre de propagande.
SAINT-PAPOUL. — Centre de propagande.
SALLELES-D'AUDE. — Section.
TOUROUZELLE. — Centre de propagande.
TREBES. — Centre de propagande.
VAL-DE-DAGNE. — Centre de propagande.
VILLEDAIGNE. — Centre de propagande.

AVEYRON

Fédération du Rouergue

MILLAU. — Section.
FONDAMENTE. — Centre de propagande.
RECOULES-PREVINQUIERES. — Centre de propagande.
RODEZ. — Section.
SAINT-AFFRIQUE. — Section.
SAINT-GENIEZ-D'OLT. — Centre de propagande.
SAINT-VICTOR. — Centre de propagande.

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT. — Section : Territoire de Belfort, arrondissement de Montbéliard (Doubs), canton d'Héricourt (Haute-Saône).

(*Permanence* : tous les mercredis, de 20 heures à 22 heures, brasserie Wagner, 20 faubourg de Montbéliard, à Belfort.)

BOUCHES-DU-RHONE

Fédération départementale

MARSEILLE. — Section.
(*Permanence* : 60, rue Grignan, à Marseille, ouverte de 10 heures à midi, et de 14 h. 30 à 20 heures.)
AIX. — Section, 10, rue Mazarine.
ARLES. — Section.
(*Permanence* : 14, place Paul-Doumer, ouverte tous les jours, de 17 à 19 heures, sauf le lundi.)
AURIOL. — Centre de propagande.
CHARLEVAL. — Centre de propagande.
LAMANON. — Centre de propagande.
LAMBESC. — Centre de propagande.
MALLEMORT. — Centre de propagande.
MARTIGUES. — Section.
MAUSSANE. — Centre de propagande.
MOURIES. — Centre de propagande.
PELISANNE. — Centre de propagande.
PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE. — Centre de propagande.
ROQUEVAIRE. — Section.
SAINT-GANNAT. — Centre de propagande.
SAINT-ZACHARIE (Var). — Centre de propagande (localité rattachée à la Fédération des Bouches-du-Rhône).
SALON. — Section.
SENAS. — Centre de propagande.

Fédération de la Vendée provençale

BARBENTANE. — Section.
BOULBON. — Section.
CABANNES. — Centre de propagande.
CHATEAURENARD. — Section.
EYRAGUES. — Centre de propagande.
GRAVESON. — Section.
MAILLANE. — Section.
MOLLEGES. — Section cantonale comprenant les localités suivantes : Eygalières, St-Andéol, Orgon, Plan-d'Orgon.
ORGON : Section.
ROGNONAS. — Section.
SAINT-REMY. — Section.

CALVADOS

Fédération départementale

CAEN. — Section.
(*Permanence* : 14, r. Hamon, à Caen, ouverte tous les soirs, de 21 heures à 22 heures, et le vendredi, tout l'après-midi.)
BAYEUX. — Centre de propagande.
BONNEBOSQ. — Centre de propagande.
CAMBREMER. — Centre de propagande.
CONDE-SUR-NOIREAU. — Centre de propagande.
DOZULE. — Centre de propagande.
FALAISE. — Centre de propagande.
HONFLEUR. — Section.
LISIEUX. — Section.
LIVAROT-VIMOUTIERS-ORBEC. — Section.
MESNIL-DURAND. — Centre de propagande.
PONT-L'EVEQUE. — Section.
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES. — Centre de propagande.
TROUVILLE-DEAUVILLE. — Centre de propagande.
VIRE. — Centre de propagande.

CANTAL

AURILLAC. — Section départementale.

CHARENTE

ANGOULEME. — Section.
(*Permanence* : 20, rue de Beaulieu, à Angoulême.)
COGNAC. — Section.
(*Permanence* : 8, rue Magdeleine, à Cognac.)
MANSLE. — Section.
ROUILLAC-HIERSAC. — Section.
RUFFEC. — Section.

CHARENTE-INFÉRIEURE

LA ROCHELLE. — Section.
BALLANS. — Centre de propagande.
L'EGUILLE. — Section.
MONTLIEU. — Centre de propagande.
ROCHEFORT-SUR-MER. — Section.
ROYAN. — Section.
(*Permanence* : 64, rue du Colonel-Desplats), le dimanche matin, de 10 h. 30 à midi.)
SAINTES. — Section.
SAUJON. — Section.

CHER

Fédération départementale

BOURGES. — Section.
AUBIGNY-SUR-NERE. — Centre de propagande.
SANCERRE. — Section.
SANCOINS. — Centre de propagande.
SAINT-AMAND. — Section.
VIERZON. — Section.

CORRÈZE

TULLE. — Centre de propagande.
BRIVE. — Centre de propagande.
LUBERSAC. — Centre de propagande.
USSEL. — Section.
UZERCHE. — Centre de propagande.

CORSE

AJACCIO. — Section.
BASTIA (Calvi-Ile-Rousse). — Section.
(*Permanence* : 117, boulevard Paoli (3e étage), tous les mercredis et samedis, de 14 heures à 16 heures.)
MURATO (région Nord de l'île). — Centre de propagande.

COTE-D'OR

Fédération départementale

DIJON. — Section.
(*Permanence* : 26, rue Chabot-Charny, à Dijon, tous les jours, de 18 à 19 heures, les vendredis, réunion à 20 h. 30.)
BEAUNE. — Section.
NUITS-SAINT-GEORGES. — Section.

COTES-DU-NORD

Fédération des Sections du Nord de la Bretagne

SAINT-BRIEUC. — Section.
(*Permanence* : 12, rue Saint-Pierre, à Saint-Brieuc.)
DINAN. — Section.
GUINGAMP. — Centre de propagande.
LAMBALLE. — Centre de propagande.
LANNION. — Centre de propagande.
SAINT-QUAY-PORTRIEUX. — Centre de propagande.

CREUSE

Fédération départementale

GUERET. — Section.
AHUN. — Section.
AUBUSSON. — Section.
BELLEGARDE (Canton de). — Centre de propagande.
BOUSSAC (Canton de). — Section.
CROCQ (Canton de). — Centre de propagande.
GENTIOUX (Canton de). — Centre de propagande.
CHATELUS-MALVALEIX (Canton de). — Centre de propagande.
MARINCHAL. — Centre de propagande.

DORDOGNE

Fédération du Périgord

PERIGUEUX. — Section.
BELVES. — Section.
BERGERAC. — Section.
MUSSIDAN. — Section.
RIBERAC. — Section.
SARLAT. — Section.
THIVIERS. — Section.

DOUBS

BESANÇON. — Section.
(*Permanence* : 117, Grande-Rue, à Besançon, ouverte tous les mercredis de 18 h. à 19 h. 30.)
MONTBELIARD (et arrondissement). — rattachés à la Section de Belfort.
PONTARLIER (et arrondiss.). — Centre de propagande.

DROME

Fédération départementale et du Canton de Valréas

VALENCE. — Section.
BUIS-LES-BARONNIES. — Section.
MONTELIMAR. — Section.
NYONS. — Centre de propagande.
ROMANS. — Section.
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. — Section.
SAINT-RAMBERT-D'ALBON. — Section.
TAIN. — Section.
VALREAS. — Section.

EURE

EVREUX. — Section.
(*Permanence* : 24, rue Charles-Corbeau à Evreux.)
BEAUMONT-LE-ROGER. — Centre de propagande.
BERNAY. — Section.
(*Permanence* : Hôtel du Cheval-Blanc, 10, rue d'Alençon, à Bernay.)
BRIONNE. — Centre de propagande.
ETREPAGNY. — Centre de propagande.
GISORS. — Centre de propagande.
LE NEUBOURG. — Centre de propagande.
LES ANDELYS. — Centre de propagande.
LOUVIERS. — Section.
PONT-AUDEMLR. — Section.
(*Permanence* : Hôtel du Palais, rue Stanislas-Delaquaize.)
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE. — Centre de propagande.
THIBERVILLE. — Centre de propagande.
VERNEUIL-SUR-AVRE. — Centre de propagande.
VERNON. — Section.
PACY-SUR-EURE. — Centre de propagande.

EURE-ET-LOIR

CHARTRES. — Section.
(*Permanence* : Café de l'Ouest, place de la Gare, *chaque jeudi de* 20 *h.* 45 *à* 23 *heures.*)
DREUX. — Section.
JANVILLE. — Section.

FINISTÈRE

(Partie Nord)

BREST. — Section.
(*Permanence* : 10, rue Colbert, à Brest.)

LANDERNEAU. — Centre de propagande.
MORLAIX. — Section.
(*Permanence* : 11, quai de Tréguier, à Morlaix.)
SAINT-POL-DE-LEON. — Centre de propagande.

(*Partie Sud*)

QUIMPER. — Section.
AUDIERNE. — Centre de propagande.
BRASPARTS. — Centre de propagande.
CARHAIX. — Centre de propagande.
CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Centre de propagande.
CONCARNEAU. — Centre de propagande.
PONT-AVEN. — Centre de propagande.

GARD

Fédération départementale

NIMES. — Section.
(*Permanence* : Hôtel du Luxembourg, 2, square de la Couronne.)

Section de Générac

Sections et centres s'y rattachant :
AIGUES-MORTES. — Section.
AIMARGUES. — Section.
BERNIS. — Section.
GENERAC. — Section.
LE CAILAR. — Centre de propagande.
SAINT-GILLES-DU-GARD. — Section.
(*Permanence* : Café du Gard.)
SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE. — Centre de propagande.

Secteur de Nîmes

Sections et centres s'y rattachant :
BEAUCAIRE. — Centre de propagande.
BELLEGARDE. — Centre de propagande.
BOUILLARGUES. — Centre de propagande.
CAISSARGUES. — Centre de propagande.
JONQUIERES, ST-VINCENT. — Centre de propagande.
MANDUEL. — Centre de propagande.
REDESSAN. — Section.
VALLABREGUES. — Section.

Secteur de Saint-Chaptes

Sections et centres s'y rattachant :
AUBARNE. — Centre de propagande.
BRIGNON. — Centre de propagande.
FONS-OUTRE-GARDON. — Centre de propagande.

LA CALMETTE. — Centre de propagande.
LA ROUVIERE. — Centre de propagande.
NONTMIRAT. — Section.
MOUSSAC. — Centre de propagande.
PARIGNARGUES. — Centre de propagande.
SAINT-BAUZELY. — Centre de propagande.
ST-GENIES-DE-MAGLOIRES. — Centre de propagande.
SAINT-CHAPTES. — Section.
UZES. — Centre de propagande.
VIC. — Centre de propagande.

Secteur Aubais-Sommières

Sections et centres s'y rattachant :

AUBAIS. — Section.
AUJARGUES. — Centre de propagande. —
CONGENIES. — Centre de propagande.
MONTPEZAT. — Centre de propagande.
MUS. — Centre de propagande.
SAINT-COME-ET-MARUEJOLS. — Centre de propagande.
SOMMIERES. — Section.
SOUVIGNARGUES. — Centre de propagande.
VERGEZE. — Centre de propagande.

Secteur des Côtes-du-Rhône

Sections et centres s'y rattachant :

BAGNOLS-SUR-CEZE. — Section.
CHUSCLAN. — Section.
PONT-SAINT-ESPRIT. — Section.
POUZILHAC. — Section.
PUJAUT. — Section.
ROQUEMAURE. — Section.

Secteur Vallabrix-Sernhac

Sections et centres s'y rattachant :

REMOULINS. — Centre de propagande.
SERNHAC. — Centre de propagande.
ST-MARCEL-DE-CAREIRET. — Centre de propagande.
SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE. — Section.

Secteur d'Alès

Sections et centres s'y rattachant :

ALES. — Section.
BESSEGES. — Section.
CARDET. — Section.
LA GRAND'COMBE. — Section.
LA VERNAREDE. — Section.
LE MARTINET. — Section.
MOLIERES-SUR-CEZE. — Section.
LEZAN-LEDIGNAN. — Section.

Cantons de Saint-Ambroix et Barjac

SAINT-AMBROIX. — Section.
(*Permanence* : 9, rue de Fabiargues, à Saint-Ambroix.)
ST-HILAIRE-DE-BRETHMAS. — Centre de propagande.
SAINT-JEAN-DU-GARD. — Centre de propagande.
SAINT-JEAN-DE-CARUEJOLS. — Section.
ST-JULIEN-DE-CASSAGNAS. — Centre de propagande.
ST-JUSTE et VACANIERES. — Centre de propagande.
VEZENOBRES. — Centre de propagande.

Région du Vigan

LE VIGAN. — Centre de propagande.
SUMENE. — Section.

HAUTE-GARONNE

Fédération départementale

TOULOUSE. — Section.
(*Permanence* : 20, rue Saint-Antoine-du-T, ouverte toute la journée sauf le dimanche. Pour les étudiants et lycéens, adresser la correspondance à M. le président des Etudiants d'A. F., 20, rue Saint-Antoine-du-T, à Toulouse.)
BAGNERES-DE-LUCHON. — Section.
CADOURS. — Centre de propagande.
COX. — Centre de propagande.
MONTREJEAU. — Section.
REVEL. — Section.
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS. — Section.
VILLEMUR. — Centre de propagande.
VILLENOUVELLE. — Centre de propagande.

GERS

AUCH. — Section.
AUBIET. — Centre de propagande.
GIMONT. — Section.
GONDRIN. — Centre de propagande.
LAUJUZAN. — Centre de propagande.
LUPIAC. — Centre de propagande.
MASSEUBE. — Centre de propagande.
MONTESQUIOU-SUR-LOSSE. — Centre de propagande.
NOGARO. — Centre de propagande.
SAINT-PIERRE-D'AUBEZIES. — Section.
TOUGET. — Centre de propagande.
L'ISLE-EN-JOURDAIN. — Centre de propagande.

GIRONDE

Fédération girondine

BORDEAUX. — Section.
(*Permanence :* 5 *bis*, allées de Chartres. Téléph. 85-156.)
AMBARES. — Section.
ARCACHON. — Section.
BAZAS-LANGON. — Section.
(*Permanence :* 12, rue Sadi-Carnot, à Langon, de 18 h. 30 à 19 h. 30, tous les jours, et de 11 h. à 12 h. 30 les vendredis et dimanches.)
BLAYE. — Section.
BRANNE. — Section.
CADILLAC-SUR-GARONNE. — Centre de propagande.
LA REOLE. — Section.
(*Permanence :* Salle Saint-Henri, place du Turon.)
LIBOURNE. — Section.
SAINTE-FOY-LA-GRANDE — Section.

HÉRAULT

Fédération départementale

MONTPELLIER. — Section.
(*Permanence :* 5, rue des Augustins, à Montpellier.)
ASPIRAN. — Section.
BAILLARGUES. — Centre de propagande.
BEAULIEU. — Section.
BOISSERON. — Section.
BOUZIGUES. — Section.
BRISSAC. — Centre de propagande.
CASTRIES. — Centre de propagande.
CLARET. — Centre de propagande.
CASTELNAU. — Centre de propagande.
COURNONSEC. — Section.
COURNONTERRAL. — Section.
FABREGUES. — Section.
FRONTIGNAN. — Centre de propagande.
GANGES. — Section.
GIGEAN. — Centre de propagande.
GIGNAC. — Section.
LANSARGUES. — Centre de propagande.
LAVERUNE. — Centre de propagande.
LODEVE. — Centre de propagande.
LUNEL. — Section.
MAUGUIO. — Section.
MÈZE. — Centre de propagande.
MONTARNAUD. — Centre de propagande.
MONTAUD. — Section.

MONTPEYROUX. — Section.
MUDAISON. — Section.
MURVIEL-LES-MONTPELLIER. — Centre de propagande.
PAULHAN. — Centre de propagande.
PIGNAN. — Section.
POUSSON. — Section.
PRADES-LE-LEZ. — Centre de propagande.
SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS. — Section.

Sous-sections rattachées à ST-ANDRE-DE-SANGONIS:
BRIGNAC, CEYRAS, CLERMONT-L'HERAULT.

Centres de propagande rattachés à ST-ANDRE-DE-SANGONIS :

CANET, NEBIAN-POUZOLS.
ST-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE. — Centre de propagande.
SAINT-CHRISTOL. — Section.
SAINT-DREZERY. — Section.
SAINT-GELY-DU-FESC. — Centre de propagande.
SAINT-GENIES-DE-MOURGUES. — Centre de propagande.
SAINT-GEORGES-D'ORQUES. — Centre de propagande.
SAINT-JEAN-DE-CORNIES. — Centre de propagande.
SAINT-JEAN-DE-VEDAS. — Centre de propagande.
SAINT-PARGOIRE. — Section.
SATURARGUES. — Section.
SAUSSAN. — Centre de propagande.
SAUSSINES. — Section.
SETE. — Section.
TEYRAN. — Section.
VACQUIERES. — Section.
VENDARGUES. — Section.
VENDEMIAN. — Section.
VILLEVEYRAC. — Section.

Fédération du Biterrois

BEZIERS. — Section.
(*Permanence :* 3, rue des Petits-Champs, à Béziers.)
ALIGNAN-DU-VENT. — Centre de propagande.
BASSAN. — Centre de propagande.
BEDARIEUX. — Centre de propagande.
CAPESTANG. — Centre de propagande.
CAZOULS-LES-BEZIERS. — Centre de propagande.
COLOMBIERS. — Centre de propagande.
FLORENSAC. — Section.
MARAUSSAN. — Centre de propagande.
MAUREILHAN. — Centre de propagande.
MONTAGNAC. — Section.
MURVIEL-LES-BEZIERS. — Centre de propagande.
NEFFIES. — Centre de propagande.
PEZENAS. — Section.

PINET. — Centre de propagande.
POMEROLS. — Section.
PORTIRAGNES. — Section.
PUIMISSON. — Centre de propagande.
QUARANTE. — Centre de propagande.
ROUJAN. — Centre de propagande.
SAINT-THIBERY. — Section.
SERVIAN. — Section.
VENDRES. — Centre de propagande.
VIAS. — Centre de propagande.

ILLE-ET-VILAINE

Fédération départementale

RENNES. — Section.
(*Permanence* : 15, rue Hoche, tous les jeudis soir, de 20 h. 30 à 22 heures.)
FOUGERES. — Section.
MONTFORT. — Centre de propagande.
REDON. — Section.
SAINT-MALO, SAINT-SERVAN, DINARD. — Section.
VITRE — Centre de propagande.

INDRE

CHATEAUROUX. — Section.
ISSOUDUN. — Section.
LA CHATRE. — Section.
LE BLANC. — Section.

INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — Section.
Permanence : 4, rue Berthelot, à Tours, mercredi et samedi, de 15 heures à 18 heures.)
BOURGUEIL. — Centre de propagande.
CHINON. — Centre de propagande.
LOCHES. — Centre de propagande.

ISÈRE

Fédération de l'Isère

GRENOBLE. — Section.
BOURG-D'OISANS (canton de). — Centre de propagande.
LA GRANDE-CHARTREUSE. — Section.
LA TOUR-DU-PIN (arrondissement de). — Section.
VIENNE. — Section rattachée à la Fédération lyonnaise.
VINAY (canton de). — Centre de propagande.
VOIRON (canton de). — Section.

JURA

Fédération départementale
(sauf l'arrondissement de Saint-Claude)

DOLE. — Section.
LONS-LE-SAULNIER. — Centre de propagande.
POLIGNY. — Centre de propagande.
SAINT-CLAUDE. — Section d'arrondissement.

LANDES

DAX. — Section.
(*Permanence* : 29, r. Cazade, ouverte le samedi après-midi.)
MONT-DE-MARSAN. — Section.
SABRES. — Centre de propagande.
SAINT-SEVER. — Centre de propagande.

LOIRE

SAINT-ETIENNE. — Section.
(*Permanence* : 1, rue Michel-Rondet (1er étage), ouverte tous les jours, de 16 heures à 20 heures.)
FIRMINY. — Section.
LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — Section.
MONTBRISON. — Section.
SAINT-CHAMOND, RIVE-DE-GIER. — Section.,

Fédération roannaise

ROANNE (arrondissement de). — Section.
(*Permanence* : 14, rue du Marais ouverte le mercredi et le samedi, de 20 heures à 22 heures.)

CHARLIEU. — Section.
CUINZIER. — Centre de propagande.
L'HORME (région de). — Centre de propagande.
RENAISON. — Centre de propagande.
SAINT-GERMAIN-LAVAL. — Centre de propagande.
SAINT-JUST-EN-CHEVALET. — Centre de propagande.
SAINT-JUST-LA-PENDUE. — Centre de propagande.
SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX. — Centre de propagande.

HAUTE-LOIRE

LE PUY (et département, sauf l'arrondissement d'Yssingeaux). — Section.
(*Permanence* : 23, boul. St-Louis (cité Titand), au Puy.)
YSSINGEAUX (arrondissement). — Section.

LOIR-ET-CHER

Fédération départementale

BLOIS. — Section.
(*Permanence :* 16, rue Saint-Honoré, le 2e jeudi de chaque mois à 20 h. 30.)
MONTRICHARD. — Section.
VENDOME. — Section.

LOIRET

Fédération départementale

ORLEANS. — Section.
(*Permanence :* 32, boulevard Alexandre-Martin le samedi, de 17 heures à 19 heures.)
GIEN. — Section.
MONTARGIS. — Section.
(*Permanence :* 19, rue du Pont-de-l'Ouche, le samedi, de 14 heures à 16 heures.)

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — Section.
(*Permanence :* 16, rue Crébillon, à Nantes, ouverte tous les jours de 9 h. à midi et de 15 à 19 h., sauf le dimanche.)
CHATEAUBRIANT. — Section.
PAIMBŒUF. — Centre de propagande.
SAINT-NAZAIRE. — Section.

LOT

Fédération départementale

CAHORS. — Section.
BRETENOUX. — Centre de propagande.
CREYSSE. — Centre de propagande.
FIGEAC. — Section.
(*Permanence :* rue Roquefort, à l'Estang.)
FONTANES. — Centre de propagande.
PRENDEIGNES. — Centre de propagande.

LOT-ET-GARONNE

AGEN. — Section.
(*Permanence :* hôtel-restaurant du Pin, place du 14-Juillet.)
MARMANDE. — Section.
NERAC. — Section.
TONNEINS. — Section.
VERTEUIL-D'AGENAIS. — Section.
VILLENEUVE-SUR-LOT. — Section.

LOZÈRE

MENDE (arrondissement de), à l'exception des cantons de Langogne, Grandvieu et Châteauneuf-de-Randon, et de l'arrondissement de Marvejols. — Section.
LANGOGNE, GRANDVIEU, CHATEAUNEUF-DE-RANDON (cantons de). — Section.
FLORAC (arrondissement de). — Section.

MAINE-ET-LOIRE

Fédération départementale

ANGERS. — Section.
(*Permanence :* 60, rue du Mail, à Angers.)
CHOLET. — Section.
(*Permanence :* 63, rue de Paradis, à Cholet. (Tél. : 1-26, C.P. Nantes 74-21), ouvert. chaq jr, sauf fériés, de 13 à 15 h.)
DURTAL. — Centre de propagande.
MONTREUIL-BELFROY. — Centre de propagande.
MURS. — Centre de propagande.
RABLAY. — Centre de propagande.
SAUMUR. — Section.
SEGRE. — Section.

MANCHE

Fédération départementale

AVRANCHES. — Section.
CHERBOURG. — Section.
(*Permanence :* 21, rue Emmanuel-Liais, ouverte régulièrement le samedi, de 17 h. à 19 heures.)
GRANVILLE. — Centre de propagande.
MORTAIN. — Centre de propagande.
SAINT-LO, COUTANCES. — Section.
(*Permanence :* rue de la Barque, à Saint-Lô.)
VALOGNES. — Centre de propagande.

MARNE

Fédération départementale

CHALONS-SUR-MARNE. — Section.
EPERNAY. — Section.
MONTMIRAIL. — Section.
REIMS. — Section.
SAINTE-MENEHOULD. — Centre de propagande.
SEZANNE. — Section.
VITRY-LE-FRANÇOIS. — Section.
(*Permanence :* 5, rue du Petit-Denier, à Vitry-le-François.)

HAUTE-MARNE

Fédération départementale

CHAUMONT. — Section.
BOURBONNE-LES-BAINS. — Section.
(*Permanence* : mercredi, samedi, de 17 h. à 19 heures, 29, rue Vellone, pendant la saison thermale.)
LANGRES. — Centre de propagande.
SAINT-DIZIER. — Section.

MAYENNE

Fédération départementale

LAVAL. — Section.
(*Permanence* : 69, rue de Joinville, à Laval, ouverte tous les jours et toutes la journée.)
ERNEE. — Centre de propagande.
EVRON. — Centre de propagande.
MAYENNE. — Centre de propagande.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Fédération départementale

NANCY. — Section.
(*Permanence* : 3, rue Léopold-Lallement, à Nancy.)
CONFLANS-JARNY. — Section.
(*Permanence* : le 2e jeudi de chaque mois, à 20 h. 30, à la Brasserie Concordia, à Jarny.)
LONGWY. — Section.
(*Permanence* : 3, r. E.-Thomas, aux Récollets, à Longwy-Bas, tous les mercredis, de 20 h. précises à 21 h. 30. Réunion générale le 1er mercredi de chaque mois.)
LUNEVILLE. — Section.
(*Permanence* : 66, rue d'Alsace, à Lunéville.)
TOUL. — Section.

MEUSE

Fédération départementale

BAR-LE-DUC. — Centre de propagande.
COMMERCY. — Centre de propagande.
ETAIN, FRESNES, SPINCOURT. — Centre de propagande.
VERDUN. — Centre de propagande.

MORBIHAN

VANNES. — Section.
(*Permanence :* 16, rue du Port, tous les sabedis de 17 à 19 heures.)
GOURIN. — Centre de propagande.
JOSSELIN. — Centre de propagande.
MALESTROIT. — Centre de propagande.
LORIENT. — Section.
(*Permanence :* 10 *bis*, cours des Quais.)
PONTIVY. — Centre de propagande.

MOSELLE

Fédération départementale

METZ. — Section.
(*Permanence :* 15 *bis*, rue des Clercs, à Metz, ouverte tous les mardis et vendredis, de 17 à 19 heures.)
CHATEAU-SALINS (rattaché à la Fédération de Meurthe-et-Moselle). — Section.
FORBACH. — Section.
HAGONDANGE. — Section.
PHALSBOURG. — Centre de propagande.
SARREBOURG. — Section.
SARREGUEMINES. — Section.
THIONVILLE. — Section.

NIÈVRE

Fédération départementale

NEVERS. — Section.
(*Permanence :* 3, rue Hoche, jeudi, à 20 h. 45.)
CHATEAU-CHINON. — Section.
DECIZE. — Section.

NORD

Fédération interprovinciale Flandres-Artois

LILLE. — Section.
(*Permanence :* 4, rue des Débris-Saint-Etienne, à Lille, ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 18 à 20 heures. Tél. 531-39.)
ABSCON-FENAIN. — Section.
ANICHE. — Centre de propagande.
CAMBRAI. — Section.
CAUDRY. — Section.
DENAIN. — Centre de propagande.

DOUAI. — Section.
(*Permanence :* 25, rue Saint-Jean, à Douai.)
DUNKERQUE. — Section.
FLERS-BREUCQ. — Section.
HALLUIN. — Section.
(*Permanence :* Café de la Mairie, à Halluin.)
HAUBOURDIN. — Centre de propagande.
HAZEBROUCK. — Section.
(*Permanence :* Taverne Flamande, à Hazebrouck.)
HIRSON-FOURMIES. — Section.
(*Permanence :* 28, rue des Rousseaux, à Fourmies.)
LA MADELEINE. — Section.
(*Permanence :* 158, rue de Lille, à La Madeleine.)
LE CATEAU. — Centre de propagande.
LOMME-LAMBERSART. — Section.
(*Permanence :* 433, avenue de Dunkerque, à Lomme.)
MAUBEUGE. — Centre de propagande.
OISY-LE-VERGER (Pas-de-Calais), rattaché à la Section de Cambrai (Nord). — Centre de propagande.
ONNAING (et région). — Centre de propagande.
ORCHIES. — Section.
ROUBAIX. — Section.
(*Permanence :* 53, rue de la Gare (premier étage au-dessus de l'entresol), les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 18 h. 30 à 20 h. 30.)
SAINT-SAULVE. — Section.
TOURCOING. — Section.
(*Permanence :* 15, rue Leverrier, ouverte tous les jours, de 17 heures à 20 heures, sauf le dimanche.)
VALENCIENNES. — Section.

OISE

BEAUVAIS. — Section d'arrondissement.
(*Permanence :* 32, rue Gambetta.)
AUNEUIL, CHAUMONT-EN-VEXIN. — Centre de propagande.
CHANTILLY. — Centre de propagande.
CLERMONT (arrondissement de), CLERMONT, SAINT-JUST, MAIGNELAY (cantons de). — Section.
COMPIEGNE (arrondissement de). — Section.
CREIL. — Section.
CREPY-EN-VALOIS. — Centre de propagande.
FROISSY-CREVECŒUR-BRETEUIL. — Centre de propagande.
MERU. — Centre de propagande.
NOGENT-SUR-OISE. — Section.
NOYON. — Centre de propagande.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Section.
SENLIS. — Section.
SONGEONS, FORMERIE. — Centre de propagande.

ORNE

Fédération départementale

ALENÇON. — Section.
(*Permanence :* 18, rue des Vieilles-Poteries, à Alençon.)
ARGENTAN. — Centre de propagande.
MORTAGNE. — Section.

PAS-DE-CALAIS

Fédération interprovinciale Flandres-Artois

ARRAS (*Section Etienne-de-Resnes*). — Section.
(*Permanence :* 9, petite rue du Canon-d'Or (place de la Dacquerie), ouverte le mercredi et le samedi de 20 heures à 22 heures.)
BERCK-PLAGE. — Centre de propagande.
(*Permanence :* 29, avenue du Docteur-Cazin.)
BETHUNE. — Section.
(*Permanence :* 93, boulevard Victor-Hugo, à Béthune.)
BOULOGNE-SUR-MER. — Section.
BULLY-LES-MINES. — Section.
CALAIS. — Section.
CARVIN. — Section.
COURRIERES. — Section.
HENIN-LIETARD. — Section.
(*Permanence :* 16, rue des Fossés.)
AVION. — Centre de propagande.
LIEVIN, ANGRES, SOUCHEZ. — Centre de propagande.
MONTREUIL-SUR-MER. — Section.
LENS. — Centre de propagande.
NŒUX-LES-MINES. — Section.
OISY-LE-VERGER. — Centre de propagande rattaché à la Section de Cambrai (Nord).
SAINT-OMER. — Section.

BASSES-PYRÉNÉES

PAU. — Section.
(*Permanence :* 5, rue du Maréchal-Foch, ouverte de 11 heures à 12 heures et de 17 h. 30 à 19 heures.)
BAYONNE. — Section.
(*Permanence :* 10, rue Port-de-Castets, 1er étage.)
BIARRITZ. — Section.
(*Permanence :* passage Victor-Hugo (place Clemenceau), en face le « Royalty ».)
HENDAYE. — Centre de propagande.
MAULEON. — Section.
SAINT-JEAN-DE-LUZ. — Section.

HAUTES-PYRÉNÉES

Fédération de la Bigorre

TARBES. — Section.
(*Permanence* : 6, rue Péré.)
BAGNERES-DE-BIGORRE. — Section.
(*Permanence* : 3, allées Tournefort.)
LOURDES. — Centre de propagande.
LANNEMEZAN, ARREAU. — Centre de propagande.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Fédération des Sections catalanes

Permanence : 9, rue Foy, à Perpignan, ouverte toute la journée. Tél. : 16-20.

Toute la correspondance concernant l'Action française doit être adressée à la Permanence.

PERPIGNAN. — Section.
(*Permanence* : 9, rue Foy, ouverte toute la journée. Tél. : 16-20.)
AMELIE-LES-BAINS, PALALDA. — Section.
ARLES-SUR-TECH et HAUT-VALLESPIR. — Section.
BAIXAS. — Section.
BAHO, RIBERAL (région de). — Section.
BROUILLA, SAINTANDRE, SAINT-GENIS-DES-FONTAINES. ORTAFFA. — Section.
CAUDIES-DE-FENOUILLEDES. — Centre de propagande
CERBERE, PORT-VENDRES, BANYULS-SUR-MER. — Section.
CERET. — Section.
CLAIRA. — Section.
(*Permanence* : Café du Midi.)
ELNE. — Section.
FONT-ROMEU. — Centre de propagande.
ILLE-SUR-TET. — Section.
MAURY. — Centre de propagande.
OPOUL. — Section.
(*Permanence* : Café Ferran.)
PALAU-DEL-VIDRE. — Section.
PIA. — Section.
PRADES. — Section.
PRATS-DE-MOLLO. — Centre de propagande.
RIVESALTES. — Section.
SAINT-FELIU-D'AVALL. — Section.
SAINT-HIPPOLYTE. — Section.
SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. — Section.
SAINTE-MARIE-DE-LA-MER. — Section.

SOREDE. — Section.
THEZA. — Section.
THUIR. — Section.
TORREILLES. — Section.
VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. — Section.
(*Permanence :* Café Rosat.)
VINGRAU. — Section.

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — Section.
AMBERT. — Section.
CHABRELACHE. — Centre de propagande.
LA BOURBOULE. — Centre de propagande.
LA MONNERIE-LE-MONTEL. — Centre de propagande.
MONT-DORE. — Centre de propagande.
RIOM. — Groupement rattaché à Clermont-Ferrand.
THIERS. — Centre de propagande.

BAS-RHIN

STRASBOURG. — Section.
(*Permanence :* « Cave Profonde », rue du Jeu-des-Enfants.)
BISCHHEIM. — Centre de propagande.
DAMBACH-LA-VILLE. — Centre de propagande.
HAGUENAU. — Centre de propagande.
KOCHERSBERG. — Section.
MARLENHEIM. — Centre de propagande.
MOLSHEIM. — Centre de propagande.
RHINAU. — Centre de propagande.
SAALES, BOURG-BRUCHE. — Centre de propagande.
SCHILTIGHEIM. — Section.
(*Permanence :* « Aux Quatre-Vents », à Schiltigheim.)
SELESTAT. — Section.
(*Permanence :* Hôtel du Miroir.)
SAVERNE. — Centre de propagande.
WASSELONNE. — Centre de propagande.
ZEINHEIM. — Centre de propagande.

HAUT-RHIN

Fédération départementale

COLMAR. — Section.
(*Permanence :* Hôtel National, rue de la Gare, ouverte tous les dimanches de 10 à 12 heures, réunions hebdomadaires et mensuelles.)
HERRLISHEIM, HORBOURG, HOUSSEN, LOGELHEIM, MUNSTER, RIBEAUVILLE, ROUFFACH, SIGOLSHEIM, WINTZENHEIM. — Centres de propagande rattachés à la section de Colmar.

KAYSERSBERG. — Section.
(*Permanence :* Café Mercky.)
MULHOUSE. — Section.
(*Permanence :* Café Roth, place de l'Hôtel-de-Ville.)
SAINTE-MARIE-AUX-MINES. — Section.
(*Permanence :* Café Kléber.)
THANN. — Section.
(*Permanence :* Café Mura.)
ALTKIRCH. — Centre de propagande.
FELLERING. — Centre de propagande.
LEIMBACH. — Centre de propagande.
SAINT-AMARIN. — Centre de propagande.
SAINTE-CROIX-AUX-MINES. — Centre de propagande.
STORCKENSOHN. — Centre de propagande.
VIEUX-THANN. — Centre de propagande.
WINTZENHEIM. — Centre de propagande.

RHONE

Fédération lyonnaise

LYON. — Section se divisant en 7 arrondissements.
(*Permanence :* 26, place Bellecour, à Lyon, la semaine, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. Franklin 06-07.)
AMPLEPUIS. — Centre de propagande.
COURS. — Section.
TARARE. — Centre de propagande.
THIZY. — Centre de propagande.
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE. — Section.
(Les cantons d'AMPLEPUIS, THIZY et LA MURE sont rattachés à la Fédération Roannaise, Loire.)

HAUTE-SAONE

VESOUL. — Section.
AILLEVILLERS. — Centre de propagande.
FOUGEROLLES. — Centre de propagande.
GRAY. — Centre de propagande.
JUSSEY. — Centre de propagande.
LURE (Arrondissement de). — Section.
VITREY. — Centre de propagande.

SAONE-ET-LOIRE

Fédération départementale

MACON. — Section.
(*Permanence :* 2, rue du Vieux-Palais, à Mâcon, ouverte le samedi, de 16 à 19 heures.)
ANZY-LE-DUC et MARCIGNY. — Section.

AUTUN. — Section.
BLANZY. — Centre de propagande.
CHALON-SUR-SAONE. — Section.
(*Permanence :* 9, rue Virey, ouverte tous les jeudis, de 16 à 18 heures et de 20 h. 30 à 21 h. 30.)
CHAROLLES. — Section.
DIGOIN. — Centre de propagande.
LA CLAYETTE. — Rattaché à Charolles.
LE CREUSOT. — Section.
MONTCEAU-LES-MINES. — Centre de propagande.
LOUHANS. — Centre de propagande.
PARAY-LE-MONIAL. — Centre de propagande.
TOURNUS. — Centre de propagande.

SARTHE

LE MANS. — Section.
(*Permanence :* 3 *ter*, rue de Paris.)
LA FLECHE. — Centre de propagande.
MALICORNE. — Centre de propagande.
SILLE-LE-GUILLAUME. — Centre de propagande.

SAVOIE

CHAMBERY. — Section.
(*Permanence :* 13, rue de Baigne (entresol), local de l'U.C.F., ouverte tous les jours de 18 heures à 19 h. 30.)
AIX-LES-BAINS. — Section.
LA MAURIENNE. — Section.
LA TARENTAISE. — Centre de propagande.

HAUTE-SAVOIE

ANNECY et arrondissement. — Section.
ARACHES. — Centre de propagande.
CHABLAIS (Région du). — Section.
CHAMONIX. — Centre de propagande.
CLUSES. — Section.
FAUCIGNY (Région du). — Section.
GENEVOIS (Région du). — Section.
MEGEVE. — Centre de propagande.
RUMILLY. — Section.
SALLANCHES. — Section.
SAMOENS. — Centre de propagande.
THONON. — Section.

SEINE-ET-MARNE

(Voir : Fédération Parisienne.)

SEINE-INFÉRIEURE

ROUEN. — Section.
(*Permanence :* 20, rue Fontenelle, à Rouen, de 18 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche.)
ANGERVILLE-L'ORCHER. — Centre de propagande.
ARGUEIL. — Centre de propagande.
BARENTIN. — Centre de propagande.
BLANGY-SUR-BRESLE. — Centre de propagande.
BOLBEC. — Centre de propagande.
BUCHY-SAINT-SAENS. — Centre de propagande.
CANY. — Centre de propagande.
DARNETAL. — Centre de propagande.
DIEPPE. — Section.
DOUDEVILLE. — Centre de propagande.
DUCLAIR. — Centre de propagande.
ECRAINVILLE. — Centre de propagande.
ELBEUF-SUR-SEINE. — Centre de propagande.
ETRETAT. — Centre de propagande.
EU-LE-TREPORT. — Centre de propagande.
FECAMP. — Centre de propagande.
FORGES-LES-EAUX. — Centre de propagande.
GOURNAY-EN-BRAY. — Centre de propagande.
HARFLEUR. — Centre de propagande.
LE HAVRE. — Section.
(*Permanence* : 19, rue Jules-Siegfried, au Havre.)
LE TRAIT-LA MAILLERAYE. — Centre de propagande.
MONTIVILLIERS. — Section.
MOTTEVILLE. — Centre de propagande.
NEUFCHATEL-EN-BRAY. — Centre de propagande.
OCTEVILLE-SUR-MER. — Centre de propagande.
OURVILLE-EN-CAUX. — Centre de propagande.
BRAY (Pays de). — Section.
(*Permanence :* Hôtel du Mouton, 20, rue de la République, à Forges-les-Eaux.)
SOTTEVILLE-LES-ROUEN. — Centre de propagande.
YVETOT. — Section.

DEUX-SÈVRES

Fédération départementale

NIORT. — Section.
BRESSUIRE. — Centre de propagande.
MARIGNY. — Centre de propagande.
PARTHENAY. — Section.
(*Permanence :* 55, faubourg Westermann, à Parthenay.)
SAUZE-VAUSSAIS. — Centre de propagande.
SAINT-MARTIN-DE-SANZAY. — Centre de propagande.
THOUARS. — Section.

SOMME

Fédération départementale

AMIENS. — Section.
(*Permanence :* 14, rue Frédéric-Petit, à Amiens.)
ABBEVILLE. — Section.
(*Permanence :* 2, rue Alfred-François, à Abbeville.)
DOULLENS. — Section.
HAM. — Section.
PERONNE. — Centre de propagande rattaché à la section d'AMIENS.
ROYE-MONTDIDIER. — Centre de propagande rattaché provisoirement à la section d'AMIENS.

TARN

Fédération départementale

ALBI. — Section.
ARTHES-SAINT-JUERY. — Centre de propagande.
BRASSAC. — Section.
CARMAUX. — Centre de propagande.
CASTRES. — Section.
(*Permanence :* Hôtel de Viviès, 35, rue Chambre-de-l'Edit,
CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL. — Centre de propagande.
à Castres, tous les mardis.)
GAILLAC. — Section.
LAVAUR. — Section.
MAZAMET. — Section.
(*Permanence :* 23, rue Edouard-Barbey.)
RABASTENS. — Section.
SAINT-SULPICE-LA-POINTE. — Centre de propagande.
SAINT-AMAND-SOULT. — Section.

TARN-ET-GARONNE

Fédération départementale

MONTAUBAN. — Section.
(*Permanence :* 3, rue d'Auriol, Salle Garros (1er étage), ouverte le samedi, de 15 h. à 19 h., réunions les 1er et 3e samedis, à 20 h. 30.)
AUVILLAR. — Centre de propagande.
BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — Section.
CAMPSAS. — Centre de propagande.
CANALS. — Centre de propagande.
CASTELSARRASIN. — Section.
CAYLUS. — Centre de propagande.
DIEUPENTALE. — Centre de propagande.
SAINT-AIGNAN. — Centre de propagande.

SEPTFONDS. — Section.
SAINT-NAZAIRE-DE-VALENTANE. — Centre de propagande.
SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE. — Section.
VALENCE-D'AGEN. — Section.

VAR

Fédération départementale

TOULON (Arrondissement de). — Section.
(*Permanence :* 3, place de la Liberté, à Toulon, ouverte tous les jours, en semaine de 17 à 19 heures et le dimanche de 10 h. à midi.)
Centres s'y rattachant :
BELGENTIER, LA FARLEDE. — Centre de propagande.
LA CROIX-GASSIN-CAVALAIRE. — Centre de propagande.
LA GARDE, LE PRADET. — Centre de propagande.
LA SEYNE-SUR-MER. — Centre de propagande.
LE BEAUSSET. — Centre de propagande.
PUGET-VILLE, GUERS, PIERREFEU. — Centre de propagande.
SAINT-TROPEZ. — Centre de propagande.
SIX-FOURS, SANARY, BANDOL. — Centre de propagande.
SOLLIES-PONT. — Centre de propagande.
BRIGNOLES (Arrondissement de). — Section.
Centres s'y rattachant :
BARJOLS. — Centre de propagande.
BESSE. — Centre de propagande.
BRIGNOLES. — Centre de propagande.
NANS-LES-PINS. — Centre de propagande.
SAINT-MAXIMIM. — Centre de propagande.
DRAGUIGNAN (Arrondissement de). — Section.
DRAGUIGNAN. — Centre de propagande.
FREJUS (Canton de), SAINT-RAPHAEL. — Section.
(*Permanence :* rue Jules-Barbier (en face du garage des Bains), à Saint-Raphaël, ouverte tous les samedis, de 17 heures à 19 heures.)
HYERES (Canton d'). — Section.

VAUCLUSE

Fédération départementale

AVIGNON. — Section.
(*Permanence :* 5, rue du Collège-de-Roure, tous les jeudis soir.)
APT (Secteur d'). — Section.
AUBIGNAN. — Section.
BEAUMES-DE-VENISE. — Centre de propagande.

CAROMB. — Centre de propagande.
CARPENTRAS. — Section.
FLASSANS. — Centre de propagande.
CAVAILLON (Secteur de). — Section.
L'ISLE-SUR-SORGUE. — Centre de propagande.
MONTEUX (Secteur de). — Section.
ORANGE. — Section.
JONCQUIERES. — Centre de propagande rattaché à la section d'Orange.
PUYMERAS. — Centre de propagande.
SABLET, SEGURET. — Centre de propagande.
SORGUES-SUR-L'OUVEZE. — Section.
VAISON-LA-ROMAINE. — Centre de propagande.
VALREAS. — Région rattachée à la Fédération de la Drôme, à cause des facilités de communication.

VENDÉE

Fédération départementale

LA ROCHE-SUR-YON, SAINT-FULGENT, MONTAIGU, LE POIRE. — Section intercantonale.
(*Permanence :* 15, rue des Sables, La Roche-sur-Yon, ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à 12 h., de 16 h. à 19 h. et de 20 h. 30 à 22 heures.)
CHATEAU-D'OLONNE. — Section.
FONTENAY-LE-COMTE. — Section intercantonale.
LUCON. — Centre de propagande.
L'HERMENAULT. — Centre de propagande.
SAINTE-HERMINE. — Centre de propagande.
LA CHATAIGNERAIE. — Centre de propagande.
MAILLEZAIS. — Centre de propagande.
SAINT-HILAIRE-DE-VOUST. — Centre de propagande.
LES SABLES-D'OLONNE. — Section.
MORTAGNE, SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE, — Centre de propagande.
SAINT-GILLES-SUR-VIE. — Section.
LES ESSARTS et communes avoisinantes. — Groupe de propagande du canton.
LES ESSARTS. — Centre de propagande.

VIENNE

POITIERS. — Section.
CHATELLERAULT. — Section.
(*Permanence :* 33, rue Sully, ouverte le mercredi, de 20 h. 30 à 22 heures et le jeudi de 15 h. à 18 h.
CIVRAY (Arrondissement de). — Section.
CIVRAY. — Centre de propagande.

HAUTE-VIENNE

Fédération départementale

LIMOGES. — Section.
(*Permanence :* 12, place de la République, ouverte tous les jours de 18 heures à 19 h. 30, le samedi de 17 heures à 19 h. 30 et le dimanche de 11 heures à midi 30.)
Réunion de la section tous les mercredis à 20 h. 30.)
BELLAC. — Section.
CHALUS. — Centre de propagande.
ROCHECHOUART. — Section.
SAINT-JUNIEN. — Centre de propagande.
SAINT-YRIEIX. — Section.

VOSGES

EPINAL. — Section.
GERARDMER. — Section.
MIRECOURT. — Section.
MONTHUREUX-SUR-SAONE. — Groupe intercantonal.
DARNEY, LAMARCHE. — Centre de propagande.
DARNEY (Canton de). — Centre de propagande.
LAMARCHE (Canton de). — Centre de propagande.
RAON-L'ETAPE. — Section.
REMIREMONT. — Section.
SAINT-DIE. — Section.
(*Permanence :* 4, rue de la Prairie, à Saint-Dié, les 1er et 3e samedis de chaque mois, de 18 à 19 heures.)
VITTEL, CONTREXEVILLE. — Centre de propagande.

YONNE

SENS. — Section.
(*Permanence :* Hôtel de l'Ecu, le 2e mardi de chaque mois, de 20 h. 30 à 22 heures.)
AVALLON. — Centre de propagande.
JOIGNY. — Section.
LA PUISAYE. — Section.
TONNERRE. — Section.
VILLENEUVE-SUR-YONNE. — Centre de propagande.

ALGÉRIE

DEPARTEMENT D'ALGER

Fédération départementale

ALGER. — Section.
(*Permanence :* 1, place Bugeaud, à Alger.)
BLIDA. — Section.

DEPARTEMENT D'ORAN

Fédération des Sections d'Oranie

ORAN. — Section.
(*Permanence* : 4, rue Lahitte, à Oran, les mardi et vendredi, à 18 h. 15. Salle d'éducation physique ouverte tous les soirs.)
BENI-SAF. — Centre de propagande.
HAMMAM-BOU-HADJAR. — Centre de propagande.
LA SENIA. — Centre de propagande.
MASCARA. — Section.
MOSTAGANEM. — Section.
NAZEREG-FLINOIS. — Centre de propagande.
RELIZANE. — Centre de propagande.
SAIDA. — Section.
SIDI-BEL-ABBES. — Section.
AIN-TEMOUCHENT. — Centre de propagande.
TLEMCEN. — Section.

DEPARTEMENT DE CONSTANTINE

Fédération constantinoise

CONSTANTINE. — Section.
AIN-BEIDA. — Centre de propagande.
BATNA. — Centre de propagande rattaché à Constantine.
BONE. — Section.
HELIOPOLIS, GUELMA. — Centre de propagande rattaché à Bône.
KHENCHELA. — Centre de propagande.
DJIDJELLI. — Centre de propagande rattaché à Philippeville.
PHILIPPEVILLE. — Section.
SOUK-AHRAS. — Section.
TINE.

TUNISIE

Fédération d'A. F. de Tunisie

TUNIS. — Section.
(*Permanence* : 28, rue Al-Djazira, dans la cour à gauche, premier escalier, bureau n° 10.)
SOUSSE. — Section.
BEJA. — Centre de propagande.
BIZERTE. — Centre de propagande.
MASSICAULT. — Centre de propagande.
REGION DE BOU-ARADA, PONT-DU-FHAS. — Centre de propagande.

REGION DE GHARDIMAOU, SOUK-EL-ARBA. — Centre de propagande.
GROMBALIA ET REGION. — Centre de propagande.
HAMMAMET. — Centre de propagande.
BEYROUTH. — Groupement des amis d'A. F.
KASSERINE. — Centre de propagande.
LA GOULETTE, CARTHAGE, LA MARSA. — Centre de propagande.
REGION DE LA MANOUBA, DJEDEIDA. — Centre de propagande.
REGION DE MEDJEZ-EL-BAB ET GOUBELLAT. — Centre de propagande.
MEGRINE, BELLEVUE, FOCHVILLE. — Centre de propagande.
REGION DE PROTVILLE. — Centre de propagande.
SAINT-GERMAIN, HAMMANLIF-NADIS. — Centre de propagande.
SFAX. — Rattaché provisoirement à la Section de Sausse.

MAROC

(Région Nord)

RABAT. — Groupement d'A. F. et *Cercle français d'études nationalistes*, boulevard Gallieni. (La permanence est ouverte tous les jeudis et samedis, de 18 h. 15 à 20 heures. Conférence ou discussion d'études, tous les mardis à 18 h. 15.)

(Région Sud)

CASABLANCA. — Groupement d'A. F.
MARRAKECH. — Groupement d'A. F.

(Région de Fès)

FES. — Groupement d'A. F.
(*Permanence :* Restaurant du Grand Régina, avenue Mauriat, à Fès.)
MEKNES. — Groupement d'A. F.

(Région Oudjda et la frontière algéro-marocaine)

OUDJDA. — Groupement d'A. F.

AFRIQUE ÉQUATORIALE

PORT-GENTIL (*Gabon*). — Groupement d'A. F.

COTE D'AFRIQUE, GUINÉE FRANÇAISE

GOYAT (*Guinée française*). — Groupement d'A. F.

INDOCHINE

SAIGON. — Groupement d'A. F.

NOUVELLE-CALÉDONIE

NOUMEA. — Groupement d'A. F.

TONKIN et NORD-ANNAM

POUR LE TONKIN. — Un groupement d'A. F. à HANOI et un *Cercle français d'études nationalistes.*
(*Permanence :* 98, rue Jules-Ferry, à Hanoï.)

POUR L'ANNAM. — Un groupement d'A. F. à QUANG-TRI.

SYRIE

BEYROUTH. — Groupement des amis de l'A. F.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

LONDRES. — Groupement des amis de l'A. F.

BELGIQUE

BRUXELLES. — Groupement des amis de l'A. F.

LIEGE. — Groupement des amis de l'A. F.

BRESIL

RIO-DE-JANEIRO. — Groupement des amis de l'A. F.
(*Permanence :* 65, rua 7 de Setembro, 1° Aniar.)

CANADA

MONTREAL. — Groupement des amis de l'A. F.

EGYPTE

LE CAIRE. — Groupement des amis de l'A. F.

ESPAGNE

BARCELONE. — Groupement des amis de l'A. F.

REPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AIRES. — Groupement des amis de l'A. F.

SUISSE

GENEVE. — Groupement des amis de l'A. F.

LES DAMES ROYALISTES

Les Dames royalistes et d'Action française sous la direction d'une Présidente générale ont leurs Groupes organisés dans chaque département, à Paris dans chaque quartier et dans les principaux centres de la Banlieue.

Les Dames reçoivent leurs directives et conseils de propagande dans le Bureau central, où la Présidente générale, la Vice-Présidente et les dix secrétaires collaborent chaque semaine pour le bien de la cause et transmettent à leurs groupes les indications nécessaires.

Le travail et le dévouement des Dames royalistes et d'Action française se déploient dans la propagande des idées royalistes qu'elles s'efforcent de faire rayonner, inspirent cette foi vive dans la cause monarchique sans laquelle aucun zèle ne peut exister. Elles diffusent abondamment l'*A. F.* quotidienne et agricole, les Documents nationaux et les organes corporatifs.

Par l'argent récolté, les Dames aident les Sections dans le paiement des permanences, la fondation des bibliothèques, l'organisation des conférences et les abonnements gratuits ou à demi-tarif.

Cette année, comme les précédentes, les Dames royalistes ont répandu par milliers tracts et brochures royalistes et fait ainsi pénétrer dans bien des foyers français l'espérance en cette Famille royale, âme de l'Histoire de France, qui doit reprendre ses destinées glorieuses pour le salut du Pays.

« L'ANGLAIS SANS PEINE »

L'ANGLAIS SANS PEINE, 154 leçons quotidiennes d'un quart d'heure, est une méthode absolument nouvelle dont la facilité vous étonnera.

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES ROYALISTES

L'Association des Jeunes Filles royalistes est destinée à grouper toutes les jeunes filles françaises qui désirent coopérer à l'œuvre entreprise par l'A. F. Elle est alliée à l'A. F., lui apportant tous ses efforts et gardant son autonomie de direction et d'organisation. La présidente générale, Mlle Y. de Kerret, est seule chargée de la nomination des présidentes régionales et des présidentes départementales, responsable de leur activité, et aucun groupe ne peut être régulièrement constitué en dehors de son approbation.

Deux secrétaires générales, Mlles de Cabrières et Y. de Luynes, assurent la direction des groupes de Paris et centralisent les divers services de propagande de l'Association avec la collaboration des chefs de services et des secrétaires d'arrondissements.

Pour faire partie de l'Association, il faut :

1° Etre Française ;

2° Adhérer au programme de l'A. F.;

3° S'engager à collaborer à l'œuvre de propagande par la diffusion du journal ou au moins par l'envoi annuel de quelques objets destinés à la vente ;

4° Pouvoir se recommander de deux personnes déjà inscrites à l'A. F.

En 1925, un groupe dépendant de l'Association s'est formé sous le nom de Groupement professionnel féminin, dans le but de réunir les jeunes filles occupées, en vue de la diffusion des idées et de la doctrine d'A. F., dans les milieux employés et ouvriers.

Depuis sa fondation, l'Association n'a cessé de se développer, et a énergiquement réagi devant l'épreuve depuis laquelle les adhésions nouvelles ont afflué.

L'œuvre propre de l'Association est celle des abonnements de propagande, service de deuxième lecture et service des bouillons.

La propagande, momentanément suspendue dans le clergé, s'est développée sur un autre terrain.

Le service des bouillons facilite l'envoi du journal à l'étranger.

Les ressources de plus en plus importantes nécessaires au fonctionnement de ces services sont obtenues par des ventes et fêtes annuelles organisées à Paris et dans les principales villes de France et pour lesquelles l'Association sollicite la générosité des amis de l'A. F.

CAMELOTS DU ROI
ET COMMISSAIRES D'ACTION FRANÇAISE

Les Camelots du Roi ont été fondés, à la fin de 1908, sur l'initiative de Maxime Réal del Sarte. Le développement des groupes dans les provinces de France a amené rapidement la création d'une Fédération nationale, qui réunit tous les groupes de Camelots du Roi et toutes les équipes de Commissaires d'Action française existant en France et répartis en généralités, brigades et fédérations.

Le Comité de la Fédération nationale des Camelots du Roi est ainsi composé :

Président	MAXIME RÉAL DEL SARTE.
Vice-président	LUCIEN LACOUR.
Secrétaire général	GEORGES CALZANT.
Secrétaire adjoint	ALAIN DE LA ROCHEFORDIÈRE.
Commissaire aux comptes ..	GASTON BAETZ.
Trésorier	JULES KELLER.
Membres	ROBERT BOURIN.
	GEORGES GAUDY.
Délégué des Comités directeurs de l'Action française	PHILIPPE ROULLAND.
	MAURICE PUJO.

Les Commissaires d'Action française

Les Commissaires d'Action française constituent une sélection de Français d'A. F., faite *spécialement en vue de l'action*. Les commissaires d'A. F. s'engagent à participer périodiquement aux services réguliers de garde (garde des locaux et des personnes), aux services d'ordre des réunions, à prendre part aux manifestations organisées par l'Action française et, de façon générale, à exécuter toutes les tâches nécessitées par l'action. Ils n'ont pas à payer de coti-

sation spéciale. Ils doivent aussi être prêts à soutenir l'action des Camelots du Roi en participant à la vente quand ils y sont convoqués.

A titre exceptionnel, et en raison de situations particulières qu'ils auront fait connaître à l'avance et qu'appréciera leur chef de groupe, certains pourront être inscrits aux Commissaires, tout en étant dispensés de telle ou telle des obligations indiquées ci-dessus ou en ne les acceptant que de façon limitée. Ils auront alors le titre de « Commissaires auxiliaires ».

Les Commissaires, tant auxiliaires que réguliers, sont tenus de répondre aux convocations qui leur sont adressées. *En cas d'empêchement justifié, ils doivent s'excuser à l'avance.*

Les Camelots du Roi

Les Camelots du Roi s'engagent à vendre régulièrement l'*Action française* quotidienne et les organes régionaux de l'Action française, à effectuer les distributions de tracts ou de journaux qui leur sont demandées ; en un mot, à exécuter les tâches matérielles réclamées par la propagande de l'Action française.

Conditions d'admission

Pour être inscrit aux Camelots du Roi et aux Commissaires d'Action française, il faut :

1° Etre Français ;

2° Etre âgé d'au moins 18 ans et suffisamment doué au point de vue physique;

3° Avoir des moyens d'existence réguliers ;

4° Avoir fait un stage.

Pendant les six premiers mois au moins, tout nouvel inscrit est considéré comme *stagiaire*. Le stage terminé, il est admis définitivement si ces aptitudes et les garanties qu'il a données sont jugées suffisantes.

Pour tous renseignements, s'adresser aux chefs locaux des Commissaires d'A. F. et au Secrétariat général, 1, rue du Boccador, Paris VIII^{e}.

ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française ont pour tâche spéciale d'étudier la doctrine des maîtres de l'Action Française et de la propager parmi leurs camarades. Ils savent mettre à profit l'enseigrement qui leur est donné, adoptant ici, critiquant là, rétablissant la vérité politique. Ils savent aussi, lorsque cela est nécessaire, « mettre la violence au service de la raison », ils sont les maîtres incontestés du quartier Latin.

Demain, les étudiants et les lycéens d'aujourd'hui séront officiers, professeurs, juges, médecins, avocats, prêtres, agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie ; c'est un grand signe de la force de l'Action Française et une magnifique promesse pour la Monarchie que l'adhésion de la jeunesse des Ecoles. Par elle, l'esprit politique de la nation française se reforme.

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française sont rassemblés par villes universitaires, les différents groupes sont rattachés à une Fédération régionale sise au siège de chacune des Universités. La Fédération Nationale réunit les Fédérations régionales.

Le Président de la Fédération Nationale est Maurice Pujo, membre des Comités directeurs de l'Action Française. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à Georges Calzant, vice-président de la Fédération, 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris (6e).

La Fédération possède un organe bi-mensuel, l'**Etudiant Français**, qui paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Pour la rédaction, écrire à Georges Calzant, 33, rue Saint-André-des-Arts ; pour l'administration, à la S. L. E. P. A. F., 1, rue du Boccador (8e). Nous ne saurions trop conseiller à nos amis, curieux du mouvement de nos idées dans la jeunesse des Ecoles, de s'abonner (8 francs par an, 12 francs pour l'étranger) à l'**Etudiant Français**, aujourd'hui le seul journal politique d'étudiants et qui compte déjà quinze ans d'âge.

Chaque groupe d'étudiants possède une bibliothèque, organise des conférences de propagande et des réunions d'étude, des manifestations, des distributions de brochures et de tracts.

L'activité du groupe de Paris est particulièrement brillante. A plusieurs reprises elle a déclenché des manifestations qui ont alarmé le gouvernement. La réunion de rentrée, depuis plusieurs années déjà, a lieu à l'immense salle Bullier, elle fut, ces dernières années, présidée par MM. Louis Bertrand, de l'Académie Française ; Ch. Fiessinger, de l'Académie de Médecine ; Charles Benoist, Funck Brentano, de l'Institut ; Léon Daudet et Charles Maurras. Deux fois par mois, de décembre à mai, Charles Maurras vient présider les réunions des cercles d'études, 33, rue Saint-André-des-Arts. Au cours du second trimestre, plusieurs conférences sont organisées, à la salle des Sociétés Savantes. Ainsi est poursuivie la grande tâche de l'éducation politique de la jeunesse française.

La permanence du groupe de Paris, située 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein quartier Latin, renferme une bibliothèque, des salles de lecture et de conférences.

Le secrétaire général répond à toutes les demandes de renseignements et d'inscriptions au groupe. Le nombre des adhérents, qui augmente chaque année, témoigne de la force de l'Action Française, qui n'a cessé d'être suivie par la jeunesse intellectuelle promise aux hécatombes et à la barbarie si la République dure.

ASSOCIATION MARIUS PLATEAU

Anciens Combattants d'Action Française

L'Association Marius Plateau a été constituée légale ment le 22 janvier 1930, à l'occasion du septième anni versaire de l'assassinat du secrétaire général des Came lots du Roi par Germaine Berton.

Le revolver de la fille de police et d'anarchie avait sup primé un Français d'élite dont le courage civique pendan la paix n'avait d'égal que sa bravoure pendant la guerr

Mobilisé le 2 août 1914, Marius Plateau entrait aussitôt e campagne avec le 355e d'infanterie. Le 20 septembre, il rec vait une terrible blessure qui nécessitait l'ablation du roche et il méritait cette glorieuse citation à l'ordre de l'armée :

Vaillant sous-officier. Le 20 septembre 1914, *à l'attaqu de la position de Port-Fontenoy, tous les officiers de l compagnie étant tombés, a fait irruption sur un glac battu par des feux de mitrailleuses d'une extrême vi lence pour faire diversion et attirer sur lui l'attention d l'ennemi.*

A enlevé ses hommes par son commandement énergiq et entraînant, les enthousiasmant par son ardeur. A é grièvement blessé après avoir donné à tous le plus b exemple d'héroïsme et d'abnégation.

Ce fait d'armes sublime est inscrit au livre d'or d 355e R. I. et lu chaque année aux recrues lors de la pr sentation du drapeau.

Aussi, est-ce sous l'égide de Marius Plateau, le « Déci français », que les anciens combattants d'Action françai ont voulu se grouper.

L'Association Marius Plateau a pour but de :

1° Renouer et entretenir entre les anciens combattan français les liens étroits de camaraderie qui les unissaie pendant la guerre 1914-1918 ;

2° Maintenir et revivifier l'esprit de la victoire ;

3° Honorer la mémoire des frères d'armes tombés disparus au champ d'honneur ;

4° Venir en aide aux camarades dignes d'intérêt en le facilitant les moyens de trouver un emploi.

Elle se compose de :

1° Membres actifs, appartenant à l'une des organi

tions de l'Action française et pouvant faire la preuve, soit par leurs citations, soit par leurs bulletins d'hôpitaux ou encore par leur carte de combattant délivrée dans les conditions prévues par la loi, qu'ils ont fait partie d'une unité combattante;

2° Membres honoraires, comprenant les veuves, ascendants et enfants des combattants morts ou disparus au champ d'honneur.

La cotisation annuelle minima, tant pour les membres actifs que pour les membres honoraires, est fixée à 5 francs. Elle peut être rachetée par un versement unique de 300 francs.

L'Association a une section par département, à la tête de laquelle est placé un bureau nommé par le Comité directeur et comprenant : un président, un trésorier, un secrétaire et deux conseillers.

Le Comité directeur est ainsi composé :

Président	Georges GAUDY.
Vice-présidents	Amiral SCHWERER.
Secrétaire général	Maurice PUJO.
Secrétaire adjoint	Maxime RÉAL DEL SARTE.
Membres	Pierre HÉRICOURT.
	Marcel GUITTON.
	BINET-VALMER.
	Robert BOURIN.
	Georges CALZANT.
	DE CASENOVE DE PRADINES.
	Jacques DELEBECQUE.
	Joseph DELEST.
	Bernard DENISANE.
	Lucien LACOUR.
	Colonel Georges LARPENT.
	Dr Raymond TOURNAY.

Le Comité directeur a confié les fonctions de trésorier à M. Adolphe Hergès.

Toutes les communications doivent être adressées à Marcel Guitton, secrétaire adjoint, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

Tous les envois d'argent doivent être faits IMPERSONNELLEMENT *au compte de chèques-postaux* 239.00 — *qui est celui de l'Administration de l'Action Française — avec mention : pour l'Association Marius Plateau.*

L'UNION DES CORPORATIONS FRANÇAISES

En plein accord avec le Président de la Ligue et des Comités directeurs de l'Action Française qui lui ont confié et déterminé sa mission, l'U.C.F. est chargée de répandre les doctrines corporatives, économiques et sociales de l'*Action Française*. Elle doit poursuivre l'étude et la mise en œuvre de ses applications pratiques, séparer celles qui ne sont pas encore possibles, contribuer dans son domaine propre à la Restauration Monarchique, aider à son maintien une fois celle-ci réalisée.

Comme il importe, dans l'intérêt de sa mission, que l'U.C.F. fasse accepter son programme par le plus grand nombre possible d'adhérents, elle doit s'interdire dans sa propagande tout but politique trop visible, de façon à ne pas éloigner ceux qui ne veulent pas encore accepter la solution politique de l'A. F.

Elle doit rechercher ses adhérents parmi ceux qui ne peuvent pas être atteints directement par l'argumennt politique et qui sont toujours sensibles aux questions professionnelles, économiques ou sociales.

Leur faire accepter le programme corporatif de l'A. F. sous le couvert de l'U.C.F. sans leur faire une obligation d'accepter la conclusion monarchique de l'A. F., c'est leur faire faire la moitié du chemin vers cette conclusion. C'est, de toutes façons, supprimer une opposition qui peut être redoutable au maintien du seul Régime qui pourra leur permettre de réaliser leurs aspirations corporatives.

Une fois membres de l'U.C.F., ils seront ainsi tout naturellement, sans brusquerie, préparés à accepter la solution politique de l'A. F.; ils constitueront, à côté de chaque organisation d'A. F., une pépinière de ligueurs qui viendront en grossir les rangs au fur et à mesure de leur conversion. Cette conversion sera recherchée dans des réunions d'A. F. et non pas dans des réunions d'U.C.F.

SES MOYENS D'ACTION

Le Centre de Propagande dit *Centre U. C. F.*
Etabli partout où les conditions locales le permettent.
Le Président, assisté d'un Comité directeur, assure la

liaison avec l'organisme central de l'U.C.F. et en fait exécuter les directives. Il a sous sa dépendance directe : le Cercle La Tour du Pin et les délégués des groupements professionnels. Il anime la propagande, dirige et coordonne les efforts, groupe et assure l'instruction des adhérents.

Veille à l'application et au maintien des principes de doctrine. Organise les œuvres de prévoyance, d'entr'aide et, d'une façon générale, assure l'exécution du programme d'action et des buts poursuivis par l'U.C.F.

Le Cercle La Tour du Pin se compose d'un président et des conférenciers et propagandistes actifs du Centre U.C.F.

Ses membres prennent la parole dans les réunions organisées par le Centre, font la contradiction dans les réunions adverses, assurent la distribution des tracts, apposent des affiches, agissent par action directe et personnelle auprès de leurs amis et camarades.

La réorganisation corporative et l'établissement des Etats professionnels, qui est le but final, l'aboutissement des efforts de l'U.C.F. ne peut être intégralement réalisée qu'après une modification profonde des conceptions sociales actuelles et des lois existantes. Il n'est pas possible de constituer dès maintenant de véritables corporations susceptibles de rendre à leurs membres tous les services qu'ils sont en droit d'en attendre sans s'exposer à une opposition systématique des Pouvoirs publics. Un organisme transitoire est nécessaire.

L'Union des Corporations françaises répond à cette nécessité; elle groupe tous ceux qui, quelle que soit leur profession, acceptent son programme économique et social et sont formellement décidés à le faire aboutir. Ils deviennent, moyennant une cotisation minime — 10 francs par an — membres de l'U.C.F.; mais, en dehors du but commun, ils ont, en ce qui concerne leur métier ou profession propres, des objectifs, des buts corporatifs très différents qui commandent une organisation et des solutions également différentes.

Les Groupements professionnels assurent cette diversité. Tous les adhérents de l'U.C.F. appartiennent, en principe, au groupement professionnel correspondant au métier ou profession qu'ils exercent. Il leur est remis une carte spécifiant le groupement auquel ils appartiennent. En raison du nombre considérable des métiers ou professions et du

fait que l'action de l'U.C.F. n'en est qu'à ses débuts, il n'existe, à l'heure actuelle, qu'un petit nombre de groupements constitués. Les autres le seront progressivement.

Lorsque cette organisation aura atteint le degré de développement qui lui permettra de s'imposer et de devenir légale, chaque groupement pourra entrer en possession de son autonomie et se rattacher aux organismes corporatifs qui grouperont patrons et ouvriers, employés et employeurs et d'où sortiront les Chambres corporatives régionales et les Etats professionnels.

COTISATIONS

Membres de l'U.C.F. (*Groupe intercorporatif*).

Il est nécessaire de verser une cotisation de 10 francs par an pour être membre actif ;

De 50 francs par an pour être membre honoraire;

De 1.000 francs et au-dessus pour être membre bienfaiteur (somme versée une fois pour toutes).

Groupements professionnels.

Pour être rattaché à un groupement professionnel, il faut être membre de l'U.C.F. et avoir versé sa cotisation.

Chaque groupement peut demander à ses membres une cotisation supplémentaire destinée à couvrir ses frais et fixée après accord et autorisation du Président de l'U.C.F.

L'abonnement à la *Production française* (hebdomadaire) — 20 francs par an — ou au *Bulletin* (mensuel) — 10 francs par an — sans être une obligation absolue doit, en raison de la modicité de son prix, être recommandée de la façon la plus pressante.

COMMISSION DE PROPAGANDE ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Commission de Propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à celles de nos formations qui ne peuvent tabler sur aucune recette particulière ou qui ne disposent que de ressources insuffisantes pour leur action propre.

Mais, pour arriver à assurer son propre budget annuel, la Commission de Propagande, placée sous la présidence de M. Charles Maurras, a organisé un service de contributions volontaires divisé en plusieurs branches et indépendant de

sommes reçues pour la propagande à la suite d'appels de M. Maurras.

Il y a : 1° les personnes qui veulent bien s'engager à verser une somme qu'elles se sont fixée elles-mêmes; 2° les « six sous par jour » qui correspondent à une souscription annuelle de 100 francs par an ; 3° la Commission de Propagande a pensé que beaucoup de personnes pourraient s'engager à verser annuellement au minimum 3.000 francs. Elles rentrent, de ce fait, dans la catégorie des *Bienfaiteurs* de l'Action Française.

La liste des engagements paraît dans l'*Action Française*, à l'exception des Bienfaiteurs qui, par contre, reçoivent à la fin de l'année un exemplaire, imprimé à leur nom, d'un ouvrage dont le tirage, dans une édition de grand luxe, est strictement limité au nombre des Bienfaiteurs et n'est pas mis dans le commerce.

Pour subvenir à tous ses besoins, l'Action Française ne peut compter que sur la générosité de ses amis. Elle demande donc à tous ceux qui s'intéressent à son mouvement de bien vouloir souscrire la somme, si minime soit-elle, qui conviendrait le mieux à leurs possibilités, afin que l'Action Française puisse répandre le plus largement possible ses doctrines de salut national. D'avance, nous les remercions de ce qu'elles pourront faire dans ce sens.

M. Jacques Delebecque est trésorier de la Commission de Propagande et M. Louis Gonnet en est le secrétaire général. M. le baron Caruel de Saint-Martin est le président du Comité de Patronage des Bienfaiteurs de l'Action Française et M. Paul Robain est le délégué des Comités directeurs.

S'adresser 1, rue du Boccador, pour tous renseignements complémentaires sur ce service.

CONFERENCES

Les conférences sont un excellent moyen de propagande, soit pour créer des centres d'influence d'Action Française, soit pour développer le rayonnement de l'Action Française là où elle a déjà des organisations.

Le service des Conférences d'Action Française est dirigé par M. Paul Robain, secrétaire général de la Ligue ; il a son bureau, 1, rue du Boccador (3° étage).

I

GRAND CONCOURS
DES ANECDOTES POLITIQUES

Si notre Almanach doit être politique avant tout, il appartient à un genre de publication qui, par tradition, doit divertir. Comment concilier ceci et cela ? Comment rire devant l'affreux spectacle du monde politicien tel qu'on le voit maintenant, pataugeant dans la boue et dans le sang ? Essayons néanmoins d'ouvrir une rubrique anecdotique sur la politique contemporaine en commençant par un *grand concours des anecdotes politiques* qui doit nous apporter une masse de documents.

Nous espérons que ce concours, à la portée de tous, sera favorablement accueilli et que de nombreux lecteurs se mettront au travail pour lui assurer un grand succès.

Sujet du concours : *Faire un choix de six anecdotes, courtes, amusantes, spirituelles, ayant trait à la politique sous la Troisième République.*

Ces anecdotes peuvent être copiées dans des livres, des revues ou des journaux, mais alors il est nécessaire de faire suivre chacune d'elles de la référence complète.

Ne rédiger les réponses que d'un côté de chaque feuillet.

Un comité de cinq membres attribuera de *un* à *six points* pour chaque anecdote reçue. Le maximum sera donc de 30 *points* pour chaque anecdote et de 180 *points* pour chaque envoi.

Les envois, accompagnés du *Bon de concours* inséré à la page 286, devront parvenir à M. Gaston Legrain, 1, rue du Boccador, Paris (8e), le 1er mars 1936.

Un même concurrent peut nous adresser plusieurs envois, à condition de joindre un bon à chacun d'eux.

LISTE DES PRIX

PREMIER	PRIX.	—	Un Phonographe.
DEUXIEME	»	—	Le *Voyage d'Athènes*, par Ch. Maurras.
TROISIEME	»	—	Boileau. (Œuvres en 5 volumes.)
4e	»	—	Mémoires et Récits de Mistral (Rives).
5e	»	—	*Port-Royal* (Jean Racine).
6e	»	—	*La chanson de Roland* (Fagus).
7e	»	—	Léon Daudet par ses contemporains.
8e	»	—	Un baromètre.
du 9e au	27e	»	— Une estampe en couleurs (Bastié).
du 28e au	32e	»	— Porte-plume réservoir, plume or 18 carats.
33e et	34e	»	— Portefeuilles maroquin.
35e et	36e	»	— Jumelles de théâtre.
du 37e au	39e	»	— Colis de savonnettes « ABEILLE ».
du 40e au	42e	»	— Porte-mines.
	43e	»	— Porte-monnaie.

du 44e au 45e » — Montres à remontoir pour hommes.
du 46e au 49e » — Abonnements au *Charivari*.
du 50e au 80e » — Un ouvrage de librairie *.
81e et 82e » — Cendriers fleur de lys.
83e et 84e » — Boîtes de poudre de riz.
du 85e au 125e » — Photographies et cartes postales royalistes.

* Les ouvrages sont choisis par le Comité des Concours.

II

4e CONCOURS DES SIX MANCHETTES

Devant un succès qui, chaque année, s'affirme davantage, ouvrons un *quatrième concours des six manchettes*. Pour les nouveaux concurrents, nous rappelons les conditions :

— Découper six manchettes choisies parmi les soixante qui paraîtront du 18 décembre 1935 inclus au 15 février 1936 inclus dans l'*Action Française* quotidienne, inscrire leur date, les classer par ordre de préférence en les numérotant de 1 à 6 et les mettre dans une enveloppe sur laquelle on inscrira son nom et son adresse. Joindre le ***Bon de concours*** de la page 286.

A chaque manchette sera attribué un nombre de points allant de 6 à 1, selon le rang qu'elle occupera dans chaque liste envoyée. Une liste type sera ainsi établie d'après laquelle se fera le classement des concurrents.

Des abonnements du 18 décembre 1935 au 15 février 1936 sont acceptés au prix de 16 francs. Ces abonnés recevront ainsi à domicile les soixante manchettes du concours.

Un même concurrent peut envoyer plusieurs enveloppes à condition que chacune d'elles renferme un Bon à concourir.

Les manchettes copiées ne seront pas admises au concours ; elles doivent être découpées dans le journal.

Les lecteurs de la banlieue de Paris et de la province, qui reçoivent la première édition, doivent observer que, dans cette édition, les manchettes ont un jour de retard. Ils recevront donc le 18 décembre la manchette du 17 et le 15 février celle du 14.

Les enveloppes devront parvenir à M. Gaston Legrain, 1, rue du Boccador, Paris 8e, avant le 1er mars 1936.

LISTE DES PRIX

PREMIER PRIX. — Pendule électrique « ATO ».
DEUXIEME » — *Le Mauvais Traité*, par Ch. Maurras (Madagascar).
TROISIEME » — *Le Voyage d'Athènes*, par Ch. Maurras.
4e » — *Théodore Aubanel*, par Ch. Maurras (Arches).
5e » — *Les Caractères de La Bruyère* (2 vol.).
6e » — *Au Seuil du Siècle*, par J. Bainville (Madagascar).
7e » — *Lettres persanes*.
8e » — Un baromètre.

du 9e au	27e	»	— Une estampe en couleurs (Bastié).
du 28e au	32e	»	— Porte-plume réservoir, plume or 18 carats.
33e et	34e	»	— Portefeuilles maroquin.
35e et	36e	»	— Jumelles de théâtre.
du 37e au	39e	»	— Colis de savonnettes « ABEILLE ».
du 40e au	42e	»	— Porte-mines.
du 43e au	50e	»	— Abonnement au *Charivari*.
du 51e au	75e	»	— Un ouvrage de librairie *.
du 76e au	79e	»	— Cendrier fleur de lys.
du 80e au	84e	»	— Une boîte de savons parfumés.
du 85e au	110e	»	— Photographies et cartes postales royalistes.
111e au	125e	»	— Flacons colle-tout ou sous-verres.

* Les ouvrages sont choisis par le Comité des Concours.

III

CONCOURS DES ROIS ET REINES DE FRANCE

Notre concours des Rois de France de l'an dernier a obtenu un tel succès que, de tous côtés, on nous en a demandé un second qui, nous l'espérons bien, trouvera le même accueil auprès de nos lecteurs.

Comme le précédent, ce concours ne porte que sur les rois Capétiens.

1. — Quel est le roi de France qui, le premier, porta l'écu d'azur semé de fleurs de lis d'or ?

2. — Quel est le roi de France qui réduisit au nombre de trois les fleurs de lis des armes royales ?

3. — Quels furent les dauphins de France qui ne régnèrent pas ?

4. — Quels sont les rois de France qui, depuis Charles V, premier dauphin, montèrent sur le trône sans avoir été dauphins ?

5. — Quel est le prince d'origine capétienne, connu dans l'histoire sous le nom de roi, et qui, cependant, ne fut jamais couronné et ne régna jamais ?

6. — Quelle est la particularité commune aux derniers rois de la branche des Capétiens directs, de la branche des Valois et de la branche des Bourbons ?

7. — Quel est le roi de France qui eut deux filles reines d'Angleterre ?

8. — Quelle est la reine de France qui épousa successivement deux rois de France ?

9. — Quelle est la reine de France qui eut deux sœurs également reines et une troisième impératrice ?

10. — Quelle est la reine de France qui, devenue veuve, se remaria avec un grand officier de la couronne ?

11 — Quelles sont les origines capétiennes d'Anne de Bretagne ?

12. — Quelles sont les origines capétiennes de Catherine de Médicis ?
13. — Quelles sont les origines capétiennes de Marie-Antoinette ?
14. — Quelles sont les deux sœurs dont les époux devinrent rois de France, mais qui elles-mêmes ne furent pas reines ?
15. — Quelles sont les princesses de Savoie qui devinrent reines de France ?
16. — Quelle était la parenté du comte de Chambord et du Roi de Rome ?
17. — Quelle était la parenté du comte de Chambord et du comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe ?
18. — Quelle est la parenté de Monseigneur le Comte de Paris et du roi Léopold III de Belgique ?
19. — Combien de fois Monseigneur le Comte de Paris descend-il de Henri IV ?
20. — Combien de fois Madame la Comtesse de Paris descend-elle de Henri IV ?

Les réponses, accompagnées du Bon de Concours (*Concours des Rois et Reines de France*) *que l'on trouvera à page* 286 *devront être adressées avant le* 1er *mars* 1936, *à M. Gaston Legrain,* 1, *rue du Boccador, Paris VIII*e, *avec la mention* Concours des Rois et Reines de France *inscrite sur l'enveloppe.*

***Les noms des lauréats seront publiés dans l'*Action française *quotidienne à partir du* 15 *avril* 1936.

LISTE DES PRIX

PREMIER	PRIX.	— *Histoire de France,* 2 vol. in-4° reliés.
DEUXIEME	»	— *Le Voyage d'Athènes* (Ch. Maurras).
TROISIEME	»	— Léon Daudet par ses contemporains (Japon).
4e	»	— Léon Daudet par ses contemporains (Lafuma).
5e	»	— *Mémoires du Comte de Tilly* (2 vol.).
6e	»	— *Lettres Persanes,* Montesquieu.
7e	»	— *Le critique mort jeune,* Bainville.
8e	»	— Un baromètre.
du 9e au 27e	»	— Une estampe en couleurs (Bastié).
du 28e au 32e	»	— Porte-plume réservoir, plume or 18 carats.
33e et 34e	»	— Portefeuilles maroquin.
35e et 36e	»	— Jumelles de théâtre.
du 37e au 39e	»	— Colis de savonnettes « ABEILLE ».
du 40e au 42e	»	— Porte-mines.
43e et 44e	»	— Etui à cigarettes en cuir.
du 45e au 47e	»	— Abonnement au *Charivari.*
du 48e au 75e	»	— Un ouvrage de librairie *.
du 76e au 79e	»	— Un cendrier fleur de lys.
du 80e au 125e	»	— Photographies et cartes postales royalistes.

* Les ouvrages sont choisis par le Comité des Concours.

Voir page **286: *Avis importants et Bons de concours.***

PETIT BOTTIN DE L'ACHETEUR

AVICULTURE

COMBINES BARRAL 131

ALIMENTATION

ASIA 214
LA VIEILLE GASCOGNE 65
TRUFFES DES ALPES 154

Boissons

EXTRAIT PICARD 125

Liqueurs

CHERRY ROCHER (couverture) .....

Vins

DE VIAL 36
HANAPPIER, PEYRELONGUE ET Cie 168
RABIER 172

AMBULANCES

VIVIER .....

AMEUBLEMENT

L'ATELIER 75 150
LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES 180

ARTICLES DE FUMEURS

LEMAIRE 51

CADEAUX

DUMONT-BARBE .. 210

CHASSE

PETAVY (armurier) 152

COIFFEUR

MORIN 187

CRAYONS

CRAYONS CONTE 68, 84, 109, 145, 167, 174, 197, 209, 213

EDITION

CHARIVARI 80
GRASSET 74
PERRIN 78

FANIONS-DRAPEAUX

PROTON 87

FOURRURES

BRAUN 48
CROS 120

HOTEL

CENTRAL HOTEL, NANTES 183

HYGIENE ET TOILETTE

SAVON « L'ABEILLE » 66

MODES

GABRIELLE CLEMENT 112

RELIURE

BARAST 117
BENOIT 47

TRAVAUX D'ART

ATELIERS D'ART CHEZ SOI 206

PHARMACIE

GRAINS DE VALS, 70, 91 124
RHINOSPIR 218
SELS VICHY ETAT 141

TAILLEURS MESSIEURS

KEMPENERS 72
LEDEZ 205
MORETEAU 97
RAMLOT (couverture) 2
SENEAULT 149
TABOUREAU 184

CHANSONS ROYALISTES

L'exemplaire : 1 franc
franco : 1 fr. 25

Hymne pour le retour du Roi Jean, paroles et chant du comte Jean Catta; musique de S.

L'exemplaire : 1 fr. 50
franco : 1 fr. 75

La Royale, chanson marche des camelots du roi; paroles de Maxime Brienne; musique de R. de Buxeuil.

Marche du Roi Jean, paroles d'Albert Pestour; musique d'André Badord.

Monsieur de Charette, les Vieilles chansons de France, transcrite et harmonisée par Jean Fragerolle.

Le bon Roi Henri, l'histoire de France en chansons; paroles de P. d'Anjou; musique de Jean Fragerolle, enregistrée sur disque « Idéal » par André Gire.

Marche chouanne, paroles et musique d'Albert Royet.

Petits Soldats de France, l'histoire de France en chansons, chantée à la T. S. F. et enregistrée sur disque « Idéal » par Georges Martin; poésies de Pierre d'Anjou; musique de Jean Fragerolle.

Le Roi à Paris! Le nouveau cri; paroles et musique de Jean Nelly.

L'exemplaire : 2 francs
franco : 2 fr. 25

Berceuse pour le petit Dauphin, poésie d'Albert Pestour; musique de Roger Vincent, avec accompagnement de piano.

Hymme à Jeanne d'Arc, paroles et musique d'Yves Real del Sarte.

L'exemplaire : 3 fr. 50
franco : 4 francs

Recueil de chants royalistes, contenant : la Chanson de M. Henri. — La Chanson de M. de Charette. — Jean III. — Berceuse pour le petit Dauphin. — Chanson pour boire au Roi. — Quand reviendra le Roi de France. — La Royale. — La Chanson des Camelots du Roi. — La Chanson des Etudiants. — Le Jardin de France. — La Fleur de Lys. — La France bouge. — La Gueuse.

L'exemplaire : 6 francs
franco : 7 francs

La Royale, avec accompagnement de piano, paroles de Maxime Brienne; musique de R. de Buxeuil.

L'exemplaire, franco : 10 fr.

Hymme à Jeanne d'Arc, avec accompagnement de piano; paroles et musique d'Yves Real del Sarte.

Nous expédions, à partir de 50 francs, franco de port et d'emballage les chansons ci-dessus. Paiement avec la commande par chèque postal Paris 926-78.

Tous disques royalistes
« H E B E R T O T »
« Le Disque de France »

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

NOS CONCOURS

AVIS IMPORTANTS

Après la publication des listes des lauréats, qui paraîtront dans l'A. F., du 15 mars au 15 mai 1936, les lauréats devront s'adresser, pour la délivrance de leurs prix, à la Librairie d'Action Française, 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

Les prix ne seront pas envoyés d'office.

⁂

Ne pas oublier de joindre à chaque réponse envoyée le bon de concours correspondant.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1936

GRAND CONCOURS DES ANECDOTES POLITIQUES

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1936

CONCOURS DES SIX MANCHETTES D'*A. F.*

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1936

CONCOURS DES ROIS ET REINES DE FRANCE

TABLE DES MATIÈRES

Calendrier pour 1936, illustré par **Ralph Soupault** 3
Prière à Notre-Dame, **Albert Pestour** 29
Au Manoir d'Anjou, **René Brécy** 31
Jacques Bainville, de l'Académie française 45
Louis XIV et la France, **Charles Maurras** 53
Le Foyer du Duc de Guise, **Noël Francès** 59
Souvenir de Crète, **Jacques Delebecque** 67
Bilan littéraire, **Pierre Chardon** 73
L'enlèvement du marquis de Fraigne, **F. Delebecque** 83
Sur une mort auguste, **Léon Daudet** 99
M. Etienne de Resnes 103
Le deuxième centenaire de la Bourdonnais, **Hervé de Rauville** 111
La guérison des écrouelles par les rois de France, **Louis Gonnet** 121
Deux hommes? Non, deux institutions (1596-1935), **Firmin Bacconnier** 127
Le chemin de la victoire, **Maurice Pujo** 133
Au pays des chats-fourrés, **Abel Manouvriez** 143
La victoire de Denain, **général de Partouneaux** 151
L'année politique, **Pierre Tuc** 157
Un combat de M. Duguay-Trouin, **Pierre Varillon** 169
Le grrrand défilé du Front commun, **Jabon** 175
La mort du plus grand condottière, **L. de Gérin-Ricard** .. 177
L'Action française en 1934-1935 185
L'année militaire 207
L'année hippique, **André Sancy** 211
Le dernier exploit du vieux maître d'échecs, **Gaston Legrain** 215
La mort de Maurice Finat, **Bernard Denisane** 217
L'année aéronautique, **Bernard Denisane** 219
Fédération de Paris et de la banlieue 225
Les Dames royalistes 269
L'Association des Jeunes Filles royalistes 270
Camelots du Roi et Commissaires d'Action française .. 271
Etudiants, collégiens et lycéens d'Action française 273
L'Association Marius Plateau 274
Corporations françaises 276
Les concours de l'Almanach 280
Petit Bottin de l'acheteur 284

S. A. F. I. J., 25, rue du Jour, PARIS (1er)

HENRI VAUGEOIS

LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE

On ne peut bien connaître les origines de l'ACTION FRANÇAISE si l'on n'a lu les principaux écrits de Vaugeois, son fondateur ; en particulier ceux qui ont été recueillis et publiés par les soins de la Librairie d'Action Française.

HENRI VAUGEOIS

LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE

avec une Preface du Marquis de Roux

« Comme ces objections sont tombées une à une devant la vérité incontestable de la doctrine politique monarchique, telle que l'a restaurée en France Charles Maurras, je lui ai apporté l'*Action Française*; nous en ferons ce que Dieu voudra. »

(*Testament politique d'Henri Vaugeois*, discours prononcé à l'Association des Jeunes Filles royalistes, le 26 février 1916.)

PARIS
LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, RUE DE ROME
1928

Demandez à la Librairie d'Action Française, 12, *rue de l'Isly*, *et* 1, *rue du Boccador, Paris* (8e), *l'ouvrage dont la couverture est ci-dessus reproduite en réduction.* — *Un vol. in*-16 *XVI*-312 *pages.*

Prix : 15 francs; franco, 16 fr. 40. — C. P. 926.78.

EN VOS LA LIQVEVR

CHERRY-ROCHER

se servait à la table

de Louis XIV

S. A. F. I. J., 25, RUE DU JOUR — PARIS-1er